

Le Monde



CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15655 – 7 F

SAMEDI 27 MAI 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Ouverture officielle de la campagne pour les municipales

La campagne électorale pour les élections municipales est officiellement ouverte depuis vendredi 26 mai. Les électeurs sont appelés à voter les 11 et 18 juin pour désigner quelque 500 000 conseillers municipaux. p. 5 à 7

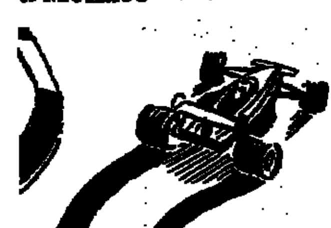
Les contacts diplomatiques de l'Elysée

Jacques Chirac, parallèlement à ses rendez-vous européens, devait recevoir à déjeuner, vendredi 26 mai, le président égyptien Hosni Moubarak. Le chef de l'Etat devait aussi s'entretenir dans l'après-midi avec l'Emir du Koweït. p. 4

L'état de la France et l'exclusion

Dans son rapport annuel sur *« l'état de la France »*, le Credoc estime que treize millions de personnes ne vivent que grâce aux divers systèmes d'allocations. p. 8

Premiers essais à Monaco



Le pilote français Jean Alesi a gagné jeudi, au volant d'une Ferrari, la première séance d'essai du Grand Prix de formule 1 de Monaco qui doit être disputé dimanche 28 mai. Le légendaire circuit urbain se transforme parfois en *« tunnel de glissières »*. p. 10 et 18

Forte chute du dollar

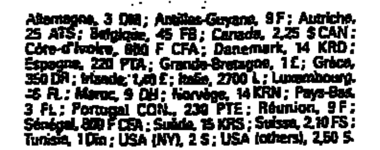
Le recul de la croissance américaine provoque une chute du dollar. Le billet vert est repassé sous la barre des cinq francs. p. 14

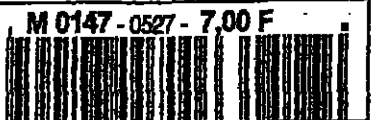
Dernières séances au Festival de Cannes

Les trois films de la compétition officielle présentés le 25 mai illustrent les tendances de l'année : liberté créatrice avec *Le Couvent* de Manoel de Oliveira, attention aux fractures contemporaines avec *N'oublie pas que tu vas mourir* de Xavier Beauvois, et fastes de la reconstitution avec *La Folie du Roi George* de Nicholas Hytner. p. 22

Les éditoriaux du « Monde »

Tensions nigérianes ; La déraison du football. p. 12





Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

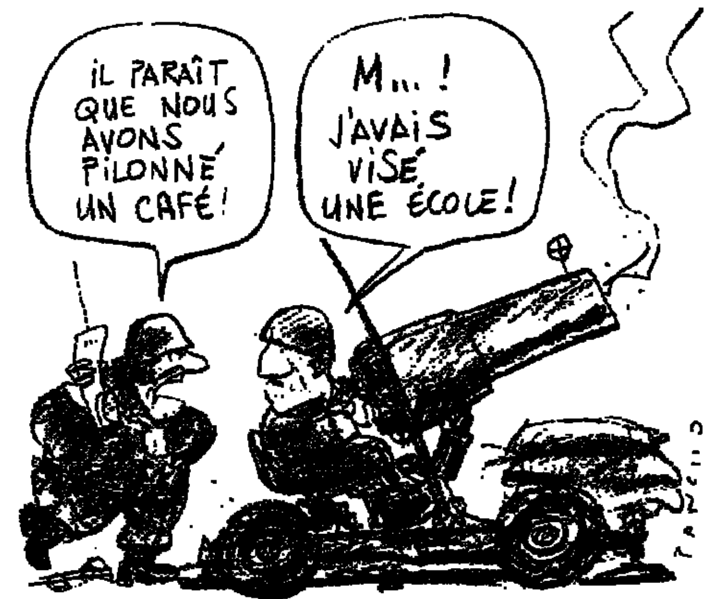
M 0147 - 0527 - 7,00 F

L'OTAN riposte par de nouveaux raids aériens à un massacre commis par les Serbes de Bosnie

Occidentaux et Russes s'inquiètent de l'escalade guerrière dans l'ex-Yougoslavie

L'OTAN A PROCÉDÉ, vendredi 26 mai en fin de matinée, à de nouveaux raids aériens contre des positions serbes près de Sarajevo. Cette deuxième série de frappes en vingt-quatre heures est intervenue après l'échec d'un raid d'« avertissement » effectué, la veille, contre un dépôt de munitions à Pale, le fief des Serbes bosniaques. Ces derniers avaient immédiatement répliqué par un bombardement, qui a fait au moins soixante et onze morts à Tuzla, par des barrages d'artillerie contre la plupart des zones en principe protégées par l'ONU et par la prise en otage de quelque deux cents « casques bleus ». Neuf dépôts de munitions gardés par ces soldats de l'ONU étaient encerclés par les forces serbes, vendredi matin.

Une réunion interministérielle était prévue, vendredi après-midi à Paris, où le porte-parole du gouvernement, François Baroin, a dénoncé les attaques serbes contre les zones de sécurité : *« La communauté internationale ne saurait accepter cette escalade »*, a-t-il dit. Dans la matinée, à Londres, le secrétaire à la défense, Malcolm Rifkind, qualifiait la situation d'*« extrêmement grave »* et annonçait de nouveaux raids. Le secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes, était aussi partisan d'une nouvelle frappe après le massacre de Tuzla.



L'ultimatum des Nations unies s'adressait aussi bien aux milices serbes qu'aux forces gouvernementales bosniaques pour qu'elles placent leurs armements lourds sous le contrôle des « casques bleus ». Le raid de jeudi, auquel ont participé des avions américains, espagnols, français et néerlandais, avait été souhaité par la plupart des Occidentaux devant la dégradation accélérée de la situation à Sarajevo et l'impuissance de la Forpronu à y faire face.

Même le président russe Boris Eltsine, habituellement plus favorable aux Serbes, a jugé que ces derniers n'avaient *« rien fait pour éviter le raid de jeudi »*. Il a déclaré qu'il les avait pourtant mis en garde, ce qui laisse à penser que M. Eltsine avait été informé de l'intervention de l'OTAN. Un émissaire russe, Alexandre Zotov, se trouve actuellement à Belgrade où il essaie, après son homologue américain Robert Frasure, d'enclencher à nouveau le processus de négociations, en obtenant du président serbe Slobodan Milosevic une reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine.

Lire page 2

La France, terre d'indélicatesse pour l'écrivain Ben Okri

L'UN DES GRANDS écrivains nigérians d'expression anglaise, Ben Okri, vivant à Londres, lauréat du prestigieux Booker Prize en 1991, a-t-il le droit de se rendre librement en France ? La réponse semble évidente. La mésaventure qui vient d'arriver à l'auteur de *La Route de la faim* (Julliard, 1994) prouve qu'il n'en est rien. En tant que ressortissant d'un Etat non membre de l'Union européenne, Ben Okri a besoin d'un visa pour traverser la Manche. Il s'est donc rendu au consulat pour l'obtenir. Il dit avoir été fort mal reçu et renvoyé par une employée qui lui aurait rendu sèchement, sans les examiner, le formulaire de demande de visa, son passeport, ainsi que la lettre de son agent littéraire.

Au consulat de France, on a donné plusieurs versions de cet incident. Dans un premier temps, l'un des agents consulaires, Philippe Barbry, a expliqué au quotidien *The Guardian* que les accords de Schengen, *« relatifs à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes »*, entrés en vigueur le 26 mars, font obligation à tout demandeur de visa de fournir une preuve de ressources, de logement et un billet de retour. Ce qui, selon M. Barbry, n'était peut-être pas le cas de Ben Okri. Puis, le 25 mai, en réponse à nos questions, le consulat a indiqué que l'écrivain se serait présenté un jour d'affluence, alors que six cents personnes faisaient la queue. Il aurait alors souhaité que son cas soit examiné en urgence. Essuyant un refus, il serait parti sans déposer sa demande.

Ben Okri, visiblement affecté par ce qu'il considère comme un affront, rejette ces explications : *« Je maintiens avoir subi au consulat de France une humiliation rituelle*, nous a-t-il déclaré. *J'ai déjà séjourné quatre fois en France, et j'ai toujours fait la queue. Trois heures de queue ! Il est parfaitement vrai que l'employée m'a rendu en vrac mes papiers. On ne peut pas traiter les gens ainsi, comme des animaux. Même pour dire « non », on peut être courtois. »*

Il précise qu'il peut, évidemment, justifier d'un lieu de résidence en France. *« Je suis au regret de dire que la conduite des services d'immigration français est extrêmement désobligeante : au mieux, elle est condescendante, au pire, brutale et arrogante. Pas seulement envers moi, mais envers les Noirs en général. La politique de Schengen vise à décourager les étrangers – et spécialement les Noirs – voulant entrer en Europe. »*

Le risque est grand, craint l'écrivain, que cette politique, et ses conséquences, *« n'en viennent à torpiller la libre circulation culturelle »*. Mais Ben Okri ne veut en aucun cas que cette malheureuse affaire soit la cause d'un « divorce » entre lui et un pays qu'il aime particulièrement. *« De tout cela, je suis extrêmement peiné*, conclut-il, *parce que j'ai toujours eu une profonde admiration pour la langue et les paysages français. Je ne venais d'ailleurs rien faire d'illégal : l'objet de mon séjour était de me rendre à Saint-Jean-de-Luz, où je comptais situer l'un de mes prochains romans, une histoire d'amour... Il y a quelque chose de tristement ironique à constater à quel point un élan créatif peut être gâché par une attitude grossière et une politique à ce point inamicale. »*

Nicolas Weill

Un effort budgétaire « massif » en faveur de la justice

JACQUES TOUBON a annoncé un effort budgétaire *« massif »* en faveur de la justice, jeudi 25 mai, devant le congrès de la Fédération nationale des jeunes avocats, à Metz (Moselle). Au lendemain de la relance de plusieurs « affaires » visant des personnalités proches du pouvoir, le garde des sceaux a confirmé qu'il n'entraverait pas le cours de la justice.

Selon M. Toubon, le gouvernement estime que le code de procédure pénale n'autorise pas le ministre à s'opposer à l'ouverture d'une information judiciaire ou à ordonner un classement sans suite.

Le ministre de la justice a précisé qu'il ne souhaitait pas légiférer au sujet du secret de l'instruction et du respect de la présomption d'innocence. *« Je suis attentif, parfois troublé, mais en même temps, je suis extrêmement prudent*, a-t-il déclaré. *Nous devons adopter une attitude circonspecte et être en phase avec la totalité des intérêts, des professions et des exigences qui existent dans ce domaine. »*

Lire page 7

Le premier coup d'éclat des Springboks



JOËL STRANSKY

SOUS LES YEUX attentifs du président Nelson Mandela, les Springboks sud-africains, qui avaient été tenus à l'écart des deux premières Coupes du monde de rugby, ont fait une entrée remarquée dans la troisième édition du Trophée William-Webb-Ellis, en battant (27-18), jeudi 25 mai, les Wallabies australiens, tenants du titre, lors du match inaugural disputé sur la pelouse du Newlands Stadium, au Cap.

Le principal artisan de ce succès est le demi d'ouverture de l'équipe au maillot vert, Joël Stransky, dont la confirmation comme buteur avait donné lieu à polémique. Qui songera maintenant à lui reprocher d'avoir tiré les pénalités à la place de Gavin Johnson, laissé par les sélectionneurs sur le banc de touche ? Stransky a marqué 22 des 27 points crédités aux Sud-Africains, qui ont déployé un jeu simple mais efficace. Il a notamment inscrit (et transformé) le deuxième essai des Springboks en seconde période, alors qu'il avait déjà passé quatre pénalités et un drop.

Cette victoire met aussi un terme aux critiques sur les méthodes d'entraînement extrêmement dures imposées aux joueurs par Kitch Christie. Elle marque, selon le manager de l'équipe, Morné du Plessis, *« un changement philosophique dans l'approche du rugby sud-africain »*. Elle fait en tout cas des anciens proscrits de sérieux candidats au titre.

Lire page 17

Les couples du pouvoir

LE DÉPART de l'Elysée, dans une grande sérénité, de François Mitterrand réduit encore le rôle joué dans les affaires du monde par ces patriarches qui l'ont si souvent et si longtemps dominé. On n'en voit plus guère à la vérité pour le moment que trois. Jean Paul II, qui refuse de s'appliquer à lui-même la règle de la retraite à soixante-quinze ans édictée pour les évêques ; Nelson Mandela, dont la mince silhouette et la grâce naturelle font oublier qu'il est plus vieux que le saint-père, et enfin le président de l'association chinoise des joueurs de bridge, Deng Xiaoping, qui, à quatre-vingt-dix printemps, a renoncé à tous ses autres titres, mais non apparemment à son rôle d'ultime recours.

Les très rudes épreuves qu'ils ont vécues leur vie durant ont fait de ces grands vieillards des personnages hors série. La génération qui, depuis plusieurs années, prend progressivement la relève produira-t-elle des dirigeants de même acabit ? On attendra de voir les nouveaux responsables français à l'œuvre pour en juger en ce qui les concerne. A l'étranger, la réponse est connue. Ni Bill Clinton ni Boris Eltsine ne sont, tant s'en faut, des chefs charismatiques, et la plupart des Français ignorent sans doute jusqu'au nom des premiers ministres japonais et indien, comme des présidents mexicain, brésilien ou nigérian. Aussi bien voit-on de plus en plus, avec les exceptions tiers-mondistes de rigueur, ce que Valéry Giscard d'Estaing appelait, sous de Gaulle, *« l'exercice solitaire du pouvoir »* décliner au profit d'une série de couples.

Des couples, il en est de toutes sortes, comme l'atteste la diversité des mots employés pour les désigner. Jamais, par exemple, la presse française n'a autant parlé de *« tandem »* qu'à propos de l'*« attelage »* Chirac-Juppé, ce qui signifie à l'évidence : *a)* qu'ils peinent tous deux dans le même sens ; *b)* que le président de la République tient seul en main le guidon. Y a-t-il là de quoi assurer durablement le bonheur d'un premier ministre aux dents longues, qu'on imagine aisément rêvant d'un rôle de maire du palais ? L'an 2002 est loin et il vient encore de constater à quel point il est difficile pour un chef de gouvernement en exercice d'accéder à la magistrature suprême.

Il sait aussi qu'il compose avec Alain Madelin, d'une part, Philippe Séguin, de l'autre, deux autres couples, qui répondent plutôt, ceux-là, à la définition que la physique donne du *« couple de forces »*.

André Fontaine

Lire la suite page 12

BOSNIE En réplique au raid limité lancé, jeudi après-midi 25 mai, par l'OTAN contre un dépôt de munitions serbe près de Pale, en Bosnie, les milices serbes ont bombardé deux terrasses de café dans la ville de Tuzla, en principe « zone de sécurité de l'ONU », faisant soixante et onze morts. ● LA RÉPONSE des Serbes s'est aussi traduite par le bombardement de quatre autres « zones de sécurité », la saisie d'armes *lourdes placées sous le* contrôle de la Forpronu et, enfin, la prise en otage de quelque deux cents « casques bleus ». ● L'OTAN est intervenue à la demande de l'ONU pour enrayer l'escalade des combats à Sarajevo et faire respecter un ultimatum adressé aux belligérants, appelés à déposer leurs armes lourdes et à cesser le feu. Avant même l'expiration de cet ultimatum, l'OTAN a de nouveau frappé vendredi en fin de matinée.

Le massacre de Tuzla entraîne de nouveaux raids de l'OTAN

Les artilleurs serbes ont ouvert le feu sur deux cafés de la ville bosniaque, faisant soixante et onze morts. Tandis que deux cents « casques bleus » étaient pris en otage à Sarajevo, les Occidentaux répliquaient par de nouvelles frappes aériennes

SARAJEVO
de notre correspondant

La ville de Tuzla, « zone de sécurité » de l'ONU, a été violememnt bombardée jeudi soir 25 mai, peu après le raid effectué par l'OTAN sur un dépôt de munitions de la région de Pale, le fief des séparatistes serbes de Bosnie. Les artilleurs serbes ont notamment pris pour cibles deux cafés où les jeunes de Tuzla ont coutume de se retrouver à la nuit tombante. Le bilan provisoire serait de 71 morts et de plus de 150 blessés, dont certains très gravement, selon une estimation de la Forpronu.

Le bilan définitif pourrait donc être plus lourd que celui du bombardement du marché de Markale de Sarajevo, en février 1994, qui avait causé la mort de 68 personnes. A la suite du massacre de Markale, l'OTAN avait lancé un ultimatum aux forces serbes, qui durent reculer leurs armes lourdes à 20 kilomètres autour de Sarajevo ou les remettre aux « casques bleus ». C'est précisément parce *que ces conditons n'étaient plus* respectées depuis plusieurs mois que la Forpronu s'est résolue, jeudi, à ordonner un raid de l'OTAN sur une position serbe.

La télévision bosniaque, qui a une équipe de tournage à Tuzla, a montré les premières images du carnage. Des amas de corps enchevêtrés jonchaient les terrasses des cafés, parmi les tables renversées et les canettes de bière écrasées. Des secouristes en état de choc tentaient de charger les morts dans des camions, tandis que les blessés étaient acheminés vers l'hôpital de la ville. La majorité des victimes du bombardement sont des adolescents. *« La honte... Voilà où mène le cynisme de la politique »*, déclarait, les yeux rougis, le maire de Tuzla, Selim Beslagic, avant d'ajouter, le regard triste, qu'il invitait *« tous ces faiseurs de paix à venir assister aux funérailles »*.

Le raid de l'aviation de l'OTAN, effectué dans l'après-midi, visait un dépôt de munitions à Jahorinski Potok, une colline proche de Pale. Un épais nuage de fumée et de poussière a recouvert le secteur, et les six avions – *américains* et espagnols – ont regagné leur base en Italie. Cette attaque fait suite à la violente recrudescence des combats que connaît Sarajevo et à l'ultimatum adressé, mercredi 24 mai, par la Forpronu aux forces serbes. Celles-ci devaient restituer, *avant jeudi à midi*, quatre pièces d'artillerie dérobées de force aux « casques bleus ». Les canons n'ayant pas regagné le « centre de contrôle des armes lourdes » à l'heure dite, la Forpronu s'est résolue à réclamer une intervention de l'OTAN.

Ce premier ultimatum est toujours en vigueur, tandis qu'un second expirait vendredi à midi, concernant le retrait de toutes les armes lourdes (chars, canons, mortiers) à 20 kilomètres du périmètre actuel.



La Forpronu s'est déclarée prête, jeudi après-midi, à effectuer de nouveaux raids afin de forcer les Serbes à se soumettre aux conditions de ces ultimatums. Sa priorité va désormais devoir être l'attitude à adopter après le massacre de Tuzla, une ville qui est, selon les résolutions du Conseil de sécurité, sous la protection des « casques bleus » et de l'OTAN. Dans la soirée, un porte-parole affirmait qu'*« une décision serait prise durant la nuit sur la réponse qu'apportera la Forpronu aux différentes attaques »*. Car les Serbes de Bosnie *ont bombardé cinq des six* « zones de sécurité » des Nations unies.

Peu après l'intervention de l'OTAN, des soldats pénétraient dans quatre « centres de contrôle des armes lourdes » de la région de Sarajevo et, sous le regard de « casques bleus » résignés, utilisaient des canons afin de bombarder la capitale bosniaque. Le faubourg *de Hrasnica fut pris pour* cible, puis les alentours de bases de « casques bleus » français et enfin le centre-ville, où des tirs ont résonné sporadiquement toute la nuit. Après ces représailles sur Sarajevo, les Serbes ont pilonné les « zones de sécurité » de Bihac, Gorazde et Srebrenica, avant de s'attaquer à Tuzla. Les Serbes ont, en outre, fait prisonniers 200 *« casques bleus » qu'ils retenaient*, vendredi matin, en otage à Sarajevo.

ATTAQUE SYMBOLIQUE

Le raid de l'OTAN a fait suite à plusieurs attaques serbes contre la capitale bosniaque et aux combats qui ont suivi entre les forces serbes et l'armée gouvernementale. En lançant des ultimatums, la Forpronu tente de revenir à la situation de février 1994, où la menace de frappes aériennes avait contraint les artilleurs serbes à ranger leurs canons. Le raid de jeudi fut limité, mais néanmoins symbolique. En s'attaquant pour la première fois aux faubourgs du fief de Radovan Karadzic, la Forpronu et l'OTAN ont voulu démontrer leur détermination à mener à bien leur mission. Leur objectif déclaré est de *« stabiliser une situation »* qui n'a cessé de se détériorer au fil des mois, notamment depuis que les belligérants ont refusé de renouveler la « trêve » qui expirait fin avril. *L'état-major de la Forpronu* désire cependant éviter une escalade de la violence qui pourrait mettre en danger *les « casques bleus »* stationnés en Bosnie.

Ejup Ganic, le vice-président bosniaque, a réclamé que *« les crimes soient punis »*. *« Quelqu'un doit arrêter cela*, a-t-il dit. *L'OTAN doit bombarder massivement l'artillerie des Serbes de Karadzic. Les Tchetniks* [nationalistes serbes] *fous doivent être stoppés. Cette barbarie doit s'arrêter et ne pas rester impunie. »* M. Ganic estime que si les frappes aériennes ne restent pas *« symboliques »*, elles permettraient de *« redonner confiance »* aux Bosniaques, ainsi qu'à la Forpronu elle-même, mal à l'aise dans son mandat.

Côté serbe, la télévision officielle estimait que *« l'OTAN s'est rangée de nouveau du côté musulman »*. Radovan Karadzic avait, auparavant, prévenu que, en cas de frappes aériennes, les « casques bleus » seraient considérés comme des *« ennemis du peuple serbe »*.

Pour la Forpronu, le choix est *délicat. Si elle se tait*, elle perd tout espoir d'être acceptée comme un interlocuteur crédible par les belligérants ; si elle réplique, elle prend alors le risque de s'impliquer fortement dans le conflit.

Rémy Ourdan

Nomination controversée d'un diplomate espagnol

La nomination, mercredi 24 mai, par M. Boutros-Ghali, d'un diplomate espagnol, Antonio Pedauyé, cinquante ans, au poste de responsable civil de l'ONU en Bosnie – M. Pedauyé accède ainsi au rang de sous-secrétaire général de l'ONU – suscite quelques interrogations en raison de son passé. Le quotidien *El Pais* indique que deux enquêtes ont été ouvertes en 1990 et 1991 sur des possibles malversations commises par ce haut fonctionnaire. La première concerne des irrégularités relevées *dans le fonctionnement du* consulat général de Hongkong entre 1985 et 1989, dont M. Pedauyé était le responsable. Les estimations oscillent entre 1 et 1,4 million de francs. La seconde a trait à des travaux réalisés dans un appartement de l'ambassade d'Espagne à New York. Ni poursuite judiciaire ni sanction administrative n'ont cependant été prises contre M. Pedauyé.

Un fiasco politique et militaire pour les Occidentaux

ANALYSE

SAUF À SE DISCRÉDITER définitivement, les Occidentaux ne pouvaient en rester à l'opération menée jeudi 25 mai en Bosnie. Cette intervention apparaissait, en effet, jeudi soir comme un véritable fiasco : à une frappe que l'on présentait comme un *« avertissement »*, les Serbes de Bosnie ont répondu sur-le-champ par un carnage contre les civils de Tuzla, par le pilonnage des zones prétendument *« protégées »* par l'ONU et par une série d'actes narguant les « casques bleus » à Sarajevo, allant jusqu'à la prise en otage de deux cents d'entre eux. Ni le message politique – celui de l'intimidation – ni le message militaire – vous *n'êtes pas les maîtres du jeu, il y a plus fort que* vous – n'étaient passés et l'échec était total.

Comme trop souvent dans cette crise, l'action des Occidentaux donne l'impression d'une totale impréparation. Tous les ingrédients de la situation qui prévalait jeudi étaient pourtant réunis depuis des semaines et la question clairement posée, par la France notamment, dans les multiples discussions qui ont eu lieu entre puissances concernées et à l'ONU depuis avril : étant entendu que la reprise des combats à Sarajevo n'est pas tolérable, comment faire en sorte que la Forpronu ne soit plus un obstacle au recours à la force, qu'elle ne soit plus ni paralysée ni paralysante parce que cible passive des représailles serbes en cas d'intervention aérienne de l'OTAN ?

Voilà des semaines donc que les uns et les autres *qualifient la situation d'« intenable »* et que les bureaucraties onusienne et militaires réfléchissent, discutent, élaborent de multiples versions d'un même rapport sur la modification du mandat de la Forpronu, sur lequel le Conseil de sécurité n'en finit pas de se prononcer. Tout cela pour en arriver là : à cette intervention de toute évidence mal pensée par l'ONU, appelée à cor et à cri par Washington, soutenue par Paris et Londres, et dont l'OTAN s'est faite l'exécutant jeudi.

*Il suffit, pour mesurer l'inadéquation de l'inter*vention de jeudi, de citer les propos tenus dans la soirée par le porte-parole de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Fred Eckhard : *« Il y a eu une retenue certaine dans l'action d'aujourd'hui »* ; *« nous espérons que les Serbes comprendront que ce n'est pas une déclaration de guerre »* ; *« il y a une forte probabilité que* [vendredi] *des cibles du gouvernement bosniaque soient frappées* [par l'OTAN], *car ce qui est exigé est que toutes les armes lourdes soient placées dans des points de regroupement ou transportées hors de la zone d'exclusion »*. Propos éminemment révélateurs de l'ambiguïté intrinsèque de cette mission de l'ONU, empêtrée dans une neutralité qui relève surtout du souci de sa propre préservation, au point de perdre de vue l'essentiel, à savoir que ce sont les Serbes de Bosnie qui assiègent Sarajevo, refusent de signer le *plan de paix proposé par la communauté* internationale et viennent de faire un massacre à Tuzla.

L'ultimatum qui avait été signifié aux deux parties de retirer leurs armes lourdes avant vendredi midi n'était déjà plus approprié la veille au soir. La seule question qui se posait après le massacre de Tuzla était de savoir si l'on allait le laisser impuni ou faire comprendre aux Serbes qu'on ne tolère plus de telles exactions de leur part. Le drame est que, plus de trois ans après le début de la guerre, *cette question doive encore se poser* dans les mêmes termes dramatiques, qu'à l'acte de fermeté auquel aspirent plusieurs dirigeants occidentaux soient toujours attachés les mêmes risques : le risque des dommages auxquels on expose les civils bosniaques et les « casques bleus », et le risque de ruiner, en faisant se braquer les Russes notamment, un processus diplomatique auquel on voulait encore croire il y a deux jours.

Claire Tréan

Les précédents raids

Les avions de l'OTAN ont ouvert huit fois le feu sur des objectifs serbes en 1994.

● **28 février** : première attaque : quatre avions serbes sont abattus par deux F-16 américains au-dessus de Banja Luka (Nord-Est).
● **10 avril** : premier bombardement au sol dans l'enclave de Gorazde (Est).
● **11 avril** : bombardement dans le cadre d'une mission de « soutien rapproché » pour protéger des « casques bleus » à Gorazde.
● **5 août** : opération contre des objectifs serbes dans la zone d'exclusion de toute arme lourde instaurée à Sarajevo.
● **22 septembre** : après une attaque contre des « casques bleus » français faisant des blessés, un A-10 américain et deux Jaguar britanniques détruisent près de Sarajevo un vieux char vide.
● **21 novembre** : première frappe aérienne en Croatie, dans une zone sous contrôle serbe.
● **23 novembre** : deux attaques sur des batteries de missiles antiaériens serbes.

Semi-échec des négociations entre les Russes et les indépendantistes tchétchènes

MOSCOU
de notre correspondant

Les premières négociations depuis cinq mois entre les indépendantistes tchétchènes et les Russes, entamées jeudi 25 mai à Grozny, devraient se poursuivre *« dans quelques jours »*, malgré l'échec de cette première rencontre dû à la poursuite des opérations de guerre des forces de Moscou pendant les pourparlers de paix. Rendu possible grâce à la médiation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ce premier « round » a surtout jeté une lumière crue sur certaines réalités tchétchènes.

Ce semi-échec a ainsi montré que les forces russes refusent toujours de cesser leurs opérations militaires au profit de pourparlers politiques. C'est ce qu'a pratiquement reconnu le représentant civil de Moscou en Tchétchénie, Nicolaï Simionov, en *déclarant : « Nous avons des problèmes difficiles à résoudre »* pour que les négociations reprennent. Moscou *« n'est pas encore prêt à arrêter le meurtre de la population pacifique »*, a estimé, de son côté, le négociateur tchétchène, Ousman Imaïev, en quittant les pourparlers. Il a affirmé que la partie tchétchène était, elle, *« prête à arrêter les activités militaires »*. Malgré les appels au cessez-le-feu de l'OSCE, le commandant des troupes de Moscou en Tchétchénie, le général Mikhaïl Egorov, avait annoncé une *« vaste offensive »* à la veille de ces discussions, après s'être opposé au prolongement de la trêve décrétée *par Boris Eltsine pour les commé*morations du 9 mai.

VICTOIRES À LA PYRRHUS

Ces négociations ont aussi souligné que les *« succès militaires »* russes étaient sans doute des victoires à la Pyrrhus : en territoire reconquis par Moscou, les indépendantistes tchétchènes disposent, semble-t-il, d'un fort soutien politique, si ce n'est militaire. En effet, alors que ces pourparlers se déroulaient à Grozny, territoire *« contrôlé »* par Moscou, une centaine de manifestants ont défié les autorités russes en se rassemblant devant le pavillon de l'OSCE où se tenaient les pourparlers, en criant le prénom du président Doudaev, *« Djokhar ! Djokhar ! »*, et en brandissant des banderoles proclamant : *« La liberté ou la mort ! »*.

Il semble que les autorités russes commencent à se rendre compte qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise tchétchène. En tout cas, pour la première fois, elles paraissent envisager un *« désarmement » qui ne serait pas une pure et* simple reddition des indépendantistes. Le communiqué publié par le gouvernement russe, à l'issue de la rencontre de jeudi, indique que *« les parties ont exprimé la volonté d'arriver à un accord pour aller vers un cessez-le-feu et un désarmement »*. Ce qui ne plairait sans doute pas aux partisans de la guerre, qui l'ont emporté jusqu'à présent, tant du côté tchétchène que russe.

Jean-Baptiste Naudet

Les Quinze vont tenter de résoudre les désordres « agri-monétaires »

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Philippe Vasseur, le nouveau ministre français de l'agriculture, présidera, lundi 29 et mardi 30 mai à Bruxelles, un conseil des ministres des Quinze consacré pour l'essentiel aux mesures à mettre en œuvre pour limiter les effets des fluctuations de change des dernières semaines sur le fonctionnement du marché commun agricole. On se rappelle des « montants compensatoires monétaires », source d'interminables controverses jusque dans les réunions des chefs d'État et de gouvernement, qui avaient été appliqués jadis dans les échanges intracommunautaires pour faire face à des situations analogues. Rétablir de telles *barrières est difficilement* imaginable maintenant qu'existe le marché unique.

Pour sauvegarder l'unité du marché, sérieusement malmenée, la Commission européenne propose de diminuer de 3 % les prix appliqués dans les pays à monnaie forte (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Autriche) et d'y accorder aux paysans des aides compensatoires, provisoires et dégressives. Les Allemands réclament davantage, furieux à l'idée que leurs producteurs puissent être victimes d'un mark superstar, fruit lui-même de la bonne gestion économique pratiquée à Bonn. Mais la Commission entend *limiter l'effort à consentir* par le budget européen et ajoute qu'il n'est pas opportun d'accorder des compensations élevées susceptibles d'inciter les agriculteurs à développer la production.

Les Français sont surtout pénalisés par la dévaluation de la lire et de la peseta. *Les producteurs de* viande ne parviennent plus à exporter vers l'Italie, et les marchés *de l'Hexagone sont submergés par* les fruits et légumes espagnols. Lundi, Alain Madelin a demandé à la Commission de réfléchir aux moyens à prendre pour traverser cette passe difficile. Paris et Bonn cherchent à obtenir le concours de Bruxelles pour atténuer les effets d'un désordre monétaire, dont aucun des deux gouvernements n'est responsable. Mais, au-delà de cette convergence immédiate, les intérêts de la France *sont bien différents* de ceux de l'Allemagne, qui, depuis trente-cinq ans que la Politique *agricole commune* (PAC) existe, s'emploie à tirer les prix vers le haut, rendant plus difficile son insertion dans les échanges internationaux.

L'*« approche offensive »* de la PAC souhaitée par Alain Juppé implique au contraire des prix communautaires qui se rapprochent des prix mondiaux, une production maîtrisée qui privilégie qualité et compétitivité. *Allemands* et Français, estimant qu'il n'y pas de marché unique viable sans discipline monétaire, autant pour les échanges industriels qu'agricoles, pourront toutefois se retouver sur la nécessité de remettre de l'ordre dans le domaine de la monnaie.

Philippe Lemaître

La Géorgie est devenue l'homme malade du Caucase

Après quatre ans d'indépendance dont deux de guerre civile, le pays est plongé dans un marasme économique, dû notamment à la pénurie d'électricité.

Si la Géorgie célèbre, vendredi 26 mai, le quatrième anniversaire de son indépendance. Cette indépendance est toutefois très relative. En effet, son président, Edouard Chevardnadze, a dû retarder les cérémonies de plusieurs heures afin d'assister le même jour à Minsk, en Biélorussie, au sommet de la CEI, où sont convoquées les républiques « indépendantes » de l'ex-URSS, à l'exception toutefois des Etats baltes. Mais le problème le plus grave est que la Géorgie est aujourd'hui un pays entièrement assisté qui, entre dons et prêts, vit quasiment aux crochets de la communauté internationale. De plus, la Géorgie est un pays actuellement déchiré par des mouvements séparatistes à l'intérieur même de ses frontières. Une situation à la fois humiliante et dangereuse, qui risque de devenir explosive si le nationalisme s'en mêle.

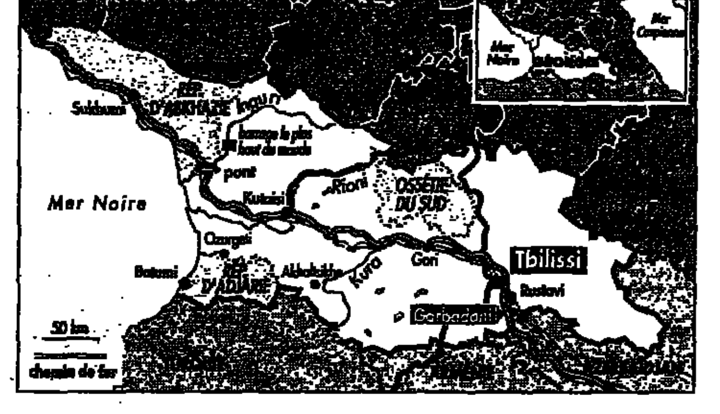
TBILISSI
de notre envoyé spécial

Pour accéder au *« plus haut barrage du monde »* – une voûte de béton de 271 mètres de haut qui barre le fleuve Inguri – on emprunte une route sinueuse, pleine de nids-de-poule, d'éboulis et de chicanes surveillées par des soldats. Les bâtiments abandonnés par les constructeurs russes sont occupés par l'armée géorgienne, qui bivouaque là avec ses chars sous filets de camouflage. Les structures métalliques qui ont servi à l'édification du barrage rouillent sur place, au milieu des gravats et des douilles de kalachnikov. En bas, les vannes bloquées ouvertes laissent échapper en pure perte un flot torrentueux. En haut, les vannes bloquées fermées voient pousser de jeunes arbres dans les anfractuosités du béton. Un terrible sentiment de gâchis et d'abandon, dans un décor pourtant grandiose où les forêts de feuillus d'un vert tendre montent à l'assaut des sommets enneigés.

A l'image de son barrage, l'ancienne *« Suisse de l'URSS »* est devenue l'homme malade du Caucase, la république de l'ex-Union soviétique dont la situation s'est le plus détériorée. Cet hiver, la population n'a eu droit qu'à deux heures d'électricité par jour en moyenne. Tout le monde a eu froid... et a dû marcher faute de trolleybus ou de métro. *« Avant, nous laissions le gaz allumé parce qu'il y avait pénurie d'allumettes,* raconte Lia Loria, professeur de français à l'université de Tbilissi. *Certains jours, cet hiver, nous n'avions ni gaz ni électricité. C'était terrible. Nous nous disions entre voisins : ceux qui survivront se rassembleront au printemps pour une photo ! »*. De fait, lassés de n'être pas payés, les Russes ont un moment coupé les robinets de gaz.

UNE SITUATION DRAMATIQUE

Pour l'électricité, la situation est encore plus dramatique. Pays de montagnes, la Géorgie dispose pourtant d'un potentiel exceptionnel, qui lui fournit normalement la moitié de son énergie. Mais l'équipement de la rivière Inguri, fer de lance de la production énergétique géorgienne, est aujourd'hui en panne. L'Inguri fait en effet frontière avec la province séparatiste d'Abkhazie, où la guerre a fait rage pendant deux ans. Rien ne peut donc plus s'y faire normalement. Mis en eau en 1987 mais abandonné depuis la proclamation de l'indépendance de la Géorgie, en 1991, le grand barrage fonctionne au tiers de sa capacité. D'abord, le blocage des vannes rend impossible la gestion de l'eau. Ensuite et surtout, l'usine souterraine où l'eau est turbinée se trouve en territoire abkhaze, ainsi que les quatre centrales hydrauliques plus en aval. Seule fonctionne aujourd'hui l'usine souterraine, sous la protection des troupes russes appelées à la rescousse. Et encore : des cinq turbines installées en 1977, trois sont aujourd'hui en panne !



La centrale à gaz de Gardabani, qui alimente Tbilissi en électricité, souffre d'un tel vieillissement que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a ouvert en décembre un crédit de 88 millions de francs pour la remettre à neuf. Las, le mois suivant, un incendie s'est déclaré dans la salle des commandes, de sorte que l'usine doit maintenant être pilotée manuellement. Au lieu des 1 300 mégawatts de sa capacité nominale, elle n'en fournit plus aujourd'hui que 60 !

Venus en mission ce printemps, les experts du groupe E7, qui réunit les sept plus grandes compagnies d'électricité du monde, s'arrachent les cheveux. *« Plutôt que de réparer cette centrale qui coûte cher en gaz, il vaudrait mieux se concentrer sur l'hydraulique, qui est gratuite »*, explique Pierre Mollon, responsable français du réseau d'experts d'E7. D'autant que le barrage sur l'Inguri – *« un bel ouvrage »* selon tous les hydrauliciens – risque d'être sérieusement endommagé en cas de crue, puisqu'il ne peut plus évacuer le trop-plein. *« Exceptionnellement, nous allons conduire une action d'urgence pour mettre le barrage en sécurité »*, explique Christian Stoffaes, responsable de la prospective à EDF et chef de la mission E7. *« Nous ne pouvons pas laisser cet ouvrage remarquable à la merci d'une crue. »*

Sakenergo, la compagnie nationale d'électricité, n'a plus de fonds propres et a perdu, en 1993, l'équivalent de 85 millions de francs. Accoutumés à une énergie quasi gratuite du temps de l'URSS, les abonnés ne peuvent aujourd'hui payer leurs factures et c'est le budget de l'Etat qui doit renflouer la compagnie. Lorsqu'ils les règlent, c'est en *couponi*, le coupon qui a remplacé le rouble et ne vaut plus rien (il faut aujourd'hui 1 300 000 coupons pour... 1 dollar !). Habituée à recevoir ses ordres de Moscou, la Sakenergo ne réussit même pas à satisfaire une consommation en chute libre. *« Je garde l'œil rivé au voltmètre posé sur mon bureau,* explique un Tbilissien, *et je cours débrancher le frigo ou la télé dès que j'ai moins de 220 volts ! »*

Lorsqu'ils sont payés, les Géorgiens touchent des salaires de misère (le salaire moyen est de 4 millions de coupons, soit moins de 15 francs par mois, plus 2 millions de coupons par enfant). Ils doivent donc exercer plusieurs métiers et recourir à des expédients pour survivre. *« J'ai été obligé de vendre ma voiture »*, explique Afto Terichvili, titulaire de la chaire de philologie française à l'université de Tbilissi. Pour ses déplacements, il marche ou prend le *machioutka*, le taxi collectif à 1 000 roubles la course (1 franc)...

UNE DÉPENDANCE TOTALE

La seule activité économique encore productive est l'agriculture, moins dépendante de l'énergie. Un climat chaud et humide pendant la saison de pousse permet aux fruits et légumes de prospérer et aux vaches de paître une herbe grasse. Avec 10 % de la main-d'œuvre, l'agriculture fournit la moitié des exportations du pays, notamment le thé, le vin et le tabac. Mais la Géorgie dépend de l'extérieur pour sa farine et son blé, dont l'Union européenne a fourni cette année d'importants contingents.

Le pays vit aujourd'hui aux crochets de la communauté internationale : 233 millions de dollars d'aide en deux ans (1992-1993) et un crédit de 10 milliards de roubles après l'adhésion à la CEI. En 1994, la Géorgie a reçu en prêt 7,3 millions de dollars de la Banque mondiale, 27,5 millions de dollars du FMI et l'on ne compte plus les différents prêts et dons en nature de l'Union européenne, qui ont permis au pays de se fournir en céréales, pétrole, médicaments et de recevoir de multiples aides dites *« humanitaires »*. En 1995, la Banque mondiale a encore accordé un prêt sans intérêt pour trente-cinq ans d'un montant de 75 millions de dollars, destiné à *« soutenir le programme de stabilisation économique du gouvernement géorgien »*.

L'ancienne Colchide des Grecs, pays de cocagne mythique où coulait le lait et le miel, est devenue un Etat déchiré et assisté. Une situation humiliante pour une contrée fière de ses traditions et de son potentiel intellectuel. Et dangereuse : la misère est mauvaise conseillère et les peuples du Caucase ont le nationalisme ombrageux.

Roger Cans

Le cancer abkhaze

La Géorgie, officiellement, ne reconnaît pas la sécession abkhaze. Mais celle-ci s'affiche très concrètement sur le terrain. Le pont sur l'Inguri, qui donne accès aux usines électriques, est ainsi devenu une frontière étroitement surveillée. Ne la franchissent que les véhicules des observateurs de l'ONU, les militaires russes de la force d'interposition, les douaniers... et les réfugiés (à pied) munis de laissez-passer.

Les électriciens géorgiens et les experts étrangers ne peuvent pénétrer en secteur abkhaze que précédés d'officiers russes et convoyés par les véhicules de la MONUG (mission d'observation des Nations unies en Géorgie). *« Nous ne sommes pas armés,* explique le capitaine français Barbara Manneville. *Nous nous contentons de livrer des médicaments aux réfugiés et de constater les violations des accords de Moscou que nous signalons à New York. »* Le mandat des forces russes d'interposition a été reconduit le 15 mai, et il le sera en principe tant que les réfugiés géorgiens resteront entassés dans les hôtels de Tbilissi.

Les républicains engagent une épreuve de force avec le président Clinton sur l'aide américaine à l'étranger

WASHINGTON
de notre correspondant

Quel rôle l'Amérique veut-elle jouer dans les affaires internationales ? La question se trouve posée dans le débat budgétaire de plus en plus âpre qui se déroule au Congrès. L'enjeu dépasse les économies prévues par la majorité républicaine pour atteindre l'objectif un peu mythique d'une disparition du déficit budgétaire fédéral en 2002. La « tentation du repli » ne cesse de se renforcer aux Etats-Unis, surtout depuis la victoire du *Grand Old Party* lors des élections de novembre 1994.

Car en imposant une diminution drastique du budget de l'aide étrangère, notamment celui de l'aide au développement, les républicains risquent de modifier l'image internationale de l'Amérique, ainsi que l'orientation de sa diplomatie. Sous la houlette du très conservateur Jesse Helms, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, ils s'apprêtent à sabrer près de 3 milliards de dollars de dépenses dans un budget des affaires étrangères, soit de 15 % à 20 % de celui-ci. Au moins trois organismes fédéraux seraient supprimés (les agences pour le développement international, l'information et le désarmement), et de très nombreux programmes verraient leurs budgets fortement réduits ou éliminés.

Le président américain est décidé à utiliser son droit de veto : pour lui, il s'agit d'*« un assaut frontal contre l'autorité du président de conduire la politique étrangère des Etats-Unis »*, les propositions républicaines étant *« les plus isolationnistes présentées devant le Congrès ces cinquante dernières années »*.

Les responsables de l'administration démocrate se sont relayés sur ce thème, le secrétaire d'Etat Warren Christopher affirmant que les Etats-Unis ne peuvent espérer exercer leur influence dans le monde en étant *« privés des outils du leadership »*. Le budget à la disposition du département d'Etat s'élève, pour 1996, à 21,2 milliards de dollars, dont environ 18 milliards directement consacrés à l'« aide étrangère ». L'administration souligne que ce montant n'est pas supérieur aux crédits de l'année précédente. Un *« strict minimum pour protéger nos intérêts vitaux »*, estime M. Christopher, qui rappelle que les Etats-Unis consacrent à peine plus de 1 % de leur produit national brut à l'aide extérieure, ce qui les classe au vingt-deuxième rang des pays industrialisés.

Bill Clinton a tenté d'amadouer la majorité républicaine, afin d'éviter une confrontation dont l'issue est aléatoire. L'administration a ainsi accepté que le président taïwanais Lee Teng-hui effectue une visite privée aux Etats-Unis, une décision qui enrage Pékin, mais à laquelle Jesse Helms a *« applaudi avec enthousiasme »*. Warren Christopher, pour sa part, a annoncé la suppression d'une vingtaine de postes diplomatiques à travers le monde et une réduction de 10 % du budget de fonctionnement du département d'Etat. Mais ces gestes n'ont pas fait fléchir les responsables républicains.

Combat contre l'avortement

En attendant de voter, le 6 juin prochain, sur l'aide américaine à l'étranger, la Chambre des représentants a déjà adopté deux amendements mercredi 24 mai. Le premier prévoit d'admettre chaque année aux Etats-Unis jusqu'à 20 000 réfugiés vietnamiens, cambodgiens et laotiens, et bloque toute dépense pour les renvoyer dans leurs pays contre leur gré. Le second interdit le versement de crédits à une organisation aidant à la pratique d'avortements à l'étranger. Il ne permet de verser la contribution américaine de 25 millions de dollars au fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) que si celui-ci cesse d'aider la Chine (qui recourt à la stérilisation féminine). Déjà, sous la présidence de Ronald Reagan, pour la même raison, les Etats-Unis avaient suspendu leur contribution au Fnuap – que Bill Clinton a rétablie – et s'étaient alliés au Vatican, lors de la conférence mondiale de Mexico sur la population, en 1984, pour combattre des programmes de limitation des naissances.

DEUX LOGIQUES

Deux logiques politiques, en effet, s'affrontent. Pour Bill Clinton, les *« isolationnistes à courte vue »* qui soutiennent M. Helms sous-estiment le fait que les Etats-Unis ont des « responsabilités globales ». Les sommes consacrées aujourd'hui à l'aide internationale sont de nature à empêcher des troubles, voire des guerres, à plus longue échéance. Cet argent, répliquent les républicains, nourrit des programmes inefficaces ou porteurs d'une idéologie hostile aux Etats-Unis, ainsi que des organisations internationales (notamment onusiennes) dont l'action est inutile. Un exemple parmi d'autres : la Chambre des représentants et le Sénat ont l'intention de supprimer la contribution américaine de 64 millions de dollars à l'Organisation internationale du travail. Les buts de l'OIT – améliorer les conditions de travail et en général la situation des salariés – ne cadrent pas exactement, il est vrai, avec les priorités de la *« révolution »* conservatrice de Newt Gingrich.

Les certitudes du *speaker* de la Chambre des représentants sont simples : le développement du tiers-monde doit passer par les entreprises américaines, *« de façon à ce que CNN puisse avoir une couverture pacifique du monde, que Coca-Cola puisse être vendu localement, et que Delta Air Lines puisse atterrir sur les aéroports* [étrangers] *en toute sécurité »*. Bref, pour la plupart des responsables républicains, l'Amérique a des « intérêts » et, dorénavant, assez peu de responsabilités. Or cette position correspond assez largement au sentiment profond des Américains.

Bill Clinton, pour sa part, a fortement mis l'accent, depuis deux ans, sur la nouvelle « diplomatie commerciale » des Etats-Unis : les champs de bataille de l'avenir, pour Washington, se situent davantage du côté des *« marchés émergents »* asiatiques, latino-américains, voire africains, qu'en Bosnie. Ron Brown, le secrétaire au commerce, l'a dit crûment, au début du mois, en annonçant que les Américains vont *« tenir la dragée haute aux partenaires traditionnels de l'Afrique, à commencer par la France »*. Cela fait trop longtemps, a-t-il insisté, que nous laissons aux Européens *« un marché potentiel de sept cents millions de personnes »*. L'Institut international d'études stratégiques (IISS), qui siège à Londres, a dressé ce bilan de l'année 1994 : les Etats-Unis, déçus par l'ONU et par leurs alliés, *« refusent d'assumer le fardeau du rôle d'unique superpuissance »*, et de *« prendre leurs responsabilités pour la sécurité internationale »*. Ils succombent en fait à la tentation de *« l'unilatéralisme, aussi bien que de l'isolationnisme »*.

Mais l'action de la majorité républicaine a d'autres implications, plus immédiates et plus préoccupantes : si les propositions des commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des représentants sont adoptées, l'orientation de la diplomatie américaine sera profondément modifiée. Les coupes budgétaires envisagées par les républicains menacent en effet de remettre en cause l'aide américaine à la Russie (pour cause de coopération nucléaire avec l'Iran), le programme nucléaire avec la Corée du Nord, la nouvelle attitude américaine à l'égard des *boat-people* cubains, sans parler de la « reconnaissance » du Tibet, laquelle accroîtrait encore la détérioration des relations sino-américaines. Curieusement, tous ces aspects internationaux sont peu ou pas évoqués sur la colline du Capitole.

Laurent Zecchini

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le Parti conservateur a perdu un siège**, jeudi 25 mai, au profit du Parti nationaliste écossais (SNP) au cours d'une élection législative partielle. Dans la circonscription de Perth et Kinross, fief depuis un quart de siècle des tories, le député du SNP, Roseanna Cunningham, a été élu avec 40 % des voix. Les travaillistes ont obtenu 23 % contre 21 % aux conservateurs et 12 % aux libéraux-démocrates. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : l'ETA a revendiqué**, jeudi 25 mai, l'enlèvement de l'industriel basque José Maria Aldaya, dont la disparition, le 8 mai, a provoqué un tollé au Pays basque. M. Aldaya avait refusé de verser des fonds à l'ETA. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : vingt à trente rebelles kurdes ont été tués** et une quarantaine interpellés au cours de plusieurs opérations militaires, mercredi 24 mai, dans l'est et le sud-est du pays, selon différentes sources.
Par ailleurs, au moins sept personnes sont mortes, jeudi 25 mai, lors de l'explosion d'une bombe près d'une école primaire dans le centre-ville de Batman, dans le sud-est de la Turquie. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GRÈCE : les musulmans pourront être admis**, à partir de septembre, dans les écoles militaires grecques et devenir officiers, a-t-on appris, jeudi 25 mai. Cette nouvelle a été annoncée par le ministre de la défense, Gérassimos Arsénis, lors de sa visite en Thrace (nord-est), où résident près de 150 000 musulmans, la plupart de souche turque. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : le directeur du Fonds de la propriété privée,** une institution gouvernementale chargée des privatisations, a été arrêté, mardi 23 mai, pour avoir touché des pots-de-vin, a indiqué, jeudi, la police. Mihai Iordache est accusé d'avoir reçu au moins 70 millions de lei (35 000 dollars) pour *« aider »* à la privatisation de plusieurs entreprises d'Etat. – *(AFP.)*

■ **LETTONIE : Indra Samite a été nommé ministre des finances**, jeudi 25 mai, après la démission du précédent titulaire du poste à la suite de l'effondrement de la principale banque commerciale du pays, a rapporté l'agence BNS. Le Parlement de Riga a entériné cette nomination par 57 voix pour, 1 contre et 8 abstentions. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CHILI : la Cour suprême de justice** a décidé d'engager, jeudi 25 mai, des poursuites contre les deux militaires chiliens accusés de l'assassinat, en 1976, de Carmelo Soria, un fonctionnaire des Nations unies. Les poursuites contre ces deux militaires étaient jusqu'à présent entravées par la loi d'amnistie édictée en 1978 par la dictature du général Pinochet. – *(Corresp.)*

■ **CUBA : le porte-parole du ministère cubain** des relations extérieures, Miguel Alfonso, s'est refusé, jeudi 25 mai, à toute confirmation ou tout démenti de la libération de six prisonniers politiques cubains, annoncée mardi à Paris par l'association humanitaire France Libertés qu'anime Mme Mitterrand (*Le Monde* du 24 mai). – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ITALIE : la lire reviendra dans le SME avant la fin de 1995** a déclaré, jeudi 25 mai, Rainer Masera, le ministre du budget. *« Le président du conseil l'a promis, et cela devrait pouvoir se faire »*, a ajouté M. Masera. Cette déclaration a commencé à provoquer un débat dans le pays du fait des efforts d'austérité qu'une telle décision implique. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : les carnets de commandes** dans l'industrie ouest-allemande se sont dégradés au mois d'avril par rapport à mars, indique la dernière enquête de conjoncture de l'institut économique Ifo de Munich. Dans la partie est du pays, l'augmentation des commandes se poursuit. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : la croissance du produit intérieur brut** au premier trimestre 1995 a été de 0,7 % par rapport au trimestre précédent, selon les calculs révisés de l'Office central des statistiques. La croissance sur un an (premier trimestre 1995 comparé au premier trimestre 1994) revient ainsi à 3,7 % au lieu de 3,9 %. – *(AFP.)*

Les dirigeants arabes ont un préjugé favorable à l'égard du nouveau président français

Jacques Chirac reçoit le président égyptien et l'émir du Koweït

Succédant, à l'Elysée, au président égyptien, *Hosni Moubarak, l'émir du Koweït, Cheikh Jaber* al-Ahmad al-Sabah, devait rencontrer Jacques Chirac, vendredi 26 mai, pour établir un contact *personnel avec celui qui fut l'un des principaux* artisans de l'alliance entre la France et l'Irak, dans les années 70 et 80. Depuis, la participation *française à la libération de l'émirat* a permis aux relations entre Paris et le Koweït de se renforcer.

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Après avoir récemment accueilli, comme premier interlocuteur étranger à l'Elysée, le ministre des affaires étrangères saoudien, le prince Saoud al-Faycal, le président français devait avoir, vendredi, une « journée arabe », recevant à déjeuner M. Moubarak avant de s'entretenir, dans l'après-midi, avec l'émir du Koweït. Très satisfaits de l'élection de M. Chirac, les dirigeants arabes se succèdent à Paris, où l'on murmure que l'un des premiers voyages du nouveau chef de l'Etat pourrait le conduire en Arabie saoudite. Francois Mitterrand, en 1981, avait *fait de même après* avoir annuler une visite en Israël, pour protester contre le bombar*dement du centre de recherche* nucléaire irakien de Tamouz, où un Francais avait été tué.

Mesurant la toute-puissance des Etats-Unis, les dirigeants arabes ne se font certes pas trop d'illusions sur l'influence de la France. Mais nombre d'entre eux expriment ouvertement le vœu de voir l'Europe jouer un plus grand rôle au Proche-Orient, avec lequel elle entretient des liens séculaires. A un moment où la politique américaine suscite beaucoup d'inquiétude, et ce d'autant plus que la position de Bill Clinton apparaît affaiblie face à un Congrès en majorité républicain, les Arabes aimeraient renforcer leurs relations avec les Européens. Or parmi ceux-ci, les Français leur paraissent pouvoir être leurs meilleurs avocats pour défendre l'idée d'une politique arabe de l'Europe.

La conférence Euro-Méditerranéenne, prévue, en novembre à Barcelone, retient d'autant plus l'intérêt que l'Europe se propose d'investir des sommes importantes pour créer un véritable partenariat méditerranéen, seul garant de la stabilité de la zone. Cet argent sera consacré au développement des *pays de la région*, en tenant compte de leur situation particulière. Logique différente de la *conférence économique de* Casablanca et de celle prévue à Amman, qui s'adressent davantage aux forces du marché et entreprises privées. La Syrie, par exemple, qui n'a pas participé à la réunion de Casablanca, a fait savoir que, *« sauf imprévu »*, elle irait à Barcelone, son ministre des affaires étrangères, Farouk el-Charah, soulignant que *« cette initiative était purement européenne »* et n'avait rien à voir avec les négociations multilatérales engagées dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient.

En appuyant récemment la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, qui demandait à Israël de revenir sur la saisie de terres à Jérusalem-Est, l'Europe a aussi fait valoir sa différence avec les Etats-Unis, de la même manière que la plupart des pays européens ont pris leurs distances à l'égard de l'embargo américain contre l'Iran. Ces signes ne sont pas passés inaperçus dans la région où chacun parle encore, avec nostalgie, de l'indépendance de la politique du général de Gaulle, dont les pays arabes voient en Jacques Chirac l'héritier.

UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Ami de longue date de *M. Chirac, le président Moubarak*, qui avait noué des liens solides avec Francois Mitterrand, soulignera *sans doute devant le* nouveau président francais les difficultés croissantes du processus de paix et les dangers qu'elles créent dans la région. Le raïs, qui sera accompagné de son ministre des affaires étrangères, Amr Moussa, et de son conseiller politique, Oussama el-Baz, évoquera sans doute aussi les problèmes de l'activisme *islamique, cherchant* à savoir quelle politique M. Chirac entend suivre sur ce point, notamment vis-à-vis de l'Algérie.

L'émir Jaber al-Ahmad al-Sabah, premier chef d'Etat arabe à féliciter M. Chirac pour son élection, voudra sans doute entendre quelles sont les dispositions du nouveau président envers l'Irak. Même si les dirigeants koweïtiens, qui ont signé un accord de défense avec Paris, se disent satisfaits de la position francaise, il ne fait pas de doute qu'ils craignent une levée de l'embargo pétrolier irakien en faveur duquel Paris s'est déjà prononcé, à condition que Bagdad réponde totalement aux demandes de la commission de l'ONU sur le désarmement irakien (UNSCOM). Entre son alliance avec le Koweït – et d'autres monarchies pétro*lières du Golfe* – et son *désir* de voir l'Irak réintégrer la communauté internationale, la France devra *trouver un point d'équilibre* qui sera mesuré de très près.

C'est aux actes que la politique française sera jugée, mais le préjugé est éminemment favorable. Les dirigeants arabes entendent bien le faire savoir directement à Paris.

Françoise Chipaux

Le premier ministre libanais constitue un gouvernement de fidèles

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Trois ans après son entrée en fonction et après quatre menaces de démission, le premier ministre libanais, Rafic Hariri, a, semble-t-il, réussi à former un gouvernement répondant à peu près à ses vœux. Il a renforcé la présence de ses fidèles dans une équipe de trente membres largement remaniée. Seize qui appartenaient au précédent cabinet demeurent au gouvernement, dont treize aux mêmes postes et, parmi eux, les titulaires des ministères-clés : affaires étrangères, défense, intérieur.

Un des changements les plus significatifs est le départ des deux ministres les plus critiques à l'égard de M. Hariri dans le cabinet précédent, *Tony-Soleiman Frangié* et *Michel Samaha*. Des ministres frondeurs, seul reste en poste Nicolas Fattouche, qui conserve le ministère du tourisme. Les « hommes » du premier ministre sont nettement plus nombreux. Président du *Conseil du développement et de la* reconstruction (CDR), l'organisme chargé du gigantesque plan de reconstruction du Liban, Fadl Challak fait son entrée au cabinet, au poste de ministre des PTT, comme Ali Harajli, ingénieur qui a travaillé en Arabie saoudite avec M. Hariri, au poste de ministre des travaux publics.

En nommant des proches à des postes techniques mais importants, vu l'état de délabrement des infrastructures du pays, M. Hariri a privilégié l'efficacité pour tenter de répondre aux reproches de ceux qui dénoncent la lenteur des travaux de reconstruction. Plusieurs des huit autres nouveaux venus appartiennent *aussi au clan du premier ministre*.

Conformément aux accords de Taëf, conclus, le 22 octobre 1989, pour mettre fin à la guerre civile, chrétiens et musulmans sont à parité dans le cabinet. Les différentes régions du Liban *y sont représentées à peu près également*. L'opposition chrétienne, qui se tient à l'écart du pouvoir, n'est pas représentée dans ce gouvernement qui doit assurer une transition jusqu'à l'élection présidentielle, en octobre.

« C'était le plus que l'on pouvait faire aujourd'hui. C'est une équipe très cohérente et solidaire », a affirmé M. Hariri, visiblement heureux. Ce « succès », obtenu en accord avec la Syrie – qui ne veut pas de crise au Liban, en ce moment –, place toutefois le premier ministre sur le devant de la scène, alors que ses adversaires n'ont pas désarmé et qu'il lui reste moins de six mois pour prouver qu'il peut apporter un *changement*.

F. C.

Les ouvriers sud-africains sont contraints à la patience

Certaines revendications syndicales ont dû être tues malgré l'avènement du nouveau pouvoir

UITENHAGE
(province du Cap-Oriental)
de notre envoyé spécial

Dans les années 80, c'était la forteresse ouvrière, l'usine-phare de toute l'industrie automobile sud-africaine. Avec ses 7 000 ouvriers, en majorité d'ethnie Xhosa – comme Nelson Mandela et une bonne partie de la direction du Congrès national africain (ANC) –, l'usine Volkswagen de Uitenhage *n'était jamais en retard* d'une revendication, d'un combat, d'un affrontement sanglant avec le pouvoir blanc.

« Parce que cette région a une forte tradition de lutte, le site était alors en pleine effervescence, se souvient Raymond Hartle, directeur du personnel et membre du conseil d'administration de Volkswagen-Afrique du Sud. *Les gens qui travaillent ici ne sont pas des paysans qui viennent d'abandonner la terre, mais des ouvriers depuis trois générations. Il y a encore quelques années, nous étions sur une véritable poudrière. Chaque année, nous perdions entre vingt et trente jours de production à cause des grèves. »*

Aujourd'hui, l'usine tourne à plein rendement et les chaînes, qui, il y a encore un an, produisaient deux cent cinquante voitures par jour, en sortent maintenant trois cent cinquante. Quant aux ouvriers, ils font des heures supplémentaires, ce qui ne déplaît guère à M. Hartle. *« Comme beaucoup de Blancs et comme beaucoup de responsables industriels*, avoue-t-il, *je suis agréablement surpris par la qualité de ce gouvernement. Ses performances économiques sont même meilleures que celles des gouvernements précédents. Au moment des élections, nous étions anxieux. Quelle politique économique allait mener la nouvelle équipe ? Nous avons rapidement vu : le gouvernement ne s'est pas aligné sur les revendications de ses électeurs, il a compris les problèmes qui se posent à l'industrie. »*

Le 2 août 1994, une nouvelle grève démarre à Uitenhage, trois mois à peine après l'élection de M. Mandela à la présidence. Grève spontanée, *déclenchée dans l'euphorie* de la victoire électorale pour exiger une augmentation générale des salaires de 25 %. En quelques jours, le mouvement fait tâche d'huile, immobilisant toutes les usines automobiles du pays où travaillent quelque 25 000 ouvriers. Surpris par cette poussée revendicative, autant que gênés par leur alliance avec un gouvernement avant tout soucieux de ne pas effrayer les milieux d'affaires, les syndicats, après bien des hésitations, prennent le train en marche.

BILAN SÉVÈRE

La grève durera six semaines. C'était une épreuve pour les 250 000 à 255 000 habitants de Uitenhage, qui, toutes races confondues, vivent, directement ou indirectement, de l'industrie automobile, et un test pour la classe ouvrière sud-africaine. Ce fut l'échec. *« Faire la grève pendant l'apartheid était relativement facile*, concède Bimba Mangqabashana, secrétaire régional du syndicat des métallurgistes (Numsa). *Nous avions immédiatement le soutien de toutes les autres corporations, de la presse, des intellectuels et même des syndicats étrangers. Mais là ce fut différent, nous nous sommes retrouvés quasi seuls. »* Revers qui, selon lui, s'explique par des *« difficultés d'organisation »* et un manque de *« travail de sensibilisation auprès des autres secteurs de la population »*.

Etait-il opportun de se lancer dans un tel mouvement alors que le pays était à reconstruire, se demandèrent alors beaucoup de gens ? Cette réserve eut finalement raison de la grève, qui s'arrêta *le 12 septembre. Au lieu des* 25 % d'augmentation demandés, les ouvriers n'obtinrent que *10,5 %, soit à peu près ce qu'ils au*raient arraché au cours des négociations annuelles entre syndicats et patrons de l'automobile.

Dans son petit bureau de Port Elisabeth, au septième étage d'un immeuble triste, M. Mangqabashana n'en finit pas de remâcher son amertume. *« Nous avons aujourd'hui le droit de voter, c'est vrai, et les patrons sont maintenant moins agressifs avec les syndicats. Ils nous parlent et discutent, alors qu'avant ils nous auraient licenciés pour la moindre peccadille. Mais, à part cela, rien n'a changé*, estime-t-il, *et 60 % de la population de cette région sont toujours au chômage. Ce sont toujours les patrons qui gouvernent. »*

A quelques kilomètres de là, les camps de squatters, transformés en bourbiers dès qu'il pleut, témoignent de la profondeur de la crise, qui, au début des années 90, a frappé la région. Beaucoup de ceux qui y survivent avaient une maison, voilà quelques années. Licenciés et incapables de payer leurs traites, ils ont cherché refuge dans des cabanes de tôle ondulée et de carton, parqués entre autoroute et terrains vagues, sans grand espoir de retrouver un emploi avant longtemps.

Melvin Manentsa, président régional du Cosatu, la grande fédération syndicale proche de l'ANC, tire, lui aussi, un bilan sévère d'une année de « changement ». Les salaires sont toujours aussi bas et les conditions de travail aussi *précaires. Délégué syndical dans* une modeste entreprise de verrerie des faubourgs de Port Elisabeth, il *côtoie un patronat tradi*tionnel, souvent crispé sur ses vieilles habitudes. Et, pourtant, *M. Manentsa n'a pas perdu espoir. « C'est vrai que ce que nous avons n'est pas ce pour quoi nous avons combattu*, admet-il. *Mais il nous a fallu faire des concessions. Il y a eu tant de morts... Nous ne pouvions plus continuer à ce rythme, il fallait un compromis, privilégier la réconciliation pour leur faire comprendre que nous ne voulions pas la revanche, mais seulement la justice. En 1999* [date des prochaines élections], *ce sera différent. »*

Pour l'heure, il faut survivre. Et, faute de pouvoir obtenir des augmentations de salaires de manière significative, les syndicats se battent sur les droits syndicaux, les conditions de travail et de formation, les inégalités entre travailleurs blancs et noirs. M. Manentsa reprend à son compte le discours de M. Mandela : *« Nous avons toujours dit à la classe ouvrière que la situation ne peut pas changer en vingt-quatre heures*, explique-t-il, *qu'il faut un climat de confiance pour que les investisseurs étrangers arrivent. Ça demande de la patience. »*

Georges Marion

Chine : la répression contre les dissidents continue

PÉKIN. La police chinoise a continué, jeudi 25 mai, à interpeller et à interroger des dissidents, alors qu'approche l'anniversaire du massacre de Pékin, les 3 et 4 juin 1989. L'activiste Xu Yonghai, *médecin de* trente-six ans et militant chrétien, a été interpellé dans l'hôpital de la capitale chinoise où il travaille.

Cette arrestation porte à treize le nombre de contestataires détenus ou disparus ces dix derniers jours à Pékin. Actif pendant le mouvement démocratique de 1989, M. Xu avait récemment signé avec une cinquantaine de personnes une lettre ouverte pour réclamer une loi destinée à protéger les droits de l'homme dans le pays. – *(AFP.)*

Tunisie : l'opposition conteste les résultats des municipales

TUNIS. Le principal parti de l'opposition légale, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), a annoncé, jeudi 25 mai, qu'il allait déposer des recours en *annulation contre* les résultats des élections municipales de dimanche. Le secrétaire général de cette formation, Mohamed Mouaada, a fait état d'une *« campagne de pressions de toutes sortes »* contre ses candidats et a notamment cité des cas *« de séquestration de candidats »*, de *« pressions, chantage et soudoiement »* d'électeurs.

Les quatre partis de l'opposition légale et une liste indépendante n'ont obtenu que 6 sièges sur 4 090. *« Pourquoi donc cette hystérie de tracasseries contre nos candidats et pourquoi craint-on des partis si faibles ? »*, s'est interrogé M. Mouaada, estimant que de tels agissements *« ne profitent ni au processus démocratique ni à la Tunisie, mais aux ennemis du pluralisme »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : vingt personnes ont été blessées,** jeudi 25 mai, dans l'explosion d'une bombe placée au pied d'un immeuble de la cité Bachdjarah, dans la banlieue sud-est d'Alger. Les groupes armés isla*mistes ont multiplié, au cours de ces dernières* semaines, les attentats à l'explosif et à la voiture piégée. – *(AFP.)*

■ **GHANA : plusieurs milliers de personnes ont manifesté,** jeudi 25 mai, dans les rues de Kumasi, la deuxième ville du pays, pour protester contre l'augmentation du coût de la vie. La police a violemment dispersé les manifestants sans faire de victime. Le 11 mai, à Accra, une manifestation similaire, organisée par l'opposition, avait fait cinq morts. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : l'Assemblée générale de l'ONU** a élu, mercredi 24 et jeudi 25 mai, les six juges qui siégeront au Tribunal international pour le Rwanda (TPR). Ces derniers, originaires d'Afrique du Sud, du Bangladesh, de Russie, du Sénégal, de Suède et de Tanzanie, vont se réunir pour fixer les règles de procédure du Tribunal, qui siégera à Arusha, au nord de la Tanzanie. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : le gouvernement a décidé, jeudi 25 mai, de prolonger de deux mois la trêve avec les séparatistes sudistes** de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA). Un cessez-le-feu de *deux mois avait été décrété*, fin mars, à l'initiative de l'ancien président américain Jimmy Carter, pour combattre le ver de Guinée et la cécité des rivières, dans le sud du pays ravagé par la guerre civile. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : l'épidémie de fièvre hémorragique** due au virus Ebola, qui a frappé la région de Kikwit, à 400 km à l'est de Kinshasa, a fait 121 victimes sur 160 cas déclarés depuis début janvier, selon un nouveau bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : des arrestations massives** ont été faites après une tentative d'assassinat, le 14 mai, à Samarra, du président Saddam Hussein, a affirmé l'opposition, jeudi 25 mai. Cette campagne d'arrestations a touché quarante-trois personnes, parmi lesquelles figurent des offi*ciers et des notables locaux*. – *(AFP.)*

■ **IRAN : l'Iran et l'Irak ont tenté de résoudre** la question des prisonniers et des personnes disparues pendant la guerre irako-iranienne, entre 1980 et 1988, a affirmé, jeudi 25 mai, à Téhéran, un responsable iranien. Un accord prévoit d'établir une liste des prisonniers et des disparus supposés retenus par les deux pays, et de rechercher, chacun sur son sol, les restes des soldats de l'autre pays. – *(AFP.)*

■ **PALESTINE : les Etats-Unis ont accordé** pour la première fois, mercredi 24 mai, un visa au détenteur d'un passeport palestinien. Sami Ramlawi, le bénéficiaire, doit se rendre aux Etats-Unis pour une session de dix jours de la Banque mondiale. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : le ministre de l'information,** Mohammad Salmane, a confirmé, jeudi 25 mai, à Damas, que la Syrie et Israël étaient *« tombés d'accord sur les principes »* de base d'une négociation sur les arrangements de sécurité, qui accompagneraient un retrait israélien du plateau du Golan (*Le Monde* du 26 mai). Le secrétaire d'Etat américain avait annoncé la veille une reprise, avant la fin juin à Washington, des pourparlers militaires syro-israéliens. – *(AFP.)*

ASIE

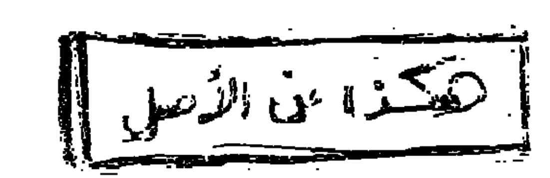
■ **CHINE : *deux visites d'officiels aux Etats-Unis* ont été annulées,** jeudi 25 mai, pour protester contre l'autorisation que viennent d'accorder les dirigeants américains au président taïwanais Lee Teng-hui *de se rendre, à titre privé, en juin,* dans ce pays. Pékin a aussi menacé Washington d'*« autres réponses »*. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a précisé que les visites annulées étaient celles d'un conseiller d'Etat et d'une délégation des forces aériennes. – *(AFP.)*

■ **SRI-LANKA : la guérilla tamoule a tué au moins vingt personnes** lors d'une attaque menée, vendredi 26 mai, contre un village proche du camp militaire de Kallarawa, dans le district de Trincomalee, au nord-est de l'île. Cette action a eu lieu alors que les forces de sécurité avaient imposé, la veille, un couvre-feu illimité dans la partie nord du pays contrôlée par les séparatistes. Depuis la rupture du cessez-le-feu, le 19 avril, par la guérilla, l'armée a reconnu la perte de 275 hommes dans ses rangs et dit avoir tué 245 rebelles. – *(AFP.)*

Etats-Unis : le Sénat adopte le projet républicain d'économies budgétaires

LE SÉNAT des Etats-Unis a approuvé, jeudi 25 mai, par 57 voix contre 42, un projet de budget présenté par la majorité républicaine, qui prévoit de réduire de 958 milliards de dollars les dépenses fédérales pour parvenir à l'équilibre budgétaire en 2002. Il ferme 180 agences fédérales et le département du commerce, mais les coupes les plus importantes concernent l'assurance-maladie pour les personnes âgées (Medicare) *et les démunis (Medicaid). Le Sénat a dimi*nué de moitié les réductions d'impôts pour les familles et les entreprises (350 milliards de dollars) prévues dans le projet voté, le 18 mai, *par la Chambre des représentants*.

Il a en outre approuvé, par 61 voix contre 38, une réduction de 16,4 milliards de dollars pour l'exercice en cours, mais a débloqué 250 millions pour la lutte antiterroriste et 275 millions pour l'annulation de la dette publique jordanienne. Le président Clinton a menacé de mettre son veto à ces deux textes. – *(AFP.)*



REGROUPEMENTS Avec près de 37 000 communes pour 58 millions d'habitants, l'organisation administrative de la France est beaucoup plus émiettée que celle en vigueur dans ses voisins européens. ● CETTE SINGULARITÉ fait partie de la tradition française, mais elle a de nombreux inconvénients alors que la crise impose la solidarité entre collectivités pour renouer la cohésion sociale et assurer le développement économique. ● DANS L'AGGLOMÉRATION de Saint-Étienne, les élus et les candidats aux élections municipales sont conscients de la nécessité de renforcer la coopération intercommunale mais sont en désaccord sur ses modalité. ● A CHERBOURG, au contraire, les deux principaux candidats à la mairie prônent la solution d'une fusion de communes qui aboutirait à la création du « Grand Cherbourg ».

La coopération intercommunale est l'un des enjeux des élections municipales

La crise impose aux maires de mettre leurs moyens en commun avec leurs voisins. Même s'il est parfois difficile de bousculer les égoïsmes, la question de l'intercommunalité fait désormais partie de la campagne électorale

AVEC ses 36 763 communes pour 58,1 millions d'habitants, la France détient le record de l'émiettement administratif. Cette spécificité finit par devenir un handicap et par ne plus correspondre aux besoins des élus eux-mêmes, que la crise économique et sociale met sur le devant de la scène. Certains de ces élus en ont pris conscience et poussent de plus en plus à une accélération de la coopération intercommunale. C'est notamment le cas de Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France (AMF), qui exhorte sur tous les tons les élus à dépasser les égoïsmes locaux. M. Delevoye soulignait encore, le 21 mai, lors du « Grand jury RTL-*Le Monde* », l'impérieuse nécessité de ces regroupements pour donner à chacun les moyens de répondre à l'exclusion et à la destruction du tissu social, nouveau combat des maires qui seront élus les 11 et 18 juin.

En réalité, il y a longtemps que de districts en syndicats mixtes, puis en communautés de communes, les élus imaginent des systèmes de regroupement. Les premiers projets ont tous échoué, notamment les municipalités de canton. Plus tard, les tentatives autoritaires tendant à la fusion des communes (loi du 28 février 1942 sous le régime de Vichy, loi Marcellin du 16 juillet 1971) n'aboutissent pas plus.

En revanche, confrontées, par exemple, aux difficultés de réalisation de certains équipements, les communes mettent peu à peu en place des systèmes de coopération intercommunale. Dès 1837, des ententes intercommunales avaient été instituées pour la réalisation d'un ouvrage. C'est en 1890 qu'apparaît la première formule juridique avec la création des SIVU (syndicats intercommunaux à vocation unique). Puis viennent les SIVOM (syndicats intercommunaux à vocation multiple) et les districts (ordonnance du 5 janvier 1959), les communautés urbaines en 1966, les SAN (syndicats d'agglomération nouvelle) en 1988. Aujourd'hui, on compte 865 structures *« à fiscalité propre »* ; elles regroupent 22 millions d'habitants et 9 000 communes.

BILAN MITIGÉ

Mais cette coopération intercommunale traditionnelle, dite de gestion, a montré ses limites. Pour inciter les édiles à aller plus loin, le gouvernement socialiste d'Edith Cresson fait adopter la loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale de la République (ATR). Ce texte crée les communautés de villes et de communes et ouvre la voie à une nouvelle coopération entre les maires.

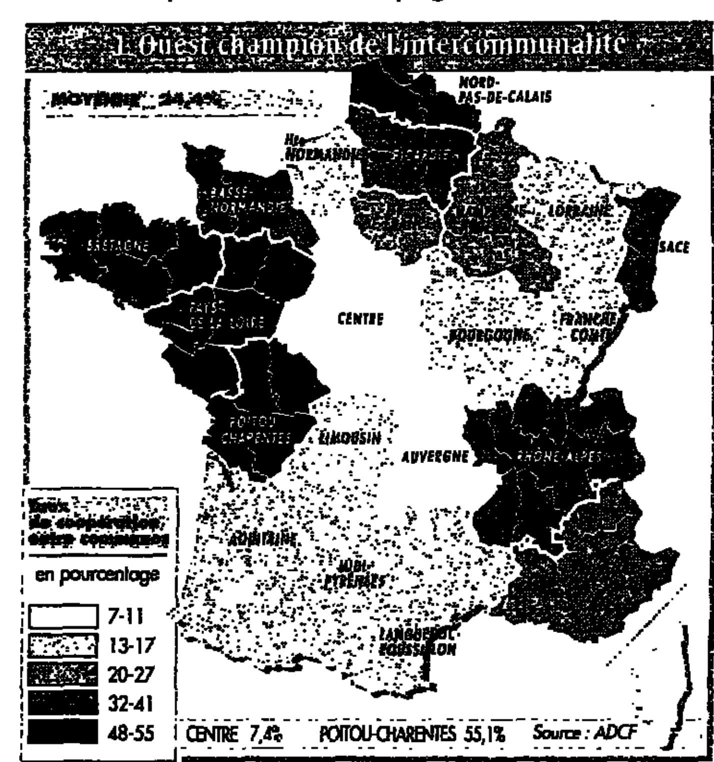
Deux ans plus tard, le bilan est mitigé. Les communes rurales y ont davantage recouru que les villes. En avril 1994, quatre grandes cités seulement étaient parvenues à s'entendre avec les communes voisines. Il s'agit de La Rochelle, en Charente-Maritime, qui regroupe 9 communes et 114 600 habitants ; Garlaban, dans les Bouches-du-Rhône, qui réunit autour d'Aubagne 5 communes et 64 500 habitants ; Cambrai (Nord), avec 17 communes et 55 760 habitants et Flers, dans l'Orne, (12 communes et 29 110 habitants). Sur les 38 communes françaises de plus de 100 000 habitants, 15 n'ont pas de structure de coopération.

L'engouement est plus important du côté des communes rurales : de 192 communautés en 1992, on est passé à 556 en avril 1994. La plus importante est celle de Haute-Saintonge avec 130 communes ; la plus peuplée, avec 931 500 habitants, est celle de Marseille-Provence-Métropole – créée sans être conforme à la loi, qui s'est adaptée *a posteriori*. Parmi les régions de métropole, Nord - Pas-de-Calais et Rhône-Alpes sont en tête de l'intercommunalité, alors que le Limousin ferme la liste.

Avec la promotion de la notion de « pays » – une entité géographique inspirée de celle du bassin de vie –, la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995 a imaginé un nouveau moyen pour accélérer le mouvement vers l'intercommunalité. Désormais, le pays sera le cadre dans lequel les collectivités territoriales et leurs groupements définissent *« un projet commun de développement »* et celui dans lequel l'Etat coordonne son action en faveur du développement local avec celle des collectivités territoriales et groupements de communes.

A propos de *« cette spécificité française »*, Jacques Chirac déclarait au congrès de l'Association des maires de France, le 15 novembre 1994, alors qu'il était déjà candidat à la présidence de la République, que *« cette diversité est un atout inestimable pour notre pays »*, et *« sans doute un des legs les plus précieux de la Révolution française »*. Il ajoutait : *« Je ne parviens pas à comprendre l'idée selon laquelle la diminution du nombre des communes permettrait de faire progresser la démocratie locale. »* Mais, surtout, toutes ces communes représentent autant d'édiles qui n'ont aucune envie de perdre leur écharpe...

Françoise Chirot et Jean-Pierre Delaval



L'exception française

En matière de communes, l'exception française est impressionnante : au temps de l'Europe des douze, la France comptait, à elle seule, plus de communes que tous les autres pays réunis. En Italie, il y en a seulement 8 074, et 8 027 en Espagne. Les élus des villes françaises ont conscience que cet émiettement et la petite taille de leurs cités ne les mettent pas en bonne position face à leurs collègues des autres pays.

Dans un rapport à l'Assemblée nationale en 1991, le socialiste Christian Pierret indiquait que cette fragmentation *« ne saurait être tolérée au moment où un nouveau stade de la construction européenne va mettre toutes les structures de notre pays en concurrence avec celles des partenaires qui ont déjà su accomplir la mutation de leur administration territoriale »*.

Saint-Etienne : la carte de la « dernière chance » ?

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Les restructurations économiques qui ont frappé l'agglomération de Saint-Etienne n'y ont rien changé : depuis vingt-cinq ans, tiraillés par des ambitions contraires, les élus butent sur la définition d'un schéma directeur cohérent. Plusieurs projets ont échoué entre 1971 et 1978, faute de volonté commune. Relancée au milieu des années 80 par les techniciens de l'agence d'urbanisme, la démarche a été relayée par le préfet de la Loire lui-même en 1989. Mais l'initiative personnelle des maires de Saint-Etienne, Andrézieux-Bouthéon et Saint-Priest-en-Jarez – qui voulaient créer un district – a été vécue par les autres élus comme une agression et a entraîné la création du syndicat intercommunal de la couronne stéphanoise, en opposition larvée, et parfois déclarée, aux velléités hégémoniques prêtées à Saint-Etienne.

Le dossier de la concession du service stéphanois de l'eau à une filiale commune de la Lyonnaise et de la Générale devait constituer une nouvelle pomme de discorde entre la ville-centre et les communes périphériques, qui auraient préféré être traitées comme des partenaires et non comme de simples clients. La création en 1992 du Syndicat d'études pour l'agglomération stéphanoise, censé définir enfin un schéma directeur, a fourni, en fait, l'occasion de nouvelles tensions. Pour le présider et apaiser les rancœurs, on fit appel à la « neutralité » bienveillante du président (RPR) du conseil général, Lucien Neuwirth. Mais, depuis, le sénateur de la Loire a été écarté de la présidence de l'assemblée départementale par Pascal Clément, élu (UDF-PR) du Roannais et ministre du gouvernement Balladur. François Dubanchet, maire (UDF-CDS) de Saint-Etienne, a démissionné, las des turpitudes stéphanoises. Et François Mazoyer, maire (div. d.) d'Andrézieux-Bouthéon, est décédé.

Depuis un an, Michel Thiollière (UDF-rad.), le nouveau maire de Saint-Etienne, essaie de s'affirmer à l'intérieur de sa majorité, et de recoller les morceaux du puzzle intercommunal. Il rencontre régulièrement – et séparément – les maires de la couronne stéphanoise et des villes importantes de l'agglomération afin de *« créer une dynamique nouvelle »* et de *« définir une ambition collective »* fondée sur la *« confiance »* et l'*« identité de chaque commune »*. A son initiative, ont été constitués une association pour l'amélioration des infrastructures routières et ferroviaires entre Lyon et Saint-Etienne et plus récemment un syndicat mixte pour trouver une solution satisfaisante au problème du traitement des déchets hospitaliers et des ordures ménagères.

Pragmatique, le maire ne tient pas à bousculer inutilement, comme le faisait son prédécesseur, ses interlocuteurs. Il plaide pour la création, après les municipales, d'une structure souple, par exemple une communauté de ville dont les compétences seraient limitées au développement économique, au traitement des déchets, à l'aide sociale...

> « Il ne faut pas vouloir tout faire d'emblée »

Cette prudence s'explique également par une position politique fragile. M. Thiollière doit faire face en effet à l'usure de la majorité municipale, au pouvoir depuis 1983, à la gestion hasardeuse de certains dossiers, dont celui de l'eau, et à la montée du FN, reflet de la frilosité ambiante. Dans ce contexte incertain, aucune des têtes de liste n'entend faire de l'intercommunalité un *« enjeu électoral »*, même si tous conviennent, comme Paul Chomat, président refondateur du groupe communiste au conseil municipal, que son *« absence a été préjudiciable au développement de Saint-Etienne »*, ou, rétrospectivement comme François Dubanchet, que *« le retard est considérable »*. Les prétendants à la mairie doivent tenir compte cependant de l'impatience de certains chefs d'entreprise et des universitaires : le conseil d'administration de l'université Jean-Monnet a ainsi pris publiquement position *« pour la mise en place d'une intercommunalité »*, *« indispensable »* notamment pour l'avenir de l'enseignement supérieur.

Sans mésestimer le rôle moteur d'un projet d'agglomération, M. Chomat souligne : *« Il ne faut pas vouloir tout faire d'emblée, il faut apprendre l'intercommunalité. »* Moins sensible que son ancien premier adjoint aux *« sirènes de l'intercommunalité »*, l'ancien maire (PC) de Saint-Etienne, Joseph Sanguedolce, tente un *« come back »* et se présente aujourd'hui comme le défenseur d'une *« collectivité de proximité »* à l'opposé des *« districts, qui mettent en cause les droits des communes »*.

Nouveau venu dans le jeu politique local, Gérard Lindeperg (PS) fait, lui, de l'intercommunalité l'un des *« quatre piliers du renouveau de Saint-Etienne »*. Conseiller régional précédemment élu dans le Rhône, il considère qu'il est *« nécessaire d'avoir un projet fort face à la Communauté urbaine de Lyon »*. Sans contester à Lyon sa vocation de métropole régionale européenne, il n'entend pas se résigner à une *« structure pyramidale de type parisien »*. Les relations culturelles et économiques esquissées ces dernières années par Michel Noir et François Dubanchet ne lui apparaissent guère de nature, pour l'instant, à donner un nouvel élan à l'agglomération stéphanoise, paralysée, selon lui, par le *« manque de volonté »* des élus, par un *« laisser-aller »* et un *« empirisme à court terme »*. Sans visée *« hégémonique »* ni *« idéologique »*, le candidat du PS est, lui aussi, favorable à une *« intercommunalité évolutive »*, carte, selon lui, de la *« dernière chance »*.

Vincent Charbonnier

Manche : cap sur le Grand Cherbourg

CHERBOURG
de notre envoyée spéciale

A peine arrivé dans la ville, Yves Bonnet (UDF-PR) était déjà prêt à l'avaler toute crue. Envoyé sur le front socialiste de Cherbourg – où il fut autrefois sous-préfet – pour la bataille des législatives de 1993, l'ancien directeur de la DST a croqué la circonscription avec 60 % des voix. Un an plus tard, il est devenu conseiller général avec un score presque aussi imposant. Celui qui se présente comme *« député de Cherbourg »* plutôt que de la Manche n'a jamais fait mystère de ses appétits à l'égard de la mairie.

« Le premier tour des municipales a eu lieu dimanche 7 mai », assène le député. La victoire de son champion Jacques Chirac (54,46 %) dans une ville dirigée depuis dix-huit ans par une équipe de gauche semble, en effet, placer son entreprise sous de bons auspices. Mais l'ascension, apparemment irrésistible, de M. Bonnet pourrait ne pas s'arrêter là : le député vise le grand Cherbourg, une idée lancée... il y a cinquante ans. Il s'agirait d'une nouvelle entité impliquant la fusion des six communes de l'actuelle communauté urbaine. Curieusement, son adversaire, le maire Jean-Pierre Godefroy (PS), qui brigue un quatrième mandat, partage exactement la même ambition.

Sondage à l'appui, M. Godefroy affirme avec un bel optimisme que la population est, elle aussi, favorable à l'idée de voir la petite cité de 27 000 personnes accéder brusquement au rang des grandes agglomérations, avec 95 500 habitants. Il serait incongru de prétendre que les élus des cinq autres communes concernées partagent ce bel enthousiasme. L'affaire du Grand Cherbourg transcende les clivages politiques traditionnels, elle s'apparente davantage à une bataille des anciens et des modernes.

Pourtant, la situation se prêterait à cette révolution : voilà vingt ans que la sous-préfecture de la Manche perd ses habitants – elle en accueillait 45 000 à l'époque – au profit des lotissements pavillonnaires alentour. Bon nombre d'entreprises ont progressivement suivi le même chemin. Les locataires des vieilles HLM, eux, sont restés. Les charges inhérentes à toutes les villes-centres dignes de ce nom – même aussi petites que Cherbourg –, demeurent aussi. Le maire cite le théâtre-scène nationale, l'école des beaux-arts et celle de musique, les équipements sportifs, les clubs qui s'y entraînent... Pour lui, *« la fusion est une question de justice sociale et fiscale »*. M. Godefroy envisage une municipalité dotée de mairies d'arrondissement comme Paris ou Lyon.

A ses yeux, une communauté urbaine ne suffit pas : les neuf qui existent en France sont, dit-il, bien souvent oubliées par les gouvernements. En outre, *« elles risquent d'échapper aux financements européens, car Bruxelles ne prend pas en compte les structures du second degré »*, autrement dit non élues au suffrage direct. Le discours commence semble-t-il à mûrir, puisque le conseil de la communauté urbaine de Cherbourg (CUC) vient de s'engager à consulter la population sur ce thème, par référendum, d'ici à juin 1997. Lors de la présentation de sa liste, Yves Bonnet a, lui, promis de *« lever tous les obstacles avant le 1er janvier 1997 »*, en évitant tout *« mariage forcé »*.

> « Yves Bonnet reste un parachuté, ses méthodes ne correspondent pas aux mœurs politiques d'ici »

Cette course de vitesse a de quoi surprendre en une période – campagne électorale ou pas – où la diminution du nombre de communes hérisse la majorité des élus locaux français. *« Les fusions n'ont jamais été à la mode »*, sourit le président de la CUC, Bernard Cauvin (PS). Il se rappelle qu'en 1971 déjà le gouvernement n'avait obtenu la création de la structure intercommunale qu'en exerçant une sorte de chantage à l'implantation d'entreprises. La SAGEM, prévue, n'est jamais venue. Mais la CUC s'est progressivement saisie des compétences qui lui étaient imparties : dossiers économiques, urbanisme, enseignement supérieur, transport, etc. En fait, seuls le sport, la culture, l'attribution de logements et l'aide sociale sont restés du ressort des municipalités.

Cette répartition pourrait permettre de coordonner le développement de l'agglomération si la CUC ne souffrait pas d'une trop grande volonté de consensus, comme le déplore le conseiller communautaire Jack Breton (UDF-PR), élu municipal d'opposition à Cherbourg. D'autant que la ville a du mal à en imposer à ses voisines, Tourlaville, Equeurdreville et Octeville, qui approchent chacune des 20 000 habitants. La loi d'orientation pour l'aménagement du territoire a porté un coup supplémentaire à cet ensemble en modifiant le mode de représentation des communes, auparavant plus favorable aux villes-centres.

Dans ces conditions, Yves Bonnet a arrêté sa stratégie : il entend très vite réaliser une fusion avec Octeville, qui présente l'avantage d'être dirigée par un maire divers droite. La démarche est astucieuse, quoique établie avec une équipe qui n'est pas sûre de conserver un hôtel de ville conquis sur les divisions socialistes en 1989. La création d'une grande ville à la pointe du nord du Cotentin n'aurait encore franchi qu'un premier pas, mais, au moins, le poids de la commune-centre en serait-il nettement renforcé au sein d'une agglomération... majoritairement vouée au PS.

« Si Yves Bonnet gagne Cherbourg, la fusion ne se fera pas dans cette communauté urbaine de gauche. La bataille pour les prochaines législatives prendra tout de suite le pas, et même au sein de la CUC son élection créerait des problèmes », assure Bernard Cauvin. Il se dit prêt à céder sans états d'âme sa place de président de la CUC au profit d'un « super-maire », socialiste. L'adjoint (PC) au maire de Cherbourg Jean-Claude Forafo va plus loin : *« Yves Bonnet reste un parachuté, un horsain, ses méthodes ne correspondent pas aux mœurs politiques d'ici. »* L'insularité réelle de la pointe du nord du Cotentin, très enclavée, donne, selon lui, *« un caractère familial, convivial, à la politique locale »*. Bien qu'il critique lui-même le projet de fusion, avec des accents rappelant l'opposition communiste au traité de Maastricht, M. Forafo est fier d'annoncer l'accord *« historique »* avec les écologistes : ces derniers, bien implantés dans cette presqu'île vouée au nucléaire, n'éprouvaient pas le besoin d'un tel accord jusque-là.

Une telle coalition n'est pas pour effrayer M. Bonnet, proche, justement, des milieux militaires et nucléaires. *« Cherbourg est une ville de droite, mais elle n'avait pas de leader de ce côté-là. Depuis mon arrivée, les choses se sont naturellement reconstituées »*, insiste-il, sûr de lui. Un peu trop peut-être : exclus de l'équipe de M. Bonnet pour cause de balladurisme, ou de centrisme trop marqué, au goût de ce dernier, quatre élus municipaux d'opposition menés par Jack Breton (UDF-PR) s'apprêtent à annoncer leur candidature. En fait, en se présentant contre une liste qu'ils estiment *« trop marquée à droite »*, ils espèrent surtout pouvoir négocier en position de force. De son côté, le maire raconte qu'il avait, un temps, pensé ne pas se représenter, tant l'évolution de l'agglomération lui paraissait mal engagée. Il promet, foi de Godefroy, que, *« même tombé dans l'opposition »*, il continuera à se battre pour faire de Cherbourg une grande ville solidaire.

Martine Valo

La bataille de Port-Fréjus ne devrait pas compliquer la tâche de M. Léotard

Seuls le PC et le FN s'opposent à une réalisation contestée par la justice

M. Léotard sait que la majorité des Fréjussiens ne conteste pas la construction du vaste ensemble immobilier qui lui a valu – et qui lui vaut encore – des ennuis avec la justice. L'extrême droite voulait en faire son cheval de bataille, mais son dirigeant local est poursuivi pour proxénétisme.

FRÉJUS
de notre envoyée spéciale

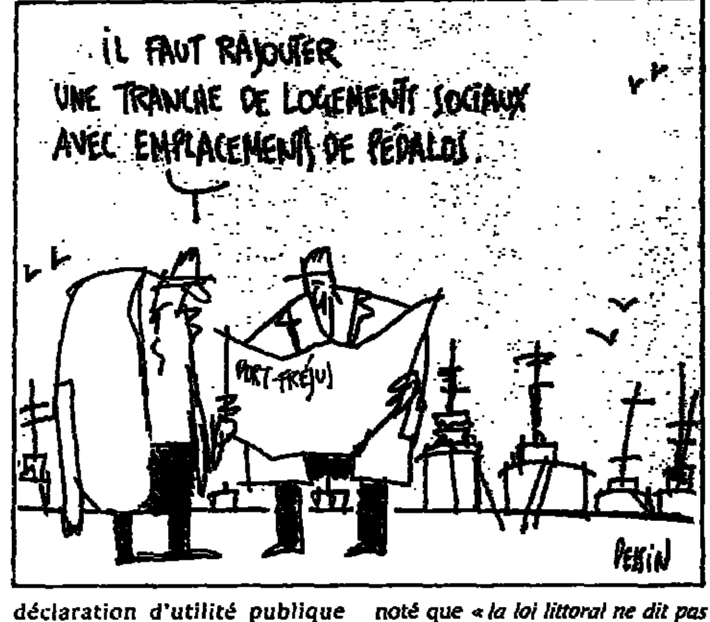
La justice n'arrête pas François Léotard. Fort d'un non-lieu dans l'affaire de sa gentilhommière et du mur qui l'entourait, c'est avec sérénité que le président d'honneur du Parti républicain est candidat à sa propre succession à la mairie de Fréjus, ville moyenne du Var. Fort du soutien de son conseil municipal, il affronte aujourd'hui la justice administrative.

Trois mois avant les élections municipales, le Conseil d'Etat lui a pourtant assené un coup rude, en décidant que le complexe immobilier de Port-Fréjus, dont il porte la paternité, n'avait pas de fondement juridique : le plan d'aménagement de zone qui lui sert de support est illégal, parce qu'il contrevient aux dispositions de la loi sur le littoral, selon laquelle l'urbanisation des espaces proches du rivage doit être « *limitée* » (*Le Monde* du 5 mai). Du coup, la déclaration d'utilité publique prise pour l'acquisition de terrains situés sur cette zone est annulée, de même que deux permis de construire, et plusieurs ordonnances d'expropriation devraient être cassées. Les anciens propriétaires pourraient, alors, demander la restitution de leurs biens. René Espanol, principal opposant à cet ensemble, compte ainsi réclamer la démolition des trois cents logements construits sur son terrain et déjà vendus (*Le Monde* du 5 novembre 1992).

LA GÊNE DU FN

M. Léotard assure que ce nouveau rebondissement n'est qu'une simple péripétie. L'illégalité du *plan d'aménagement de zone* n'implique nullement la démolition des immeubles, explique-t-il, mais simplement sa modification. Il propose de geler les terrains qui n'ont pas encore été construits, ce qui abaisserait le coefficient d'occupation des sols de 0,6 à 0,4. Cela pourrait, toutefois, ne pas suffire, les magistrats du Conseil d'Etat estimant que le rapport entre la superficie du terrain et la surface utilisable ne doit pas excéder 0,2. L'ancien ministre de la défense dispose d'une autre position de repli : étendre le périmètre du plan pour y inclure une base de loisirs.

Pour montrer aux habitants qu'il reste maître de la situation et paralyser l'action des anciens propriétaires, M. Léotard a prévu de soumettre un troisième arrêté de



déclaration d'utilité publique (DUP) au préfet. Il en a fait approuver le projet par le conseil municipal, mardi 23 mai. Seuls le Parti communiste et le Front national militent contre l'opération. Le parti de M. Le Pen, qui a obtenu 24,53 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle, avait prévu d'en faire son cheval de bataille pour la campagne des *municipales. Sylvain Ferrua, qui* s'apprêtait à diriger sa liste, voulait attaquer M. Léotard sur le terrain de l'« honnêteté », en rappelant que les non-lieux obtenus dans l'affaire de la gentilhommière et du mur étaient dus, en partie, à la prescription du délit d'ingérence, et que le Conseil d'Etat avait annulé, *sur la forme*, puis sur le fond, le projet d'urba*nisme monté par M. Léotard*. Or, M. Ferrua a été mis en examen, le 18 mai, pour proxénétisme et infraction sur les armes, par le juge Philippe Guemas, du tribunal de Draguignan. A la demande de M. Le Pen, il a immédiatement démissionné de ses responsabilités au FN et disparu de sa liste. Pierre Tinseaux, *qui l'a remplacé, estime* que M. Ferrua est victime d'un « *coup monté* » par M. Léotard et qu'il n'aurait rien su des activités entretenues par son amie directrice d'un salon de massage.

Seuls les deux conseillers du FN et deux élus désormais candidats sur une liste d'intérêt local ont voté, *mardi, contre le projet* d'arrêté de déclaration d'utilité publique. Jean Bertrand (ancien socialiste qui doit figurer sur la liste de M. Léotard), qui a voté pour, a noté que « *la loi littoral ne dit pas ce que c'est qu'une urbanisation limitée* ». Il a jugé qu'il faudrait le préciser par voie réglementaire, pour éviter que les juges n'« *imposent leurs vues* » aux élus.

La question de Port-Fréjus a été, ainsi, une pierre d'achoppement pour la constitution d'une liste d'union de la gauche. Les communistes, qui ne siègent pas au conseil municipal, ont toujours soutenu les expropriés dans leur combat contre M. Léotard. Les socialistes, en revanche, refusent de « *faire le jeu du Front national* ». Ils rappellent que le principal détracteur du projet, René Espanol, est un promoteur immobilier, qui envisageait de le réaliser lui-même et qui reproche au maire d'avoir mis au point une ZAC publique. « *Espanol ne se bat pas pour la veuve et l'orphelin !* », ironisent les socialistes, qui se sont toujours abstenus sur les dossiers de Port-Fréjus. PC et PS ont finalement opté pour un compromis : le projet de M. Léotard serait bon s'il comportait des équipements publics et des logements sociaux.

En ville, le complexe de Port-Fréjus suscite beaucoup de commentaires élogieux. Nombre de Fréjussiens estiment que l'opération a permis d'assainir une zone à l'abandon, de créer des emplois, et d'attirer des touristes qui, jusqu'à présent, préféraient la cité *rivale de Saint-Raphaël. Les en*nuis juridiques de leur maire leur paraissent secondaires.

Rafaële Rivais

Strasbourg : Mme Trautmann face à une campagne de rumeurs

Le maire (PS) sortant part favori aux élections municipales. Mais les « affaires », souvent montées de toutes pièces, se multiplient

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Catherine Trautmann, maire socialiste de Strasbourg, part favorite pour les élections municipales (*Le Monde* du 23 mai). Mais elle est mise à rude épreuve par la police, *la justice et... les lettres anonymes*. Déjà en 1992, après l'achat par la ville d'un terrain, la Société d'équipement de la région strasbourgeoise (SERS), société d'économie mixte, avait fait l'objet d'une perquisition. Deux marchands de biens avaient été mis en examen. Mais l'affaire semble s'orienter vers un non-lieu.

Les choses se sont accélérées ces derniers mois, avec pas moins de quatre « scandales ». A la suite d'un rapport des renseignements généraux qui faisait état de « *malversations graves* », assorties d'un « *train de vie pharaonique* », Claude-Guy Charlotte, directeur général du CHU de Strasbourg, dont Mme Trautmann est le président du conseil d'administration, était mis en examen fin 1994. L'ampleur des moyens mis en œuvre donnait à penser qu'il s'agissait d'un dossier d'une dimension exceptionnelle. Or l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), même *si elle met en cause la gestion du CHU*, conclut dans un rapport récent que « *les détournements des fonds de l'hôpital pour des dépense privées* » relèvent « *plus d'erreurs psychologiques et de sérieuses fautes de gestion que de délits* » (*Le Monde* du 20 mai). Le document des RG, constatant le « *score prometteur* » obtenu aux cantonales de 1994 par les candidats PS, évoquait, lui, des « *dossiers sulfureux qui pourraient fragiliser* » la municipalité à l'approche du scrutin de juin...

Ce n'est pas tout. En début d'année, le parquet recevait un « *dossier anonyme* » – selon les propres termes d'Edmond Stenger, procureur de la République –, dénonçant des actes délictueux, lors de l'organisation du conseil européen de 1989. Harry Lapp (UDF), député et membre de la liste de droite qui se présente contre celle du maire sortant, faisait alors grand battage autour des pièces qu'il affirmait posséder lui aussi. Aujourd'hui, M. Stenger dit qu'il a fait très vite du « *rangement vertical* » parce qu'« *il n'y avait absolument rien dans ce dossier* ».

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

C'est encore une lettre anonyme qui a lancé une autre affaire, l'affaire Oehler, même si le procureur de la République affirme qu'il y existe maintenant d'« *autres éléments* ». L'enquête préliminaire diligentée en 1994 par le parquet porte *sur les agissements de Jean* Oehler, adjoint au maire chargé du logement, en sa qualité de président de l'office d'HLM de la ville, et de Pierre Fréani, conseiller municipal et membre du conseil d'administration de cet organisme. Le 9 mai, les deux élus socialistes étaient placés en garde à vue vingt-sept heures pour finalement être libérés sans être mis en examen.

Le 23 mai, on apprenait que le parquet avait ouvert, le 15 avril, une enquête préliminaire à l'encontre de Roland Ries, premier adjoint de Mme Trautmann. Dans le cadre de ses missions courantes, la chambre régionale de comptes effectue une série de contrôles sur les sociétés d'économie mixte et *anonymes gravitant* autour de la municipalité. Début mai, la chambre adressait à M. Ries une « *lettre d'observations provisoires* » à propos du cumul des fonctions de maire adjoint et de président du directoire de la Société des foires et expositions, jusqu'en décembre 1994, ce qui ne serait pas compatible.

Avant même que la chambre n'ait rendu son avis, le parquet demandait la transmission du dossier, afin de pouvoir déclencher une action judiciaire. M. Stenger ne voit là aucune précipitation, mais il déplore la « *rapidité* » avec laquelle les affaires sont mises sur la place publique. « *Je peux garantir qu'il n'y a aucune fuite du parquet, quel que soit le dossier* », affirme-t-il. En attendant, la rumeur court de nouveau : « *Une grosse affaire va sortir, la semaine prochaine, contre la municipalité socialiste* »...

Marcel Scotto

Des entreprises parisiennes aident le RPR corrézien

BRIVE
de notre correspondant

En décembre 1994, les enquêteurs de la direction régionale des enquêtes fiscales de Marseille avaient, à la demande du juge Halphen, procédé à des perquisitions afin de saisir des dossiers fiscaux du promoteur Jean-Claude Méry. Ils découvraient cinq disquettes informatiques faisant état de chèques émis par Jean-Claude Méry au profit de deux associations proches de Georges Pérol, Réussir le Limousin et Les amis du Centre d'art contemporain de Meymac.

La première avait été créée à l'occasion des élections régionales de 1992 pour financer la liste d'union RPR-UDF intitulée également Réussir le Limousin. Trésorier de l'association, Raymond-Max Aubert, alors chargé de mission au cabinet du maire de Paris, élu député RPR de la Corrèze en mars 1993 et actuel secrétaire d'Etat au développement rural, était à la tête de cette liste, devant Georges Pérol. Quant à l'association Les amis du Centre d'art contemporain, elle regroupe plusieurs dizaines d'adhérents, enseignants en arts plastiques ou particuliers, leur proposant des voyages à but culturel et leur donnant droit à une entrée gratuite au Centre d'art contemporain de Meymac. Celui-ci avait ouvert ses portes en 1982, sous l'impulsion de Georges Pérol, maire de la commune.

Les 14 et 15 février, le juge Halphen se rendait en Corrèze, où il perquisitionnait à la mairie, au siège du Centre d'art de Meymac et à l'appartement de M. Pérol. Il se rendait ensuite à la fédération départementale du RPR, à Tulle, où étaient archivés les documents de Réussir le Limousin. Le député de la Corrèze s'était montré serein : « *Tout est rigoureusement conforme à la législation de l'époque* », avait-il déclaré. Le budget de l'association, dissoute en septembre 1992, s'élevait à 790 000 francs. Sur cette somme, 350 000 francs provenaient d'une dizaine d'entreprises parisiennes. « *Les dix entreprises parisiennes ont versé entre 20 000 et 50 000 francs*, ajoutait M. Aubert, *ce qui est très sensiblement en dessous du plafond légal.* » Affirmant « *n'avoir jamais démarché aucune entreprise à Paris* », il expliquait ainsi la présence des subsides parisiens sur cette liste corrézienne RPR-UDF : « *C'était pour adresser un clin d'œil au RPR, sachant que ce geste de sympathie était, peut-être, un peu plus appuyé en Corrèze.* »

Michel Dubreuil

Combat à Narbonne entre le maire et son premier adjoint

CARCASSONNE
de notre correspondant

Quand au soir du premier tour *de l'élection présidentielle*, le député RPR de Narbonne (Aude), Alain Madalle, a annoncé son intention de se présenter aux municipales, ce n'était une surprise pour personne. Depuis quelques mois la rupture était tangible entre les « amis de trente ans », le maire et le député, qui semblaient, jusqu'alors, s'être distribué harmonieusement les tâches politiques.

Qu'est-ce qui a bien pu pousser Alain Madalle à rompre avec Hubert Mouly qui en avait fait son plus proche collaborateur ? Probablement... l'apolitisme. Car c'est ce *mot, aujourd'hui un peu passé de* mode, qui s'accroche à Hubert Mouly depuis vingt-cinq ans. Apolitisme de droite, bien sûr – la mairie a toujours entretenu des relations tumultueuses avec le conseil général à majorité socialiste – mais apolitisme quand même car Hubert Mouly a toujours gardé ses distances avec l'appareil traditionnel de la droite locale : le président *UDF de la région*, Jacques Blanc, comme le maire RPR de Carcassonne, Raymond Chéra. Pour le reste, M. Mouly a toujours eu la *tentation de l'individualité*, comme si le développement de sa ville – un complexe de loisirs aquatiques, un parc des expositions et un stade de rugby moderne – ne devait être dû qu'à son aura personnelle.

L'« *autoritarisme du maire* », l'« *ostracisme envers les autres collectivités territoriales* », l'« *absence de démocratie au conseil municipal* » sont donc devenus les griefs évoqués par M. Madalle pour justifier sa candidature, qui a reçu le soutien officiel du RPR. Il a réussi à entraîner avec lui dix conseillers municipaux sortants de l'équipe Mouly, une conseillère élue en 1989 avec le PS, et un occitaniste proche de la gauche, Jean-Pierre Laval.

Hubert Mouly parle de « *traîtrise* » et continue à enfoncer le *clou de l'apolitisme en présentant* une liste rénovée qui va s'appuyer sur un bilan élogieux, en termes d'équipements et de population : Narbonne a réussi à dépasser largement Carcassonne, la préfecture. La gauche, elle, panse d'autres plaies. En mars, Roland Courteau, sénateur PS et candidat « *naturel* » à la mairie, a perdu accidentellement son fils. Préférant *se retirer de la compétition*, il a laissé la place à Jean-Marcel Bichat, ancien collaborateur de Laurent Fabius, qui dirigera une liste PS-PCF ouverte à des personnalités diverses.

Laurent Rouquette

Le Parlement réfléchit à la création d'un office de contrôle budgétaire

DANS SA CROISADE pour la revalorisation du rôle et des pouvoirs de contrôle du Parlement, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, est un homme prévoyant. Il y a un an, le 10 mai 1994, lors d'une réunion de la conférence des présidents de l'Assemblée, il avait proposé et obtenu la création de deux missions d'information : l'une sur les moyens d'information des parlements étrangers en matière économique et sociale, l'autre sur l'application des lois. Constituées *en septembre, ces deux missions* se sont mises au travail, et la première, présidée par Laurent Dominati (UDF-PR, Paris), a rendu public son rapport, mercredi 24 mai.

Le président de l'Assemblée nationale ne pouvait rêver calendrier *plus opportun. Il a, en effet, fini* par faire partager ses vues au nouveau président de la République, au point que ce dernier a consacré, le 19 mai, l'intégralité de son message au Parlement au renforcement de l'institution parlementaire. Outre une révision constitutionnelle, prévue au mois *de juillet, pour instaurer une session* parlementaire unique et élargir le champ d'application du référendum, Jacques Chirac a chargé le Parlement d'une double mission : simplifier l'appareil législatif français et mieux surveiller les finances publiques.

Or ce renforcement du contrôle parlementaire sur les dépenses publiques est précisément l'objet du rapport de la mission présidée par M. Dominati. Le constat dressé est net : « *Le déséquilibre existant entre le Parlement et le gouvernement en France ne vient pas tant d'un manque d'information des parlementaires que, d'une part, de la capacité du Parlement à organiser son propre travail et, d'autre part, de son absence d'autonomie* » en matière d'information et d'expertise économique et financière.

Sur le premier point – l'organisation du travail parlementaire –, la *mission d'information* n'innove pas vraiment en proposant la mise en place d'une session annuelle unique. Mais, en s'appuyant sur l'exemple précis d'une quinzaine de parlements étrangers, elle s'efforce de lever les préventions qui peuvent exister : « *L'instauration d'un tel système, loin de conduire à une augmentation du nombre d'heures de séance, permet une meilleure répartition du temps de travail sans induire d'inflation législative.* » De même, reprenant une proposition émise en 1992 par le comité consultatif pour la révision *de la Constitution, et toujours sur* la base d'exemples étrangers, la mission recommande d'augmenter le nombre des commissions permanentes (six actuellement) dont les effectifs sont « *trop lourds* » et les compétences « *trop larges* » pour permettre un travail efficace. La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, comme celle de la production et des échanges, qui comptent chacune plus de cent députés, gagneraient ainsi à être dédoublées.

EXPERTISE FINANCIÈRE

Mais c'est sur le deuxième point – l'amélioration de la capacité de *contrôle et d'évaluation des* finances publiques – que la mission fait les propositions les plus fouillées. Et d'autant plus intéressantes qu'elles pourront rapidement nourrir la réflexion des deux chambres sur le renforcement du contrôle des dépenses publiques auquel les a invités le président de la République. Le rapport Dominati recommande, en effet, la création « *d'un office parlementaire de contrôle budgétaire et de prospective économique* ». Cet office, qui serait commun aux deux assemblées et pourrait comprendre *huit députés et huit* sénateurs, devrait établir un « *lien privilégié* » avec les présidents et rapporteurs généraux des commissions des finances.

Outre des possibilités renforcées de mobilisation d'experts extérieurs, la mission propose que l'office parlementaire dispose – à l'instar de la Chambre des députés italienne – d'un service « *chargé de vérifier les chiffrages* » financiers faits, par le gouvernement, sur toute disposition législative entraînant des dépenses nouvelles ou accrues. Elle recommande, en effet, que soit « *imposé au gouvernement de joindre à ses projets de loi entraînant des dépenses un rapport évaluant les effets financiers de chacun des articles et indiquant la méthode suivie pour réaliser ces chiffrages* ».

Pour Laurent Dominati, l'obligation ainsi faite au gouvernement d'évaluer précisément les conséquences financières des mesures qu'il présente, ainsi que le renforcement des moyens de contre-expertise à la disposition des parlementaires, permettrait au Parlement « *d'établir un dialogue à armes égales* » avec le gouvernement. Il y ajoute plusieurs autres *suggestions* : l'allongement de la durée d'examen de la première partie du budget (portant sur les recettes), actuellement bloqué sur quelques jours, « *afin de permettre l'exercice de l'expertise* » parlementaire ; l'organisation d'un débat, au printemps, sur les grandes orientations du budget qui sera *présenté en octobre* ; la mise en place, à l'Assemblée, comme c'est déjà le cas au Conseil économique et social, d'une antenne de l'Insee qui pourrait épauler efficacement le Parlement ; ou encore la possibilité « *de demander des expertises des projets de loi de finances à la Cour des comptes* », ce que Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, auditionné par la mission, n'a pas exclu, sous certaines conditions.

Gérard Courtois

M. Toubon confirme sa volonté de ne pas freiner l'action de la justice

Le nouveau garde des sceaux ne souhaite pas réformer le secret de l'instruction

Prononçant son premier discours de garde des sceaux au lendemain de la relance des affaires mettant en cause des personnalités politiques, dont certaines sont proches du pouvoir, M. Toubon a réaffirmé sa volonté de ne pas freiner l'action de la justice, même s'il refuse d'inscrire dans la loi l'interdiction pour le ministre de donner, par écrit, des instructions de classement de dossiers au parquet.

METZ
de notre envoyée spéciale

Accueillant le nouveau garde des sceaux, le président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) convenait dans un sourire qu'il était un peu tôt pour se lancer dans l'exercice traditionnel du bilan. *« Huit jours, c'est court ! »*, admettait volontiers Edouard de Lamaze. Le dialogue – et les espoirs – n'était pas tari pour autant : conseiller de Jacques Chirac lorsqu'il était à Matignon de 1974 à 1976, député (RPR) de Paris de 1981 à 1993, auteur en 1984 d'un livre sur l'insécurité, président de la commission des lois en 1986-1987, Jacques Toubon s'est si souvent exprimé sur la justice que beaucoup croyaient pouvoir deviner son programme de garde des sceaux à la lumière des propositions qu'il avait jadis défendues à l'Assemblée.

Séduite par l'audace de ses discours parlementaires sur le statut de la magistrature ou la réforme du code de procédure pénale, la FNUJA se réjouissait donc à l'idée que les rêves du député deviennent la politique du ministre. *« Vos grands projets devraient nous agréer,* notait M. de Lamaze. *Je pense à l'indépendance nécessaire du parquet, à la réforme du code de procédure pénale, au développement du caractère nécessairement contradictoire et plus juridictionnel du travail du juge d'instruction, à la collégialité de la mise en examen et de la mise en détention, à l'absence d'ingérence du pouvoir exécutif dans les affaires particulières et au respect du délai raisonnable et de l'impartialité des juges. »* Confiant, il invitait donc les législateurs et les politiques à *« oser »*. *« Osez réformer le code de procédure pénale ! »*, lançait-il.

UNE RÉTICENCE A LÉGIFÉRER

Pour son premier discours public de garde des sceaux, Jacques Toubon faisait cependant preuve de prudence. Evitant de se lancer dans un long catalogue de réformes, le ministre soulignait d'emblée l'ampleur du travail à accomplir. *« Cette institution est depuis quelques années dans une situation de crise morale et matérielle sans précédent,* soulignait-il. *La justice n'a plus la place qui lui revient. Si cette place est aujourd'hui contestée, c'est parce que nos concitoyens considèrent trop souvent que l'institution judiciaire n'est pas à même de leur rendre justice dans des délais satisfaisants, avec des procédures simples, claires, efficaces, et le moins coûteuses possible. »*

Pour le nouveau ministre, l'issue de cette crise ne réside cependant pas dans une nouvelle réforme des textes : à ses yeux, la loi et les règlements ne doivent pas être la seule réponse des hommes politiques. *« Nous avons connu depuis quelques années de trop fréquents bouleversements du cadre juridique sans qu'il y ait eu des avantages très nets,* notait-il. *Je ne dis pas qu'il ne faut pas y réfléchir mais je ne veux pas obscurcir le paysage de la justice par le lancement de réformes législatives qui serait une sorte d'alibi pour ne pas agir ailleurs. »* Deux ans après les grands chambardements de 1993, qui avaient vu l'adoption de deux réformes du code de procédure pénale, les juridictions devraient pouvoir souffler un peu : au seul chapitre de la détention provisoire, le Parlement a adopté six lois depuis 1984...

M. Toubon a fait état d'une même réticence à légiférer dans le domaine de la présomption d'innocence et du secret de l'instruction. Une mission d'information du Sénat vient de rédiger vingt-trois propositions tendant à renforcer le secret de l'instruction mais le ministre ne souhaite pas précipiter les échéances. *« Je suis interpellé par ce qui se passe depuis des mois, attentif, parfois troublé, mais je suis extrêmement prudent,* notait-il. *Nous devons nous demander si de nouvelles lois, de nouvelles règles, apporteraient une amélioration autre que de façade. Nous devons adopter une attitude circonspecte et être en phase avec la totalité des intérêts, des professions et des exigences qui existent dans ce domaine. Lors du premier conseil des ministres, le président de la République a d'ailleurs souligné son attachement à l'indépendance de la justice, mais aussi à la liberté des médias. »*

« UNE ACTION MASSIVE »

Le garde des sceaux, qui avait annoncé aux procureurs généraux qu'il n'entraverait pas le cours de la justice (*Le Monde* du 25 mai), a confirmé publiquement ses propos. Pour M. Toubon, il ne s'agit pas d'un engagement solennel mais d'une lecture juridique, et non politique, du code de procédure pénale : aux yeux du gouvernement, les textes n'autorisent pas le ministre à empêcher l'ouverture d'une information judiciaire ou à ordonner un classement sans suite. Il n'y aura pas pour autant de réforme du statut du parquet : au nom de la légitimité républicaine, M. Toubon a défendu la nécessité du lien entre les procureurs et le garde des sceaux. *« Je suis très attaché à ce que la justice soit une,* notait-il. *Les cours et les tribunaux ne doivent pas se transformer en une organisation judiciaire autonome. »*

Finalement, le geste le plus significatif du gouvernement envers le monde judiciaire sera sans doute budgétaire : comme M. Chirac lors du premier conseil des ministres, comme M. Juppé lors de sa déclaration de politique générale, M. Toubon a promis un effort important en faveur de la justice. *« Le temps des potions homéopathiques doit s'achever,* lançait-il. *On ne peut pas continuer à demander à la justice de faire toujours plus avec moins. »* Actuellement, les crédits accordés à la justice représentent 1,49 % du budget de l'Etat. La loi de programmation pluriannuelle préparée en 1994 par Pierre Méhaignerie prévoit 8,1 milliards de francs d'investissements et la création de 6 100 emplois pour les cinq ans à venir, mais M. Toubon compte aller plus loin. *« Le gouvernement et moi-même sommes déterminés à mener une action massive pour aider la justice dans sa tâche »*, a-t-il conclu.

Anne Chemin

« Le ministre ne peut pas empêcher... »

« L'INDÉPENDANCE ne veut pas dire l'abandon de ses responsabilités par le gouvernement, qui procède du suffrage de la nation. Si le procureur doit pouvoir conduire les affaires pénales pour le seul bien du droit et de la justice, il est clair que le gouvernement doit continuer d'assumer sa responsabilité républicaine, qui est de définir la politique judiciaire globale, en particulier la politique pénale. » a déclaré M. Toubon, jeudi 25 mai, à Metz, devant le congrès de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats.



VERBATIM

Le garde des sceaux a ajouté : *« Sans envisager de modifier le texte de l'article 36 du code de procédure pénale, le gouvernement, sur ma proposition, donne donc à cette disposition l'interprétation suivante : le gouvernement issu du suffrage universel a mission de faire donner par le garde des sceaux, aux procureurs généraux, des instructions afin de mettre en œuvre la politique judiciaire, et notamment les priorités en matière de prévention et de lutte contre la criminalité. Mais il considère que cet alinéa n'autorise pas le garde des sceaux à donner des instructions de non-poursuite. Le ministre ne peut pas empêcher l'ouverture d'une information judiciaire ni ordonner un classement sans suite. Il ne s'agit pas d'un engagement solennel ou politique. J'agis comme une source du droit et je dis quelle sera l'interprétation de la loi par le gouvernement. »*

Les syndicats demandent des contreparties patronales à la baisse des charges

LE PREMIER MINISTRE doit recevoir, lundi 29 mai, les représentants patronaux du CNPF, de la CGPME et de l'Union patronale artisanale, en clôture de la série d'entretiens organisés avec les partenaires sociaux. Alain Juppé a fait le point, jeudi, sur la première partie de ce dialogue qu'il voulait *« aussi libre que possible »* avec les syndicats. Il en a profité pour rappeler les *« piliers »* de la politique *« globale »* qu'il entend mener en faveur de l'emploi : recherche d'un meilleur équilibre entre salaires directs et charges sociales ; encouragement à la création de nouveaux emplois par l'institution de nouvelles allocations ; aménagement du temps de travail, qui s'étendra à la fonction publique, et réforme de fond en matière d'éducation.

NÉCESSAIRES PRÉCAUTIONS

Soulignant *« le climat détendu et constructif »* qui avait prévalu, M. Juppé a annoncé que le gouvernement allait travailler en concertation avec les organisations syndicales, pour présenter en juin deux projets de loi à propos du contrat-initiative emploi pour les chômeurs longue durée et du contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes.

Les poignées de main chaleureuses sur le perron de l'hôtel Matignon n'ont pas empêché les responsables syndicaux d'exprimer leurs inquiétudes. Comme la CFDT, FO et la CGC, reçues la veille, le président de la CFTC, Alain Deleu, et le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, ont demandé jeudi que les baisses de charges sociales consenties aux entreprises soient assorties de contreparties et de conditions. Après avoir déploré que le patronat *« soit le maillon faible du dialogue social »*, M. Deleu a affirmé que M. Juppé semblait convaincu de la nécessité de ces précautions.

De son côté, Louis Viannet a souligné ses *« inquiétudes pour le contrat initiative-emploi, qui aboutit, en l'état actuel, à la mise à la disposition des employeurs de salariés à demi-tarif »* avec le risque de *« voir les employeurs procéder à différentes formes de substitution pour profiter à plein de cette possibilité particulièrement juteuse »*.

CGT et CFTC ont insisté aussi sur la nécessité de ne pas reprendre, par le biais d'une augmentation de la TVA, l'augmentation du Smic, dont M. Viannet souhaiterait qu'il soit porté à 7 500 francs. M. Deleu, lui, a insisté pour que les prestations familiales soient revalorisées dans la même proportion que le salaire minimum. Tous deux ont demandé à M. Juppé de rassurer les salariés des entreprises publiques et de les défendre contre les projets de *« démantèlement »* de la Commission de Bruxelles.

Alain Faujas

Ouverture de la campagne pour les élections municipales

LA PUBLICATION, dans chaque département, de l'arrêté préfectoral de convocation des électeurs a ouvert, vendredi 26 mai, la campagne pour les élections municipales. Les électeurs sont appelés, les 11 et 18 juin, à élire les quelque 500 000 conseillers municipaux des 36 772 communes recensées par le ministère de l'intérieur. 36 558 d'entre elles se situent en métropole ; 225 comptent 30 000 habitants ou plus et 35 plus de 100 000 habitants.

Le début de la campagne ouvre la période durant laquelle les candidats peuvent déposer dans les préfectures leur déclaration de candidature pour le premier tour des élections, obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants. Ce délai sera clos le 2 juin à minuit.

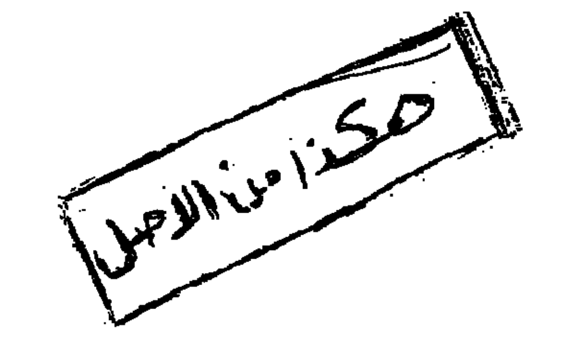
M. Mauroy appelle M. Jospin à prendre la tête du PS

PIERRE MAUROY a ouvertement incité Lionel Jospin à prendre la tête du PS, jeudi 25 mai à Arras, lors d'une réunion des élus socialistes du Pas-de-Calais. *« Il n'y a qu'une place pour Lionel Jospin au sein du Parti socialiste : c'est la première (...). Qu'il la prenne, et le plus rapidement possible »*, a insisté le maire de Lille, en présence, notamment, du sénateur Daniel Percheron, patron de la fédération du Pas-de-Calais, la plus importante de France. *« Il n'est pas possible que le PS, après avoir connu tant de difficultés, ne tienne pas compte de ce qui s'est passé aux présidentielles,* a ajouté M. Mauroy. *Nous devons revoir toute notre structure et faire notre propre décentralisation. »* – (Corresp.)

■ **FINANCES LOCALES : les communes de moins de 2 000 habitants** sont dans l'ensemble en meilleure santé financière que les plus grandes, selon une étude publiée mercredi 24 mai. Moins riches en recettes fiscales, elles disposent de marges de manœuvre supérieures aux chapitres de l'endettement et de la pression fiscale, grâce à des taux d'épargne plus confortables, précise Jean Bouinot, l'auteur de cette étude réalisée pour le Crédit local de France et la Fédération nationale des maires ruraux.

■ **EMPLOI : Jacques Barrot, ministre du travail,** du dialogue social et de la participation, a assuré, mercredi 24 mai sur RTL, qu'il serait *« très, très exigeant »* avec les entreprises. *« Là où il y a aide de l'Etat, subventionnement du travail, il faut qu'elles répondent à un moment donné par des rendez-vous réguliers »*, a-t-il déclaré. M. Barrot *« ne voit pas pourquoi on exclurait »* les petits commerçants et artisans du contrat initiative-emploi, car *« c'est dans les toutes petites entreprises, très souvent, qu'il peut y avoir cette réinsertion des chômeurs de longue durée »*.

■ **SALAIRES : les ouvriers et employés sont moins nombreux** à avoir bénéficié d'une augmentation en avril 1995 qu'en mars, selon la dernière enquête mensuelle du ministère du travail sur l'évolution des salaires publiée mercredi 24 mai. Le mois dernier, 15,8 % des ouvriers et 12,1 % des employés ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base. *« Toutefois, les proportions de salariés augmentés restent supérieures à celles observées les deux dernières années, notamment pour les ouvriers »*, précise le ministère.



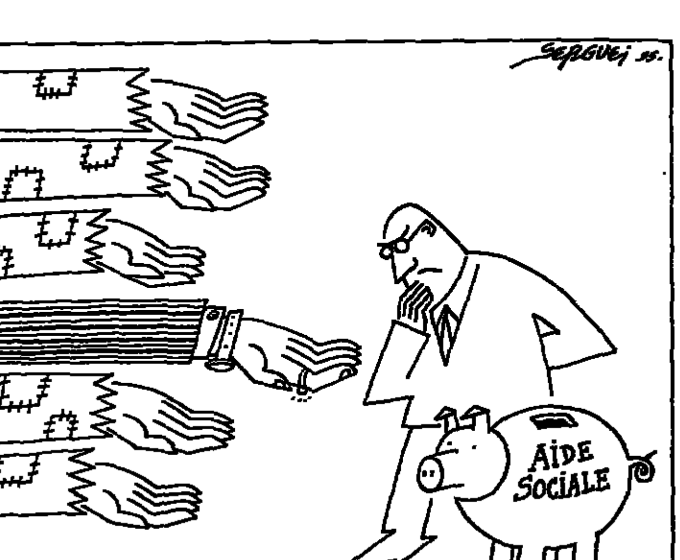
EXCLUSION Les grandes associations de solidarité s'interrogent sur la détermination du gouvernement face à la précarité et la pauvreté. M. Chirac avait repris à son compte l'idée d'une loi-cadre de lutte contre l'exclusion. Dans son discours de politique générale, M. Juppé n'en a pas fait mention. De plus, la complexité des nouvelles structures ministérielles inquiète certains responsables. ● UN PREMIER TEST interviendra avec le lancement d'un programme de 10 000 logements *« d'extrême urgence »* annoncé par le premier ministre. Un rapport du conseil économique et social d'Ile-de-France pointe le manque criant de logements sociaux dans cette région. ● DANS SON RAPPORT annuel sur *« l'état de la France »*, le Credoc note une forte augmentation des situations de pauvreté : treize millions de personnes ne vivraient que grâce aux minima sociaux.

Le gouvernement laisse sceptiques les associations de solidarité

Les principaux organismes de lutte contre l'exclusion s'interrogent sur la détermination gouvernementale. La loi-cadre contre la grande pauvreté, promise par M. Chirac, n'est plus évoquée, pas plus que d'autres mesures développées durant la campagne électorale

LE GOUVERNEMENT de M. Juppé a-t-il renoncé à présenter au Parlement une loi-cadre contre la pauvreté et l'exclusion, initiative réclamée depuis longtemps par les associations de solidarité et approuvée par Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle ? Eric Raoult, nouveau ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, assure que cette idée n'est pas *« abandonnée »*. Elle paraît pourtant s'éloigner.

Dans sa déclaration de politique générale, Alain Juppé a affirmé que le pays avait *« besoin d'une politique globale d'intégration et de solidarité »*, mais il n'a fait aucune allusion, pour asseoir cette politique, à la nécessité d'une loi d'orientation. Or, remarque-t-on dans l'ensemble du mouvement associatif, le premier ministre, dans un discours de cette importance, l'aurait annoncée, au titre des projets immédiats, comme il l'a fait en évoquant *« l'élaboration d'une loi-cadre sur la famille »*. D'où, aujourd'hui, une interrogation inquiète de ce mouvement : les associations de solidarité, qui, sauf urgence, n'aiment pas réagir « à chaud », préférant se donner un temps de réflexion, ne devraient pas tarder à interpeller le gouvernement sur cette question, dont ATD-Quart monde, en particulier, a fait son fer de lance. L'organisation présidée par Geneviève de Gaulle réunit du reste ses responsables, vendredi 26 mai, pour en délibérer. Ce n'est certainement pas la seule filiation gaulliste qui a incité M. Chirac à adopter l'idée d'une loi-cadre en faveur des plus démunis. *Mais l'omniprésence de* la nièce du général dans ce type d'institution a sans doute eu son influence. Dans le rapport sur la grande pauvreté qu'elle doit présenter le 27 juin au Conseil économique et social, la présidente d'ATD-Quart monde devrait de nouveau insister sur l'utilité de cette ossature législative.



Durant la campagne électorale, le futur président de la République avait, en tout cas, *été très clair en* réponse aux préoccupations des *associations de solidarité* : il souhaitait que le Parlement examine *« au plus tôt »* une loi d'orientation. Aujourd'hui, Eric Raoult met surtout l'accent sur le dispositif gouvernemental qui a été mis en place en la matière, avec la création de son ministère, couplé avec le secrétariat d'Etat de Françoise de Veyrinas, chargé des quartiers en difficulté, et avec l'instauration du secrétariat d'Etat à l'action humanitaire d'urgence dirigé par Xavier Emmanuelli, ainsi qu'avec l'appui du ministère de la solidarité entre les générations, animé par Colette Codaccioni, et celui, plus général, des divers services responsables du travail et de l'emploi.

Leurs attributions respectives devraient être précisément connues en milieu de semaine prochaine. Mais déjà se pose, dans le domaine de la lutte contre l'exclusion, la question de la coordination interministérielle, qui n'est pas simplifiée, en outre, par le rattachement des services de M. Emmanuelli à l'hôtel Matignon.

UN PREMIER TEST

Si l'éclatement de l'ancien et tentaculaire ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville a paru nécessaire, il serait évidemment préjudiciable que chacun travaille séparément. Les associations de solidarité regroupées dans le réseau Alerte ont préconisé la création d'un comité interministériel permanent. M. Chirac, dans sa lettre au président de la Fnars, se prononçait sans ambiguïté pour une instance de coordination. Dans cette optique, l'actuel et pâle Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion, dont le président, Robert Galley, va être très prochainement reçu par Eric Raoult, devrait, s'il est maintenu, être sérieusement redynamisé.

Cette indispensable collaboration interministérielle va subir un premier test concret – concernant notamment MM. Raoult, Périssol (logement) et François d'Aubert (budget) – avec la réalisation, annoncée par Alain Juppé, de *« 10 000 logements d'extrême urgence »* (LEU), qui devront être *« prêts cet hiver »*. Il ne s'agirait ni de places supplémentaires dans les CHRS (centres d'hébergement et de réadaptation sociale), ni, pour l'essentiel, de constructions neuves, mais de logements rénovés ou réhabilités, éventuellement gérés par des associations. Ces LEU ne seraient pas seulement créés dans la région parisienne.

Quelle population de sans-logis abriteront-ils ? C'est ce que le ministère de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion est en train de déterminer. Ce pourrait être – pour ne prendre que deux exemples franciliens – les occupants illégaux d'immeubles (comme ceux de la rue du Dragon ou du boulevard Malesherbes à Paris) ou ceux qui sont journellement convoyés vers le Chapsa, établissement spécialisé de Nanterre. Une chose paraît acquise : la priorité sera donnée aux hommes et aux femmes qui ont des enfants.

Le temps presse, à la fois parce que les délais impartis par le chef du gouvernement sont courts et, surtout, parce que la situation ne cesse de se dégrader : ainsi, le Secours catholique vient-il d'indiquer qu'il a répondu, en 1994, à 680 000 *« situations de pauvreté »*, dues au chômage dans 40 % des cas, et que, l'an dernier, 92 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans *« en très grande difficulté »* se sont adressés à lui. Une majorité (56 %) d'exclus ont été orientés vers l'association chrétienne... par les services publics. Cette proportion est *« sans précédent »*, souligne le Secours catholique, estimant, avec d'autres, que *« l'avenir des pauvres est un devoir d'Etat »*.

Michel Castaing

M. Chirac avait écrit...

A deux jours du premier tour, le 21 avril, le candidat Jacques Chirac avait écrit à Jean-Jacques Delarbre, président de la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale) : *« Je souhaite que soit proposée, au plus tôt, au Parlement, une loi d'orientation qui, dans tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle, scelle solennellement l'engagement de la nation tout entière pour vaincre l'exclusion et qui définisse les objectifs et moyens nécessaires pour cela. »* Le futur président de la République proposait aussi *« de placer, auprès du premier ministre, une structure d'impulsion qui constituera le pivot de la lutte contre l'exclusion »*.

Le Credoc dénonce l'augmentation des situations de précarité

TREIZE millions de personnes ne vivent que grâce aux minima sociaux (allocations de solidarité, RMI, minimum vieillesse,...), indique le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) dans son rapport annuel, publié jeudi 25 mai, sur *« l'état de la France »*. Ces minima (l'allocation spécifique de solidarité est de 2 380 francs par mois et le RMI de 2 325 francs) ne permettent pas, le plus souvent, d'avoir un logement convenable. Parmi les chômeurs indemnisés, 46 % perçoivent moins de 3 000 francs par mois et 82 % moins de 5 000 francs.

Dans un *« contexte d'inquiétude record »* vis-à-vis de l'évolution du chômage et du niveau de vie, les Français sont de plus en plus nombreux à *« s'imposer des restrictions »* dans leurs dépenses : 69 % en 1994 contre 50 % en 1979. Pour une majorité, ces restrictions portent sur les loisirs, l'habillement et l'équipement ménager et, en plus, pour un quart d'entre eux, sur l'alimentation et le budget logement. Dans le même temps, la perception des inégalités s'accroît : 85 % des Français pensent que *« les plus favorisés sont de plus en plus favorisés »*.

PANNE

« Situation inédite depuis plus d'un siècle », selon le Credoc, la plupart des parents ne considèrent plus aujourd'hui que leurs enfants auront de meilleures conditions de vie qu'eux. Des piliers de la sécurité collective (Sécurité sociale, retraites,...) apparaissent *« moins sûrs »*. *« L'ascenseur social est en panne »*, note le Credoc.

En témoigne la déception *« brutale »* éprouvée à l'égard de l'entreprise, qui, en raison des gains de productivité, de la récession et des licenciements massifs, a cessé d'être *« un lieu d'investissement total »* de l'individu. Actuellement, une grande majorité de jeunes *« n'espèrent plus du tout intégrer une entreprise pour y faire carrière »*, n'en attendant qu'*« une autonomie financière, ce qui est déjà beaucoup »*. A l'instar de générations précédentes, ils connaissent *« l'incertain, l'aléatoire, la reversibilité des situations »*.

Selon ce rapport, *« peut-être 20 % de la population active »* évoluent entre intérim, contrats à durée déterminée, stages, temps partiel ou « petits boulots », et chacun doit *« s'adapter au temps des incertitudes dans lequel il est entré vraisemblablement pour longtemps. »* Seule note positive relevée par le Credoc : *« Il existe aujourd'hui en France une véritable aspiration à la redécouverte du lien social »*, à travers la vitalité du monde associatif.

Le casse-tête du logement en Ile-de-France

POUR n'être pas propre à l'Ile-de-France, l'exclusion revêt un *« caractère de masse »* dans cette région, constate le conseil économique et social de la région Ile-de-France (CESR), dans un rapport rédigé par Yvette Boissarie et Philippe Farine. Ce phénomène s'est aggravé dans tous les secteurs. Par exemple, le nombre de RMIstes y a augmenté, de décembre 1993 à décembre 1994, de 23,93 % contre une hausse de 14,67 % pour l'ensemble de la France.

Dans le domaine du logement des personnes défavorisées, la situation est particulièrement critique. La réalisation de logements d'insertion en Ile-de-France (1 200 en moyenne par an) est *« sans rapport avec la demande »*, note le CESR. L'instance régionale relève, dans le même temps, deux anomalies : il existe, selon l'Insee, 311 500 logements vacants, dont 118 300 à Paris (soit 6,5 % et 9,1 % des parcs francilien et parisien) et 36 % des ménages (contre 28 % pour la France entière), habitant en HLM, dépassent le plafond des ressources. *« Autant de logements sociaux bloqués »*, assure le rapport, qui souligne en revanche *« l'intérêt »* de deux initiatives : la signature, en avril dernier, d'une convention triennale, qui doit permettre le relogement annuel de six cents familles démunies et l'attribution, par le conseil régional, d'une prime de 10 000 francs à tout propriétaire remettant un logement sur le marché.

S'agissant de la réinsertion des RMIstes dans la vie professionnelle, le rapport du CESR n'est pas plus brillant : *« L'ensemble des départements d'Ile-de-France ferme la marche »*, avec des taux d'insertion de 11,4 % (Hauts-de-Seine), 10,9 % (Val-de-Marne) et 7,5 % (Seine-Saint-Denis), *« cependant que le Val-d'Oise et les Yvelines figurent eux aussi parmi les dix derniers. »*.

Alors que la montée de l'exclusion provoque un *« retour des maladies sociales »* (tuberculose, saturnisme...), le CESR préconise *« la revalorisation du rôle des dispensaires polyvalents et des centres de santé »* et il estime *« nécessaire de parvenir à une carte santé uniforme pour l'ensemble de l'Ile-de-France. »* Surtout, il se prononce pour l'instauration, dans les hôpitaux publics, d'une structure comme la « consultation Baudelaire » de l'hôpital Saint-Antoine à Paris au lieu des « lits infirmiers » créés par le SAMU social de Paris et le Dr Xavier Emmanuelli, nouveau secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire d'urgence.

M. C.

Les acteurs de l'insertion s'inquiètent de certains effets pervers de l'accompagnement social

C'EST un concept qui fait florès *avec la montée de l'exclusion.* L'accompagnement social est désormais partie prenante de la plupart des dispositifs d'aide. Expérimenté dans le milieu des années 80, dans le petit monde de l'insertion par l'économique, il est institutionnalisé pour la première fois lors de la création du RMI en 1988 puis du Fonds solidarité-logement. A côté des services sociaux et des dispositifs judiciaires traditionnels (tutelle, curatelle), une myriade d'organismes et d'associations se portent désormais garants de personnes en difficulté à l'égard d'un bailleur, de créanciers, voire d'un employeur. Mais à défaut d'avoir jamais été clairement défini, cet *« accompagnement »* finit par accuser certaines dérives. Et la confusion gagne.

« La personne qui est fragilisée par la perte de son emploi, une rupture familiale ou l'absence de ressources est désormais cataloguée parmi les populations à risque, on ne lui fait plus confiance », constate ainsi Anne de Gouy, responsable de l'association Habitat éducatif. Pour les bailleurs, l'accompagnement social tend à constituer une solution de facilité *qui les décharge du risque présumé de rechute. « Le drame,* poursuit-elle, *est que nous sommes contraints d'entrer dans ce jeu-là afin d'obtenir des logements pour des familles dont nous estimons qu'elles sont remises d'aplomb ! »*

Les sous-locations par l'intermédiaire d'une association et les baux dits *« glissants »* se multiplient. Ce dernier mécanisme permet aux offices HLM de loger des familles, le bail (d'une durée de quelques mois renouvelables) étant signé par des associations garantes. A chaque échéance, le contrat de location n'est reconduit qu'après évaluation du comportement des locataires. *« Ce type d'accompagnement a tendance à perdurer »*, observe Danièle Linet, qui siège à la commission du Fonds solidarité-logement de Seine-Saint-Denis. *« Prévu initialement pour un an, il a déjà été porté à dix-huit mois. Allons-nous vers un suivi à vie ? »*, s'interroge-t-elle.

De leur côté, les personnes « accompagnées » sont de plus en plus incitées à rendre des comptes quant à leur mode de vie. Au nom d'une certaine *« morale sociale »*, ces incursions dans la vie privée, *via* le suivi social, peuvent aller jusqu'à concerner les comportements familiaux, les pratiques alimentaires, le niveau d'équipement ménager, les loisirs ou encore les cadeaux pour les enfants... *« On profite de la demande d'accompagnement social pour instituer de véritables procédures administratives de tutelle »*, s'inquète Patrick Doutreligne, responsable départemental de l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) du Nord-Pas-de-Calais.

Ces pratiques encouragent parfois un tri contestable : *« On va finir par réserver ce suivi social aux plus méritants et à ceux qui crient le plus fort »*, précise Patrick Doutreligne. A l'inverse, des personnes en difficulté savent désormais très bien jouer du *« self-service social »* ainsi mis à leur disposition. *« La culpabilisation des acteurs sociaux est devenu un métier pour certains »*, relève Patrick Gagnaire, directeur d'ARES, une association spécialisée dans la prise en charge et la remise au travail des sans-domicile-fixe.

Conscient de ces dérives, l'UNIOPSS vient, avec le concours du cabinet conseil Copas, de publier un guide méthodologique de l'accompagnement social, en s'appuyant sur l'expérience d'une vingtaine d'associations. Cette *« charte associative »* exprime certains *« principes éthiques »* (volontariat, échange, confiance) et place quelques garde-fous.

« La société manque tragiquement de réseaux qui soutiennent les exclus d'un point de vue amical », relève Maria Nowak, directrice de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE). Ces dernières années, des associations ont voulu développer un accompagnement social *« à visage humain »*, à l'instar des Réseaux d'échanges de savoir ou de Solidarités nouvelles face au chômage (SNC). *« Nous pratiquons un accompagnement convivial et informel fondé sur la confiance »*, estime Claudette de Villers, membre de SNC.

Une soixantaine de groupes fonctionnent ainsi dans toute la France, à l'initiative de paroisses, d'écoles (Sciences Po), de mutuelles (Macif) ou même de comités d'entreprise (Lafarge-Coppée). Dans certains cas, cette qualité d'écoute désintéressée, assortie de quelques coups de pouce pratiques réussissent à redonner aux accompagnés confiance en eux. La petite sœur de SNC, Solidarités nouvelles pour le logement, se fonde sur les mêmes bases, avec la mise en location d'appartements achetés par des bénévoles.

De son côté, l'association ARES a choisi d'*« aller jusqu'au bout de l'accompagnement social »* en créant de vrais emplois. *« Si nous faisons le pari sur un individu, nous devons en contrepartie lui offrir une vraie chance de s'en sortir et non pas une succession de petites chances »*, assure Patrick Gagnaire. Avec de grandes entreprises (Aéroports de Paris, SNCF, RATP, Compagnie générale des eaux...), l'association développe depuis 1991 des emplois de service. Quant à l'accompagnement de cette insertion professionnelle, *« celui-ci sera,* selon Patrick Gagnaire, *d'autant plus efficace que l'on aura enfin réhabilité le statut de smicard aux yeux des exclus »*.

Valérie Devillechabrolle

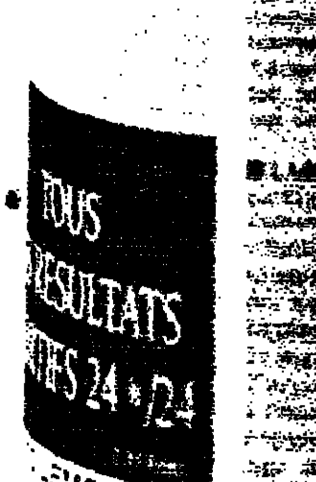
Subrepticement se mettent en place de « véritables procédures administratives de tutelle »

★ ***Accompagnement social et insertion,*** **de l'UNIOPSS, éditions Syros, 286 pages, 140 francs.**

★ **Association pour le droit à l'initiative économique : 111, rue Saint-Maur, 75011 Paris, Tél. : 43-55-98-83.**

★ **Solidarités nouvelles face au chômage, Solidarités nouvelles pour le logement, 25, rue Bouret, 75019 Paris, Tél. : 48-03-39-81.**

★ **ARES, 23, rue d'Alsace, 75010 Paris, Tél. : 44-73-96-65.**



« Couac » ministériel à propos du référendum sur l'école

Des déclarations de Françoise Hostalier, secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, remettent en question la consultation promise par le chef de l'Etat

Françoise Hostalier, secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, avait choisi jeudi 25 mai le congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) - dont elle se dit une fervente militante pour inaugurer ses nouvelles fonctions ministérielles.
Mais en déclarant que le référendum sur l'école, cher au chef de l'Etat, *« serait l'aboutissement d'une longue concertation, si toutefois il était nécessaire ; mais peut-être ne sera-t-il pas nécessaire si l'on arrive à un accord avant »*, Françoise Hostalier a fourni l'occasion de la première dissonance au sein du nouveau gouvernement d'Alain Juppé.

MOINS d'une semaine après son entrée en fonction, Françoise Hostalier (PR), secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, a commis un impair en indiquant, le 25 mai, en marge du 76e congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, à Grenoble, que le référendum sur l'éducation *« serait l'aboutissement d'une longue concertation, si toutefois il était nécessaire ; mais peut-être ne sera-t-il pas nécessaire si l'on arrive à un accord avant »*.

Cette remise en cause à peine voilée du projet le plus symbolique du chef de l'Etat en matière d'éducation a provoqué un rappel à l'ordre immédiat. Dès le retour à Paris de Mme Hostalier, Francis Delon, le directeur de cabinet du ministre de l'éducation nationale, indiquait au nom de la secrétaire d'Etat que ses propos avaient été mal interprétés et que *« comme cela a été clairement dit par le premier ministre dans sa déclaration de politique générale, une fois l'accord le plus large trouvé autour d'un projet qui répondra aux attentes de la société française, un référendum pourra être organisé »*.

Le 23 mai à l'Assemblée nationale, le premier ministre avait en effet indiqué que, au terme d'une réflexion associant *« tous les usagers du système éducatif, tous ses responsables et partenaires »*, le ministre de l'éducation proposerait les orientations qui lui paraîtraient nécessaires, le référendum intervenant dès qu'un accord serait trouvé. Alain Juppé était resté relativement ambigu sur le calendrier de cette démarche, puisqu'il repoussait *« la réforme du système éducatif »* à un *« programme à moyen terme qui s'étendra jusqu'aux échéances du printemps 1998 »*, tout en assurant que le référendum serait l'étape ultime de la réforme (*Le Monde* du 25 mai).

Cette ambiguïté a été relevée par le président de la PEEP, Jean-Pierre Bocquet, lors du congrès, qui a souligné que le référendum ne pouvait pas être la dernière étape d'une réforme de l'éducation, *« mais au contraire un point de départ »*. M. Bocquet a saisi l'occasion pour égratigner le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, en estimant que la réflexion organisée pour préparer le référendum n'était *« en rien une redite »* de la consultation qui avait conduit au « nouveau contrat pour l'école », celle-là n'ayant *« abouti qu'à une mise en œuvre de décisions déjà prises avant même son démarrage »*.

Bien que le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ait repris à son compte le projet de référendum qu'il avait combattu, la « gaffe » de Mme Hostalier, placée sous sa tutelle, donne une fâcheuse image de la cohésion gouvernementale. L'épisode augure mal des relations entre le ministre et Mme Hostalier (représentant au sein du gouvernement la tendance Perspectives et Réalités). Au-delà, l'image même du nouveau gouvernement est ternie par cet accroc survenu sur un projet à forte portée symbolique.

Béatrice Gurrey

A Marignane, un adolescent avoue le meurtre de son petit frère

MARSEILLE
de notre correspondant

Aboubakar, un garçon âgé de quatorze ans, a avoué, jeudi 25 mai, avoir poussé son frère Cédric, quatre ans, dans les eaux du canal du Rove à Marignane (Bouches-du-Rhône). L'enfant avait disparu le 15 mai, en fin d'après-midi, et son corps avait été découvert six jours plus tard dans le canal distant de 900 mètres du domicile familial (*le Monde* du 23 mai). Il a été mis en examen pour assassinat et placé en détention provisoire au quartier des mineurs de la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence.

Au lendemain de la découverte du corps, cet adolescent, présenté comme *« très introverti »*, avait révélé à ses parents qu'il était présent sur les bords du canal lorsque Cédric avait glissé dans l'eau. Par peur des reproches, il n'en avait pas parlé plus tôt. Accompagné par son oncle, mercredi 24 mai, dans les locaux de la brigade criminelle du SRPJ de Marseille, il a d'abord maintenu la thèse de l'accident, avant d'avouer, le lendemain, avoir poussé son frère.

Aboubakar a expliqué aux policiers qu'en tuant son petit frère il pensait qu'il serait ainsi séparé de ses parents et renvoyé chez ses grands-parents, dans le Var, chez lesquels il avait été élevé jusqu'à l'âge de douze ans. Depuis 1993, il vivait avec ses trois frères et ses parents à Marignane dans le logement de fonction d'un entrepôt de pneus dont le père, d'origine guinéenne, est cogérant. L'aîné n'entretenait aucun ressentiment à l'égard du benjamin, même si ce dernier était le chouchou de la famille. *« Ce meurtre,* explique Robert Gelli, procureur de la République adjoint d'Aix-en-Provence, *était, dans son esprit adolescent, un moyen de renouer avec un bonheur perdu. »* Au fil de son audition, les enquêteurs ont perçu chez lui *« une intense rumination de ce malaise »* qu'il n'avait cependant jamais exprimé.

L'enquête va se poursuivre avec les expertises techniques diligentées au lendemain de la découverte du corps. Seuls leurs résultats, ainsi que les précisions sur l'heure du décès, confirmeront ou non les aveux d'Aboubakar, dont le parquet n'exclut pas qu'ils aient été faits *« pour attirer l'attention »*. *« L'incarcération d'un garçon de quatorze ans n'est pas une solution qui nous satisfait, mais la gravité des faits imposait une sanction immédiate*, indique Robert Gelli. *Il était difficile de le remettre à ses parents. »*

Luc Leroux

Création d'un centre d'études en sciences sociales de la défense

LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES ARMÉES, Gérard Hoffmann, dirigera le Centre d'études en sciences sociales de la défense (CESD), qui vient d'être créé à Paris. Ce nouvel organisme a pour vocation de favoriser la recherche en sciences sociales sur les questions de défense, en liaison avec le ministère de la défense et avec l'Université. Il doit contribuer à promouvoir en France les études de sociologie, de psychologie, de science administrative et de science politique sur les sujets de défense.
Assisté d'un comité directeur et d'un conseil scientifique, le CESD passera des conventions de recherche avec les universités ; il organisera des manifestations à caractère scientifique et il accordera des prix. Le contrôleur général Hoffmann est l'auteur de plusieurs enquêtes de sociologie sur la condition des militaires au ministère de la défense. Il est un spécialiste reconnu des questions juridiques, politiques et historiques liées à la liberté d'expression des militaires.

■ **ESCROQUERIE : Alain Pitoun, promoteur immobilier palois et ancien président du Football-Club de Pau** entre 1991 et 1993, a été mis en examen, mercredi 24 mai, pour escroquerie, banqueroute, faux en écriture privée et faux en écriture publique, et placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Pau. Cette mise en examen intervient après des perquisitions au siège parisien et chez d'anciens dirigeants de la Banque générale du commerce (BGC), qui a été candidate à la reprise et surtout principal créancier de la SA Pitoun. Au moyen de faux actes notariés, le promoteur aurait gonflé les actifs de ses sociétés mises en liquidation judiciaire en 1993, afin d'obtenir d'importants crédits bancaires.

■ **ATTENTAT : un bar appartenant au maire de Zenza (Corse-du-Sud)** a été endommagé, jeudi 25 mai à l'aube, par un attentat perpétré avec des bouteilles de gaz. L'établissement de Sébastien de Rocca Serra (RPR), Le Rouf, est installé dans le hameau de Pinarello. Aucune trace de revendication n'a été retrouvée. M. de Rocca Serra a été visé à plusieurs reprises par des attentats contre ses biens, ceux de sa fille ou, plus récemment, contre la mairie.

■ **JUSTICE : une femme de trente-neuf ans a été condamnée,** mercredi 24 mai, par la cour d'assises du Puy-de-Dôme, à quinze ans de réclusion criminelle pour avoir tué à coups de marteau et de couteau ses beaux-parents et la concubine de son ex-mari, le 3 janvier 1994. L'avocat général avait réclamé une peine de vingt ans de prison.

■ **FAITS DIVERS : un jeune homme de vingt-trois ans a été tué,** jeudi 25 mai, dans le centre-ville de Nancy (Meurthe-et-Moselle) par des inconnus qui ont pris la fuite. Rabah Benhaissa, connu des services de police dans des affaires de drogue, était attendu par trois ou quatre hommes armés devant son domicile. L'un des agresseurs a fait feu, le touchant à trois reprises en pleine poitrine.

■ **SOCIAL : le Secours populaire, qui fête son cinquantième anniversaire**, s'est fixé cette année pour objectif d'offrir des vacances à 100 000 personnes. 20 000 enfants vont ainsi pouvoir prendre des vacances. Le 19 juillet, 5 000 enfants de France partiront vers la Hollande, tandis que d'autres auront des places offertes dans les centres de grands organismes (UCPA, Fédération des œuvres laïques), comités d'entreprise. Des familles pourront recevoir bénévolement *« un copain des vacances »* pendant trois semaines. Entre autres initiatives, quelque 40 000 *« oubliés des vacances »*, qui n'auront quand même pas pu partir, se verront proposer *« un jour de joie »*, en Angleterre, à la mer ou au parc Disneyland Paris.

CARNET

DISPARITIONS

Dany Robin

L'élégance et la distinction

L'ACTRICE DANY ROBIN est morte, jeudi 25 mai, à l'hôpital Cochin, où elle avait été admise dans la nuit à la suite de l'incendie de son appartement parisien. Elle était âgée de soixante-huit ans. D'abord danseuse, Dany Robin avait marqué le cinéma français de l'après-guerre par sa grâce, la fraîcheur et l'originalité de sa beauté et de son jeu.

Née le 14 avril 1927 à Clamart (Hauts-de-Seine), elle obtient un premier prix de conservatoire de danse en 1943. Après un premier film, *Lunegarde*, de Marc Allégret (1944), elle remporte un premier prix de comédie au Conservatoire d'art dramatique. Interprète du rôle d'Etiennette, la fille du père « Quinquina » (Julien Carette) des *Portes de la nuit*, de Marcel Carné (1946), elle tourne sous la direction de René Clair *Le silence est d'or* et s'impose, par son élégance et sa distinction, comme une des jeunes premières les plus appréciées du cinéma français de l'époque. Partenaire de Louis Jouvet dans *Les amoureux sont seuls au monde*, d'Henri Decoin (1947), et *Une histoire d'amour*, de Guy Lefranc (1951), elle donne une belle intensité au personnage malheureux de *Deux sous de violettes* (Jean Anouilh, 1951). Vedette de *La Fête à Henriette*, que réalise Julien Duvivier sur un scénario d'Henri Jeanson (1952), elle est la belle bohémienne qui séduit François Périer dans *Cadet Rousselle*, d'André Hunebelle (1954), avant d'incarner Désirée Clary dans le *Napoléon* de Sacha Guitry (1955). Dans les années 60, elle apparaît surtout dans plusieurs films à sketches (*La Française et l'Amour*, *Les Amours célèbres*), genre alors florissant.

En 1969, peu après qu'elle eut divorcé de l'acteur Georges Marchal, son mariage avec le producteur irlandais Michael Sullivan – qui a lui-même été grièvement brûlé dans l'incendie de leur appartement – la convainc de mettre un terme à sa carrière cinématographique après avoir tourné *L'Etau* sous la direction d'Alfred Hitchcock. En juillet 1994, elle avait joué la pièce de Jean Anouilh *Le Bal des voleurs*, dans le cadre du Festival d'Anjou.

Pascal Mérigeau

■ **ZDENEK SIROVY,** réalisateur tchèque membre de la nouvelle vague des années 60, aux côtés de Milos Forman et Vera Chytilova, est décédé, mercredi 24 mai. Il était âgé de soixante-trois ans. Il s'était notamment rendu célèbre par *La Fête triste*, un film tourné en 1969 au lendemain du Printemps de Prague et interdit de distribution pendant trente ans, jusqu'à la « révolution de velours ». Pendant les années de normalisation qui suivirent, il ne put exercer son métier, se contentant de cosigner quelques films pour enfants. Après la chute du communisme, il tourna en 1992 *Les Barons noirs*, d'après le célèbre roman de Miloslav Svandrlik qui racontait les aventures d'un bataillon spécial composé de conscrits d'origine bourgeoise, dans les années 50. Zdenek Sirovy lui-même avait fait son service militaire dans une unité de « barons noirs ».

■ **LARRY HILLBLOM,** qui avait participé, en 1969, avec Adrian Dalsey et Robert Lynn, à la création de la messagerie DHL (d'après les initiales des noms des trois fondateurs) Worldwide Express, s'est tué, dimanche 21 mai, dans un accident d'avion près de l'île de Saipan, à l'ouest d'Honolulu, où il vivait depuis une dizaine d'années. Agé de cinquante-deux ans, il restait un actionnaire important de la compagnie, mais ne participait plus à la direction.

NOMINATIONS

DÉCENTRALISATION

Richard Castera, inspecteur général de l'administration, a été nommé directeur du cabinet de Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté.

[Né le 21 août 1947 à Toulouse, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA, Richard Castera est nommé inspecteur adjoint de l'administration en 1978, peu après sa nomination au ministère de l'intérieur. Il y dirige d'abord le cabinet du directeur de la réglementation et du contentieux, puis occupe plusieurs fonctions toujours dans ce ministère, avant d'en devenir directeur des transmissions et de l'informatique en 1986. En 1989, il rejoint le groupe Publicis-Conseil en tant que membre du comité de direction.]

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Patrick Pouyanné a été nommé directeur du cabinet de François Fillon, ministre des technologies de l'information et de La Poste.

[Né en 1962, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des mines, Patrick Pouyanné a commencé sa carrière comme ingénieur dans l'entreprise agroalimentaire Vico (1986), puis comme chargé de mission à la direction commerciale de la BNP de Londres (1987). Il a ensuite été adjoint au directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement du Nord-Pas-de-Calais (de 1989 à 1992), puis adjoint au chef du service du conseil général des mines au ministère de l'industrie. Il a rejoint le cabinet de M. Balladur à Matignon en décembre 1993 comme chargé de mission pour les questions d'environnement et les dossiers industriels, avant d'être nommé conseiller technique dans ce même cabinet en juillet 1994.]

TRAVAIL

Philippe Bas a été nommé directeur du cabinet de Jacques Barrot, ministre du travail, du dialogue social et de la participation.

[Né le 20 juillet 1958 à Paris, Philippe Bas est ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat (1987), il a commencé sa carrière au ministère du travail avant d'être nommé conseiller technique de Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1988). Il est ensuite devenu conseiller juridique du président de la République du Sénégal (1989-1992). Rentré en France, il a été nommé conseiller juridique (1993-1994), puis directeur adjoint du cabinet (1994-1995) de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.]

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– En ce jour où tu passes le cap de deux ans,

Bon anniversaire,

Simbad,

de la part de tes parents,
Sylvie DURASTANTI et Jean PÊCHEUX.

Mariages

**Nathalie BOUWMAN
et Philippe TERRIÈRE**

fêtent joyeusement leur mariage, le 26 mai 1995, à Marseille.

Anniversaires de mariage

– Bravo,

Gaby et Yvonne...

Cinquante ans de mariage, c'est formidable ! On vous embrasse.

Jean-Luc, Marie-Françoise, Pascal et Antoine **BONNET**,
Catherine, Dominique, Claire et Mathieu **LEROY**.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 27 mai 1945,

Dolf HARTOG,

déjà libéré le 6 mai du camp de concentration Mauthausen-Ebensee, arriva à l'Hôtel Lutetia.

Ses enfants, Jennifer et Arthur, se réjouissent.

Décès

– La direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire,
a la tristesse de faire part du décès de

M. Eric COUTUREAU,
conservateur du patrimoine
au service régional de l'inventaire,

survenu le 24 mai 1995, à Nantes.

Il sera inhumé dans l'intimité familiale, en Gironde.

Service régional de l'inventaire,
Direction régionale des affaires culturelles,
1, rue Stanislas-Baudry,
44035 Nantes Cedex 01.

– Mme Denise Schaal,
Les enfants,
La famille,
Les amis de

Xavier SCHAAL,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,

ont la tristesse de faire part du décès de celui-ci, survenu le 24 mai 1995, à l'âge de soixante-quatorze ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bormes-les-Mimosas, le samedi 27 mai, à 14 h 30.

16, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Ghislaine Itzykson, née Faure,
et son fils, Raphaël Itzykson,
Jean-Michel Itzykson,
Anne Itzykson,
Daniel Itzykson,
ses enfants,
Fanny,
sa petite-fille,
Antoine Brezin,
son filleul,
Irène Jacob,
sa filleule,
Ariane Iljon,
sa sœur,
Odile Lancenet,
sa tante,
Agnès et André Ballarin,
ses belle-sœur et beau-frère,
Martine et Stef Gam
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Lucien Faure,
ses beaux-parents,
Toute la famille,
Kounie et Edouard Brézin,
ses fraternels amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude ITZYKSON,
physicien,

à l'âge de cinquante-sept ans.

L'inhumation aura lieu, le lundi 29 mai, au cimetière parisien de Pantin.

Rendez-vous à l'entrée principale, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(*Le Monde* du 26 mai.)

Anniversaires

– A l'occasion du treizième anniversaire du décès du

docteur Alain RYFMAN,

sa famille et ses amis se réuniront pour la célébration d'un office religieux à sa mémoire, le dimanche 28 mai 1995.

Rendez-vous le 28 mai, à 11 h 15, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Jean-Pierre BUFFARD
27 mai 1994 - 27 mai 1995.

Que tous ceux qui se souviennent lisent pour toi ces vers de Baudelaire, parmi tes préférés :

Car c'est vraiment, Seigneur, le meilleur témoignage
Que nous puissions donner de notre dignité
Que cet ardent sanglot qui roule d'âge en âge
Et vient mourir au bord de votre éternité !

Ta compagne, N.L.

– C'est le quinzième mois de mai où nous sommes sans

Liora,

parce que deux automobilistes pressés ont brûlé un feu rouge. Elle avait douze ans.

Nous irons sur sa tombe le 29 mai 1995, rendez-vous à 14 heures au cimetière de Pantin, entrée principale.

Familles **CICUREL** et **WIENER**.

– 27 mai 1985.

Stanislas RONDOT.

Tenderly.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée en mémoire de

Jacques Tréheux,
professeur émérite à la Sorbonne,

le vendredi 2 juin 1995, à 18 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut Pas, 252 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Soutenances de thèse

– Olfa Rohrbach, née Bouhdiba, soutiendra, le mardi 30 mai 1995, à 15 heures, salle 229, à l'IAE de Paris, 162, rue Saint-Charles, Paris-15e, une thèse de doctorat intitulée : « **Pour une fonction de production multidimensionnelle.** » Cette soutenance est publique.

La folie Monaco

Depuis le premier Grand Prix, en 1929, la puissance des voitures est passée de quelques dizaines de chevaux à huit cents. Les pilotes y prennent plus de risques qu'ailleurs, mais aussi plus de plaisir. C'est Dallas et les jeux du cirque.

A l'issue du tour de chauffe, vingt-six monoplaces viendront se placer sur la grille de départ tracée sur le quai Albert-Ier. Les moteurs tourneront encore au ralenti, à 3 000 tours/minute. Au fond de la grille, un commissaire agitera un drapeau vert lorsque tout sera en ordre. Juché sur sa passerelle, le Belge Roland Bruynseraede, starter du championnat du monde de formule 1, enverra le panneau des cinq secondes. Les pilotes enclencheront la première en portant leur régime moteur à 6 000 tours. Le feu rouge s'affichera. Les pilotes se mettront en apnée, et les moteurs vrombiront à plus de 14 500 tours. Deux ou trois secondes plus tard, le rouge passera au vert. Quelque 18 000 chevaux brusquement libérés feront patiner les roues et trembler les façades des immeubles environnants. Il sera 15 h 32, dimanche 28 mai. Le 53e Grand Prix de Monaco sera lancé.

Si la formule 1 est un théâtre, comme le prétend Bernie Ecclestone, son grand ordonnateur, c'est à Monaco qu'elle trouve son plus beau décor. Les 3,328 kilomètres de ce circuit étroit serpentant entre mer et rocher, entre hauts lieux de la Belle Epoque et tours préfigurant le XXIe siècle, entre tribunes provisoires et yachts au pont arrière orné de gerbes de glaïeuls, font de ce grand prix la course la plus anachronique, la plus démesurée, mais aussi la plus attendue de l'année. Plusieurs centaines de millions de téléspectateurs dans vingt-neuf pays suivront en direct ce spectacle dédié à la vitesse.

Pour ces deux heures de spectacle fascinant parce qu'il confine à la folie des hommes, la Principauté accepte que sa circulation soit perturbée et ses paysages défigurés pendant deux mois pour l'aménagement du circuit. Dès le mardi suivant Pâques, les artères empruntées par les monoplaces sont livrées à plus de trois cents artisans d'un Meccano géant réclamant six semaines de montage et deux de démontage, avec 700 tonnes d'échafaudages de tribunes, 27 kilomètres de rails, 90 000 boulons, 13 000 mètres carrés de grillages, qui permettront à 21 000 spectateurs assis et 10 000 debout de suivre le grand prix avec un maximum de sécurité.

Depuis le premier grand prix qui, le 14 avril 1929, réunissait huit Bugatti, trois Alfa-Romeo, deux Maserati, une Mercedes, une Delage et une Licorne, la course monégasque reste rythmée par le virage de Saint-Dévote, la montée du Beau-Rivage, les virages Massenet, du Casino et Mirabeau, l'épingle du Loews, le virage du Portier, la plongée vers le port par le tunnel, la chicane, le virage du Bureau-de-Tabac, le « S » de la Piscine, le virage de la Rascasse et la ligne d'arrivée. Entre-temps, la puissance des voitures est passée de quelques dizaines à près de 800 chevaux ; la meilleure moyenne sur un tour, de 84 km/h pour la Bugatti 35 de Williams en 1929 à 152,505 km/h pour la Benetton-Ford de Michael Schumacher en 1994.

« Le circuit de Monaco procurerait un plaisir inégalable si l'on pouvait rouler tout seul, comme en contre-la-montre », regrettait Alain Prost, qui y a triomphé quatre fois (1984, 1985, 1986 et 1988). La progression de la vitesse et l'élargissement des monoplaces rendent les dépassements de plus en plus aléatoires, exigent des pilotes une audace, une virtuosité, un engagement physique et mental plus importants que sur n'importe quel autre circuit. Après leur mémorable duel de 1992 où Ayrton Senna avait devancé Nigel Mansell de 215 millièmes de seconde – le plus faible écart de l'histoire du grand prix –, les deux hommes étaient tellement épuisés que le Brésilien ne pouvait plus brandir la coupe du vainqueur, tandis que le Britannique, incapable de se mouvoir, était resté assis sur le bitume.

A ceux qui l'interrogeaient sur ses six succès à Monaco (1987, puis de 1989 à 1993), Ayrton Senna répliquait : « *Je n'ai pas de secret. Ici, il faut se rapprocher le plus près possible des rails et des trottoirs pour aller le plus vite possible.* » Une partie du secret réside pourtant dans des réglages de suspensions plus souples pour limiter les pertes d'adhérence et dans l'équilibre parfait de la voiture pour maîtriser à chaque sortie de virage la dérive des roues à quelques millimètres des glissières. « *Le problème des circuits non permanents, comme celui de Monaco, c'est qu'ils n'offrent aucune adhérence*, explique Jean Alesi (Ferrari). *Le revêtement est bon, mais il est bombé comme sur une route, avec des changements de direction sur des bosses ou des dos d'âne. Les réglages aérodynamiques normaux de la voiture ne fonctionnent plus à Monaco. On doit rouler avec des caisses plus hautes et compenser par un maximum d'appuis avec les ailerons, mais les voitures deviennent très pointues à conduire.* »

PARADOXALEMENT, cette inadaptation du circuit à l'évolution des voitures de formule 1 modernes exige une telle maîtrise et une telle virtuosité de pilotage que le Grand Prix de Monaco ne consacre plus que des champions d'exception. Si Alain Prost et Ayrton Senna se sont imposés dix fois à eux deux, les deux autres vainqueurs de ces douze dernières années, le Finlandais Keke Rosberg (1983) et Michael Schumacher (1994), étaient aussi champions du monde.

Avec Senna, le pilotage prenait, à Monaco, une dimension quasi surnaturelle, qu'il était le seul à atteindre. Les spectateurs massés au « S » de la Piscine ne sont pas près d'oublier son extraordinaire habileté pour enchaîner ce double changement de direction très violent à plus de 160 km/h en frôlant les rails à quelques millimètres. « *Je ne veux pas rentrer dans le jeu d'Ayrton. Nous ne sommes pas à égalité sur le plan des risques* », estimait Alain Prost en montrant des doigts l'espace que Senna laissait entre ses roues et les rails, et celui, très supérieur, qu'il se ménageait. Résidant au dernier étage du Houston Palace de Monaco, le Brésilien avait mémorisé mètre par mètre le parcours de ce circuit-tourniquet qu'il avait effectué des milliers de fois dans sa tête en idéalisant les trajectoires, en imaginant l'instant précis des changements de vitesse ou des freinages avec un réservoir plein ou en train de se vider.

Cette mémorisation instinctive de sa conduite explique sans doute l'état second dans lequel il abordait les séances de qualification. Dans un entretien avec Denis Jenkinson, ancien champion du monde de side-car devenu journaliste, Ayrton Senna analysait ce qu'il avait ressenti en 1988, lorsqu'il avait réussi le meilleur temps avec plus de deux secondes d'avance sur Alain Prost, son coéquipier chez McLaren. « J'ai bouclé un bon tour, puis un autre, raconte-t-il. *J'avais la* pole, *mais j'ai continué pour augmenter mon avantage, encore et encore. C'était comme si ma voiture était montée sur des rails. Il ne me restait plus de marge, ni d'un côté ni de l'autre. Pendant que je tournais, je me rendais compte que ce que je faisais n'était pas vraiment naturel. C'était une sensation merveilleuse parce que j'éprouvais quelque chose que je n'avais jamais ressenti auparavant. J'avais réussi à faire ce que j'aime le plus : aller loin, plus loin, encore plus loin...* »

« *A un moment, j'ai eu l'impression que le circuit n'était plus vraiment un circuit, seulement un tunnel de glissières*, poursuivait-il. Je me suis alors d'un seul coup rendu compte que j'avais dépassé la limite que je considérais comme raisonnable. Quand j'ai éprouvé ce sentiment, j'ai aussitôt ralenti. Je n'avais plus du tout de marge. Je me suis dit que j'avais atteint un niveau inconnu. *J'ai levé le pied et* je suis rentré aux stands en me disant : « Aujourd'hui, c'est spécial. N'y retourne plus car tu es vulnérable. Tu t'es placé dans une situation où tu as presque laissé l'initiative à ton subconscient. » Cette constatation m'a mis mal à l'aise. »

A Monaco plus qu'ailleurs, la formule 1 évoque tour à tour Dallas et les jeux du cirque. C'est en Principauté que les grandes sociétés invitent leurs hôtes de marque à l'occasion du grand prix. Les chambres et les suites de tous les palaces sont réservées d'une année sur l'autre et facturées jusqu'à 20 000 francs pour quatre nuits. Un appartement avec balcon ou terrasse peut être loué 250 000 francs. Les droits d'entrée se paient de 200 francs pour rester debout sur le Rocher à 1 300 francs pour une place assise. Les plus démunis peuvent attendre le vendredi, où l'accès au quai Antoine-Ier, qui accueille le paddock, est libre. Ce jour-là, ils sont des milliers à défiler devant les objets du culte, œuvres d'art modernes sculptées par le vent des souffleries.

Tout autant que par ce culte de la vitesse et de la virtuosité des pilotes, le public est aussi fasciné par le danger et par le spectre de la mort. Sur les vingt-sept pilotes de formule 1 décédés en essais officiels ou en course depuis la création du championnat du monde en 1950, seul l'Italien Lorenzo Bandini s'est tué à Monaco en 1967, mais les accidents ou les accrochages sont nombreux en Principauté. Parmi les plus spectaculaires, on se souvient d'Alberto Ascari qui avait fini sa course dans le port en 1955, de l'envolée du Britannique Derek Daly au-dessus des autres monoplaces à Sainte-Dévote en 1980, de l'accident au même endroit de Patrick Tambay venu percuter son coéquipier Derek Warwick en 1984. Du tonneau de ce même Tambay à Mirabeau en 1986 et, plus récemment, de celui de la McLaren d'Ayrton Senna rebondissant comme une bille lancée à 250 km/h entre les glissières de Saint-Dévote en 1993.

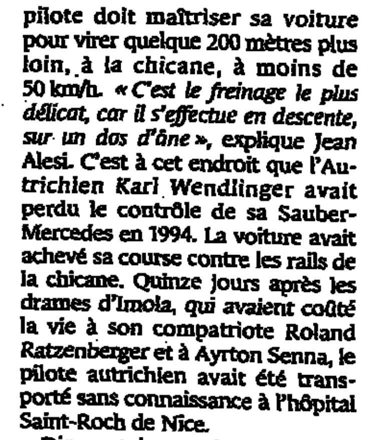
Pour prévenir ce danger ou en limiter les conséquences, l'Automobile-Club de Monaco déploie chaque année un dispositif de sécurité sans équivalent sur les autres grands prix. Indépendamment de la retransmission télévisée, trente-deux caméras reliées au PC course et toutes branchées sur un magnétoscope scrutent chaque mètre du circuit. Six cent trente commissaires répartis en vingt-six postes et cent dix pompiers sont prêts à intervenir avec cinq cents extincteurs. Soixante-dix médecins réanimateurs et autant de généralistes, quatre-vingts infirmières, deux cent quatre-vingt-dix secouristes, quarante ambulances, trois véhicules de désincarcération et deux hélicoptères sont mobilisés en permanence. Sept grues peuvent enlever en quelques secondes les monoplaces accidentées.

SI les séances de qualification sont généralement boudées par le public, celles de Monaco, le jeudi et le samedi, sont suivies avec passion par la foule. Comme les chevaliers bardés de fer qui se défiaient autrefois en tournoi, les pilotes, protégés dans leur cellule de survie en carbone et propulsés par des moteurs de plus de 700 chevaux, sortent tour à tour des stands après avoir abaissé la visière de leur casque pour accomplir les tours les plus vertigineux de leur saison. « Dans les qualifications, il arrive toujours un moment où il faut se surpasser, estime Jean Alesi. *Le corps et la vision sont alors tellement sollicités dans les virages qui s'enchaînent qu'on a l'impression de faire un tour sans respirer ni calculer, comme dans un état second. On n'éprouve ces sensations qu'à Monaco, mais c'est grisant. A Magny-Cours* [Grand Prix de France], *la performance relève à 95 % de la compétitivité et des réglages de la voiture. A Monaco, c'est le pilote qui fait la différence.* »

Les écarts se creusent en quelques endroits-clés du circuit, comme le « S » de la Piscine, le virage du Casino avec son dos d'âne ou le terrifiant freinage de la chicane à l'entrée du port. La gueule du tunnel crache, en effet, ses projectiles à 280 km/h, mais le

« A un moment, j'ai eu l'impression que le circuit n'était plus vraiment un circuit, seulement un tunnel de glissières. Je me suis rendu compte que j'avais dépassé la limite. »





pilote doit maîtriser sa voiture pour virer quelque 200 mètres plus loin, à la chicane, à moins de 50 km/h. « *C'est le freinage le plus délicat, car il s'effectue en descente, sur un dos d'âne* », explique Jean Alesi. C'est à cet endroit que l'Autrichien Karl Wendlinger avait perdu le contrôle de sa Sauber-Mercedes en 1994. La voiture avait achevé sa course contre les rails de la chicane. Quinze jours après les drames d'Imola, qui avaient coûté la vie à son compatriote Roland Ratzenberger et à Ayrton Senna, le pilote autrichien avait été transporté sans connaissance à l'hôpital Saint-Roch de Nice.

Dix-sept jours plus tard, Karl Wendlinger était sorti du coma artificiel dans lequel on l'avait plongé pour faciliter la résorption d'un œdème au cerveau. La télémétrie de sa voiture révélait qu'il avait retardé son freinage de 13 mètres (17 centièmes de seconde). Lui ne se souvient plus de rien. « *Même pas d'avoir roulé à Monaco* », dit-il. Quatre mois plus tard, il effectuait ses premiers tours de roue au ralenti avec la Sauber. Avec son compatriote Niki Lauda, revenu comme lui du coma et qui reste défiguré par les brûlures après son accident du Nürburgring en 1976, Wendlinger faisait figure de miraculé. L'écurie suisse lui avait confié un volant pour les premiers grands prix de la saison. Jusqu'à ces derniers jours, où ses employeurs ont jugé qu'il n'était plus assez compétitif. Après une année d'espérances, « Karl le miraculé » est brusquement redevenu la dernière victime du Grand Prix de Monaco.

Gérard Albouy

Ne pas se tromper d'urgence en Europe

par Timothy Garton Ash

UN témoin digne de foi m'a rapporté les propos échangés au cours d'un dîner où Jacques Chirac avait été interrogé sur Saddam Hussein, dont, avant la guerre du Golfe, il fut un admirateur avéré. *« Oh, il a beaucoup changé, vous savez »*, avait promptement répondu celui qui était alors le maire de Paris. Ce classique condensé de la sagesse politique peut s'appliquer, avec peut-être plus de justesse encore, à M. Chirac lui-même : il est peu de sujets sur lesquels il ait autant changé que celui de l'Europe. Si le jour de son élection M. Chirac a déclaré que, sous sa présidence, la France serait *« le moteur de l'Union européenne »*, la vitesse à laquelle il espère voir le moteur tourner et la direction que devrait prendre le véhicule demeurent incertaines – peut-être même pour lui.

Reste le fait embarrassant que son prédécesseur lui lègue un projet pour l'Europe pied au plancher d'ici à la fin du siècle, avec un calendrier que l'on dit contraignant, exposé dans le traité de Maastricht. Face à l'unification, il y a cinq ans, François Mitterrand avait estimé plus urgent que jamais d'associer l'Allemagne à l'Europe. Mais le chancelier Kohl voulait la même chose – et la veut encore apparemment – afin qu'au cœur du continent européen, les Allemands ne soient pas abandonnés seuls aux tentations du passé.

La trajectoire choisie est l'union monétaire. Du fait de ses conséquences politiques inévitables et désirées, c'est là pour le chancelier allemand le moyen de rendre le processus d'intégration *« irréversible »*. La France et l'Allemagne doivent former *« le noyau magnétique »* de l'Europe en train de s'unir. Là où ces deux pays iront, d'autres Etats, dont la Grande-Bretagne, devront suivre. L'Europe après ce « Maastricht 2 » sera à vitesses multiples, bien que toujours orientée dans une seule direction.

Le problème est qu'un tel projet est très vraisemblablement voué à l'échec. L'union monétaire elle-même pourrait bien, à l'évidence, capoter au premier ou au deuxième obstacle, parce que les économies mêmes qui composent son noyau ne sont pas assez proches pour résister aux tensions, et que l'opinion politique – en France comme en Allemagne – y est résolument opposée.

Comment M. Chirac peut-il tenir sa grande promesse électorale de diminuer le chômage, tout en réduisant le déficit budgétaire français pour répondre aux critères de convergence de Maastricht, et garder le franc fort en vue de l'union monétaire européenne ? Le nom de Philippe Séguin symbolise une part déjà énorme de l'opinion politique hostile au projet de Maastricht dans la mouvance de M. Chirac.

Parallèlement, l'opinion publique allemande a du mal à renoncer au deutschemark, et le chancelier Kohl déclare aujourd'hui que les critères de convergence importent plus que le calendrier. Les deux pays auront des élections législatives en 1998, au moment justement où – si l'on suit le calendrier – l'union monétaire arrivera dans une phasecritique. Elle pourrait bien, d'ailleurs, également capoter après cela : rien n'est irrémédiable si ce n'est la mort, et l'histoire de l'Europe offre plusieurs exemples d'unions monétaires qui ont échoué.

> **Il faut aller droit au but politique par des moyens politiques, en évitant la diversion qui passe par l'économie**

L'échec, néanmoins, peut également provenir du succès. Succès au sens étroit, technique du terme, mais échec d'une perspective plus vaste. Les pays du marché unique qui ne font pas partie du noyau de l'union monétaire seront soumis à des pressions les incitant à suivre une politique économique différente de ceux qui font partie de ce noyau. (Cela ne serait guère perspicace de leur part, bien sûr, mais peu de gouvernements le sont.) Et comment le noyau réagira-t-il à l'invasion de ses marchés par les produits britanniques, italiens et espagnols rendus moins chers par la dévaluation ? Un marché unique est sans doute difficile à établir sans une monnaie unique, mais il l'est peut-être davantage encore s'il y a séparation nette, aux contours précis, entre le noyau monétaire et la périphérie.

Le grand pari de ce projet franco-allemand est que le noyau dur jouera le rôle d'aimant, et que là où Bonn et Paris iront, les autres suivront tôt ou tard. Ainsi les gens raisonnables à Bonn et à Paris (de même qu'à Londres quelques vieux « pro-européens ») pensent que va se passer ce qui s'est en gros passé depuis plus de trente ans, de 1955 à 1990. Mais un processus qui s'est déroulé avec la quasi-régularité d'une expérience de laboratoire dans l'Europe occidentale du temps de la guerre froide ne fonctionnera pas nécessairement de la même façon dans l'Europe actuelle d'après la chute du mur, beaucoup plus vaste et sujette au chaos.

Qui a joué, enfant, avec des aimants sait qu'ils exercent deux forces : ils attirent d'un côté et repoussent de l'autre. Il y a aujourd'hui un risque sérieux que le noyau dit magnétique ne provoque un rejet magnétique. Le mieux est l'ennemi du bien. La tentative rationaliste, fonctionnaliste et perfectionniste de « faire » ou de « parachever » l'Europe par le biais d'un noyau dur construit autour d'une union monétaire accélérée pourrait bien produire l'inverse de l'effet désiré. Le processus qui vise à venir enfin à bout des mauvaises habitudes européennes de rivalités et d'alliances entre Etats-nations risque de hâter précisément le retour à ces mauvaises habitudes.

Cependant, même en cas de succès à la fois économique et politique, même si la Grande-Bretagne et les autres pays de l'Union européenne emboîtent, une fois de plus, le pas à la France et à l'Allemagne, cela en soi n'apporte rien au reste de l'Europe qui frappe à notre porte. En fait, l'ensemble du processus menace d'être un « Maastricht 2 » d'une autre façon : des dirigeants européens si entièrement préoccupés des réformes (audacieuses, cette fois) internes à l'Union n'auront tout simplement pas le temps, l'énergie et l'attention à consacrer aux autres pays d'Europe où leur action pourrait en réalité faire la différence entre la démocratie et la dictature, la guerre et la paix. L'on continuera d'argumenter à Bruxelles tandis que brûle Sarajevo.

Mettre l'accent, cependant, sur les imperfections et les dangers du projet franco-allemand ne suffit pas. Les Français et les Allemands opposeront fort justement à cela : avez-vous mieux ? Quiconque, donc, a le souci de l'Europe a pour tâche de proposer mieux. Ou bien, en tout dernier ressort, d'apporter l'assurance qu'autre chose est en gestation, de sorte que l'ensemble de l'« entreprise européenne » de la fin du XXe siècle ne se résume pas – réussite ou échec – à l'effarante aventure de l'unification par la monnaie.

Cette « autre chose » doit, à mon sens, comprendre un projet précis d'élargissement de l'actuelle Union européenne aux nouvelles démocraties d'Europe centrale et de l'Est récemment libérées, tout en concevant une politique étrangère, de défense et de sécurité plus étroitement coordonnée et, à certains égards, « commune » afin de répondre aux défis et aux dangers présents tant au sein de l'Europe elle-même que dans le monde menaçant qui l'entoure. Ce projet irait ainsi droit au but politique, par des moyens politiques, en évitant la diversion fonctionnaliste qui passe par l'économie.

Ce projet – beaucoup plus que celui d'union monétaire – reste fidèle à l'objectif premier des fondateurs de l'Union européenne : empêcher le retour de la guerre en Europe. Aujourd'hui en Europe, cinquante ans après la fin de ce que l'on appelle encore LA guerre, la guerre fait de nouveau rage dans les Balkans, et le péril menace dans une grande partie de l'Europe post-communiste. Aussi cette dernière tâche est-elle urgente ; l'autre, moins.

Timothy Garton Ash *est historien.*

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)

Pour des archives ouvertes

par Odile Krakovitch et Caroline Obert

LES historiens, surtout ceux du temps présent, et les archivistes ont depuis quelque temps les honneurs de l'édition, de la presse et des médias. On parle beaucoup des archives, on les critique aussi, notamment à propos des délais de communication des fonds contemporains, de la période de Vichy en particulier, du système des dérogations, et des privilèges qui seraient accordés à certains chercheurs.

Les archivistes ont une mission délicate. Ils sont les gardiens de deux droits fondamentaux, mais souvent difficilement conciliables, de notre démocratie : le droit à l'information et le droit au respect de la vie privée. Cette double responsabilité, réaffirmée par les lois de 1978 et de 1979, doit cependant être appliquée sereinement au sein de notre société, qui est de plus en plus concernée par son histoire la plus proche. Les archivistes s'interrogent aujourd'hui sur la finalité de leur métier face à ces nouvelles exigences de la mémoire, à ces besoins d'histoire récente, au temps qui s'accélère.

> **Que vaut une loi qui entraîne des recours de plus en plus fréquents aux dérogations, acceptées dans 90 % des cas ?**

Le rôle des archivistes n'est pas assez mis en valeur : les collectes si difficiles à obtenir auprès des administrations, le traitement des documents, toutes les tâches que remplissent silencieusement les archivistes sont ignorés du grand public et de certains chercheurs, et méritent d'être explicités. C'est en effet grâce à eux que les chercheurs en histoire contemporaine disposent d'archives et peuvent y accéder. C'est seulement après avoir posé ces principes de base que peuvent être évoqués les problèmes posés par la communication.

Les archives qui contiennent des informations mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'Etat ne peuvent être communiquées qu'après un délai de soixante ans. Mais ces concepts n'ayant pas de définition claire ni limitative, l'administration est parfois conduite à refuser l'accès à des documents qui sont en réalité seulement « sensibles ». De plus, certains délais de communicabilité prévus par la législation française devraient être réexaminés dans un souci d'harmonisation européenne.

L'inadaptation progressive de la réglementation a également deux conséquences préjudiciables. L'archiviste, médiateur entre le citoyen et les administrations productrices d'archives, est pris entre deux feux : il doit répondre d'une part aux exigences des lecteurs s'intéressant à un passé toujours plus proche, et d'autre part à celles des services administratifs concernés, soucieux des garanties de réserve et du contrôle de la communication.

Seconde conséquence : l'esprit de la législation est de plus en plus contourné. Que vaut en effet une loi qui entraîne des recours de plus en plus fréquents aux dérogations, acceptées dans 90 % des cas ? La direction des archives de France, qui, après avis des administrations, accorde ces dérogations, prend une lourde responsabilité, d'autant plus qu'elle ne dispose pas du pouvoir de pénaliser les lecteurs qui n'observeraient pas la discrétion et l'anonymat exigés.

La tentation peut être forte, faute de moyens de contrôle, de privilégier des chercheurs et d'enfreindre ainsi les principes d'égalité qui président, depuis la Révolution, aux règles de consultation des archives. Aux lourdeurs des procédures administratives sans cesse croissantes, ne serait-il pas préférable d'opposer une législation plus ouverte sur la communication des archives contemporaines, avec des délais de communicabilité revus et clarifiés ?

De toutes ces questions, il est urgent de débattre, dans un esprit de concertation et de liberté.

Odile Krakovitch et Caroline Obert *sont conservatrices aux Archives nationales. Ce texte exprime les vues du groupe de réflexion « Archives contemporaines et vie privée », qui s'est constitué au sein des Archives nationales.*

Une curieuse « Affaire Dreyfus »

par Madeleine Rebérioux

LE téléfilm d'Yves Boisset *L'Affaire Dreyfus* était fort attendu. Sa diffusion sur Arte les 18 et 19 mai avait été annoncée avec chaleur. Non sans raison, si l'on s'en tient à la première partie. Enfin, le rôle de Drumont, grand pourfendeur de la présence des juifs dans l'armée, celui d'Esterhazy et celui, décisif, de l'état-major étaient mis en lumière. Enfin, on nous montrait les bandes nationalistes.

L'auteur montrait sa capacité, indispensable pour ce spectacle de masse qu'est le cinéma, à simplifier, à visualiser une histoire mythique, encore mal connue du grand public.

Avec le second épisode, il fallut déchanter. Commençons par la fin, hélas incompréhensible : à peine a-t-il quitté l'île du Diable début juin 1899, voici Dreyfus décoré de la Légion d'honneur. Le téléspectateur reste dans l'ignorance du procès de Rennes et de la seconde condamnation du capitaine : il ne saura donc pas que les militaires ont persévéré dans leur être ! Passe aussi à la trappe l'énorme travail de la Cour de cassation. Intégralement publié en 1907 par la Ligue des droits de l'homme – elle-même oubliée parmi tant d'acteurs de cette histoire –, il débouche sur le célèbre arrêt de réhabilitation du 12 juillet 1906. C'est lui qui permet à la chambre d'élever Dreyfus au rang de chevalier de la Légion d'honneur. Les monstruosités de la justice militaire ont été finalement réparées par la justice civile. Pour l'évoquer, Yves Boisset aurait pu, sans dommages, couper quelques scènes salonnardes ou demi-mondaines.

L'essentiel pourtant n'est pas là. Deux contre-vérités étonnantes ont frappé les téléspectateurs avertis (plus nombreux qu'on le croit). Qui donc a *« inventé »* le titre *J'accuse* pour la lettre d'Emile Zola, en puisant d'ailleurs dans le corps de ce texte ? Chacun sait qu'il s'agit de Clemenceau, rédacteur à *L'Aurore*. Le film attribue pourtant cette trouvaille au directeur du journal, Vaughan. Faute vénielle ?

> **Le téléfilm d'Yves Boisset élimine ceux qui ont sauvé l'honneur de la gauche dans ce combat contre la raison d'Etat**

Mais, du coup, *exit* Clemenceau, radical prestigieux, un des tout premiers à prendre position pour Dreyfus. On ne saura pas davantage qu'il a été un des avocats de Zola.

Et maintenant, Jaurès. L'épisode se situe six mois plus tard. Le 7 juillet 1898, au cours d'une séance de la Chambre, fidèlement rapportée, le nouveau ministre de la guerre, un radical nationaliste et naïf, Cavaignac, a lu à la tribune trois pièces tirées par ses soins du « dossier secret » : elles prouvent à ses yeux la culpabilité du capitaine. Soulagée, voire enthousiaste, la Chambre vote à la quasi-unanimité l'affichage du discours. Le soir, trois dreyfusards, Mathieu le frère, Lucien Herr le normalien et Léon Blum, jeune juriste, sont réunis chez Blum et se désespèrent : tout est fini, Dreyfus mourra à l'île du Diable. Entre Jaurès, rayonnant : *« Alors quoi ? Vous aussi ? (...) Ne comprenez-vous pas que maintenant nous tenons la certitude de la victoire ? (...) Nos seuls adversaires dangereux étaient le mystère et le silence (...) Les faussaires sont sortis de leur trou, nous les tenons maintenant à la gorge. »* Récit superbe, rédigé de la main de Blum et qu'il a rendu public dans ses *Souvenirs sur l'Affaire* publiés en 1935. Eh bien, le téléfilm place dans la bouche de Blum la parole de Jaurès ! Voilà du coup Jaurès évacué de l'Affaire.

Pas un mot sur *Les Preuves*, ce grand livre d'histoire immédiate, dont il commence alors la rédaction : les preuves de l'innocence de Dreyfus, bien sûr, et des crimes de l'état-major, cette *« forgerie de faux »*. Rien sur sa campagne fortement médiatique – presse et tréteaux – en direction des ouvriers, des intellectuels aussi. Rien sur l'action socialiste pour les principes de la République, qu'il incarne : très jeune, à l'époque, Blum n'est pas encore un militant politique. On peut épiloguer sur les raisons de ces... comment faut-il dire ?... erreurs, falsifications ? Le premier mot est faible, le second excessif. On doit constater en tout cas leurs effets. L'élimination de ceux qui ont sauvé l'honneur de la gauche dans ce combat contre la raison d'Etat conduit à limiter le champ politique du dreyfusisme à un vieux sénateur *« opportuniste »*, Scheurer-Kestner, ardent défenseur des droits des Alsaciens, grand honnête homme assurément, mais à qui ses amitiés politiques gouvernementales ne furent guère utiles – c'est une litote.

Avec Clemenceau, avec Jaurès surtout, deux opposants, on a affaire à deux personnages, marginaux au départ, chacun dans son camp, mais capables d'en entreprendre la conquête et d'assurer *« à gauche »* la sortie de cette crise majeure de la République : l'Affaire Dreyfus.

Faut-il ajouter que ces contre-vérités sont particulièrement regrettables dans un film à bien des égards judicieux – on notera la forte présence de Picquart, l'officier intègre – mais dont le sujet même, l'Affaire, fut nourri non seulement de fantasmes idéologiques mais aussi de tant de documents mensongers, de tant de pièces fausses ?

Madeleine Rebérioux *est professeur émérite à l'université Paris-VIII et présidente d'honneur de la Ligue des droits de l'homme.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA FRANCOPHONIE ET LES ESSAIS NUCLÉAIRES

Comme professeur de français en Nouvelle-Zélande, je lutte toujours pour protéger et encourager la francophonie dans le Pacifique sud.

Il y a eu récemment beaucoup d'initiatives entre nos pays pour stimuler les liaisons culturelles et linguistiques avec la France, Tahiti et la Nouvelle-Calédonie. Des étudiants d'ici sont allés en France pour faire des « stages », et des jeunes Français ont visité notre pays ainsi que l'Australie. Tous ces efforts ne compteront pour rien si la France recommence les essais nucléaires à Tahiti. Si cela se produit, vous pouvez compter sur une opposition énergique de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. La francophonie en souffrira, au risque de ne pas s'en remettre.

Susan Rawson, Auckland

QUAI DES BRUMES

C'est l'histoire d'un chef de l'Etat et d'un premier ministre néophytes qui se prétendaient des professionnels. C'est d'abord l'histoire d'un candidat qui, de lui-même, proclama la nécessité pour la France de renouer avec une grande ambition maritime et de la doter d'un ministère de la mer comme cela exista, une fois, dans l'histoire de la République. Le candidat devenu chef de l'Etat oublia cette promesse solennelle et le premier acte de son septennat, la constitution du gouvernement, enterra la mer. Les marins, las d'entendre parler de la pomme, s'indignèrent que l'on ait oublié la pêche. Message reçu cinq sur cinq par le successeur de M. Puech : *« La pêche, c'est moi. Naviguez, il n'y a rien à voir ! »* L'incident maritime était-il clos ? Que nenni ! Le premier ministre donné à la France, égrenant son catalogue dans l'Hémicycle avec une précision de greffier, eut une pensée pour tout le monde et même pour les marins : *« Ils auront peut-être un ministre de la mer. On va y réfléchir. »* Certes, il ne s'agit ici que du destin d'*une* promesse. On me dit qu'il y en aurait eu d'autres... Que restera-t-il alors, une fois la mer retirée, de la grande marée des promesses du printemps ?

Louis Le Pensec, ancien ministre de la mer

CÉRÉMONIE PRIVÉE

Fille d'un ancien résistant et déporté – le docteur André Chauvenet –, j'ai souhaité, le 30 avril, avoir une pensée particulière pour mon père. Avec mes enfants, je me suis donc rendue à l'île de la Cité dans l'après-midi. Cinquante ans après la libération des camps et la capitulation de l'Allemagne nazie, je croyais que cette journée nationale de la déportation pourrait prendre un sens particulier et permettre à tous de se recueillir. Mais il n'en était rien. Partout des policiers empêchaient l'accès des lieux.

La cérémonie de commémoration était une cérémonie privée, sur invitation, aux abords soigneusement gardés. Ceux de nos concitoyens qui souhaitaient s'y joindre étaient contenus derrière de lointaines barrières et ne pouvaient qu'apercevoir deux ou trois drapeaux et quelques uniformes. Je ne crois pas que cette façon d'entretenir le souvenir permette aux jeunes générations de garder en mémoire ce qui s'est passé alors. De telles journées devraient appartenir à tous, mais elles ne servent en général qu'à mettre en scène un ballet d'hommes politiques.

Le lendemain, trois néonazis jetaient un jeune Marocain dans la Seine. Le message porté par les rescapés des camps de la mort doit rester vivant. Ce n'est pas en le confinant dans des cérémonies confidentielles et privées qu'il pourra se faire entendre.

Isabelle Chauvenet, Paris

Le Monde

Tensions nigérianes

Plus grand et plus riche pays d'Afrique, le Nigeria (120 millions d'habitants) devrait donner l'exemple. Il ne le fait guère. La junte au pouvoir à Lagos ne cesse de consolider son pouvoir en restreignant chaque jour davantage, par toutes sortes d'artifices, le rôle de l'opposition. C'est ainsi que 27 anciens chefs d'Etat et de gouvernement – parmi lesquels Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing – ont adressé, jeudi 25 mai, une lettre au chef du régime militaire, le général Sani Abacha, pour exiger la libération du général Olusegun Obasanjo.

Président de 1976 à 1979 et seul militaire, depuis l'indépendance, à avoir volontairement remis le pouvoir aux civils, le général Obasanjo, d'abord emprisonné, en mars, lors d'une vague d'arrestations consécutives à la découverte d'un « complot », se trouve toujours en résidence surveillée, sans que l'on sache ce qui lui est reproché.

A l'approche de la date « fatidique » du 12 juin, qui marquera le deuxième anniversaire de l'annulation du scrutin présidentiel par les militaires, le régime semble moins que jamais prêt à relâcher la pression. Les dispositifs de sécurité viennent d'être renforcés dans plusieurs Etats du sud, et les autorités ont averti tous ceux qui seraient tentés d'exprimer leur mécontentement dans la rue : *« Seul un homme stupide s'aventurerait à risquer sa vie en participant à des manifestations »*, a déclaré un porte-parole du ministère de la défense. A titre préventif, la police a appréhendé plusieurs opposants.

Voilà deux semaines, les autorités ont empêché une réunion de l'Association des médecins nigérians, coupable d'être intervenue en faveur de deux détenus politiques dont la santé s'est détériorée en prison : M. Abiola, vainqueur présumé de l'élection présidentielle annulée l'an dernier, et l'écrivain Ken Saro-Wiwa. Depuis son arrestation, il y a un an, et son inculpation pour meurtre, le président du Mouvement pour la survie du peuple ogoni, devenu le symbole de la lutte des minorités des régions pétrolières, est maintenu au secret dans un camp militaire. Son procès, qui a débuté en février, traîne en longueur. Il sera difficile de prouver son implication dans l'assassinat de quatre notables ogonis. M. Saro-Wiwa reste un « héros » aux yeux de la grande majorité des Ogonis et reçoit des encouragements de l'étranger.

Occupé à tenir en respect une opposition affaiblie, le régime n'en chercherait pas moins une solution « politique ». Le général Abacha caresserait le projet d'un puissant parti présidentiel appuyé par l'armée et voudrait ramener au pouvoir d'anciens dirigeants civils – pour la plupart, hélas !, largement discrédités lors du putsch de 1983 qui installa les militaires au pouvoir et dans lequel le général Abacha avait joué un rôle déterminant.

Mais l'alliance actuelle entre hommes en kaki, riches notables et hommes d'affaires, est de plus en plus critiquée à l'étranger comme à l'intérieur. Elle l'est surtout par une génération de jeunes officiers, purs et durs, lassés d'un climat de magouilles et de corruption généralisée, qui, en mars, auraient tenté un coup de force. Les mesures de rétorsion à l'encontre de l'opposition illustrent de manière non équivoque les appréhensions et les peurs d'un pouvoir qui ne se donne d'autres choix que d'user de l'intimidation.

La déraison du football

LE football suscite des passions, souvent débordantes sinon envahissantes, frappant sans distinction toutes les couches de la population, traversant toutes les idéologies, déchirant les plus solides amitiés ou soudant les plus étranges complicités. Ces passions sont dites « populaires ». Est-ce la raison pour laquelle les élus de la moindre commune y attachent une attention particulière ?

On ne peut devenir maire d'une ville, petite ou grande, si on avoue publiquement une profonde aversion pour le ballon rond, et il est de bon goût, une fois élu, d'assister aux matches sans tordre du nez. Ne pas aimer le football, c'est pis que détester l'opéra, le cubisme ou la tête de veau. C'est vivre ailleurs, en marge de la télévision et des magazines. Pas un Français qui compte n'a échappé au bonheur de serrer la main à *Michel Platini ou à Basile Boli*. Les autres ne sont que têtes d'œuf.

C'est pour cela que la France va organiser la Coupe du monde 1998, construire un grand stade, assainir les terrains sévèrement pollués de La Plaine-Saint-Denis, et cumuler pour ce faire les déficits publics. C'est pour cela que Marseille n'en finit pas de croire que l'OM, phénix des clubs et club des phénix, peut indéfiniment renaître de ses cendres. Chacune de ses fausses fins fut pourtant tragique et programmée, comme autant de suicides financiers. La dernière en date, celle du règne de Bernard Tapie, ballon d'argent des affaires politico-financières pour la saison 1994-1995, est la plus misérable.

A la prévarication et à la concussion s'est ajoutée la banqueroute. Tout était frelaté dans le bonheur éphémère qu'à pu faire naître ce club, un soir de finale de Coupe d'Europe des champions : les performances, les transferts, les comptes. La faillite a été totale. Des juges ont fini par dénoncer cet empire du mensonge aggravé.

Quelle passion résiste à l'épreuve du prétoire ? Celle du football, assurément. Marseille est attachée à l'OM, tel le pendu à sa corde. La raison ordinaire n'a plus rien à y voir. Du tribunal de commerce à la mairie en passant par le Stade-Vélodrome, chacun à perdu le sens commun puisqu'il n'y a pas d'alternative au football. On va donc injecter des dizaines de millions de francs – au moins 40, sans doute plus de 60 – dans le club par l'intermédiaire d'une société d'économie mixte dont le contribuable local sera le bailleur de fonds obligé.

Tous les clubs de football professionnel ont été, sont ou seront plus ou moins dans des situations financières précaires. Les ressources globales de ce sport sont insuffisantes pour assurer la pérennité de vingt équipes professionnelles. Le minimum de respect pour les citoyens d'une ville durement touchée par le chômage et l'exclusion consisterait donc à leur demander leur avis. Les élections municipales arrivent ainsi à point.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

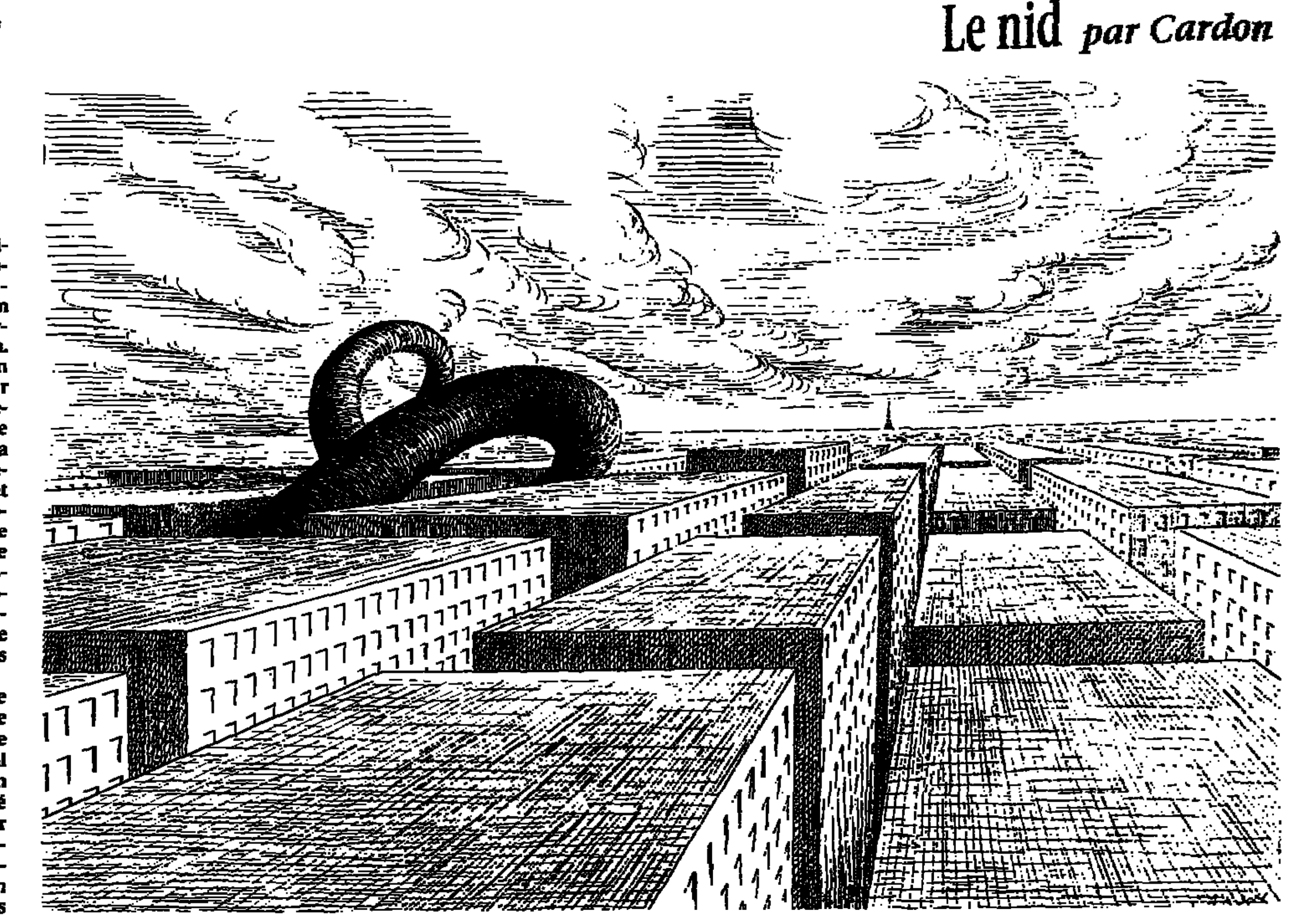
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le nid *par Cardon*



AU FIL DES PAGES/revues internationales

La nouvelle place de l'Allemagne

LE cinquantième anniversaire de la victoire de 1945 a été l'occasion pour les analystes internationaux de parler de l'Allemagne, mais beaucoup moins du nazisme et de sa défaite que du rôle futur de l'Allemagne réunifiée d'aujourd'hui.

Les Britanniques sont les premiers à souligner ce rôle, mais ils sont aussi les plus sévères. Noel Malcolm, *columnist* du *Daily Telegraph* et anti-européen féroce, ne croit pas que la construction européenne permettra longtemps de brider le géant : *« Jusqu'à présent*, écrit-il dans *Foreign Affairs* (mars-avril), *l'engagement de l'Allemagne dans* « l'Europe » [les guillemets sont de lui] *rappelle plutôt le comportement du bon oncle qui participe à un jeu avec les enfants et qui, pour montrer sa bonne volonté, se laisse lier les mains derrière le dos. Ce n'est pas une posture qu'il gardera longtemps. Et son humeur peut changer quand il commence à remarquer les innombrables petits doigts qui fouillent dans ses poches. »* De même John Laughland, dans la revue washingtonienne *The National Interest* (printemps 95), s'étonne qu'*« aucun politicien français ne semble comprendre à quel point l'Allemagne a besoin de la France pour habiller de respectabilité son hégémonie en Europe »*.

Plus sérieux, William Wallace, professeur à Oxford, s'exprimant dans la revue *Internationale Politik* (mai), distingue deux périodes. De 1945 à 1989, il y a eu une *« petite Europe »* dirigée par les Etats-Unis. L'axe franco-allemand n'a servi pendant tout ce temps que d'ersatz à une direction européenne. Depuis la chute du mur, on est entré dans une *« Grande Europe »* où des pays comme la Russie, l'Ukraine et la Pologne sont devenus des acteurs importants, tandis que les Etats-Unis, *ayant accompli leur mission*, s'en retirent partiellement. Reste donc l'Allemagne, que l'auteur invite à se comporter comme les Etats-Unis en leur temps : payer de sa poche et de ses troupes, chercher des partenaires dans toutes les directions, surtout pas dans un « noyau dur » franco-allemand très mal vu à Londres.

Il est vrai que la préoccupation constante de l'Allemagne est d'éviter l'isolement. Dans le numéro précédent de la même revue, largement consacré à la définition d'une politique étrangère pour la République fédérale, le professeur berlinois Arnulf Baring observe que le problème se pose depuis 1871, qu'il a été réglé par Adenauer avec l'ancrage euro-atlantique, mais que les changements récents ont ramené l'Allemagne dans une situation chargée de connotations négatives : la *« position médiane »*, ou centrale *(Mittellage)*, celle dans laquelle il faut *« coordonner son action avec de nombreux voisins aux intérêts différents, souvent contradictoires. »*

Bonn ne doit surtout pas revendiquer un siège permanent au Conseil de sécurité

Autrement dit, on est encore loin de cette *« normalité »* que Uwe Nerlich, dans *Politique étrangère* (printemps 95), définit par une boutade empruntée à Garton Ash : *« Pour être un Etat aussi normal que la Grande-Bretagne, la France ou les Etats-Unis, l'Allemagne aurait besoin de voisins occidentaux... à l'Est. »*

Voilà qui conduit à s'intéresser à la Pologne. Zbignew Brzezinski, l'ancien conseiller du président Carter et « premier Polonais » parmi les Américains, avait *déjà* émis l'idée, dans son *« plan pour l'Europe »* (*Foreign Affairs*, janvier/février 1995), que, de même que l'Europe occidentale s'est bâtie sur la réconciliation franco-allemande, l'Europe plus large de l'après-guerre froide devra se bâtir sur la coopération germano-polonaise. Arnulf Baring est du même avis. D'abord parce que les deux pays sont dans une situation analogue : la Pologne *« avait trois voisins, maintenant elle en a sept »*, tous très disparates. Ensuite parce que, *« depuis 1990, la Pologne est la voisine de tous les Allemands, pas seulement la voisine de la RDA cachée derrière un mur. Cela nous oblige, nous Allemands, et dans notre propre intérêt, à faire de la stabilité de la Pologne une affaire importante pour l'Allemagne »*.

Pour cela, une seule solution : *« ancrer l'Europe centrale et orientale, et en premier lieu la Pologne, dans l'OTAN et l'Union européenne »*. Personne n'est mieux à même de le faire que l'Allemagne, mais cela implique deux choses : sur le plan diplomatique, s'opposer à l'Amérique dans la mesure où celle-ci continue de placer la Russie en tête de ses préoccupations, mais aussi à une France trop conservatrice, notamment en matière agricole, et où l'on décèle des tentatives de *« créer des coalitions bloquantes contre l'Allemagne »*. Sur un plan plus concret, ne pas hésiter à proposer un soutien militaire, voire le stationnement de troupes allemandes dans la région *« si la situation l'exige »*.

Précisons que le même auteur repousse en même temps toute idée d'hégémonie, car *« l'importance de l'Allemagne s'est rétrécie dans la même mesure que celle de l'Europe, et cela nous est plus clair, à nous Allemands, qu'à beaucoup de Français et d'Anglais »*. En particulier, Bonn ne doit surtout pas revendiquer un siège permanent au Conseil de sécurité, qui l'obligerait à des engagements trop coûteux.

Mais tout cela dépendra de l'attitude plus ou moins compréhensive des partenaires de Bonn. Comme le dit Uwe Nerlich, déjà cité : *« L'Europe aura finalement l'Allemagne qu'elle mérite. »*

Michel Tatu

Les couples du pouvoir

Suite de la première page

Peut-être, avec Alain Madelin, pourra-t-on également parler, à l'expérience, d'attelage, de tandem. Sûrement pas avec Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale se consolant visiblement des couleuvres, notamment européennes, qu'il lui a fallu avaler ces derniers jours, en se répétant qu'aucun premier ministre n'est demeuré en fonctions tout un septennat.

Entre Juppé et Madelin, comme entre Juppé et Séguin, c'est à Jacques Chirac qu'il appartiendra d'arbitrer : c'est le meilleur moyen pour lui, si tant est qu'il réussisse à surmonter sa légendaire versatilité, d'imposer en fin de compte son autorité. Mais lui-même voit sa liberté d'action limitée par son appartenance à un autre couple, dont il a tenu à souligner l'importance en allant, à peine élu, dîner à Strasbourg avec le chancelier Helmut Kohl.

Le rapport des forces, au sein de ce couple-là, n'a cessé d'évoluer au cours des années. Au début, il était dominé par la haute stature du général de Gaulle qui voulait bien, dans sa mansuétude et sa sagesse, réserver une place de choix à son côté, sinon à l'ennemi d'hier, du moins à celui qui avait recueilli sa terrible succession. Mais est venu le jour où Bonn a refusé de passer par pertes et profits, au moyen d'une réévaluation du deutschemark, la lourde ardoise de mai 1968 : *« On nous traita sans miséricorde*, écrit dans ses Mémoires (Albatros, 1977) François Seydoux, alors ambassadeur à Bonn ; *la République fédérale se substituait à la France et s'emparait en Europe de la direction. »*

Le poids économique et monétaire de la République fédérale n'a fait que croître depuis sa réunification, et le fait qu'à notre différence elle n'ait pas d'armes nucléaires n'y change pas grand-chose. Moyennant quoi, l'actuel chancelier a eu la sagesse, en bon disciple d'Adenauer, dont il ne cesse de se réclamer, de ne jamais arguer, dans son dialogue avec la France, du rapport des forces. Dans ses conversations avec François Mitterrand, y compris sur l'ex-Yougoslavie, ce sont le plus souvent des arguments de politique intérieure qu'il a employés. C'est là un langage que Jacques Chirac devrait d'autant plus facilement comprendre que la situation du pays l'amène à tenir le même. Ce qui pousse à penser que, tout convaincus qu'ils soient l'un et l'autre de la nécessité de tirer ensemble la lourde charrette européenne, ils vont passer leur temps à devoir ajuster au mieux leurs positions respectives.

Leur couple, de toute façon, fonctionne à l'ombre d'un autre, celui dont Tocqueville avait annoncé en 1835 l'inévitable avènement, et que Eltsine brûle manifestement de reconstituer. Le temps n'est plus où la Russie aspirait à devenir une nation européenne parmi les autres. Le complexe militaro-industriel est plus puissant que jamais, il vend des armes à tour de bras, notamment à la Chine et à l'Iran, et le « tsar Boris » s'est mis complètement dans sa dépendance. Redoutant fort de perdre sa place, à l'élection de l'an prochain, au profit de quelque populiste, il en appelle aux sirènes du nationalisme, croit montrer sa puissance en écrasant la Tchétchénie, transforme les cérémonies du 8 mai en démonstration de force et s'emploie non sans succès, entre deux crises d'éthylisme, à faire revenir les Républiques émancipées en 1991 dans le giron du Kremlin.

Rien ne lui plairait davantage que de pouvoir se présenter à ses compatriotes comme le maître, à égalité avec les Etats-Unis, de la moitié du monde. Clinton a été le premier à parler aux Russes, dans les mois qui ont suivi son accession à la Maison Blanche, d'un *« partenariat pour la paix »*. Mais il n'a pas ramené grand-chose de son récent voyage à Moscou. Et lui aussi se trouve pris dans d'autres couples de forces, notamment avec l'Union européenne, et plus encore avec le Japon, partenaire commercial particulièrement peu commode, dont il a entrepris fort brutalement de freiner les exportations de voitures aux Etats-Unis.

Dans la connivence ou la tension, bien d'autres couples existent, qu'il faudrait, pour être complet, énumérer : France-Afrique, Chine-Japon, Inde-Pakistan, Israël-OLP, Iran-Turquie, sans oublier de mentionner les guerres de l'ex-Yougoslavie, du Caucase, de l'Afghanistan-Tadjikistan, de l'Algérie, du Soudan ou du Rwanda, dont le caractère fratricide saute aux yeux. A tout prendre, l'ensemble de ces couples, unis ou antagonistes, ne constitue-t-il pas, maintenant qu'a disparu l'équilibre de la terreur engendré par la guerre froide et qu'a lamentablement échoué le projet de *« nouvel ordre mondial »* imprudemment mis en avant par George Bush, le réseau, le maillage essentiel de la *« communauté internationale »* ? L'objectif ne devrait-il pas être aujourd'hui de faire servir les plus solides au renforcement des structures de coopération régionale qu'appellent, de toute évidence, le raccourcissement des distances et la révolution technologique ? C'est à quoi, en tout cas, le couple franco-allemand s'emploie à propos de l'Europe. A défaut, le risque serait grand de voir les couples existants mettre au grand jour, en se déchirant les uns après les autres comme certains le font déjà, les lignes de fracture des conflits du prochain siècle.

André Fontaine

CHARGES Les propositions d'Alain Juppé en faveur de l'emploi apparaissent encore trop floues pour susciter l'enthousiasme des chefs d'entreprise. La baisse des charges patronales sur les bas salaires semble réservée, au moins dans un premier temps, aux petites et moyennes entreprises. ● CETTE MESURE était pourtant une des principales revendications des industries de main-d'œuvre, très affectées par les dévaluations de la lire, de la peseta, de l'escudo et de la Livre. ● L'AUGMENTATION du Smic n'aura pas les mêmes répercussions pour toutes les entreprises. Les grands groupes craignent moins cette mesure que les risques de revendication salariales qu'elle pourrait entraîner. ● LE CNPF qui a longtemps souhaité une réforme de la taxe professionnelle, ne semble plus avoir de proposition réaliste sur ce sujet alors que le gouvernement l'envisage.

Les mesures Juppé pour l'emploi sont diversement appréciées par les entreprises

Les grandes entreprises se sentent peu concernées. Les industries de main-d'œuvre les apprécient mais s'inquiètent de la revalorisation du Smic

LES MESURES annoncées par Alain Juppé en faveur de l'emploi semblent susciter davantage d'interrogations que d'enthousiasme dans les entreprises. Principale mesure de la *« guerre contre le chômage »*, le contrat initiative emploi (CIE), qui devrait permettre aux entreprises de bénéficier durant deux ans d'une aide mensuelle de 2 000 F et d'une exonération des cotisations patronales, connaîtra sans doute un réel succès quantitatif. Mais, paradoxalement, son impact sur l'emploi pourrait être limité, tant les *« effets d'aubaine »* (l'embauche aurait été faite de toute façon) ou de substitution pourraient être importants.

« On considère que ces effets représentent 75 % des contrats de retour à l'emploi, il n'y a aucune raison pour qu'il en aille différemment avec le CIE », reconnaît, en privé, un spécialiste du ministère du travail. Pour les services de l'emploi : *« moins une mesure est sélective, plus l'effet de substitution est grand »*. Les déclarations de Jacques Barrot, ministre du travail, de la participation et du dialogue social expliquant sur RTL qu'il ne voit pas *« comment une entreprise qui aurait licencié dans les trois mois précédents pourrait ensuite recourir au CIE »*, ne doivent pas faire illusion : d'ores et déjà, les établissements qui ont effectué un licenciement économique dans les six mois précédant un contrat de retour à l'emploi doivent demander l'autorisation préalable de l'administration avant de recourir à cette formule aidée par l'Etat.

Pour le ministre du travail, *« il faudra quelques règles simples, pas de contrôle bureaucratique, pour s'assurer que l'entreprise joue le jeu »*. Mais aucun expert n'est pour le moment en mesure de définir ce que pourraient être ces *« règles simples »*. Néanmoins le président du patronat français, Jean Gandois, ne devrait pas rester insensible à l'argument des *« contreparties »* que le gouvernement semble attendre des entreprises. *« Si nous pensons vraiment qu'un transfert des charges vers l'impôt va provoquer une relance de l'économie et donc de l'emploi, il faut que nous le disions et que nous acceptions des rendez-vous pour vérifier si ce que nous avons dit est bien vrai »*, expliquait-il lorsqu'il briguait la succession de François Perigot.

Deuxième mesure concrète du plan Juppé : l'augmentation du SMIC. Elle n'aura pas les mêmes effets dans toutes les entreprises. Si les industries de main-d'œuvre peuvent à juste titre s'inquiéter de l'impact d'une telle mesure – qui ne pourra que les inciter à recourir à des CIE de substitution –, la plupart des grandes entreprises ne s'estiment qu'indirectement concernées par ce coup de pouce. *« Aucun de nos salariés n'est au SMIC »*, explique-t-on tant dans les banques que dans certains groupes industriels comme IBM ou Rhône-Poulenc.

> « Il faudra quelques règles simples pour s'assurer que l'entreprise joue le jeu »

En revanche, dans les petites et moyennes entreprises, l'effet peut être important et renchérir le coût du travail. D'où l'intérêt pour les entreprises de coupler cette mesure avec une réduction des charges patronales sur les bas salaires, troisième volet du plan annoncé par Alain Juppé. *« A priori contradictoires, ces deux mesures qui visent à baisser le coût du travail tout en augmentant le salaire direct peuvent être judicieusement associées »*, estime un directeur des ressources humaines. Mais le dirigeant d'une grande entreprise publique s'inquiète : *« l'augmentation du SMIC et celle des impôts qu'on risque de nous annoncer après les élections municipales pourraient relancer les revendications salariales dès l'automne »*.

De plus, trop d'imprécisions entourent cette baisse des charges pour que celle-ci fasse l'unanimité. En la présentant comme la première des quatre mesures de son *« plan PME »*, Alain Juppé a semblé limiter les bénéfices de cette mesure aux petites et moyennes entreprises, du moins dans un premier temps. *« Si tel était le cas, nous risquerions d'avoir des ennuis avec la commission européenne pour cause de distorsion de concurrence »*, prévoit un expert.

Plus généralement, toute politique de relance fondée sur le seul coût du travail apparaît restrictive. Comme l'indiquait récemment le commissaire au Plan, Jean-Baptiste de Foucauld, certains pensent que *« plus l'organisation productive se qualifie, plus des salaires élevés peuvent être distribués. L'on peut même soutenir que des charges salariales élevées constituent un facteur de modernisation. Inversement, plus cette organisation est déficiente, plus le niveau de salaire est susceptible d'influencer l'emploi. »* Entre les mesures à court terme sur le coût du travail et celles à long terme sur l'organisation de la production, l'équilibre n'a jusqu'à présent jamais été trouvé. D'où le chômage français.

Frédéric Lemaître

Le coût du travail

Coût horaire dans l'industrie

120 – 100 – 80 – 60 – 40 – 20 – 0

ALLEMAGNE, JAPON, FRANCE, SUÈDE, ÉTATS-UNIS, ITALIE, ROYAUME-UNI, ESPAGNE, TAÏWAN, POLOGNE

Source :

La France se situe dans la moyenne européenne, les pays latins ayant des coûts plus faibles.

L'appel au secours des industries de main-d'œuvre

DE TOUS les problèmes économiques auxquels le gouvernement Juppé est confronté, celui des industries de main-d'œuvre est l'un des plus épineux. Celles-ci – un million d'emplois directs et indirects – ont longtemps bénéficié du « franc fort », en s'appuyant sur la politique de « désinflation compétitive » pour regagner des parts de marché en Europe (60 % de leurs ventes) et en taillant des croupières aux pays moins sages.

C'est fini. Les dévaluations depuis la crise monétaire européenne de 1992 de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal et la Grande-Bretagne ont bouleversé la donne. Elles sont d'autant plus durement ressenties qu'elles sont le fait, pour trois de ces Etats au moins, de pays encore largement centrés sur ce type d'industries. Et que l'annonce d'une revalorisation sensible du SMIC par le gouvernement Juppé devrait encore creuser l'écart de compétitivité, face à des pays latins adeptes, souvent, de l'économie souterraine, échappant aux charges et à l'impôt.

Le constat se lit dans les chiffres. En deux ans, les exportations françaises de vêtements, par exemple, ont chuté de 26 % vers l'Italie, de 18 % vers l'Espagne, de 17 % vers la Grande-Bretagne. A l'inverse, sur un marché français en baisse de 7 % en volume, les importations d'Italie ont augmenté de 4 %, celles de la péninsule Ibérique de 16 % et celles d'outre-Manche de 6 %.

LA BÉRÉZINA

Autant de pertes de parts de marché qui sont autant d'emplois en moins. En un an, les industries françaises de main-d'œuvre ont supprimé 8 % de leurs effectifs. La Bérézina est encore plus forte si l'on s'en tient aux secteurs les plus exposés, jouets, chaussures et habillement, où la baisse a atteint les 10 %. Un record qui se retrouve dans les statistiques. Pour la première fois, l'an dernier, le nombre d'emplois dans l'habillement est passé sous celui des métiers d'art (maroquinerie, arts de la table, cristallerie,...) : 150 000 contre 160 000 !

Le déclin est historique. Economiquement, il est supportable. Socialement, il est tragique. Comparant l'évolution, sur dix ans en France, des industries de la parachimie-parapharmacie et du textile-habillement, une étude de l'Institut français de la mode (IFM) montre ainsi que l'essor de la première compense le déficit commercial dû au déclin de la seconde. En termes d'emplois, en revanche, les 20 000 postes créés dans la parachimie-parapharmacie ne représentent que le dixième des emplois supprimés par le textile-habillement.

Que faire ? Réajuster les parités monétaires ? Il n'en est pas question. Le ministre de l'économie, Alain Madelin, l'avait déclaré, le premier ministre, Alain Juppé, l'a réaffirmé, mardi 23 mai, à la tribune de l'Assemblée nationale : *« La stabilité de notre monnaie constitue à la fois un objectif de politique économique et un gage fondamental de l'engagement européen de la France. »* Exit donc *« l'autre politique »*.

MONTANTS COMPENSATOIRES ?

Instaurer des montants compensatoires ? *« Il en existait bien autrefois pour les produits agricoles »*, rappelle Philippe-Jean Lecas, délégué général de l'Union française des industries de l'habillement (UFIH). *« C'est peut-être complètement hérétique à l'heure du grand marché unique, mais, somme toute, pas plus que le glissement dévasteur des monnaies »*, renchérit Olivier Bouissou, de la Fédération nationale de l'industrie de la chaussure. Les industriels sont néanmoins sans illusion ; ils savent Bruxelles défavorable aux mesures sectorielles.

Restent le réaménagement éventuel de la taxe professionnelle *(voir ci-dessous)* et, surtout, l'allégement des charges dont le premier ministre a souligné, à l'Assemblée, qu'il serait *« fortement concentré sur les bas salaires »*. Deux mesures qui, à défaut d'apparaître comme une réponse aux dévaluations compétitives, contribueraient directement, de façon mesurable et quantifiable, à la baisse des coûts de production. Une récente étude de l'Institut français de la mode s'efforce d'en mesurer l'impact. Pour avoir un effet tangible, l'allégement des charges devrait être massif.

L'exemple des façonniers, ces PMI travaillant « à façon » fort nombreuses dans l'Ouest, est à cet égard particulièrement éclairant. L'ensemble des salaires et des charges y représentent 75 % des coûts de production. Une diminution de 50 % des cotisations sociales employeurs abaisserait de 10 % le prix de revient, *« seuil minimum à partir duquel les entreprises françaises pourraient regagner quelques points de compétitivité »*, souligne l'étude de l'IFM.

Plus généralement, une exonération de charges patronales sur les 3 500 premiers francs des rémunérations mensuelles permettrait aux entreprises de l'habillement de réduire leurs prix de près de 8 % (de 6 % seulement sur le marché intérieur, s'il fallait, en compensation, augmenter la TVA). En ce domaine, la demi-mesure n'existe pas.

Cela suffira-t-il ? L'élection présidentielle a montré que c'était dans les quartiers de Roubaix et Tourcoing, Romans ou Roanne, où est concentré l'essentiel des emplois menacés, que la *« fracture sociale »*, leitmotiv de Jacques Chirac, était la plus ouverte.

Pierre-Angel Gay

Le CNPF préconise de geler la progression de la taxe professionnelle

Le syndicat patronal n'a pas encore de proposition de réforme de cet impôt pourtant décrié

LA TAXE professionnelle *« doit être revue, avec le souci de ne pas entraver la création d'emplois et de corriger progressivement les disparités de ressources entre les collectivités locales »*, a déclaré Alain Juppé à l'Assemblée nationale dans sa déclaration de politique générale mardi 23 mai. En rouvrant le débat sur la taxe professionnelle, qui a rapporté 158 milliards de francs aux collectivités locales en 1994 (à comparer aux 296 milliards de l'impôt sur le revenu et aux 128 milliards de l'impôt sur les sociétés), le premier ministre veut satisfaire les entreprises qui combattent depuis des années cet impôt.

Le CNPF critique les *« inégalités géographiques »* créées par cette taxe professionnelle. Les communes fixent elles-mêmes le taux d'imposition, auquel il convient d'ajouter un taux départemental et un taux régional. Cette marge de manœuvre laissée aux collectivité territoriales entraîne des disparités considérables : *« Le taux est de 8,6 % à Neuilly-sur-Seine alors qu'il est supérieur à 38 % à Carpentras, dans le Vaucluse »*, illustre-t-on au CNPF. Ces écarts ont des conséquences perverses : les communes les plus riches peuvent se permettre de pratiquer un faible taux pour attirer encore plus d'entreprises. Les communes les plus pauvres doivent au contraire élever ce taux pour boucler leur budget, ce qui a pour conséquence de faire fuire toute activité économique.

Deuxième grief, la taxe professionnelle serait antiéconomique : son assiette est fonction de la valeur locative des immobilisations de l'entreprise et de sa masse salariale. Cette taxe est donc accusée de dissuader les chefs d'entreprise d'investir et d'embaucher. Pour pallier les conséquences de cette aberration, la taxe acquittée par l'entreprise a été plafonnée dès 1979 à 8 % de la valeur ajoutée de l'entreprise, un plafond aujourd'hui revenu entre 3,5 % et 4 %.

> « La première urgence est de faire que cet impôt ne progresse plus de 8 % à 10 % par an »

C'est l'Etat qui reverse aux collectivités locales le manque à gagner dû au plafonnement, ainsi que toute une série d'abattements. La note payée par l'Etat s'est élevée à 42 milliards de francs en 1994, soit plus du quart de la taxe professionnelle. Cette compensation pousse les communes à augmenter leurs taux d'imposition sans scrupules : les entreprises de leur ressort bénéficiant du plafond n'ont pas à débourser de sommes supplémentaires, et c'est l'Etat qui supporte la différence, sans poser de questions.

Troisième grief, le montant de la taxe progresse plus vite que le produit intérieur brut et les autres impôts locaux. *« De 1989 à 1993, la taxe professionnelle a augmenté de 55 %, alors que dans le même temps la taxe d'habitation ne progressait que de 22 % »*, se plaint l'organisation patronale.

En dépit de ces critiques, le CNPF éprouve de grandes difficultés à formuler des propositions concrètes. *« Il est extrêmement difficile de réaliser un grand soir fiscal de la taxe professionnelle. La première urgence est de faire que cet impôt ne progresse plus de 8 à 10 % par an »*, remarque un directeur général du CNPF. A brève échéance, le patronat préconise de geler la progression de cette taxe. Concrètement, il souhaite enrayer l'élargissement de l'assiette imposable et demande une exonération à hauteur de 50 % des nouveaux investissements et des nouveaux salaires à compter de 1995. Cette mesure, qui compliquerait le calcul d'un impôt déjà très complexe, risque d'être détournée. *« Les entreprises vont licencier leurs salariés pour les réembaucher ensuite »*, ironise Laurent Chatel, spécialiste de la taxe professionnelle du Bureau Francis Lefèvre. *« Autant diviser la base imposable. »*

A plus long terme, le CNPF n'a pas arrêté de position. L'impôt n'est plus aussi diabolique, et seuls les quelques aménagements mineurs apportés l'an dernier sont contestés. *« Jusqu'en 1994, le système nous convenait »*, reconnaît aujourd'hui ce directeur général du CNPF... alors que le patronat n'a eu de cesse d'en dénoncer les effets pervers. Le projet, souvent évoqué, d'établir une taxe qui soit fonction de la valeur ajoutée de l'entreprise, est loin de faire l'unanimité. Cette solution entraînerait des transferts de charge des industries (qui ne seraient pas contre) vers les services et le commerce, dont la valeur ajoutée est traditionnellement plus élevée. Difficile de grever des secteurs d'activité qui sont fort créateurs d'emplois.

Second défaut, la valeur ajoutée fluctue au gré de la conjoncture économique. Pour équilibrer leurs recettes, les communes devraient relever leurs taux lorsque leurs entreprises connaissent des difficultés. Enfin, le CNPF rêve de la création d'un taux unique d'imposition sur le territoire, mais n'ignore rien de l'impossibilité d'y parvenir : les communes à taux plus élevé que la moyenne seraient privées brutalement d'une partie de leurs ressources. *« La solution serait de garder les taux locaux, mais de plafonner le montant rapporté au nombre d'habitants et de redistribuer le solde* via *un fonds national de redistribution »*, indique-t-on au CNPF.

La réforme de l'impôt sera examinée de près par les parlementaires, qui sont le plus souvent des élus locaux. *« Je ne connais pas de solution. Je suis d'habitude très réformateur. Mais plus j'étudie le sujet de la taxe professionnelle et de la fiscalité locale, plus je suis conservateur »*, lance Philippe Marini, sénateur RPR de l'Oise, membre de la commission des finances du Sénat. Avant d'affirmer : *« Les débats se prolongeront au-delà de la session parlementaire d'automne. »*

Arnaud Leparmentier

Computer Associates lance la plus grande OPA de l'histoire du logiciel

COMPUTER ASSOCIATES, *groupe américain spécialisé dans les logiciels pour les réseaux informatiques d'entreprise, a annoncé jeudi 25 mai le rachat de Legent, autre spécialiste du secteur, pour près de* 1,8 milliard de dollars (9 milliards de francs). Cette offre publique *d'achat (OPA), si elle réussit, sera la plus importante de l'histoire du* logiciel, après l'échec du rachat par Microsoft d'Intuit (logiciels de *finances personnelles), pour plus de 2 milliards de dollars. Elle donnera* naissance au premier groupe de logiciels pour les réseaux d'entreprise *derrière IBM. Ces produits, dits « clients/serveurs »; fournissent l'in*telligence des réseaux tant au niveau du centre de distribution de l'in*formation que des micro-ordinateurs de réception. L'OPA a été adop*tée par les conseils d'administration des deux sociétés *(AFP).*

■ **POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES : la filiale à 65 % de la Lyonnaise des eaux** *est très convoitée. Le groupe américain* Service Corporation International (SCI), leader mondial du secteur, a déposé, *mercredi 24 mai, un document auprès de la Securities and Exchange* Commission (SEC) de la Bourse de New York, réitérant son intérêt *pour PFG et accréditant l'idée d'une offre publique d'échange* (OPE). SCI avait lancé et réussi en 1994 une OPA sur la société britannique *Plantsbrook (pompes funèbres), contrôlée à 46 % par* PFG. Dans un communiqué, la Lyonnaise des eaux affirme n'avoir engagé aucune *négociation avec SCI.*

■ **BELGACOM : British Telecommunications étudie avec l'américain Bell Atlantic** *une offre pour prendre une participation minori*taire dans Belgacom, l'entreprise de télécommunications publique belge. *Cette information, publiée par le Financial Times* du 26 mai, intervient au moment où le gouvernement belge s'apprête à proposer 25 % au maximum du capital de cette entreprise à un ou plusieurs partenaires privés.

■ **TOTAL : le ministère yéménite du pétrole et le groupe pétrolier français** Total ont signé le 24 mai à Sanaa un accord préliminaire sur l'exploitation des gisements de gaz de Maareb et de Jawf, dont les réserves prouvées sont estimées à 450 milliards de m³. Le contrat, d'une durée de vingt-cinq ans, et dont le coût est estimé à 6 milliards de dollars (30 milliards de francs), porte sur la production de 5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an, à partir de l'an 2000 ou 2001. Total devra investir 5 milliards de dollars dans le projet, dont 2 milliards pour l'acquisition de méthaniers.

■ **GUARDIAN ROYAL EXCHANGE : la compagnie d'assurances britannique** Guardian Royal Exchange (GRE) a annoncé jeudi un plan de restructuration pour sa branche assurance-vie et retraites qui s'accompagnera de la suppression de 220 emplois. La vente des produits assurance-vie et pensions sera désormais effectuée par des conseillers financiers indépendants plutôt que par des vendeurs rattachés à l'entreprise.

■ **ESCELSA : les actions de l'entreprise brésilienne d'électricité** Escelsa (Espirito Santo Centrales Electricas), majoritairement contrôlée par le secteur public et première société à être privatisée, seront mises en vente le 11 juillet. Cette entreprise sera valorisée au minimum à 578,200 millions de reales (3,25 milliards de francs).

■ **POWERGEN : l'un des deux groupes privés britanniques de production d'électricité non nucléaire** a amélioré de 14,5 % son bénéfice *imposable annuel malgré l'émergence d'une concurrence de plus* en plus rude. Son résultat de 545 millions de livres (4,3 milliards de francs) *est supérieur aux prévisions des analystes, alors que le chiffre* d'affaire a décliné de 1,6 % à 2,88 milliards de livres.

Le ralentissement de l'économie américaine provoque une forte baisse du dollar

Le billet vert est repassé sous la barre des 5 francs

La publication de plusieurs indicateurs économiques confirmant le recul marqué de l'activité outre-Atlantique a fait plonger le billet vert. Les opérateurs anticipent un assouplissement prochain de la politique monétaire américaine qui rendrait le billet vert moins rémunérateur. Certains analystes estiment toutefois que l'amélioration attendue des comptes extérieurs américains pourrait aider le dollar à se redresser

LA CRISE du dollar n'est peut-être pas terminée. Depuis un mois, le billet vert était pourtant parvenu à se stabiliser. Les gouverneurs des banques centrales et les ministres des finances des sept pays le plus industrialisés (G 7) s'en montraient satisfaits. Ils attribuaient volontiers le redressement de la monnaie américaine à l'efficacité de leur message délivré à l'issue de leur réunion de Washington, à la fin du *mois d'avril. Mais, jeudi 25 mai,* le dollar est reparti très brutalement à la baisse. *Le dollar est tombé à* 1,3980 mark jeudi en fin de séance à New York (contre 1,4380 mark la veille). Le dollar n'avait pas reculé aussi violemment face à la monnaie allemande depuis le mois de septembre 1992.

Face au yen, le dollar s'est également vivement replié. Il est passé de 87,22 yens à 84,83 yens. Face au franc, la monnaie américaine a cédé 16 centimes, glissant de 5,11 francs mercredi soir à 4,95 francs jeudi soir. Vendredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes, la faiblesse du dollar s'accentuait. Le billet vert s'échangeait à 1,3825 mark, 84,15 yens et 4,91 francs.

La publication de deux indicateurs, confirmant le net ralentissement de l'économie américaine, est à l'origine de ce repli spectaculaire. Une rumeur, vite démentie, selon laquelle le Mexique ne parviendrait plus à honorer le paiement de sa dette, a amplifié le mouvement. Le nombre de chômeurs à demander des indemnités a augmenté au cours de la semaine du 15 au 19 mai de 13 000, alors que les analystes prévoyaient une progression limitée à 2 000. Les ventes de logements anciens se sont pour leur part inscrites en recul de 6,4 % au mois d'avril (– 0,3 % prévu). La veille, le département du commerce américain avait annoncé une baisse de 4 % des commandes de biens durables au mois d'avril, la chute la plus importante depuis le mois de décembre 1991.

Le recul marqué de l'activité économique outre-Atlantique accrédite l'idée d'un assouplissement *prochain de la politique monétaire* américaine. Les cours des contrats *à terme sur les taux d'intérêt* à court terme confirment ces anticipations. *Alors que les taux à trois* mois se situent aujourd'hui à 6,06 % *aux Etats-Unis, les opéra*teurs des marchés financiers estiment qu'ils s'établiront à 5,85 % à la fin du mois de septembre. Dans cette perspective, les investisseurs internationaux commencent dès à présent à se débarrasser des dollars qu'ils possèdent pour acheter des deutschemarks et des yens.

Le dollar pourrait perdre encore davantage de son attrait si l'atterrissage en douceur de l'économie américaine se transformait, comme certains analystes l'annoncent, en atterrissage brutal, c'est-à-dire en récession.

Le ralentissement de l'économie outre-Atlantique contribue, en revanche, à l'excellente tenue du marché obligataire américain. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans a baissé de 0,2 % depuis le début de la semaine pour s'établir jeudi soir à 6,72 %, son plus bas niveau depuis la fin du mois de février 1994. La détente apparaît plus spectaculaire encore lorsqu'on se rap*pelle que ce taux s'inscrivait* à 8,20 % au mois de novembre dernier. Cette évolution en ciseaux contredit la thèse selon laquelle la *vente d'obligations américaines* par les investisseurs internationaux était à l'origine de la baisse du dollar. Depuis le début de l'année, les emprunts d'Etat américains n'ont pas cessé de s'apprécier et le billet vert de se déprécier !

Les observateurs sont aujourd'hui très divisés sur l'évolution au cours des prochains mois du dollar. Les économistes de la banque américaine Citibank prévoient que le dollar s'inscrira à 1,15 mark et 70 yens dans un an. Ceux de la banque britannique SG Warburg parient au contraire pour un redressement du billet vert. Celui-ci s'établirait à 1,63 mark et 116 yens dans un an. Les partisans de la hausse du dollar mettent en avant le fait que l'évolution des écarts de taux d'intérêt ne permet pas d'expliquer les mouvements de la monnaie américaine. Depuis le mois de février 1994, les taux directeurs américains ont été relevés à plusieurs reprises alors que les taux allemands et japonais ont baissé : cela n'a pas empêché le dollar de reculer. Dans ces conditions, un assouplissement de la politique monétaire américaine n'affaiblirait pas nécessairement le dollar. Autre élément favorable au *billet vert :* le ralentissement de l'économie américaine se traduira par une amélioration du solde de la balance commerciale des Etats-Unis. *Les importations vont reculer* outre-Atlantique et les exportations se maintenir à un niveau élevé compte tenu de la croissance soutenue en Europe. *Le dollar pro*fitera mécaniquement de la réduction du déficit des comptes extérieurs américains, considéré comme la cause principale de sa faiblesse structurelle.

P.-A. D.

Les grandes banques japonaises commencent à payer le lourd prix de la « bulle » financière

GRANDE PREMIÈRE dans l'histoire bancaire japonaise : pour la première fois depuis la seconde *guerre mondiale, l'un des établis*sements les plus prestigieux du *pays, la Sumitomo Bank* a annoncé des pertes lors de l'année fiscale 1994-1995 *qui se conclut* fin mars. La Sumitomo Bank, qui *avait annoncé dès janvier (Le Monde* du 30 janvier) son intention de procéder à un *« nettoyage »* radical de son bilan, n'est pas n'importe quel établissement. Il s'agissait de la première banque nipponne et du monde par la taille avant l'annonce de la fusion, prévue pour l'automne, entre la Mitsubishi Bank et la Bank of Tokyo.

Les grandes banques japonaises ont vu en moyenne leurs résultats baisser de près de moitié au cours de l'exercice fiscal achevé fin mars, à la suite d'un accroissement de leur effort de provisionnement des créances douteuses qui a atteint 3 200 milliards de yens (187 milliards de francs). Lors de l'année 1993-1994, les onze *city banks* de l'archipel avaient sorti pour 2 470 milliards de yens de mauvaises dettes de leur bilan. Les grands établissements nippons ont ramené de 617 à environ 430 milliards de francs l'encours global de créances à risque en dépit d'un environnement difficile : la demande de crédits stagne, les marges se réduisent en raison de la déréglementation des marchés financiers et, fait nouveau cette année, la morosité de la Bourse n'a pas permis de se refaire une santé par la vente sur le marché d'une partie des participations industrielles.

OPÉRATION VÉRITÉ

L'effort des banques n'aurait toutefois pas été aussi impressionnant si la Sumitomo Bank n'avait décidé d'effectuer une *« opération vérité »* sur ses comptes, pour les apurer des mauvaises créances accumulées pendant la vague de spéculations et de bulle financière des années 80. Jusqu'alors, les banques avaient choisi de lisser le coût de leur restructuration sur un grand nombre d'années, dans l'espoir d'un hypothétique redressement du marché immobilier où elles se sont massivement engagées.

A elle seule, la Sumitomo Bank a passé pour 826 milliards de yens de provisions, soit le quart du total. Mais pour avoir eu le courage *de la clarté, la Sumitomo Bank* partage l'honneur douteux avec la petite Hokkaido Takushoku Bank d'être devenue le premier établissement bancaire d'importance de l'archipel à afficher des pertes depuis cinquante ans. Considérée comme l'une des banques les mieux gérées du Japon, la Sumi*tomo Bank a enregistré une perte* consolidée avant impôts et élé*ments exceptionnels de 322,1 mil*liards de yens (18,9 milliards de francs). Pour la *Hokkaido Takus*hoku Bank, le déficit est de 8,2 milliards de yens.

CHIFFRES CONTESTABLES

La Sumitomo Bank a reconnu que son *« opération vérité »* a entraîné une dégradation de son ratio international de solvabilité, dit ratio Cooke, passé en un an de 9,89 % à 8,48 %. La Banque des règlements internationaux exige que les fonds propres des banques couvrent au moins 8 % de leurs engagements. *« Nous avons pratiquement achevé de nettoyer le bilan de la maison mère »*, a indiqué à la presse un responsable de la Sumitomo. *« Il ne reste que 40 à 50 milliards de yens d'encours douteux qui demandent un traitement spécial. »*

Les pertes de la banque, considérée comme l'une des plus solides de l'archipel, ont été accentuées par son refus de réaliser beaucoup de plus-values sur son portefeuille boursier dans une période de basses eaux de la Bourse de Tokyo. Pour l'année en cours, Sumitomo Bank compte bien renouer avec les bénéfices, tablant sur un résultat courant de *115 milliards de yens et un résultat* net de 60 milliards de yens.

Sans tomber pour autant dans le rouge, les autres *city banks* ont an*noncé des résultats en baisse*, à l'exception de Dai-Ichi Kangyo (+ 22 %), Sakura (+ 7 %) et Asahi (+ 15 %), trois établissements nés de fusions récentes. En fait, aucune banque nipponne n'a procédé à un « nettoyage » aussi poussé que celui de la Sumitomo Bank, et les analystes s'attendent plutôt à la multiplication des opérations de ce type cette année. Les banques affirment toutefois qu'elles ont fait beaucoup de chemin sur la voie de l'assainissement de leurs bilans. Une analyse contestée par bon nombre d'observateurs qui considèrent que les chiffres officiels de créances douteuses à provisionner sont sujet à caution car ils ne prennent pas en compte les prêts rééchelonnés, souvent à grand coût. *En outre,* une large partie des mauvaises dettes supportées *par les banques* japonaises sont logées dans des filiales qu'il leur faudra *bien* un jour assainir aussi.

E. L.

■ **LE DOLLAR a lourdement chuté, déprimé par la publication d'indicateurs économiques américains qui soulignent le ralentissement de la croissance, à 1,39 mark, 84,20 yens et 4,94 francs.**

■ **WALL STREET, également affecté par les statistiques sur l'économie américaine, était en baisse de 0,58 % jeudi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 25,93 points à 4 412,23 points.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO s'est inscrite vendredi 26 mai en clôture en hausse de 0,74 %. L'indice Nikkei a gagné 114,81 points à 15 694,25 points en dépit de la hausse du yen.**

■ **LES BOURSES de valeurs et les marchés des changes de Zurich, Bruxelles, Francfort, Paris et Amsterdam étaient fermés jeudi 25 mai, jour de l'Ascension. La Bourse de Bruxelles était également fermée vendredi.**

■ **LE JAPON est resté pour la quatrième année consécutive la nation la plus riche de la planète en termes d'actifs nets détenus à l'étranger qui, fin 1994, atteignaient 688,9 milliards de dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

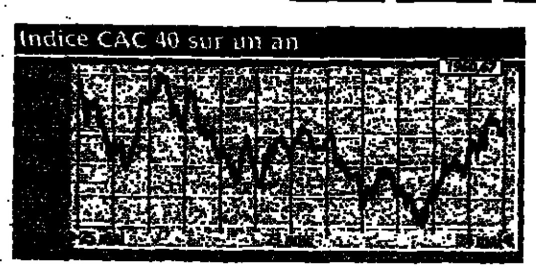
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

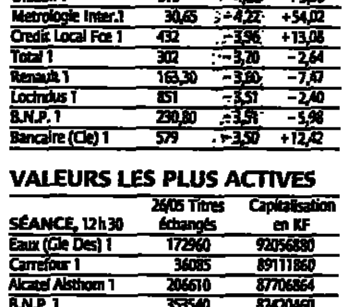
Forte baisse à Paris

LE RECUL du dollar entraînait la Bourse de Paris à la baisse vendredi 26 mai. L'indice CAC 40 cédait 1,60 % en milieu de journée pour s'inscrire à 1 929,50 points. La sensibilité à la baisse de la Bourse est d'autant plus accentuée que le volume des échanges est faible, a indiqué un boursier.

« Le retour des affaires » après la mise en examen de Guy Dejouany et celle de Georges Pérol, un proche du nouveau président et ancien directeur de l'office HLM de la Ville de Paris, a également créé un climat plutôt négatif à la Bourse. Enfin, les investisseurs sont toujours inquiets d'une éventuelle dérive budgétaire et de son impact sur les taux d'intérêt après le discours de politique générale du premier ministre. Toutefois, sur le marché obligataire, le contrat notionnel juin progressait de 0,10 %, à 116.

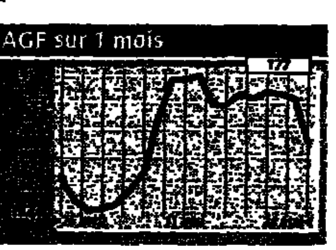
Du côté des valeurs, le titre Générale des eaux perdait 1,1 % dans un climat actif au surlendemain de la mise en examen de son PDG Guy Dejouany. Les valeurs financières étaient toujours en baisse : la BNP cédait 2,59 %, la Société générale 1,20 %, Paribas 1,60 %. En recul également les valeurs exportatrices qui sont sensibles à la baisse du dollar : LVMH recule de 1,47 %, et L'Oréal de 1,74 %.

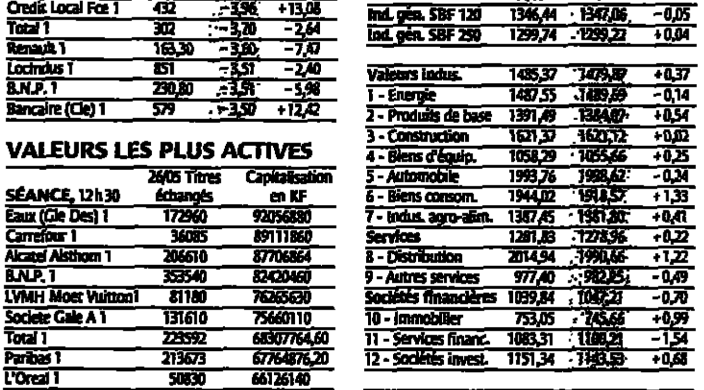




AGF, valeur du jour

APRÈS AVOIR perdu beaucoup de terrain l'an dernier dans la foulée du krach obligataire, au point de provoquer par deux fois le report de la privatisation du groupe, l'action AGF s'était nettement reprise depuis deux mois. Après un plus bas niveau de l'année à 148 francs atteint en mars, le titre AGF avait regagné près de 30 %. Mais il a baissé à nouveau au cours des derniers jours, victime du retrait d'un certain nombre d'investisseurs étrangers et de doutes sur la privatisation prochaine de la compagnie. L'action AGF a même cédé 4,8 % mercredi pour s'inscrire à 177 francs.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

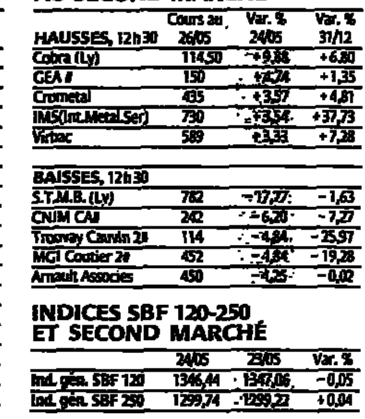
HAUSSES, 12h30	Cours au 26/05	Var. % 24/05	Var. % 31/12
Comptoir Entrep. 1	18,05	+9,23	−91,75
Bazar Hot. Ville 2	560	+3,70	−1,75
Cegid (Ly) 1	450,90	+3,63	+7,35
CEP Communication1	514	+2,80	+10,30
BIC 1	806	+2,54	+20,11
Damart 1	4800	+2,32	−15,78
Groupe Andre S.A.1	474	+1,93	−10,56
Olipar 1	11,75	+1,73	+15,19
Sligos 1	457	+1,53	+26,59
Rexel 1	820	+1,48	+17,14
BAISSES, 12h30			
Thomson-CSF 1	134,40	−5,82	−15,89
Saint-Louis 1	1480	−4,88	+7,63
Unibail 1	515	−4,62	+5,53
Metrologie Inter.1	30,65	−4,22	+54,02
Credit Local Fce 1	432	−3,96	+13,08
Total 1	302	−3,70	−2,64
Renault 1	163,30	−3,80	−7,47
Locindus 1	851	−3,51	−2,40
B.N.P. 1	230,80	−3,51	−5,98
Bancaire (Cie) 1	579	−3,50	+12,42

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	26/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle Des) 1	172960	92056880
Carrefour 1	36085	89111860
Alcatel Alsthom 1	206610	87706864
B.N.P. 1	353540	82420460
LVMH Moet Vuitton1	81180	76265630
Societe Gale A 1	131610	75660110
Total 1	223592	68307764,60
Paribas 1	213673	67764876,20
L'Oreal 1	50830	66126140
Rhone Poulenc A 1	461710	55061194

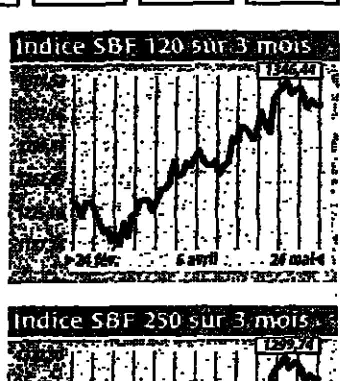
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

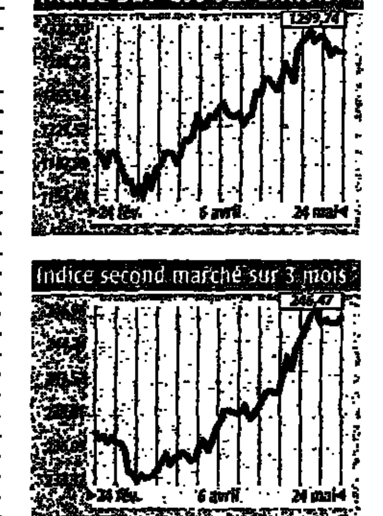
HAUSSES, 12h30	Cours au 26/05	Var. % 24/05	Var. % 31/12
Cobra (Ly)	114,50	+9,88	+6,80
GEA #	150	+4,74	+1,35
Crometal	435	+3,57	+4,81
IMS(Int.Metal.Ser)	730	+3,54	+37,73
Virbac	589	+3,33	+7,28
BAISSES, 12h30			
S.T.M.B. (Ly)	782	−17,77	−1,63
CNIM CA#	242	−6,20	−7,27
Trouvay Cauvin 2#	114	−4,84	−25,97
MGI Coutier 2#	452	−4,84	−19,28
Arnault Associes	450	−4,25	−0,02



INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	24/05	23/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1346,44	1347,06	−0,05
Ind. gén. SBF 250	1299,74	1299,22	+0,04
Valeurs indus.	1485,37	1479,87	+0,37
1 - Energie	1487,55	1489,69	−0,14
2 - Produits de base	1391,49	1384,07	+0,54
3 - Construction	1621,37	1620,12	+0,02
4 - Biens d'équip.	1058,29	1055,66	+0,25
5 - Automobile	1993,76	1988,62	−0,24
6 - Biens consom.	1944,02	1918,57	+1,33
7 - Indus. agro-alim.	1387,45	1981,20	+0,41
Services	1281,83	1278,96	+0,22
8 - Distribution	2014,94	1990,66	+1,22
9 - Autres services	977,40	982,85	−0,49
Sociétés financières	1039,84	1047,21	−0,70
10 - Immobilier	753,05	745,66	+0,99
11 - Services financ.	1083,31	1100,21	−1,54
12 - Sociétés invest.	1151,34	1143,53	+0,68
Ind. Second Marché	246,47	246,08	+0,17





Hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a fini en hausse de 0,74 % vendredi 26 mai en dépit de la forte hausse du yen face au dollar. L'indice Nikkeï a gagné en clôture 114,81 points à 15 694,25 points.

Wall Street a été déprimé jeudi 25 mai par les dernières statistiques économiques, qui accentuent les craintes d'un ralentissement trop prononcé de l'économie américaine et d'un assouplissement de la politique monétaire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 25,93 points (-0,58 %) à 4 412,23 points.

Sur le marché obligataire, les opérateurs avaient en revanche initialement bien accueilli l'annonce d'une hausse des demandes d'allocation-chômage (13 000 supplémentaires), la semaine dernière aux Etats-Unis, et d'une chute de 6,4 % des reventes de logements en avril après un gain de 5,8 % le mois précédent. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trenteans, principale référence sur ce marché, tombait en début de matinée à 6,72 % contre 6,74 % mercredi soir. Mais il était remonté ensuite en séance à 6,76 % avant de terminer la journée à 6,72 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/05	Cours au 23/05	Var. en %
Paris CAC 40	1960,67	[illegible]	−0,24
New-York/DJ indus.	4448,19	[illegible]	+0,26
Tokyo/Nikkei	15970,80	[illegible]	+0,34
Londres/FT100	3327,30	[illegible]	+1,07
Francfort/Dax 30	2105,12	[illegible]	+1,18
Frankfort/Commer.	778,03	[illegible]	+0,86
Bruxelles/Bel 20	1670,29	[illegible]	+0,46
Bruxelles/Général	1458,59	[illegible]	−0,25
Milan/MIB 30	14933	[illegible]	+0,60
Amsterdam/Gé. Cbs	288,90	[illegible]	+0,93
Madrid/Ibex 35	303,11	[illegible]	+0,87
Stockholm/Affarsal	1251,84	[illegible]	+0,19
Londres FT30	2516	[illegible]	+1,04
Hong Kong/Hang S.	9258,18	[illegible]	−0,48
Singapour/Strait t	2172,69	[illegible]	−0,39

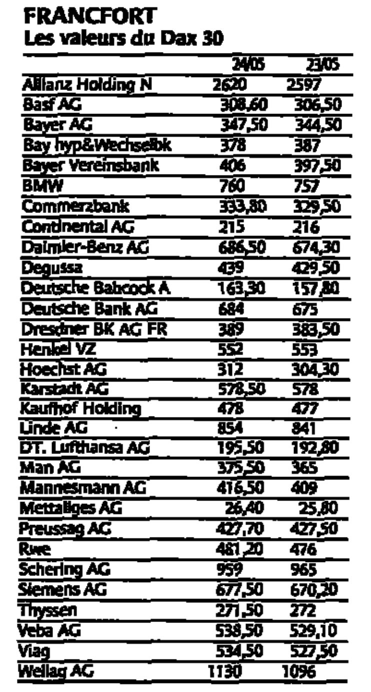
NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

	24/05	23/05
Alcoa	46,87	48,12
American Express	35,12	35,50
Allied Signal	40,62	41,25
AT & T	50	49,75
Bethlehem	14,62	15,12
Boeing Co	56,75	57,50
Caterpillar Inc.	59,12	60,25
Chevron Corp.	48,25	48,62
Coca-Cola Co	60	59,62
Disney Corp.	55,12	55,50
Du Pont Nemours&Co	67,62	68,37
Eastman Kodak Co	60,50	61,25
Exxon Corp.	71,37	71,50
Gén. Motors Corp.H	43	42,37
Gén. Electric Co	56,50	57,12
Goodyear T & Rubbe	40,62	41
IBM	96,62	96
Intl Paper	78,37	80,12
J.P. Morgan Co	69,37	69,62
Mc Don Dougl	71,62	72
Merck & Co.Inc.	45,50	44,50
Minnesota Mng.&Mfg	58,50	59
Philip Moris	71,87	71,37
Procter & Gamble C	70,12	69
Sears Roebuck & Co	56,37	57
Texaco	68	68,37
Union Carb.	29,75	30
Utd Technol	75,37	76,50
Westingh. Electric	14,12	14,12
Woolworth	15,25	15,25

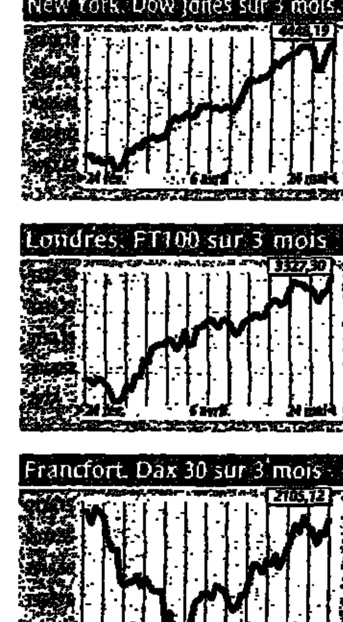
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	24/05	23/05
Allied Lyons	5,38	5,24
Barclays Bank	6,69	6,61
B.A.T. industries	4,91	4,94
British Aerospace	5,35	5,35
British Airways	4,16	4,16
British Gas	2,97	2,97
British Petroleum	4,55	4,50
British Telecom	4,06	4,02
B.T.R.	3,45	3,42
Cadbury Schweppes	4,69	4,63
Eurotunnel	1,94	1,95
Glaxo	7,19	7,18
Grand Metropolitan	3,91	3,84
Guinness	4,83	4,73
Hanson Plc	2,38	2,41
Great Ic	5,95	5,84
H.S.B.C.	8,09	8,03
Impérial Chemical	7,92	7,83
Lloyds Bank	6,79	6,61
Marks and Spencer	4,21	4,09
National Westminst	5,52	5,41
Peninsular Orienta	6,01	5,93
Reuters	4,88	4,81
Saatchi and Saatch	1,05	1,04
Shell Transport	7,76	7,66
Smithkline Beecham	5,06	5
Tate and Lyle	4,47	4,41
Univeler Ltd	12,16	12,06
Wellcome	10,62	10,47
Zeneca	9,37	9,36

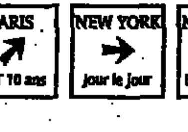
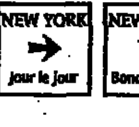
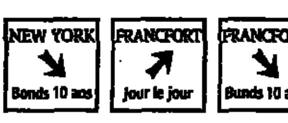
FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30



	24/05	23/05
Allianz Holding N	2620	2597
Basf AG	308,60	306,50
Bayer AG	347,50	344,50
Bay hyp&Wechselbk	378	387
Bayer Vereinsbank	406	397,50
BMW	760	757
Commerzbank	333,80	329,50
Continental AG	215	216
Daimler-Benz AG	686,50	674,30
Degussa	439	429,50
Deutsche Babcock A	163,30	157,80
Deutsche Bank AG	684	675
Dresdner BK AG FR	389	383,50
Henkel VZ	552	553
Hoechst AG	312	304,30
Karstadt AG	578,50	578
Kaufhof Holding	478	477
Linde AG	854	841
DT. Lufthansa AG	195,50	192,80
Man AG	375,50	365
Mannesmann AG	416,50	409
Mettaliges AG	26,40	25,80
Preussag AG	427,70	427,50
Rwe	481,20	476
Schering AG	959	965
Siemens AG	677,50	670,20
Thyssen	271,50	272
Veba AG	538,50	529,10
Viag	534,50	527,50
Wellag AG	1130	1096



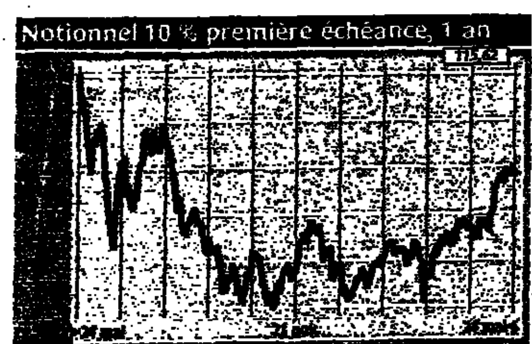
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert vendredi matin en légère hausse. Après une demi-heure de transactions, l'échéance juin progressait de dix centièmes, à 116 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,40 %, soit un écart de 74 points de base (0,74 %) par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Les marchés obligataires européens continuent à bénéficier de la détente des taux d'intérêt à long terme américain. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans américain est tombé jeudi soir à 6,72 %, son plus bas niveau depuis la fin du mois de février 1994. Les taux d'intérêt à court terme français restent pénalisés par la faiblesse du franc. Les taux à trois mois s'établissaient vendredi matin à 7,44 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,56	7,45	8,03	1,60
Allemagne	4,31	6,75	7,36	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,68
Italie	7,87	12,5	12,6	3,80
Japon	2,20	3,11	4,75	8,20
États-Unis	5,94	6,55	6,86	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/05	Taux au 23/05	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,83	6,86	103,40
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,99	7	104,39
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,33	7,36	105,94
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,53	7,59	105,23
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,89	7,98	107,91
Obligations françaises	7,63	7,66	105,27
Fonds d'État à TME	−0,93	−0,92	100,87
Fonds d'État à TRE	−0,48	−0,48	99,80
Obligat. franç. à TME	−0,55	−0,61	99,79
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,11	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 24/05	Vente 24/05	Achat 23/05	Vente 23/05
Jour le jour	7,56	—	7,56	—
1 mois	7,31	7,81	7,48	7,60
3 mois	7,06	7,56	7,10	7,22
6 mois	6,62	7,12	6,68	6,81
1 an	6,61	6,81	6,25	6,75
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,70	—	7,59	—
Pibor Francs 3 mois	7,58	—	7,25	—
Pibor Francs 6 mois	7,12	—	6,87	—
Pibor Francs 9 mois	6,89	—	6,69	—
Pibor Francs 12 mois	6,76	—	6,62	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,26	—	6,38	—
Pibor Écu 6 mois	6,51	—	6,25	—
Pibor Écu 12 mois	6,48	—	6,37	—

MATIF

Échéances 24/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	168559	115,62	116,04	115,34	115,90
Sept. 95	13808	115,36	115,64	115,30	115,52
Déc. 95	468	114,86	115,34	114,86	115,30
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	52527	92,79	92,80	92,51	92,59
Sept. 95	33878	93,89	93,90	93,56	93,60
Déc. 95	15883	94,02	94,03	93,86	93,90
Mars 96	5502	93,98	93,96	93,85	93,90
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1998	85,68	86	85,60	85,94
Sept. 95	—	[illegible]	—	[illegible]	85,82

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	37004	1976	1984	1954	1963
Juin 95	16727	1981	1966,50	1939	1947
Juillet 95	1291	1958,50	1961,50	1948,50	1949
Sept. 95	808	1983	1983	1967,50	1970

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1425 | US/DM ↘ 1,4035 | US/¥ ↘ 85,1000 | DM/F ↗ 3,5588 | £/F ↗ 8,0790

Plongeon du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en très forte baisse, vendredi matin 26 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,3835 mark, 84,15 yens et 4,92 francs (contre 1,4382 mark, 87,22 yens et 5,11 francs mercredi soir en clôture). L'annonce, outre-Atlantique, d'une hausse plus importante que prévu du nombre de demandes d'allocation-chômage (13 000) et la forte baisse au mois d'avril des ventes de logements anciens (– 6,4 %) sont à l'origine du plongeon du billet vert. Les opérateurs sont désormais persuadés que la Réserve fédérale américaine va assouplir sa politique monétaire pour tenir compte du ralentissement de l'économie. La chute du dollar provoque des tensions sur les devises européennes. Le franc s'inscrivait, vendredi matin, à 3,56 pour 1 mark, dans un marché très nerveux.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/05	% 23/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	355,8800	+0,34	342	366
Écu	6,5540	+0,25	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1425	+0,78	4,8000	5,4000
Belgique (100 F)	17,3060	+0,34	16,6500	17,7500
Pays-Bas (100 fl)	318,0700	+0,35	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0360	+0,92	2,8500	3,3500
Danemark (100 krd)	91,0200	+0,35	85	95
Irlande (1 iep)	8,2185	+0,54	7,8000	8,5600
Gde-Bretagne (1 L)	8,0790	+0,70	7,6500	8,5000
Grèce (100 drach.)	2,1980	+0,27	2	2,5000
Suède (100 krs)	69,3400	+0,30	64	74
Suisse (100 F)	427,3000	+0,28	411	435
Norvège (100 k)	79,8800	+0,29	75	84
Autriche (100 sch)	50,6150	+0,35	48,8000	51,9000
Espagne (100 pes.)	4,0615	+0,34	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3800	+0,35	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,7702	+1,07	3,5000	4,3000
Japon (100 yens)	5,8954	+0,80	5,6500	[illegible]
Finlande (mark)	116,4300	+0,35	110	121

PARITÉS DU DOLLAR	26/05	24/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4035	1,4438	−2,87
TOKYO : USD/Yens	85,1000	87,1400	−2,40

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1341	5,1346	5,0939	5,0960
Yen (100)	5,8756	5,8829	5,8613	5,8373
Deutschemark	3,5580	3,5587	3,5427	3,5433
Franc Suisse	4,2660	4,2682	4,2520	4,2555
Lire ital. (1000)	3,0119	3,0133	3,0191	3,0239
Livre sterling	8,0657	8,0716	8,0173	8,0231
Peseta (100)	3,3777	3,3808	4,0492	4,0541
Franc Belge	17,295	17,303	17,215	17,228

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,75	6,37	6,19
Eurodollar	6,12	6,19	6,25
Eurolivre	6,62	6,75	7,31
Eurodeutschemark	4,50	4,50	4,62



L'OR

	cours 24/05	cours 23/05
Or fin (k. barre)	62200	63100
Or fin (en lingot)	62200	63000
Once d'Or Londres	382	383,10
Pièce française(20f)	363	361
Pièce suisse (20f)	363	361
Pièce Union lat(20f)	363	365
Pièce 20 dollars us	2505	2460
Pièce 10 dollars us	1350	1380
Pièce 50 pesos mex.	2340	2365

LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/05	cours 23/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,54	17,58
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/05	23/05
Dow-Jones comptant	198,06	197,86
Dow-Jones à terme	284,78	283,80
Moody's	—	—

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2844	2737
Cuivre à 3 mois	2814	2728
Aluminium comptant	1812	1791,50
Aluminium à 3 mois	1827,50	1807,50
Plomb comptant	613	608,50
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	6045	5965
Etain à 3 mois	5960	5930
Zinc comptant	1042	1029
Zinc à 3 mois	1066	1055
Nickel comptant	7570	7590
Nickel à 3 mois	7570	7590

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	169,50	170,60
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1341	1338
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 26 MAI

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 7,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,84 %
CAC 40 : 1924,62

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	7420	7420	—	5
B.N.P. (T.P)	1000	993	−0,70	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	907	880	−2,97	10
Renault (T.P.)	1955	1940	−0,76	10
Rhone Poulenc(T.P)	2070	2030	−1,93	10
Saint Gobain(T.P.)	1175	1188	+1,10	10
Thomson S.A (T.P)	1089	1071	−1,65	10
Accor 1	632	622	−1,58	25
Air Liquide 1	782	765	−2,17	1
Alcatel Alsthom 1	431,20	422,20	−2,08	10
Alcatel Cable 1	355	350	−1,40	10
Alspi 1	358,50	358,50	—	50
AGF-Ass.Gen.France	177	172,20	−2,71	10
Axa 1	271,80	265,50	−2,32	5
Bail Invest. 1	888	888	—	1
Bancaire (Cie) 1	600	579	−3,50	1
Bque Colbert C2#	78,70	78	−0,88	25
Bazar Hot. Ville 2	540	560	+3,70	50
Bertr.Faure (EBF)1	216,50	213,50	−1,39	5
BIC 1	786	806	+2,54	25
BIS 1	390	385,10	−1,25	25
B.N.P. 1	239,20	230,80	−3,51	10
Bollore Techno.1	493	490	−0,61	1
Bongrain 1	2780	2780	—	1
Bouygues 1	626	612	−2,24	25
Canal + 1	688	680	−1,16	5
Cap Gemini Sogeti1	176,50	175	−0,84	10
Carnaudmetalbox 1	217,10	217,80	+0,32	50
Carrefour 1	2485	2453	−1,29	5
Casino Guichard 1	154	153	−0,64	50
Casino Guich.ADP 1	125,80	125,10	−0,55	50
Castorama Dl (Li)1	811	803	−0,98	10
C.C.F. 1	225	222,20	−1,24	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52	—	—	100
Cegid (Ly) 1 ■	435,10	450,90	+3,63	10
CEP Communication1	500	514	+2,80	50
Cerus Europ.Reun 1	86,80	86	−0,92	5
Cetelem 1	1170	1175	+0,42	10
CGIP 1	1241	1215	−2,10	5
Chargeurs 1	1052	1065	+1,23	1
Christian Dior 1	478,80	467,50	−2,36	5
Ciments Fr.Priv.B1	245,50	246	+0,20	25
Clarins 1	462	460	−0,43	10
Club Mediterranee1	515	519	+0,78	50
Coflexip	280	277	−1,07	1
Colas 1	970	960	−1,03	25
Comptoir Entrep. 1 ●	16,45	18,05	+9,73	100
Comptoir Moder. 1	1501	1505	+0,27	5
CPR 1	360	354	−1,67	25
Cred.Fon.France 1	629	613	−2,54	10
Credit Local Fce 1	449,80	432	−3,96	1
Credit Lyonn.CIP 1	294,90	291	−1,32	25
Credit National 1	409,40	407	−0,59	10
CS(ex.CSEE)1	336	337,80	+0,54	25
Damart 1	4700	4800	+2,12	1
Danone 1	806	793	−1,61	10
Dassault-Aviation1	443	446	+0,68	10
Dassault Electro 1	327	324	−0,92	10
De Dietrich 1	2659	2645	−0,53	1
Degremont 1	402	402,80	+0,19	10
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	73,50	74	+0,68	50
DMC (Dollfus Mi)1	290	282,90	−2,44	50
Docks France 1	783	781	−0,25	25
Dynaction 1	139,50	137	−1,79	25
Eaux (Gle Des) 1	539	532	−1,30	10
Ecco 1	723	712	−1,52	25
Eiffage 1	980	977	−0,31	10
Elf Aquitaine 1	400,60	—	—	1
Eridania Beghin 1	763	755	−1,05	50
Essilor Intl 1	878	878	—	25
Essilor Intl ADP 1	600	605	+0,83	25
Esso 1	580	574	−1,03	50
Eurafrance 1	1624	1585	−2,40	5
Euro Disney 1	18,20	17,95	−1,37	100
Euro RSCG W.W 1	508	—	—	10
Europe 1-1	1281	1282	+0,08	1
Eurotunnel 1	15,80	—	—	50
Filipacchi Medias1	759	746	−1,71	10
Finextel 1	83	81,75	−1,50	100
Fives-Lille 1	502	503	+0,20	50
Fromageries Bel 1	4350	4345	−0,11	1
Galeries Lafayet.1	2025	2000	−1,23	1
GAN 1	180	177	−1,67	10
Gascogne (B) 1	536	530	−1,11	50
Gaz et Eaux 1	1965	1940	−1,27	1
Geophysique 1	354	354	—	50
G.F.C. 1	396,90	395,80	−0,28	10
Groupe Andre S.A.1	465	474	+1,93	10
Groupe De La Cite1	885	860	−2,82	10
GTM-Entrepose 1	439	440,70	+0,39	1
Guilbert 1	488,50	491,10	+0,53	5
Guyenne Gascogne 1	1386	1385	−0,07	5
Havas 1	420,50	410	−2,49	25
I.D.I.A 1	135,70	136	+0,22	50
Imetal 1	561	550	−1,96	25
Immeubl.France 2	361	365	+1,11	10
Immob.Phenix 1	69,40	—	—	100
Ingenico 1	86,90	86	−1,04	25
Interbail 1	364,50	363	−0,41	25
Intertechnique 1	605	598	−1,16	10
Jean Lefebvre 1	380	375	−1,31	10
Klepierre 1	612	592	−3,27	25
Labinal 1	822	816	−0,72	25
Lafarge 1	404,70	—	—	1
Lagardere (MMB) 1	114,80	112,60	−1,91	25
Lapeyre 1	347	341,50	−1,59	25
Lebon 2	248	246	−0,80	25
Legrand 1	7720	7600	−1,55	1
Legrand ADP 1	4850	4850	—	1
Legris indust. 1	396	393	−0,75	50
Locindus 1	882	851	−3,51	25
L'Oreal 1	1320	1290	−2,27	10
LVMH Moet Vuitton1	953	934	−1,99	10
Lyonnaise Eaux 1	520	509	−2,11	5
Marine Wendel 1	419,10	413	−1,45	50
Matra-Hachette 1	110,90	110	−0,81	50
Metaleurop 1	67,60	67,50	−0,15	100
Metrologie Inter.1	32	30,65	−4,22	1
Michelin 1	231	226,10	−2,12	50
Moulinex 1	124,90	122,70	−1,76	100
Navigation Mixte 1	974	973	−0,10	1
Nord-Est 1	142	138	−2,82	100
Nordon (Ny) 2	350	355	+1,42	25
NRJ # 1	430	430	—	10
Olipar 1	11,55	11,75	+1,73	100
Paribas 1	322	315	−2,17	1
Pechiney CIP 1	310	310	—	50
Pechiney Intl 1	130,40	128	−1,84	100
Pernod-Ricard 1	326,90	323,50	−1,04	5
Peugeot 1	744	734	−1,34	25
Pinault-Prin.Red.1	1099	1082	−1,54	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	550	548	−0,36	25
Poliet 1	484	481	−0,62	25
Primagaz 1	905	895	−1,10	25
Promodes 1	1130	1115	−1,32	10
Publicis 1	427	428,90	+0,44	10
Radiotechnique 1	515	509	−1,17	25
Remy Cointreau 1	166,10	163,30	−1,68	25
Renault 1	169,40	163,30	−3,60	1
Rexel 1	808	820	+1,48	25
Rhone Poulenc A 1	121,20	118,60	−2,15	10
Rochette (La) 1	52,40	52,50	+0,19	100
Roussel Uclaf 1	719	715	−0,55	25
Rue Imperiale(Ly)1	3770	3819	+1,30	1
Sade (Ny) 1	187	187	—	50
Sagem 1	2770	2750	−0,72	1
Saint-Gobain 1	620	614	−0,97	10
Saint-Louis 1	1556	1480	−4,88	1
Salomon (Ly) 1	2150	2175	+1,16	10
Salvepar (Ny) 2	433	—	—	25
Sanofi 1	291	286	−1,71	5
Sat 2	2090	2090	—	1
Saupiquet (Ns) 1	1180	1180	—	25
Schneider 1	386,20	385,50	−0,18	1
SCOR S.A 1	120	120	—	10
S.E.B. 1	570	565	−0,87	10
Sefimeg 1	338,90	341,50	+0,77	5
SEITA 1	151	149,10	−1,26	1
Selectibanque 1	163,80	164	+0,12	100
SFIM 2	914	920	+0,65	1
SGE 1	186	186,80	+0,43	100
Sidel 1	1475	1472	−0,20	5
Simco 1	459,50	457,80	−0,37	1
S.I.T.A 1	728	717	−1,51	10
Skis Rossignol 1	1260	1250	−0,79	10
Sligos 1	450,10	457	+1,53	25
Societe Gale A 1	581	573	−1,38	10
Sodexho 1	990	976	−1,41	10
Sommer-Allibert 1	1930	1901	−1,50	1
Sophia 1	456,90	456	−0,19	1
Sovac 1	418,40	405,10	−3,18	10
Spie Batignolles 1	238,90	—	—	1
Spir Communic. 1	445	440	−1,12	1
Strafor Facom 1	646	646	—	10
Suez 1	260,40	254,20	−2,38	1
Synthelabo 1	258	255	−1,16	25
Technip S.A. 1	317,90	310	−2,49	1
Thomson-CSF 1	142,70	134,40	−5,82	100
Total 1	313,60	302	−3,70	1
UAP 1	140,60	—	—	10
UFB Locabail 1	390	390	—	10
UGC DA (M) 1	175	171,50	−2	25
Ugine S.A 1	361,40	358	−0,94	5
UIC 1	95,10	95,20	+0,10	10
UIF 1	492	475	−3,45	25
UIS 2	203	202,90	−0,04	10
Unibail 1	540	515	−4,62	25
Union Assur.Fdal 1	573	563	−1,74	1
Valeo 1	278	276,10	−0,68	10
Vallourec 1	254	252	−0,78	100
Via Banque 1 ●	311,90	310	−0,61	25
Worms & Cie 1	260	261	+0,38	10
Z Gr.Zannier #Ly 1	105	105	—	10
Zodiac 1	600	600	—	1
Elf Gabon 1	989	974	−1,51	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Quotité négociation (1)
ABN Amro Holding 1	186	187	+0,53	50
American Express 1	182,60	172,70	−5,42	50
Anglo American 1	273	264	−3,29	50
Amgold 1	415	410	−1,20	50
Arjo Wiggins App.1	22,25	21,40	−3,82	100
A.T.T. 1	257	250	−2,22	100
Banco Santander 1	198,50	—	—	50
Barrick Gold 1	124	122,70	−1,04	100
B.A.S.F. 1	1091	1072	−1,74	25
Bayer 1	1231	1215	−1,29	25
Blenheim Group 1	19,75	20,90	+5,82	100
Buffelsfontein 1	31	30,50	−1,61	100
Chase Manhattan 1	243	233,90	−3,74	50
Cordiant PLC 1	8,30	8,35	+0,60	100
Daimler Benz 1 ■	2428	—	—	10
De Beers 1 ●	132,50	128,50	−3,01	100
Deutsche Bank 1	2421	2380	−1,69	10
Dresdner Bank 1	1401	1348	−3,71	10
Driefontein 1	65,80	67,90	+3,19	100
Du Pont Nemours 1	342	335,30	−1,95	50
Eastman Kodak 1	313	291	−7,02	50
East Rand 1	4,40	4,58	+4,09	500
Echo Bay Mines 1	47	45,20	−3,82	100
Electrolux 1	244,90	237	−3,22	100
Ericsson 1	373,20	373,50	+0,08	100
Exxon Corp. 1	350,30	—	—	100
Ford Motor 1	152,80	143	−6,41	100
Freegold 1	52,90	52,50	−0,75	100
Gencor Limited 1	16,05	16,45	+2,49	500
General Electric 1	290	272,10	−6,17	50
General Motors 1	242	224	−7,43	50
Generale Belgique1 ■	371,40	370	−0,37	10
Grd Metropolitan 1	31,40	30,55	−2,70	100
Guinness Plc 1 ■	38	38	—	100
Hanson Plc 1	19,80	19,50	−1,51	500
Harmony Gold 1	37,65	37,80	+0,39	100
Hewlett-Packard 1	364	345	−5,21	50
Hitachi 1	48	49,80	+3,75	500
Hoechst 1	1125	1104	−1,86	25
I.B.M 1	491,20	476,60	−2,97	25
I.C.I 1	64	61,10	−4,53	100
I.T.T. 1	568	544	−4,22	50
Ito Yokado 1	263,70	259,90	−1,44	100
Matsushita 1	79,80	76,60	−4,01	500
Mc Donald's 1	190	181,30	−4,57	100
Merck and Co 1	224	222	−0,89	25
Minnesota Mining 1	301	—	—	50
Mitsubishi Corp. 1	56,90	—	—	100
Mobil Corporat. 1	518	—	—	100
Morgan J.P. 1	357,60	—	—	25
Nestle SA Nom.1	4976	4921	−1,10	5
Nippon MeatPacker1	71,40	—	—	100
Norsk Hydro 1	205,10	206	+0,43	100
Petrofina 1 ■	1531	1500	−2,02	25
Philip Morris 1	364	351,30	−3,48	50
Philips N.V 1	203,50	195	−4,17	100
Placer Dome Inc 1	123	121,70	−1,05	100
Procter Gamble 1	356,40	347,70	−2,44	25
Quilmes 1	262	250	−4,58	50
Randfontein 1	27,25	27,20	−0,18	100
Rhone Poul.Rorer 1	210,40	205,40	−2,37	50
Royal Dutch 1	633	618	−2,36	25
R T Z 1	67,40	65,95	−2,15	100
Sega Enterprises 1	196	183,50	−6,37	10
Saint-Helena 1	44,50	44,20	−0,67	100
Schlumberger 1	327	317,60	−2,87	100
SGS Thomson Micro.	195	192	−1,53	1
Shell Transport 1 ■	61,95	60,60	−2,17	500
Siemens 1	2410	2347	−2,86	10
Sony Corporation 1	248	242	−2,41	100
Sumitomo Bank 1	104,40	105,50	+1,05	100
T.D.K 1	220	—	—	100
Telefonica 1	66	68	+3,03	100
Toshiba 1	32,05	31,90	−0,46	500
Unilever 1	629	622	−1,11	50
Unit.Technologie 1	383,90	373,70	−2,65	50
Vaal Reefs 1	304	307	+0,98	50
Volkswagen A.G 1	1420	1367	−3,73	10
Volvo (act.B) 1	89,90	—	—	50
Western Deep 1	159,40	155	−2,76	100
Yamanouchi 1	108	109	+0,92	100
Zambia Copper 1	3,43	3,40	−0,87	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 26 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,57	5,005 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	103,50	7,662 d
CEPME 9% 89-99 CA#	106,67	6,904
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,310
CFD 9,7% 90-03 CB	112,60	2,923 o
CFD 8,6% 92-05 CB	107,10	2,474
CFF 10% 88-98 CA#	108,42	5,918
CFF 9% 88-97 CA#	104,26	5,795 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	114,08	2,016 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,09	8,851
CLF 9%88-93/98 CA#	104,94	2,811
CNA 9% 4/92 CB	109,45	0,541
CRH 8,6%92/93/94CB	105	7,799
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,81	1,904
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,75	2,356 ↑
EDF 8,6% 92 CA#	106,95	1,104
Em.Etat10,26%86 CA	102,79	2,102 d
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,70	5,162 d
Finansder 9%91CB#	108,75	4,463 o
Finansd.8,6%92 CA#	106,20	2,804
Floral9,75% 90 CA#	109,40	8,174
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,82	3,115 ↓
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,49	7,801
OAT 9,90%85-97 CA#	107,51	4,448
OAT 88-98 TME CA	100,30	2,400
OAT 9/1998 TRA	—	4,335 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	107,33	8,719
OAT TMB 01/99 CA	99,35	2,321
OAT 8,125% 99 CA#	104,21	0,022 d
OAT 8,50%90/00 CA#	106,37	1,370
OAT 85/00 TRA CA	101,95	5,273 o
OAT 10% 5/2000 CA#	112,29	9,973 o
OAT 01 TME CA	99,90	2,400
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,86	4,238
OAT 8,50% 2019 CA#	106,50	4,960
OAT 8,50%92-23 CA#	106,13	0,720
PTT 11,2%85-95 CB#	102,30	5,026 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	104,40	2,724
Lyon.Eaux 6,5%90CV	859	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	416	420,10
Bains C.Monaco 2	687	683
B.N.P.Intercont.2	289	285
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	15	15
Cambodge	780	780
Carbone Lorraine 2	605	600
CBC 1	267	266,50
Centenaire Blanzy	294	299
Ceragen Holding ◆	30	30
Champex (Ny) ◆	15,20	24,40 d
CIC Un.Euro.CIP 1	329	330
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2561	2561
Cpt Lyon Alem.2	432	430
Concorde-Ass Risq2 ◆	705	705
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24	24
Darblay ◆	425	425
Didot Bottin	625	620
Eaux Bassin Vichy ◆	2706	2706
Ecia 1	760	766
Ent.Mag. Paris ◆	4250	4250
Eridania Beghin Cl	756	740
Fidei(exImmofice)2	100,20	105,20
Finalens ◆	350	350
F.I.P.P. ◆	94,50	94,50
Fonciere (Cie) ◆	573	573
Fonciere Euris	199,50	191
Foncina #	457,50	457,90
France I.A.R.D. ◆	553	553
France S.A 1	780	751
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 ◆	275	275
Genefim	178	178
Gevelot	1340	1358
G.T.I (Transport)2	448	449,40
Immobail 2	300	297
Immobanque 2	854	840
Im.Marseillaise 2 ◆	5030	5030
Invest.(Ste Cie.)	1390	1390
Lille Bonnieres ◆	1880	1880
Locafinanciere ◆	420	420
Louvre 1	207	210
Lucia ◆	75	79
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	155	155
Metal Deploye	450	450
Mors 2 #	16	15,70
Navigation (Nle) ◆	79	79
Origny-Desvroise	1550	1550
Paluel-Marmont ◆	352	352
Pap.Clairefont(Ny) ◆	939	939
Parfinance 2	185,10	180
Paris Orleans	231,50	235
Piper Heidsieck ◆	945	945
Porcher	190	186
Promodes (CI)	875	862
PSB Industries 2Ly	405	405
Rochefortaise Com.	166	166
Rosario 2	206,80	207
Rougier #	766	758
S.A.F.I.C Alcan ◆	287	287
Saga	317	315
Salins du Midi 2	360	360
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	738	720
S.I.P.H. ◆	180	190
Sofal ◆	250	250
Soffo ◆	395	395
Sofitam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi ◆	3650	3650
Soudure Autogene ◆	915	915
Sovabail	415	[illegible]
Taittinger 1	2310	2310
Tour Eiffel ◆	300	300
Elyo 2	260	254
Vicat 2	546	545
Virax	128	128

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1165	1165
Fiat Ord	21	21
Gevaert	262	262
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp	34,35	34,35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45	45
Ottomane(Cie Fin.)	186	182,50
Robeco	334,50	325
Rodamco N.V.	158	151,40
Rolinco	347,50	335
Solvay SA	[illegible]	[illegible]
Wagons Lit	1725	1725

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 26 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	70	70
AFE 2 #	484	480
Aigle 2 #	273,70	273,80
Alain Manoukian(Ly)2#	90	90
Albert S.A (Ns) ◆	125	125
Altran Techno 1 #	584	582
Arnault Associes	470	450
Axime (ex.Segin)	250	255
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	615	601
Bque Sofirec (M)	445	445
Bque Tarneaud(B)#	204,50	204
Bque Vernes	645	645
Beneteau # ◆	385	385
B I M P	85	81,50
Boiron (Ly) 1 #	466	473
Boisset (Ly)#	275	275
Brioche Pasq.(Ns)1	560	566
But S.A. 1	1026	1026
Cardif SA 1	649	649
CDA-Cie des Alpes2	147	148
C.E.E 2#	521	521
CEGEP #	157	157
Cermex 2 # (Ly)	270	270,10
CFPI ◆	250	250
Change Bourse (M)	235	232
Christ.Dalloz 2 #	880	882
Cipe France Ly 2 #	750	738
CNIM CA#	258	242
Codetour	304	306
Comp.Euro.Tele-CET	198	198
Conflandey S.A.	320	320
C.A. de la Brie 2	360	358
C.A.Gironde (B)	443	443
C.A.Haute Normand	397	397
C.A.Ille & Vilaine	327	326,50
C.A.Indre et Loire	302,50	303
C.A. Paris IDF 1	790	789
C.A.de l'Isere Ly#	367	367
C.A.Loire Atl.(Ns)	350	360
C.A.Loire/H.Loire# ◆	810	810
C.A.du Loiret CCI#	469	465
C.A.Morbihan (Ns)	343	343
C.A.du Nord (Li)	426	430
C.A. Oise CCI	245	245
C.A.Pas de Calais	411	410
C.A. Somme CCI 2	234	234
C.A.Toulouse (B)	349,20	347
CFJPE(exGAN part)2	80	80
Chaine et Trame #	260	268
C.A. Midi CCI#(Ly)	222,50	218
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks	108	105,60
Dapta-Mallinjoud 2	146,50	146
Darnal Expansion#2	59,30	59
Dauphin OTA	265	265
Delta Prot.# C2 Ly	306	306
Desquenne Giral	140	142,50
Devanlay 2 ◆	830	830
Deveaux(Ly)	590	583
Devernois (Ly)	498	495,90
Ducros Serv.Rapide ◆	75	75
Ecco Trav. Tempo 1	364	353
Elysee Inv. 1	35,75	36
Emin-Leydier# (Ly)	647	645
Eramet 1	342	342
Europ.Extinc.(Ly)#	268	268,50
Europ Propulsion 2	306	304,10
Expand 2	320	320
Factorem	477	478,10
Faiveley #2	292	292,20
Finaball 2	124	122
Finacor 2	142,50	145
Fininfo ◆	429	429
Fructivie 1	619	601
Gautier France 2#	320	320
Gel 2000 2	110	110
GFI Industries #	390	385
Girodet # (Ly)	74	73,50
GLM S.A.	382,50	382
Grandoptic.Photo #	418,50	423,90
Gpe Guillin # Ly	157	155
Kindy #	171	170
Guerbet 2	324	324,90
Hermes Internat.1#	685	679
Hurel Dubois	359	360
ICBT Groupe # 2	205	200
I.C.C. 2	197	197
Idianova	60	60
Immob.Hotel. 2 #	98,50	98,50
Installux (Ly)2	530	540
Int. Computer #	141	141
Invest.Paris 1	148	147,10
IPBM 2	60,45	60
J.Clairbois(Ly)	180	180
Lambert-Riviere ◆	402	402
M6-Metropole TV 2	340,50	343
Manitou 2#	495	509
Manutan	488	488
Marie Brizard 2	1094	1080
Maxi-Livres/Profr.	450,10	450,20
Mecadyne	172,90	176
Mecelec 2 (Ly)	121	118,50
MGI Coutier 2#	475	452
Michel Thierry# 2	751	750
Monneret Jouet #	90	90
Naf-Naf 1#	97,30	100
Norbert Dentres.2#	457	455
N.S.C Schlum.2 Ny	932	940
OGF Omn Gest.Fin.1	768	790
Onet ◆	825	825
Paul Predault #	183	180
P.C.W. 2	53	53
Petit Boy # ◆	106,40	106,40
Pier Import	95,10	94,95
Pochet 2	1195	1199
Poujoulat Ets (Ns) ◆	212	212
Radiall 2#	386	380
Rallye(Cathiard)Ly	155	[illegible]
Reydel Indust.Li 2	1075	1075
Robertet #	1148	1150
Rouleau-Guichard 2 ◆	590	590
Securidev 2 #	135,10	[illegible]
Sediver 2 #	203	205
Seribo 2	350	[illegible]
Siparex (Ly) #	88	88
Smoby (Ly) 2	558	[illegible]
Sofco (Ly)	139	[illegible]
Sofibus ◆	406	406
Sogepag 2 #	144	148
Sogeparc (Fin) 1	643	[illegible]
Sopra 2	319	315
Steph.Kelian #	95,50	96,05
Sylea 2	508	512
Teisseire-France	230	235
TF1-1	466,50	463,30
Thermador Hold(Ly)	469	460
Trouvay Cauvin 2#	119,80	[illegible]
Unilog 2	330	329,90
Union Fin.France 1	479	470
Via Credit(Banque) ◆	227	227
Viel et Cie #	159	156
Vilmorin et Cie#2	360	360
Virbac	570	589

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie -3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 24 mai

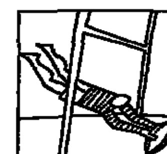
VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35106,99	35106,99
Actimonétaire D	31493,06	31493,06
Agipi Ambition (Axa)	110,68	105,41
Amplia ○	110090,39	110090,39
Amplitude Monde D	691,29	671,16
Antigone Trésorerie	809966	809966
Arbitr. Court Terme	8956,32	8956,32
Asie 2000	674,97	655,31
Associa Première	35781,85	35781,85
Associc ○	1110,24	1110,24
Atout Amérique	111,01	108,30
Atout Asie	94,01	91,72
Atout Futur C	548,43	535,05
Atout Futur D	533,32	520,31
Aurecic	1402,98	1362,12
Avenir Alizes	1852,51	1816,19
Axa Valeurs PER	150,45	146,07
Cadence 1	1045,46	1035,11
Cadence 2	1034,77	1024,52
Cadence 3	1040,23	1029,93
Capimonétaire	7638,56	7630,95
Capiobligatoire	[illegible]	[illegible]
Capitacic	[illegible]	[illegible]
Cicamonde	[illegible]	[illegible]
Cosmos	[illegible]	[illegible]
Comptavalor	[illegible]	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1541,49	1511,26
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	808,21	808,21
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	97,02	94,42
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	93,94	91,43
Créd.Mut.Ep.J	21342,57	21342,57
Créd.Mut.Ep.long.T.	207,94	202,37
Créd.Mut.Ep.Monde	1088,66	1059,52
Créd.Mut.Ep.Quatre	1093,19	1063,93
Dieze	1643,08	1612,44
Ecocic	1217,79	1182,32
Ecupar	123,87	120,26
Ecur. Actions futur ◆	197,10	191,36
Ecur. Distrimonétaire	10317,57	10317,57
Ecur. Expansion	301228,58	300028,47
Ecur. Géovaleurs	2747,43	2667,41
Ecur. Investissement	163,15	158,40
Ecur. Monepremière	10389,70	10389,70
Elanciel D	125,34	121,69
Elicash ○	872331,19	872331,19
Emergence Poste D	99,82	96,91
Eparcic	4493,05	4493,05
Eparcourt-Sicav	190,03	189,56
Epargne-Unie	1453,40	1417,95
Eufi Cash capi ◆	9687,61	9687,61
Eurco Solidarité	1209,82	1197,84
Eurocic Leaders	1287,02	1249,53
Eurodyn	1468,05	1432,22
Fonsicav	18025,23	17989,25
France Garantie ◆	270,33	269,79
France Obligations	451,41	446,94
Francic	515,70	500,68
Francic Pierre	117,04	113,63
Francic-Régions	1431,64	1389,94
Gestilion	1846,22	18416,22
HLM Monétaire	17302,25	17302,23
Indicis	1150,58	1122,31
Intensys D	105,87	105,61
Interoblig	5866,10	5808,02
Intersélection Fce	543,19	532,54
Japacic	174,38	169,30
Jeunepargne ○	347,76	342,62
Latitude C	2755,93	2251,80
Lion 20000	15954,19	15954,19
Lion Association	10982,40	10982,40
Lion Institution	38088,72	37993,74
Lionplus	1246,47	1222,03
Lion Trésor	2164,33	2142,90
Livret Bourse Inv.	602,07	584,53
Livret Portefeuil.	787,02	764,10
Méditerranée	222,40	215,92
Mensuel CIC	10120,18	10019,98
Moneden	84785,17	84785,17
Moné-Dis ○	10317,46	10317,46
Mone.J. ○	11046,65	11046,65
Monévalor	50928,68	50928,68
Mutualité dépôts	16915,80	16882,04
Natio Court Terme	13023	13023
Natio Court Terme2	353907	353907
Natio Epargne	20998,31	20790,41
Natio Ep. Capital	13815,50	13678,71
Natio Ep. Croissance	2013,99	1974,50
Natio Ep. Obligations	202,41	198,44
Natio Epargne Retraite	133,98	131,35
Natio Epargne Trésor	9701,76	9682,40
Natio Epargne Valeur	490,89	481,26
Natio France Index	1056,95	1036,23
Natio Immobilier	1231,92	1207,76
Natio Inter	1761,07	1726,54
Natio Monétaire	5109,34	5104,24
Natio Opportunités	144,71	141,87
Natio Patrimoine	1413,85	1386,13
Natio Perspectives	1196,61	1173,15
Natio Placements	72813,25	72813,25
Natio Revenus	1031,11	1020,90
Natio Sécurité	11661,29	11661,29
Natio Valeurs	934,92	916,59
Nord Sud Dévelop. ○	1975,94	1972
Oblicic-Mondial	3118,41	3072,33
Oblicic-Régions	1119,98	1103,43
Oblifutur	3500,56	3435,29
Oblig. tres caté.	216,16	212,97
Oblifion	1729,68	1712,55
Oblisécurité Sicav	5347,68	5347,68
Oblitys D	525,65	517,88
Oraction	1489,19	1452,87
Pervalor	614,30	602,25
Plénitude D	150,40	146,02
Poste Croissance C	3353,89	3350,54
Poste Gestion C	40952,65	40952,65
Première Oblig. C ◆	12125,19	12125,19
Première Oblig. D	10535,54	10530,27
Proficius	977,04	958,82
Rentacic	162,34	159,94
Revenus Trimestr.	5184,79	5133,46
Revenu-Vert	1147,51	1126,11
St-Honoré Pacifique	703,48	671,58
St-Honoré Réal.	18469,28	18395,70
Sécuricic	2123,12	2123,12
Sécuritaux	1705,67	1705,67
Sensivalor	32833,06	32833,06
SEVEA ◆	105,73	103,15
SFI-CNP Assur	734,74	713,34
S.G. France opport. C	1495,24	1465,92
S.G. France opport. D	[illegible]	[illegible]
S.G. Monde opport. C	[illegible]	[illegible]
S.G. Monde opport. D	[illegible]	[illegible]
Sicav Associations	2255,18	2255,18
Sicav 5 000	494,14	[illegible]
S.I. Est	1162,23	[illegible]
Slivafrance	799,89	[illegible]
Slivam	427,18	[illegible]
Slivarente	225,57	[illegible]
Slivinter	526,56	516,24
Sogenfrance C	1376,70	[illegible]
Sogenfrance D	1286,87	[illegible]
Sogéparcne	309,95	[illegible]
Sogevar	1143,70	1121,27
Soginter	1620,57	[illegible]
Solstice D	2304,16	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12556,23	[illegible]
State Street Act. France ◆	11690,84	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1341,05	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	978,23	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1445,35	[illegible]
State Street Allor.Franc ◆	1047,83	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	694,52	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1493,75	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1313,46	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	13186,83	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1029,29	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1232,36	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	12758,48	[illegible]
Stratégie Actions	968,46	[illegible]
Stratégie Rendement	1672,60	[illegible]
Synthesis	13893,83	[illegible]
Thésora C	821,13	[illegible]
Thésora D	780,48	[illegible]
Trésor Plus	1615,16	[illegible]
Trésor Trimestriel	1010,54	[illegible]
Trésoricic	[illegible]	[illegible]
Trilion	[illegible]	[illegible]
Uni-Associations	[illegible]	[illegible]
Uni-Foncier	[illegible]	[illegible]
Unifrance	[illegible]	[illegible]
Uni-Garantie C	1504,36	1476,31
Uni-Garantie D	1305,84	1281,89
Uni Régions	1440,95	1405,80
Univar ○	285,64	285,64
Univers Actions	1588,89	1550,14
Univers Obligations	2052,42	2014,35
Valorg ◆	2328,27	2285,94
Valreal ◆	32823,25	32806,85
Winterthur St-Honoré	248,29	237,03

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPE DU MONDE DE RUGBY
Les Sud-Africains ne pouvaient rêver un meilleur démarrage de la Coupe du monde. Vainqueurs des tenants du titre australiens (27-18) pour le match d'ouverture, les Springboks ont affirmé leurs prétentions sportives et assuré le succès populaire de la compétition. Auteur de 22 des 27 points de son équipe, le demi d'ouverture, Joël Stransky, est devenu le premier héros de son équipe. ● LES FRANÇAIS devaient disputer leur premier match contre les Tonga, vendredi 26 mai. A l'occasion de cette deuxième journée, le Canada sera opposé à la Roumanie, qui ne peut plus espérer jouer les trouble-fête comme dans les années 70 et 80. ● LES ARGENTINS, très influencés par le style et les traditions du rugby anglais, auront, samedi, l'occasion de rencontrer leurs maîtres.



Traditions

AVANT LE COUP D'ENVOI d'un match, les capitaines des équipes tirent au sort la partie de terrain qu'ils devront défendre. On procède habituellement en lançant une pièce de monnaie en l'air. Au lieu de ce traditionnel pile ou face, Derek Bevan, l'arbitre gallois de la rencontre inaugurale de la Coupe du monde entre les Springboks et les Wallabies donna à François Pienaar et Michael Lynagh le choix entre « rose » ou « fougère ».

LA PIÈCE qui a servi au *toss* porte en effet les emblèmes de l'Angleterre et de la Nouvelle-Zélande. Elle a été frappée en souvenir d'un match de 1925 entre les équipes de ces deux pays. Au moment du tirage au sort, ni l'arbitre ni les deux capitaines n'avaient de pièce de monnaie. Un supporteur néo-zélandais les avaient dépanné d'un florin. En souvenir, on ajouta une rose sur le côté pile, une fougère sur le côté face, puis on confia la pièce au Musée du rugby néo-zélandais.

ELLE EN SORTIT pour le match d'ouverture des deux premières Coupes du monde en 1987 et en 1991. Le rugby étant décidément un sport de traditions, Derek Bevan, comme ses prédécesseurs de 1987 et 1991, dirigea le match d'ouverture avec un sifflet centenaire, qui avait été utilisé lors de la finale des Jeux olympiques de 1924 entre la France et les Etats-Unis, et qui compte lui aussi parmi les reliques sportives exposées au Musée du rugby néo-zélandais.

J.-J. B.

POULE A
Afrique du Sud b. Australie 27-18

AFRIQUE DU SUD : 2 essais (Pieter Hendriks, 38e, Joel Stransky, 67e) ; 1 transformation (Joel Stransky, 67e) ; 1 drop (Joel Stransky, 48e) ; 4 pénalités (Joel Stransky, 5e, 20e, 28e, 42e). Remplacement : *Balie Swart par Garrie Pagel, 68e*)
AUSTRALIE : 2 essais (*Michael Lynagh, 33e ; Phil Kearns, 76e*) ; 1 transformation (Michael Lynagh, 33e) ; 2 pénalités (Michael Lynagh, 3e, 16e).

Les Sud-Africains signent leur retour dans l'élite

En battant les Australiens, tenants du titre, dans le match d'ouverture, les Springboks se posent en favoris d'une compétition dont l'intérêt se trouve accru

LE CAP
de notre envoyé spécial

Rien ne pouvait mieux résumer le bonheur de tout un pays que le poing brandi par Pieter Hendricks. L'ailier sud-africain était encore à plusieurs foulées de l'en-but australien, l'essai restait à marquer, mais déjà, par son geste rageur, il entendait signer un communiqué de victoire : les « Boks » sont de retour. Une grande nouvelle assurément qui fit chavirer de joie les tribunes du Newlands stadium, et dont l'écho bruyant se répercuta nuitamment dans les rues du Cap, sillonnées par les voitures de supporteurs.

La double accélération de Hendriks, au terme d'une attaque classique de grand style, avait laissé David Campese impuissant, le nez dans le gazon. Les champions du monde en titre, qui menaient à la marque grâce aux coups de pied et à un essai de leur capitaine Michael Lynagh, venaient de laisser échapper le match. Définitivement.

Les Boks sont de retour. La seconde mi-temps ne fit que le confirmer. Les Wallabies ont progressivement abdiqué devant la démonstration de force du pack sud-africain. Arc-boutés sur leur ligne de but, les Australiens ne purent empêcher Joël Stransky d'ajouter un deuxième essai transformé aux quatre pénalités et au drop qu'il avait déjà inscrits, soit 22 points à lui seul. A défaut de chef-d'œuvre technique, l'indiscutable succès sud-africain marque le renouveau de ce rugby de muscle, entièrement dédié au mythe de l'homme fort.

SANS VIOLENCE

Les Boks ont repris pied sur la planète ovale tout en puissance, avec détermination mais sans violence. Les consignes des responsables sud-africains avaient été strictes : l'image donnée du rugby, comme du pays, ne devait souffrir aucune bavure. Ce match d'ouverture était la vitrine de la nouvelle Afrique du Sud. Pas question de la briser par d'ataviques brutalités, même si cette rencontre initiale avait des allures de quitte ou double. Un fiasco d'entrée des hommes de François Pienaar eût plongé le pays dans le désarroi et l'intérêt pour la Coupe du monde s'en fût trouvé émoussé.

« Les Boks sont avides de victoire et de respect », titrait le *Cape Town Times* au matin du match. Le déroulement de la partie, comme le score final, ont satisfait à cette double exigence. Une jubilation revancharde ne manquera pas d'affleurer chez certains irréductibles, convaincus que les vainqueurs des deux premières éditions de la Coupe du monde, en l'absence de l'Afrique du Sud, ne sont que des usurpateurs, sans la moindre légitimité. La preuve, les tenants du titre mordent la poussière dès le coup d'envoi de la première Coupe en vraie grandeur ! En fait, c'est le soulagement qui prévaut dans l'entourage de l'équipe et chez les supporteurs les plus lucides. Depuis la fin du boycott en 1992, les retrouvailles avec le rugby mondial avaient été douloureuses. De défaites en désillusions, la Fédération a plusieurs fois cédé à la panique : en quelques mois, trois entraîneurs se sont succédé à la tête de la sélection, et plus de soixante-dix joueurs ont été essayés.

Au bout de cette préparation chaotique, l'union sacrée a été décrétée par-delà les chauvinismes provinciaux et les arrière-pensées politiques. Morné du Plessis, manager de l'équipe nationale après en avoir été un capitaine de légende, répète à l'envi la devise des Springboks de 1995 : *« Nous sommes une équipe, un pays. »* Nelson Mandela ne leur a pas ménagé son soutien : *« Nous avons adopté ces jeunes gens comme nos propres enfants*, a-t-il déclaré, mercredi 24 mai après une visite à leur camp d'entraînement, *le pays est entièrement derrière eux. »*

Une équipe, un pays. La *« nation arc-en-ciel »*, comme l'a encore qualifiée le président sud-africain dans son bref message d'ouverture, était bien présente sur la pelouse du stade, mais seulement pendant les trois quarts d'heure de la cérémonie d'ouverture ; une chorégraphie sans emphase et bon enfant qui proposait une place égale à toutes les composantes de la société sud-africaine. Mais, dès les hymnes, la fragilité des progrès réalisés est apparue : joueurs et public reprirent à pleins poumons le traditionnel *Die Stem*, après avoir maladroitement marmonné l'hymne de l'Afrique du Sud multiraciale dont les paroles semblent encore trop neuves.

Au coup d'envoi, le forfait de Chester Williams, seul joueur de couleur de la sélection, laissait le rugby sud-africain sans alibi. Au plus haut niveau, il demeure uniformément blanc. Les efforts, encouragés notamment par Morné du Plessis pour que *« davantage de gens jouent et soutiennent le rugby »*, sont encore faibles. Pour le match de jeudi, un millier de billets avaient été attribués à des écoliers noirs. D'autres avaient été distribués aux clubs métis et noirs de la région du Cap.

BALLONS USAGÉS

Lennox Gcilitshana en a reçu deux pour sa « fédération ». Ce Noir de quarante-deux ans préside la Rugby Union de Khayelitsha, l'immense *township* dont les baraquements de bois et de tôle bordent sur des kilomètres l'autoroute qui conduit du Cap à l'aéroport.

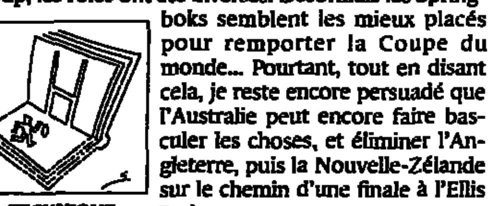
Dans cette cité misérable de plus d'un million d'habitants, il existe seize clubs. Une visite au stade de Kayelitsha en dit long sur le dénuement du rugby noir. Pas de tribunes, deux terrains seulement pour les trente équipes qui doivent cohabiter ici chaque dimanche. Des vestiaires ont été construits l'an dernier, mais il n'y a toujours pas d'éclairage pour l'entraînement.

La Fédération sud-africaine accorde à la Rugby Union de Kayelitsha une subvention de 700 rands par an (environ 900 francs). *« C'est ce que nous dépensons chaque semaine pour l'entretien et le déplacement des équipes »*, se désole Lennox. Le matériel se limite à quelques ballons usagés. Il n'y a pas d'entraîneur, faute de pouvoir le payer. La Coupe du monde n'apportera rien à ce rugby de misère. Il y a quelques semaines, les prestigieux Springboks avaient choisi le petit stade de Kayelitsha pour y faire une très médiatique séance d'entraînement. Le président Lennox Gcilitshana ne l'a appris que plus tard, en regardant la télévision. *« Dans le rugby, l'apartheid est encore vivant »*, murmure-t-il.

Jean-Jacques Bozonnet

Les Wallabies étouffés

CE QUI ME FRAPPE après ce premier match, c'est la rapidité avec laquelle la position de favori peut disparaître. Les Wallabies ont commencé ce Mondial dans la peau de favoris incontestés, et, tout d'un coup, les rôles ont été inversés. Désormais les Springboks semblent les mieux placés pour remporter la Coupe du monde... Pourtant, tout en disant cela, je reste encore persuadé que l'Australie peut encore faire basculer les choses, et éliminer l'Angleterre, puis la Nouvelle-Zélande sur le chemin d'une finale à l'Ellis Park.



TECHNIQUE

Je me souviens clairement de notre expérience en 1991 lorsque nous avons été minables contre les Irlandais en quarts de finale. Justement, cette contre-performance nous a permis de faire notre autocritique, de nous mettre en colère, et de nous concentrer davantage. Dans l'espace d'une semaine, nous sommes passés du misérable au fantastique, et je suis sûr que les Wallabies de 1995 sont capables de faire la même chose. Donc, ne les rayez pas encore de vos listes : le XV Australien n'est pas encore mort. Et les Anglais doivent se poser bien des questions, parce que leurs probables adversaires en quarts ne risquent pas de faire un autre match de cette médiocrité.

Il n'empêche que cette rencontre a révélé certaines faiblesses chez les champions en titre. Depuis quelque temps, ils ne sont plus assez performants sur les renvois, une phase de jeu critique, qui, lorsqu'elle est bien réussie, permet à une équipe, moralement et concrètement, de reprendre le dessus. Même s'ils viennent d'encaisser des points. Hier, au Cap, les Wallabies n'ont pas réussi à le faire. Les Australiens ont manqué d'organisation dans les lignes arrière, et n'ont jamais créé le lien avec les avants, d'où un manque de continuité dans leur jeu. En seconde mi-temps, il me semblait même qu'il ne leur restait plus d'options.

Mais n'oublions pas que, si les Wallabies n'ont pas bien joué, c'est parce que les Sud-Africains ne leur ont pas permis de le faire. Leur formidable pressing défensif a étouffé le jeu australien : c'était comme un essaim de maillots verts partout. Je dirais même que les Springboks, eux, avaient l'enthousiasme et la passion qui manquaient aux Australiens. Et ce qui est inquiétant pour les autres, c'est que les Sud-Africains sont capables de remporter une telle victoire tout en montrant de grosses lacunes, notamment en touche. Mais, avec des personnalités comme Morne du Plessis et François Pienaar, ils sauront travailler ces faiblesses, et garder intacte la concentration de cette rencontre. Les Sud-Africains ne disputeront pas forcément la finale à EllisPark. Mais c'est hautement probable.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991.

Des Pumas argentins figés dans la tradition

Leur rêve : disputer les quarts de finale

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« C'est tout juste s'ils ne prennent pas le thé avant la troisième mi-temps. » Cette boutade d'un Français qui joue dans l'équipe de rugby d'un des clubs traditionnels de Buenos Aires résume l'esprit du ballon ovale en Argentine. Fidèle à ses origines britanniques et à contre-courant de la professionnalisation de ce sport dans le reste du monde, le rugby argentin n'a guère évolué depuis cinquante ans. Réservé à une élite sociale fortunée, qui défend farouchement les valeurs de l'amateurisme, il a également souffert ces dernières années des aléas économiques du pays.

Le rugby apparaît à la fin du dix-neuvième siècle en Argentine, mais il est joué exclusivement par les Britanniques qui sont venus travailler dans les banques et construire les chemins de fer et qui se retrouvent le week-end dans des clubs chics et très fermés. Le premier match se serait disputé en 1874 à Buenos Aires entre deux équipes : « la bande de Sir Trench » et « la bande de Sir Hogg ». En 1899 est créée *The River Plate rugby union championship*, devenue aujourd'hui l'Union argentine de rugby (UAR). Mais le premier club argentin n'apparaît qu'au début du vingtième siècle.

Les jeunes Argentins appartenant à l'oligarchie, et habitués à la pratique de la boxe, s'enthousiasment pour un sport qui allie à leurs yeux la virilité et un certain esprit chevaleresque.

Aujourd'hui encore, les joueurs appartiennent dans leur grande majorité à ces vieilles familles traditionnelles qui considèrent le rugby avant tout comme un signe d'appartenance à une élite sociale et un système de formation *« d'hommes, utile à la société »*, plus que comme un sport de compétition. Si le football se joue dans toutes les écoles, le rugby reste la marque de distinction des très exclusifs collèges privés « britanniques ». Les quatre-vingts clubs qui existent à Buenos Aires sont tous groupés dans les beaux quartiers du nord de la capitale et sont réservés aux membres qui peuvent affronter les frais élevés d'admission (jusqu'à 20 000 dollars).

UN JEU STATIQUE

Les Coupes du monde organisées depuis 1987 ont modifié le jeu dans tous les coins du globe. Sauf en Argentine ! Les Pumas, qui sont devenus célèbres en 1965, ont connu ces dernières années des victoires mais aussi de dures défaites qui leur ont fait prendre conscience des faiblesses d'un jeu un peu vieillot et statique.

Après avoir battu la France à Nantes en 1992, s'être imposés devant l'Ecosse en Argentine en 1993, les Pumas ont réussi à se qualifier pour la Coupe du monde en battant les Etats-Unis. En Afrique du Sud, leur rêve est d'atteindre les quarts de finale. Lors des deux précédentes Coupes du monde de 1987 et 1991, les Pumas n'avaient pas réussi à atteindre ce niveau.

A Johannesburg, les joueurs ont été accueillis par un hôte de marque, Hugo Porta, ancien capitaine des Pumas, qui fut salué par la presse internationale comme le plus grand joueur de rugby argentin et qui est actuellement l'ambassadeur d'Argentine en Afrique du Sud, nommé par le président Carlos Menem qui aime en politique faire appel à des grandes figures sportives.

Christine Legrand

Il y a trente ans, une victoire historique

Les Pumas sont nés le 19 juin 1965. La victoire inattendue de la sélection argentine sur les Springboks en Afrique du Sud marque l'entrée du rugby argentin sur la scène internationale. Ovationnés par cinquante mille personnes dans le stade d'Ellis Park, c'est là aussi qu'ils seront baptisés par la presse sud-africaine. Curieux de savoir quel était le nom du félin que les joueurs argentins portaient sur l'écusson de leur maillot, et en apprenant qu'il s'agissait d'un animal typique d'une province argentine, le yaguarete, un journaliste décida que c'était un nom trop compliqué et que cet animal ressemblait en fait à un puma. Le nom fut adopté par l'équipe argentine et fit le tour du monde.

Les Roumains sont au creux de la vague

Avec les difficultés économiques, ils ne sont plus riches que de leur passé

BUCAREST
de notre correspondant

Le rugby roumain est malade. Malade de la crise économique et morale que traverse le pays depuis le changement de régime en décembre 1989, malade de son audience relativement limitée dans un pays largement dominé par le football et le handball. *« Nous essayons de survivre »*, résume Viorel Moraru, le président de la Fédération roumaine de rugby.

Le pays dispose pourtant de la plus solide tradition de rugby parmi les pays d'Europe centrale et orientale. Elle remonte au début de ce siècle. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, l'influence de la France fut prépondérante. *« Les premiers matches officiels furent ainsi organisés par une poignée d'étudiants roumains qui avaient suivi des cours de médecine à Montpellier. Les jeunes Roumains expatriés dans les îles Britanniques ont pris la relève, mais la France demeure la référence. On retrouve cette influence dans le vocabulaire. Ici, on parle de « troisième ligne », et non de « flankers »*, raconte M. Moraru.

De plus, nombre de jeunes Roumains affûtent leurs crampons dans les championnats de l'Hexagone. Enfin, des arbitres français ont contribué à la formation de leurs homologues roumains.

Ces relations privilégiées ont traversé ce siècle durant lequel les deux équipes nationales se sont affrontées plus de quarante fois. Des rendez-vous annuels depuis le début des années 60 fournissent le meilleur baromètre des hauts et des bas du rugby roumain. Ainsi, si les deux équipes semblaient assez proches au début des années 60, le fossé s'est progressivement creusé. *« Aujourd'hui, l'équipe nationale est au creux de la vague. Nous ne disposons pas d'un bon réservoir de jeunes et les résultats varient au gré des individualités »*, analyse M. Moraru. Or, actuellement, le pays cherche ses vedettes et le jeu manque de relief, cantonné à la force traditionnelle de ses avants.

Battue par la France (24-15), le 8 avril dernier, l'équipe s'est fait étriller par l'Ecosse (49-16), avant de faire jeu égal avec le Japon (21-34 puis 30-25), lors de la dernière tournée organisée pour l'Afrique du Sud. La Coupe du monde des juniors, organisée à Bucarest en avril, a toutefois ranimé les espoirs. L'élimination de la Roumanie, en huitièmes de finale, ne s'est jouée que sur le tapis vert, et les spécialistes étrangers présents à cette occasion s'accordent à penser qu'elle était l'une des meilleures équipes de la compétition, finalement remportée par la France.

La très sévère crise que traverse le pays empêche le rugby de dépasser son rang de puissance moyenne. Depuis le changement de régime, plusieurs équipes ont ainsi disparu, entraînées par la faillite des entreprises qui les soutenaient, comme c'était la règle quasi générale avant 1989 dans le sport roumain.

ESPOIRS DE MÉDIATISATION

Le président de la fédération se transforme donc souvent en représentant de commerce à la recherche de sponsors. *« Nous n'avons pas les moyens*, ajoute-t-il, *d'imiter l'Italie, qui a dépensé beaucoup d'argent pour promouvoir ce sport, en faisant venir notamment des étrangers de renom, tels que l'Australien Campese. »*

La fédération a pris la décision d'organiser à partir de la rentrée prochaine une compétition scolaire et de resserrer l'élite. Les responsables roumains comptent également sur la Coupe du monde pour médiatiser leur sport au-delà des résultats de l'équipe nationale. Présente dans le groupe de l'Australie, du Canada et de l'Afrique du Sud, elle sera en effet condamnée à ne faire que de la figuration.

Christophe Chatelot

Trois « Français » dans l'équipe

Les sélectionneurs roumains, qui ont dû composer avec de nombreux forfaits sur blessure, ont retenu trois joueurs évoluant en championnat de France – Gheorghe Leonte à Vienne, Constantin Cojocariu à Bayonne et Sandu Ciorascu à Auch – pour affronter le Canada le vendredi 26 à 20 heures. La composition de l'équipe devait être la suivante : Solomie – Colceriu, Receanu, Gontineac, Rotaru – Nichitean (o), Neaga (m) – Gealapu, Slusariuc, Oroaian – Cojocariu, Ciorascu (cap.) – Vlad, Negroci, Leonte.

Andre Agassi, numéro un du tennis mondial

« Je suis supérieur à Sampras sur n'importe quelle surface »

Entraîné par Brad Gilbert, le « Kid » de Las Vegas a mis au point une nouvelle stratégie

L'Américain Andre Agassi a gagné tous les tournois du Grand Chelem tennistique, sauf *Roland-Garros, où il a échoué deux fois en finale* (1990 et 1991). A partir du 29 mai, il va disputer les Internationaux de France en position de favori : devenu numéro un mondial, l'Américain a en effet réalisé un honnête début de saison sur terre battue. Il compte sur ses capacités d'adaptation exceptionnelles pour enfin accrocher à son palmarès le titre attribué le 11 juin. *Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde*, il estime que ces Internationaux de France constitueront un nouvel épisode du duel qui l'oppose à son dauphin et compatriote Pete Sampras depuis le début *de la saison*. Grâce aux conseils que lui prodigue Brad Gilbert, numéro 6 mondial en 1989, il a mis au point une nouvelle stratégie, qui lui permet d'aborder moins stressé les matches décisifs.

« Comment êtes-vous devenu numéro un mondial ?

– Grâce à une blessure au poignet. J'ai beaucoup douté de mon avenir. Je suis chrétien depuis l'âge de dix-sept ans. *Mais je ne pouvais* même pas prier, je sentais juste que *je devais gérer seul ce problème*, qu'il n'y avait personne à implorer. Quand j'ai compris que je pouvais revenir, je me suis vraiment consacré au tennis. Je me suis pris d'une véritable passion pour ma carrière. Je savais enfin que je jouais pour moi, et *moi seul*. C'était *fantastique*.

» Je ne suis pas un grand bosseur *comme mon entraîneur*, Brad Gilbert. D'ailleurs, avec moi, il privilégie la qualité sur la quantité. On ne s'entraîne jamais plus d'une heure et demie par jour, pendant laquelle il exige une concentration irréprochable.

– Après votre père et *Nick Bollettieri*, Brad Gilbert a donc *ajouté une dimension à votre* jeu ?

– Mon père m'a appris à cogner dans la balle. Très jeune, il m'a mis sur les rails. Nick est juste un bon « motivateur ». Il n'a jamais abordé la stratégie avec moi, parce qu'il n'a jamais joué au tennis à un haut niveau, mais il sait se vendre et vous convaincre. Et puis, un jour d'interruption due à la pluie à Roland-*Garros, il donne une interview* au lieu de vous coacher... Maintenant, avec Brad, j'ai un vrai but, une stratégie.

– Comment s'est produit le déclic entre Gilbert l'extraverti et Agassi l'inaccessible ?

Un ex-futur enfant prodige

En 1993, Andre Agassi était considéré comme perdu pour le tennis. Le vainqueur surprise des championnats 1992 de Wimbledon était blessé à un poignet. Il déclare forfait pour les Internationaux de France de Roland-Garros et disparaît dès le premier tour des Internationaux des *Etats-Unis en septembre*. Opéré en décembre 1993, il attaque *la saison en dessous de la* trentième place mondiale. Le succès d'une intervention chirurgicale, le choix d'un nouvel entraîneur, Brad Gilbert, et la peur envolée d'une retraite prématurée le remettent en *selle. Il remporte cinq tournois*, dont un du grand chelem, à *Flushing Meadows. Il attaque* 1995 en s'adjugeant les Internationaux d'Australie, en battant Pete Sampras tenant du titre et numéro un mondial. Depuis, la lutte entre les deux Américains est âpre et promet de se pour*suivre : Sampras le bat à Indian* Wells en mars, puis Agassi prend sa revanche à Key Biscayne en avril. Il est depuis lors à la première place du classement mondial.

– Son approche du jeu est stratégie *quand la mienne est affective*. J'apprécie sa compagnie. Il me détend beaucoup, car le tennis me stresse. Il m'aide à considérer le jeu d'une manière plus saine. Et il est excellent pour tout ce qui concerne le tennis pur et ne s'immisce pas *dans le reste de ma préparation*, physique ou diététique.

– En quoi la méthode Gilbert est-elle miraculeuse ?

– Il ne me dit pas comment jouer, mais il m'apprend à penser. Aujourd'hui, je me sens capable de m'adapter à toutes les situations sur un court. Quand on s'est associés, Brad pensait que *j'avais déraillé*. Qu'il fallait se remettre au travail, *tout simplement. J'ai non seule*ment appris à jouer intelligemment, mais j'ai aussi bûché pour retrouver mes meilleurs coups.

» Il a remarqué que je ne jouais plus de l'intérieur de la ligne de fond de court, que je ne frappais plus mon revers le long de la ligne comme avant. Il pensait que je m'inquiétais trop de développer un gros service, au lieu d'utiliser à bon escient celui que j'avais déjà. Et la liste est encore longue...

– Vous avez un plan de jeu pour chaque match ?

– Oui. Brad connaît parfaitement la plupart de mes adversaires puisqu'il les a presque tous joués. Il *m'indique les éléments à garder en* mémoire sur le court. Pour lui, chaque point est identique. Il veut que je les gagne tous jusqu'à ce que mon adversaire réussisse à m'en empêcher. La seule chose qui l'intéresse, c'est d'entendre « *jeu, set et match* » en ma faveur quoi qu'il soit arrivé sur le court.

– *Quand vous repensez aux* trois finales de tournois du Grand Chelem perdues, comprenez-vous les raisons de ces défaites ?

– Je doutais de moi, du choix de mes coups, dès que la pression montait. Jusqu'aux finales, j'avais pu jouer à l'instinct, mais, au moment de gagner, je ne me concentrais plus suffisamment pour résister à la pression. Je me suis englouti. Mais ces déceptions sont anciennes et j'ai le sentiment d'avoir une deuxième chance, une seconde carrière.

– Pensez-vous avoir perdu du temps, éprouvez-vous des regrets quant à vos choix ?

– Mon plus profond regret est d'être resté avec Nick Bollettieri pendant si longtemps. Il m'a laissé tombé tellement brutalement sur un plan personnel. Et cet abandon s'est produit au moment le plus difficile de ma carrière. J'étais terriblement déçu, car le tennis et les *années à l'Académie Bollettieri* avaient été un tel sacrifice pour moi...



ANDRE AGASSI

– Vous ne vous êtes jamais expliqués ?

– Contrairement à moi, Nick n'est pas du genre à affronter les gens. Dans une lettre, il m'a dit vouloir passer plus de temps en famille. La vérité, c'est que je n'étais plus un des meilleurs mondiaux et que l'état de mon poignet risquait de compromettre ma carrière, Boris est devenu beaucoup *plus intéressant. Nick a pensé que* je ne pouvais plus rien lui rapporter. Il avait fait la même chose à Jim Courier des années auparavant. A l'époque, à ses yeux, j'étais meilleur que Jim... qui est devenu numéro un mondial.

– Pourtant, à « l'Académie », vous passiez pour le fils spirituel *de Nick... Les autres pension*naires en nourrissaient une certaine jalousie.

– Mais non ! Courier et moi héritions toujours des courts du fond. Les mieux traités étaient David Wheaton, Chris Garner ou Al Parker. Certains de ces gars ne sont même plus sur le circuit. Nick me trouvait bon, mais fou, et estimait que je n'arriverais à rien. *Quant à Jim, il ne le croyait pas as*sez doué.

– Vous avez commencé à cinq ans contre des machines à lancer les balles. Affirmeriez-vous que le tennis était alors chaque jour un amusement ?

– J'adorais ça. J'ai commencé à ne plus aimer ça quand je suis entré à l'Académie. Tous les jours, à longueur de journée, c'était l'enfer sur terre : trois heures et demie *d'école et cinq heures de tennis* quotidiennes.

– Comment avez-vous tenu le coup ?

– En me révoltant. Je me rasais la tête, je portais des boucles d'oreille et je n'arrêtais pas de foutre la merde. J'introduisais de l'alcool, de l'herbe, que je distri*buais aux autres mômes. J'étais* horrible. Nick m'a viré trois fois, *puis il m'a repris*. J'étais une forte tête et je ne le regrette pas. C'était ma façon de m'en sortir.

– Votre rivalité avec Sampras régale les gazettes. En 1995, vous avez disputé trois finales (Open d'Australie, Indian Wells, Key Biscayne). Comment pouvez-vous mutuellement encore vous *surprendre ?*

– On n'arrête pas. Chaque fois, *je me dis quand il sert : « Cet enfoiré, comment a-t-il pu mettre la balle là. »* Mais souvent, quand je lui mets un retour bien placé, je le vois hocher la tête, écœuré. Il a des coups incroyables, explosifs. Son jeu de jambes... Il est largement sous-estimé.

– Vous êtes ami avec Sampras, *surtout depuis que vous partagez le même sponsor*. Vous n'avez *pourtant* jamais été très proches ?

– C'est faux. On s'est toujours bien aimés. Puis le tournage d'un spot publicitaire dans les rues de San Francisco nous a donné l'occasion de passer du temps ensemble.

– Comment rester numéro un mondial avec Pete sur les talons ?

– Je m'arrache chaque jour pour être le meilleur. Je travaille, entre autres, mes retours de service. Pas question d'attendre qu'il me prenne de court. Je sais que je peux servir encore mieux, monter davantage au filet, frapper mon coup droit plus fort. Pete, lui, est un exemple de polyvalence, à ne pas considérer comme un serveur-volleyeur pur. Il est inclassable. *Mais, moi, je suis un excellent* joueur de « cible ».

– Vous vous sentez légèrement supérieur à lui sur terre battue...

– Sur n'importe quelle surface. Si je ne m'en convainc pas, c'est la défaite assurée.

Propos recueillis par Patricia Jolly

Un dispositif télévisé inchangé

ON NE CHANGE PAS une équipe qui gagne. A l'occasion de l'édition 1995 des Internationaux de France de tennis de Roland-Garros, France Télévision mettra à nouveau en œuvre les moyens techniques déployés en 1994. Seul changement perceptible, « Côté Court », magazine préparé et présenté sur France 3 par Gérard Holtz à propos des meilleurs moments du tournoi, passe de 20 heures à 20 h 35.

Pour France Télévision, cette continuité relève de la thérapie. Ainsi, en 1993, sans s'effondrer, la courbe de l'audience a montré quelques faiblesses. Pour Gilles Cozanet, directeur adjoint du service des sports de France 2, cette amorce de plongeon a pu être interprétée comme *« un sentiment diffus de perte de vitesse du tennis »*. C'est la « surexposition » du tournoi qui aurait nui à l'Audimat global, le spectateur moyen se fatiguant de sa diffusion parfois simultanée sur les chaînes publiques.

En stoppant « cette double diffusion » en 1994, *« l'audience est remontée fortement »*. Les retransmissions sur France 2 ont regagné *« 3 à 4 points de part de marché (PDM) pour établir une moyenne de 25 points de part de marché avec des pics d'audience pour la finale et certaines affiches du premier tour »*.

Ainsi rassurée sur la popularité d'un sport dont elle a acquis les droits de diffusion pour 30 millions de francs, France Télévision souhaite, cette année, *« maintenir, voire améliorer, les scores de 1994 »*. Mieux, le service public semble assuré de la présence du tennis sur ses antennes pour les prochaines années. Gilles Cozanet est optimiste sur la reconduction du contrat qui expire en 1996 : *« Je ne suis pas sûr que les parts d'audience enregistrées à l'occasion de Roland-Garros soient suffisamment fortes pour intéresser TF 1. »*

A l'occasion des Internationaux de France 1995, les chaînes publiques ont déterminé *« deux axes éditoriaux : « mieux faire passer l'émotion et offrir une meilleure description technique du jeu des tennismen »*. Pour atteindre cet objectif, près de soixante personnes – techniciens, journalistes, consultants – seront mobilisées. Une caméra Wescam, sorte de boule disposée à l'extrémité d'une grue surélevée, pourra être manipulée pour filmer des plans avec 360 degrés d'amplitude.

Au contraire des années précédentes, la retransmission de certaines parties n'empiétera pas sur le 20 heures de France 2 ou le 19-20 de France 3. *« A l'approche des élections municipales »*, la direction de France télévision estime que *« les tranches d'informations sont inamovibles »*.

Guy Dutheil

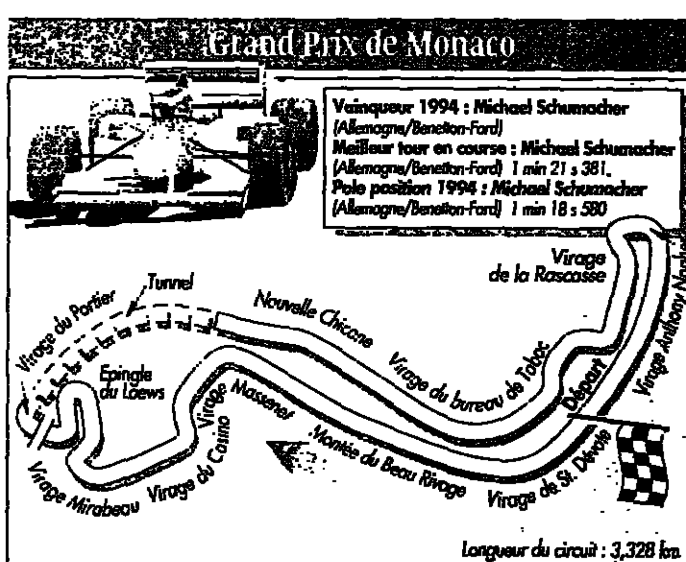
Jean Alesi domine la première séance d'essais à Monaco

MONACO
de notre envoyé spécial

Les rues de Monaco ont la réputation d'être l'atelier favori des artistes de la formule 1. C'est ici, *dans le tourment des virages les* plus lents du Championnat du monde, dans le vertige de ces rails de sécurité sans cesse frôlés, qu'ils ont signé leurs plus belles œuvres.

Qu'ils s'appellent Ayrton Senna, le recordman aux six victoires, *Graham Hill, quintuple triomphateur*, ou Michael Schumacher, lauréat 1994, leur travail a toujours commencé le jeudi de l'Ascension, unique jeudi du calendrier consacré à la première séance d'essais qualificatifs. A Monaco, s'élancer de la première ligne procure souvent un avantage décisif, car *chaque dépassement est une torture*. Monaco ne couronne que ceux qui ont démontré leur impeccable maîtrise du tour de piste.

Jeudi 25 mai, Jean Alesi et sa Ferrari se sont distingués. Et les supporteurs italiens, accourus en nombre de la frontière toute proche, se sont pris à rêver : Gilles *Villeneuve, leur idole du début des* années 80, est le dernier pilote de la *Scuderia* à s'être imposé ici (1981). Et, dans l'exercice périlleux des essais, le petit virtuose canadien excellait. Rien ne lui faisait peur. Meilleur temps de la première séance, le Français appartient à cette même catégorie de pilotes dont la course en principauté met le talent en valeur. Souvent placé, jamais vainqueur, il possède l'adresse nécessaire pour déjouer tous les pièges : manque d'adhérence de la piste, proximité du public, qui requiert encore plus de concentration, fatigue physique qui épuise même les plus forts.



Les impressions de Niki Lauda (vainqueur en 1975, 1976, consultant chez Ferrari)

"C'est incontestablement le circuit le plus difficile de la saison. C'était le cas à mon époque, cela le reste aujourd'hui. Il faut une concentration maximale, car à la moindre erreur *vous êtes dehors et, ici, cela signifie* : éliminé. Ce Grand Prix se gagne sur la piste, mais aussi dans la préparation de la voiture. Les réglages sont très importants, ils peuvent apporter un avantage déterminant. Malgré les risques nombreux de sortie de route, je me suis toujours senti en sécurité à Monaco. La course est particulièrement lente, cela suffit à diminuer sensiblement les possibilités d'accidents graves.

Monaco

Infographie Le Monde

Pour conquérir la pole-position, il faut aussi cette part de chance, le bon numéro de loterie au pays des casinos. Dans leur jargon, les pilotes appellent cela *« un tour clair »*, un tour où ne l'on ne risque pas, au détour d'une trajectoire idéale, d'être gêné par un adversaire qui roule au ralenti et détruit en une simple seconde tous les espoirs chronométriques.

*Et puis il faut un talent parti*culier, une formule personnelle que l'on ne partage pas, et qui peut sur ce terrain inhabituel creuser les plus irrattrapables différences. Ayrton Senna époustouflait par une conduite sur le fil du rasoir. A chaque instant, le champion brésilien défiait les limites de l'équilibre. *Ce pilotage de l'ex*trême lui permettait d'être le plus rapide dans les enchaînements, dans ces incessantes successions de secteurs de vitesse et de lenteur qui rendent Monaco unique. Michael Schumacher possède, lui aussi, son « truc », que son coéquipier, Johnny Herbert, s'est fait une joie malicieuse de révéler. Grâce à un usage subtil de l'accélérateur, le champion du monde parvient à maintenir une vitesse presque constante dans les virages. Un avantage sensible, ici plus que sur aucun autre tracé. L'année dernière, le pilote allemand avait mené la course de bout en bout. Il s'était élancé de la première place sur la ligne de départ.

Pascal Ceaux

Henri Leconte contraint par une tendinite à déclarer forfait

HENRI LECONTE, qui souffre d'une tendinite à l'épaule gauche, a déclaré forfait, jeudi 25 mai, pour les Internationaux de France de tennis. Le Français, qui n'a plus joué en tournoi depuis longtemps, bénéficiait d'une *wild card*, mais n'avait pu participer au *stage de préparation organisé* par Yannick Noah. Depuis 1980, Henri Leconte, qui aura trente-deux ans le 4 juillet, n'avait manqué qu'une seule fois le rendez-vous de Roland-Garros, en 1989, à cause d'une opération pour une hernie discale.

De ses quatorze participations aux Internationaux de France, *le* public a surtout retenu sa finale *de 1988 où, sévèrement battu par* Mats Wilander (7-5, 6-2, 6-1), il *avait eu une phrase* maladroite à l'adresse du public : *« J'espère que vous avez maintenant compris mon jeu. »* Il avait été aussi deux fois demi-finaliste (1986 et 1992) et deux fois quart de finaliste (1985 et 1990). Il avait été éliminé au premier tour ces deux dernières années.

■ **BOXE : Mike Tyson** va remonter sur le ring, le 19 août à Las Vegas. Libéré sur parole du pénitencier de Plainfield le 25 mars, après trois ans de prison pour viol, le boxeur devrait rencontrer un adversaire peu connu, le Bostonien Peter McNeeley. Tyson, qui n'a plus boxé depuis sa victoire face à Donovan Ruddock, en juin 1991, espère ensuite récupérer sa couronne mondiale des poids lourds. *Depuis ses débuts professionnels*, il n'a subi qu'une seule défaite en *41 combats : en 1990 à Tokyo* contre James Douglas. *(Reuter.)*

■ **FOOTBALL : Auprès de 200 000 personnes ont réservé**, jeudi 25 mai à Amsterdam, un accueil triomphal aux joueurs de l'Ajax, vainqueurs du Milan AC (1-0) en finale de la Coupe des champions. Devant les caméras de la télévision néerlandaise, qui re*transmettait l'événement* en direct, les joueurs sont descendus radieux de l'avion et se sont engouffrés dans un car qui les a emmenés, sous bonne escorte policière et dans un concert de klaxons tout au long du parcours, vers le centre-ville. Là les attendait une marée humaine en délire. Chantant, dansant et faisant les fous sur un podium spécialement *installé sur la Museumplein*, un des plus grands squares d'Amsterdam, les vedettes du club ont remercié leurs supporteurs. Plus d'un millier de policiers avaient été mobilisés pour éviter que la fête ne dégénère. – *(AFP.)*

■ **La direction nationale du contrôle de gestion de la Ligue nationale de football (LNF)** a décidé d'interdire de recrutement ou de contrôler le recrutement pour la saison prochaine des clubs de Saint-Etienne, Bastia, Montpellier, Rennes, Nice et Lille, en raison de leurs difficultés financières.

■ **Rolland Courbis**, l'entraîneur du Toulouse Football-Club, a prolongé d'un an son contrat avec son club. Cette signature, annoncée le 23 mai, met fin aux rumeurs de son possible départ pour Monaco.

RÉSULTATS

BASKET-BALL
NBA
Conférence Est (finale)
Orlando-Indiana 119-114
Orlando *mène 2 à 0.*

CYCLISME
TOUR D'ITALIE
12e étape
Borgo a Mozzano-Cento (201 km)
1. J. Svorada (Svq-Lampre) ; 2. G. Lombardi (Ita) m. t. ; 3. G. Citterio (Ita) m. t. ; 4. M. Manzoni (Ita) m. t. ; 5. L. J. Henry (Fra) m. t.
Classement général : 1. T. Rominger (Sui-Mapei) ; 2. P. Ugrumov (Rus) à 3 min 8 s ; 3. E. Berzin (Rus) à 3 min 16 s ; 4. F. Casagrande (Ita) à 3 min 20 s ; 5. C. Chiappucci (Ita) à 5 min 12 s.

SPORTS ÉQUESTRES
CSIO DE ROME
Coupe des Nations
Classement : 1. France (Bourdy, Ledermann, Godignon, Rozier) ; 2. Italie, 3. Japon, Grande-Bretagne et Suisse.

Les premiers empereurs d'Amérique centrale sortent de l'ombre

Les sépultures de Yax Kuk Mo, fondateur de l'une des grandes dynasties mayas, et de son fils Pop Hol ont été découvertes au Honduras

Deux tombes royales, datant du Ve siècle de notre ère, ont été découvertes sur le site de Copan, l'une des quatre grandes capitales de l'ancien empire maya au Honduras. Cette civilisation brillante s'est épanouie dans des villes-Etats prospères, où s'élèvent de monumentales pyramides construites en l'honneur des grands rois. Des hiéroglyphes et quelques fresques polychromes retraçant des scènes de bataille sont pratiquement les seules sources d'information des archéologues. Ceux-ci ont bien du mal à déchiffrer une écriture qui ne comporte pas moins de huit cents signes disctincts, et les interprétations de ces hiéroglyphes varient au fil des nouvelles découvertes. Mais de riches sépultures, récemment mises au jour, devraient leur permettre de mieux connaître cette société très hiérarchisée, guerrière et sanguinaire, et de retracer plus exactement la succession des monarques à la tête de ces Etats-cités, qui constituaient les pôles du monde maya, et dont l'un reste encore à découvrir.

LE SQUELETTE était rouge. Recouvert d'un sulfate de mercure très toxique, le cinabre, « malédiction » des archéologues qui, après quelques expériences douloureuses, ne pénètrent plus jamais dans une tombe maya sans masque de protection. Parfaitement conservée, la dépouille était entourée d'objets de céramique, et surtout de bijoux de jade et de coquillages finement gravés. David Sedat (université de Pennsylvanie) se souviendra longtemps du spectacle qui s'offrit à lui quand il entra, au début de 1994, dans la chambre funéraire qu'il venait de mettre au jour au Honduras, près de la frontière guatémaltèque, sur l'acropole de Copan, l'un des sites mayas les plus importants.

Pour qui avait-elle été érigée ? Après un an de travail, ce qu'il soupçonnait vient d'être confirmé. Cette sépulture, *« la plus riche jamais trouvée à Copan »*, est bien celle d'un empereur. Très probablement celle de Pop Hol, second des rois de Copan, fils de Yax Kuk Mo, qui fonda, vers l'an 400 de notre ère, une dynastie qui régna sur la région pendant quatre siècles avant de disparaître vers 800, à une époque qui marque le début de l'effondrement de l'empire maya.

Mais ce n'est pas tout. David Sedat vient aussi de trouver l'entrée d'une seconde tombe, située exactement sous la première. Peut-être celle de Yax Kuk Mo lui-même ? Pour le savoir, il faudra attendre car les fouilles ont été interrompues avec l'arrivée de la saison des pluies. Tout porte à croire cependant que cette nouvelle tombe est la bonne.

GUERRIERS ET SANGUINAIRES

Ces sépultures sont en effet situées à la base de la « Pyramide 16 », un édifice au sommet duquel se trouve un temple édifié par Yax Pak, seizième et dernier empereur copanèque, en l'honneur du fondateur de la dynastie.

Pour Pastor Fasquelle, ministre hondurien de la culture, ces découvertes ont *« une importance mondiale »*. Il est vrai, reconnaît Claude-François Baudez, du CNRS, auteur d'un livre récent sur les Mayas de Copan, que, hormis celle du roi Pacal, découverte, en 1952, sur le site de Palenque (Mexique), les sépultures attribuables avec certitude à des empereurs sont assez rares. Celles de Tikal (Guatemala), qualifiées de royales *« à partir d'indices un peu faibles »*, pourraient tout aussi bien, selon lui, avoir abrité des nobles. Il semble cependant qu'une tombe découverte, en 1989 à Copan, sous un autre monument, « l'escalier hiéroglyphique », soit finalement celle du douzième roi de la dynastie.

« Au-delà de l'aspect émouvant et esthétique », cette rencontre avec les restes des premiers souverains centre-américains devrait donner, estime M. Baudez, *« un ancrage chronologique »* aux connaissances encore éparses que nous avons sur les sociétés mayas, dans lesquelles la royauté jouait un rôle primordial. Une caractéristique essentielle qui n'est connue que depuis le début des années 60, grâce aux travaux de décryptage que Tatiana Proskouriakoff a menés sur les hiéroglyphes des stèles et des autels.

800 HIÉROGLYPHES

C'est ainsi qu'on a découvert que ces dessins sculptés en ronde-bosse relataient la naissance, la vie, l'accession au trône et la mort des empereurs. Les majestueuses pyramides en gradins considérées, depuis près d'un siècle, comme le soubassement d'édifices religieux étaient donc des monuments funéraires édifiés en l'honneur des grands rois.

L'histoire de ce peuple guerrier et sanguinaire, adorateur du temps et du calendrier, recèle encore aujourd'hui bien des zones d'ombre. On sait que cette civilisation essentiellement urbaine s'est épanouie durant la période dite « classique » de la civilisation centre-américaine, entre 250 et 900 (et surtout entre 400 et 800) de notre ère. La société, divisée en classes et en professions, était alors soumise à l'autorité d'un pouvoir monarchique fort. Les villes-Etats semblent avoir constitué durant ces quatre siècles une mosaïque politique mouvante, les principaux Etats acquérant, puis perdant perpétuellement le contrôle des centres secondaires.

Entre les trop rares trouvailles spectaculaires, les chercheurs progressent à petits pas. D'autant plus lentement que l'écriture maya comporte quelque 800 hiéroglyphes différents, difficiles à déchiffrer. *« Un glyphe déchiffré le mercredi prend un nouveau sens le vendredi. C'est la science en marche »*, plaisante Claude-François Baudez. *« Les interprétations suivent parfois des tendances, des modes »*, renchérit René Viel, du Centre d'études mexicaines et centre-américaines (Cemca, dépendant du ministère français des affaires étrangères). Un exemple : Xukpi, le nom maya de Copan, signifie *« ville des oiseaux »* selon certains épigraphes. Aujourd'hui, on estime qu'il faut plutôt le traduire par *« ville du coin, ou ville de l'angle »*, en référence à sa situation de poste-frontière...

Si l'on en croit les inscriptions mentionnées sur une stèle, Copan était *« l'une des quatre grandes capitales du monde maya »*, avec Tikal, Palenque *« et une autre ville dont nous n'avons pas pu déchiffrer le nom »*. Ce site, étudié depuis 1841, est l'un des plus fouillés et le préféré des archéologues, affirme René Viel, qui dirige l'une des cinq équipes de fouille (une française, trois américaines et une hondurienne) qui y travaillent. Car, dit-il, *« si nous parvenons un jour à élucider les causes et les circonstances de la disparition de cette civilisation, ce sera ici. »*

Jean-Paul Dufour

★ ***Maya Sculptures of Copan***, par Claude-François Baudez, University of Oklahoma Press, 1994.
★ ***Monde maya***, Guides Gallimard.



Les seize rois de la dynastie sont représentés sur cette fresque qui ornait les quatre côtés d'un autel se trouvant au pied de la "Pyramide 16" où les deux tombes furent mises au jour. On y voit Yax Kuk Mo (dont le nom signifie en maya Bleu Quetzal Ara), fondateur de la dynastie (1), remettant le sceptre à Yax Pak (Nouveau Soleil à l'horizon) (2), dernier roi de Copan. Pop Hol (Seigneur à la natte), son fils, est représenté en (3). En (4), le roi "Jaguar-Fumée", brillant monarque considéré comme le "Louis XIV de Copan", dont la tombe fut découverte en 1989, avant celles de Pop Hol et de Yax Kuk Mo. En (5), Uaxaclahun Ubah (ou "18 lapins"), qui fut capturé et tué en 737 par les habitants de la ville voisine, et vassale, de Quirigua. (Dessin : Proyecto archeologico Copan)

Le syndrome yougoslave

Après quatre cents ans de prospérité, la civilisation maya disparaît en un siècle, à partir de 800 après J.-C. Cet effondrement a été marqué par une crise économique et des révoltes aux raisons multiples et mal connues. Problèmes écologiques dus au déboisement, à la démographie galopante et aux conflits Cités-Etats, sont des causes avancées, mais des chercheurs évoquent une possible catastrophe climatique. Spécialiste de la période préclassique, l'archéologue français René Viel y ajoute des rivalités ethniques ayant conduit à *« une situation de type yougoslave »*.

Arrivés à Copan, par vagues successives à partir de 100 après J.-C., les Mayas ont colonisé une population qui y était installée depuis plus d'un millénaire. *« La prospérité n'a fait que masquer les tensions intercommunautaires. Elles ont resurgi au premier problème économique. Yax Pak, le dernier empereur, fut un peu le Tito de Copan. Après lui, les troubles et la débâcle ont envahi cette ville avant de s'étendre probablement aux autres cités. »*

REVUE DES REVUES

« SCIENCE & VIE MICRO »

Il n'est pas une revue d'informatique qui ne parle abondamment d'Internet. *Science & Vie Micro (SVM)* consacre le dossier principal de son numéro de juin à ce thème en proposant à ses lecteurs un *« passeport pour Internet »*. Trois exemples de connexion sont décrits, avec la succession intégrale des écrans que le *« surfer »* rencontre au cours de sa visite au Louvre ou au *San Francisco Chronicle*. Le téléchargement d'images est précisément exposé, ce qui est assez rare. A noter également une liste détaillée de treize serveurs, avec les informations nécessaires pour choisir un abonnement. *SVM* a tenté de mentionner le nombre de modems dont dispose chaque prestataire et une indication de la facilité de connexion offerte. Mais six prestataires seulement ont répondu. Enfin, la liste des 100 meilleurs sites du « Net » fournit un bon carnet d'adresses de base qui n'oublie pas de citer... *Le Monde diplomatique*.

★ ***Science & Vie Micro***, **1, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75015 Paris (35 F).**

« ANALUSIS »

Le dictionnaire qualifie de gemme *« tout cristal, toute roche, toute sécrétion animale ou végétale dont la beauté est telle qu'elle peut participer à l'éclat et au rayonnement d'une parure »* (*Larousse des pierres précieuses*, 1985). C'est dire l'étendue du champ de recherche que constitue la gemmologie, à laquelle cette revue internationale mensuelle de chimie analytique (volume 23, numéro 1) vient de consacrer un important dossier. Les articles proposent un bon aperçu des techniques aujourd'hui employées pour l'identification et la connaissance des gemmes. Si les mesures physiques élémentaires permettent de répertorier un peu plus de 200 espèces de gemmes, elles ne font qu'une faible distinction entre les gemmes naturelles et leurs équivalents synthétiques. De la spectrométrie Raman à la microscopie électronique, des faisceaux d'ions à la résonance magnétique nucléaire, c'est aux moyens d'analyse les plus modernes qu'il revient désormais d'éclairer la nature des gemmes, dont l'authenticité, rappelle l'un des signataires de ce dossier, *« reste le principal facteur de valorisation »*.

★ ***Analusis***, **grande voie des Vignes, 92295 Châtenay-Malabry Cedex. (Vendu sur abonnement.)**

« CIEL ET ESPACE »

Dans le numéro de juin du mensuel d'astronomie, Serge Lehman propose le deuxième volet de sa série sur la science-fiction entamée le mois précédent. Après les « classiques », Thomas More et son *Utopie*, les romans de Cyrano de Bergerac, Jules Verne et Wells, il présente les « modernes » qui firent les riches heures de la revue américaine *Amazing Stories*, lancée en 1926. Il décrit la façon dont la science-fiction, *« littérature de l'ingénieur en quête de son propre devenir »*, a épousé les préoccupations et parfois l'impérialisme scientiste des chercheurs dont elle s'inspirait, et qu'elle inspirait en retour. Mais, après Hiroshima et Nagasaki, cet optimisme a cédé le pas à l'esprit critique et au désenchantement, comme le roman gothique avait constitué une réaction à l'hégémonie des Lumières. L'âge d'or de la SF a aussi été l'occasion pour nombre de scientifiques de prolonger dans le roman leurs spéculations les plus avancées, rappelle Serge Lehman. Au point de devenir, dit-il, la littérature *« non de l'avenir mais du présent »*.

★ ***Ciel et Espace***, **17, rue Émile-Deutsch-de-la-Meurthe, 75014 Paris (32 F).**

Internet favorise l'enseignement à distance

Le réseau informatique mondial devient un nouveau support pour les étudiants

INITIALEMENT destiné aux chercheurs du monde entier, Internet s'ouvre à l'enseignement à distance. Il est aujourd'hui possible de suivre sur plusieurs semaines, voire deux ans, les cours offerts par des professeurs d'universités le plus souvent américaines ou par des amateurs avertis. Les thèmes abordés sont actuellement les langues européennes, les sciences physiques ou l'histoire. Mais on peut penser que rapidement d'autres disciplines seront proposées.

Connecté, *via* son ordinateur et son modem, l'étudiant peut suivre deux types d'enseignement fondés sur deux conceptions pédagogiques différentes. La première, passive et classique, met à la disposition des élèves de nombreux « livres » multimédias virtuels. Véritables cours magistraux, ils comprennent de nombreuses illustrations sonores ou visuelles.

Tyler Jones, professeur d'espagnol à l'université de Willamette, a ainsi mis en place trois « leçons » qui comprennent chacune, pour aider à la prononciation, de courts extraits audio à chaque mot nouveau. Sur le même principe, une dizaine de leçons de français sont accessibles grâce à Jacques Léon, un Franco-Canadien installé à Montréal et qui a vécu trente ans en France. *« Je ne suis pas un grammairien, ni même un professeur de littérature française, mais je connais suffisamment ma propre langue pour être capable de l'enseigner »*, estime-t-il.

La plupart de ces cours s'adressent au monde anglo-saxon. Mais les facultés françaises, à l'image de l'université de Marseille, qui offre la possibilité de tester ses connaissances en grammaire, se tournent aussi vers ce nouveau moyen d'enseignement à distance. Dans d'autres domaines, quelques programmes, plus interactifs, invitent les étudiants à participer activement au déroulement du cours.

Sous la direction du professeur Skip Knox, de nombreux étudiants de la Boise State University, dans l'Idaho, aux Etats-Unis, suivent, depuis le 31 janvier et jusqu'au 5 septembre, le cours « Electric Renaissance » sur l'histoire européenne du XIVe au XVIe siècle. L'évolution des villes, les développements politiques en Europe de l'Ouest, l'héritage médiéval et les guerres en Italie sont quelques-uns des thèmes abordés.

Chacun des étudiants, à la différence d'un cours en salle, joue tour à tour le rôle de l'enseignant et de l'élève. Durant les trois premières semaines, le corps professoral influe directement sur le contenu de l'enseignement. Ensuite, même si « [le]*cours est structuré par le professeur* », Skip Knox précise qu'il *« est conduit par l'ensemble des étudiants. Dans un cours classique, le rythme et le ton dépendent de l'enseignant. Ce qui est simplement impossible ici. »*

DIPLÔMES VALIDÉS

« Mon rôle, dit-il, *est d'entretenir la structure de la classe, de choisir les textes, de créer le matériel adéquat, comme les cartes, et de faire en sorte que chacun de mes étudiants participe de la première à la dernière semaine. »* Chaque jour, les étudiants peuvent consulter leur boîte aux lettres électronique pour y lire les questions posés par d'autres membres du groupe et « poster » leurs propres contributions. L'étudiant n'obtiendra son diplôme que s'il participe aux discussions, lit les textes proposés, répond à quelques tests et renvoie son mémoire rédigé durant l'année.

Ce diplôme n'est encore accessible qu'aux étudiants déjà inscrits à la Boise State University. Ce qui n'est pas le cas d'Online Education. Cette société dispense sur le réseau des cours de l'université écossaise de Paisley réalisés sous la direction d'un maître de conférences agréé par l'université.

L'établissement reconnaît la valeur de cet enseignement d'un nouveau type et décerne donc des diplômes aux participants ayant réussi leurs examens en ligne. Ce qui permet à un étudiant américain, français ou anglais d'obtenir une maîtrise de marketing ou d'ingénierie informatique émanant de la prestigieuse université écossaise sans quitter les siens.

Olivier Puech

★ Les adresses des serveurs Web cités sont, par ordre d'apparition dans l'article :
http : //www. willamette.edu/ ~tjones /spanish/spanish-main. html.
http : //www. teleglobe.ca/~leo/ intro. html
http : //www. resus. univ-mrs. fr/ us/France/grammaire.html
http : //www. idbsu. edu/courses/ hy309/
http : //202 40 17 1/

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 866

HORIZONTALEMENT

I. Elles n'ont pas fini de faire la fête. – II. Ils roulent pour nous. C'est donc qu'il n'était pas bien. – III. Donne de la corde. Annonce. – IV. Danseuse. Aux Etats-Unis. – *V. Appris. Enceinte.* – VI. Va dans l'Arctique. Le moi profond. Note. – VII. Pour Tapie ? Bases de calculs. – VIII. Se parle. Feront garder la pose. – IX. Triste chanson. Derrière la porte. – X. *Elles vont permettre* de voir plus loin.

VERTICALEMENT

1. Ceux des promesses électorales ne sont pas tous périmés. – 2. Drôle de type. – 3. Tout de même. Donner le goût de la mer. – 4. Pour le matinal. Pour la descente. – 5. Ailleurs. Pronom. – 6. Pronom. ONG. Bonne ou méchante, mais enchanteresse. – 7. Commandent le respect. On le veut solide. – 8. Répandit. – 9. Firent le polissage. – 10. Faites le délicat. Monté. – 11. Ne laisse pas passer le vent de bas en haut. Victime expiatoire. – 12. Patrie pour le poète. En Flandre. – 13. Ils pincent les cordes.

SOLUTION DU N° 865

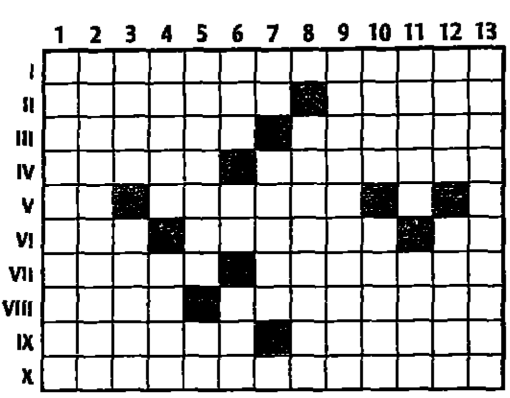
Horizontalement

I. *Courte échelle.* – II. Hideux. Haloir. – III. Asie. Cou. Luge. – IV. Menteur. Verni. – V. Pleurs. Ao. Don. – VI. Il. Déambulent. – VII. Geai. Bayais. – VIII. Réaliste. *On.* – *IX. Orangées. Goût.* – X. Nantissements.

Verticalement

1. Champignon. – 2. Oiselle. Ra. – 3. Udine. Aran. – 4. Réétudient. – 5. Tu. Ere. Agi. – 6. Excusables. – 7. Or. Maies. – 8. CHU. Abysse. – 9. Ha. Vouât. – 10. Elle. Liège. – 11. Lourdes. On. – 12. Lignon. Out. – 13. Ereintants.

François Dorlet



BRIDGE
Problème n° 1635

PAS DE RACISME

Il n'y a plus de pays exclu d'un grand championnat, comme ce fut le cas de l'Afrique du Sud, ni d'équipe refusant de jouer contre les Israéliens. Il y a même eu, au cours d'un championnat d'Amé*rique, une équipe composée* d'un Arabe, de trois Juifs et d'un Chinois, qui était le déclarant dans le chelem suivant :

Nord : ♠ A R D ♡ A 8 4 ◇ V 7 6 4 3 ♣ A 7
Ouest : ♠ 8 ♡ D 10 3 ◇ A D 10 8 2 ♣ R 8 5 2
Est : ♠ 4 ♡ V 7 6 5 ◇ R 9 5 ♣ V 9 6 4 3
Sud : ♠ V 10 9 7 6 5 3 2 ♡ R 9 2 ◇ – ♣ D 10

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Liu	X...	Pessin	Y...
passe	1◇	1 SA	passe
2 ♡	passe	3 ♣	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Pique pour le 4 d'Est, *comment le Chinois Feng Liu a-t-il gagné* ce PETIT CHELIN A PIQUE contre toute défense ?

Réponse

Ouest, qui a ouvert d'un Carreau, a entamé son singleton à Pique, ce qui permet de supposer qu'il n'a *pas* A R D à Carreau, *ni même* peut-être A R. On peut en conclure que, si Est a le Roi de Carreau, Ouest a forcément le Roi de Trèfle. La solution apparait rapidement : éliminer les Carreaux d'Est et terminer sur *une mise en main d'Ouest à Carreau* pour l'obliger à jouer Trèfle à la fin...

Feng Liu, cependant, a gagné de façon un peu différente car il a espéré, au début, que le cinquième Carreau pourrait s'affranchir. De toute façon, *il était possible* d'utiliser cette autre ligne de jeu : Dame de Pique, 3 de Carreau coupé, Roi de Pique, 4 de Carreau coupé, As de Pique, 6 de Carreau coupé sur lequel Est a fourni le Roi de Carreau. Il suffit alors de *tirer les deux derniers atouts,* puis de jouer le Roi et l'As de Cœur :

◇ A D ♣ R 8 — ♡ A ◇ V ♣ A 7 / ♡ 9 2 ♣ D 10

Sur le 2 de Cœur (pour l'As), *Ouest est squeezé* et doit jeter un Carreau. Alors le déclarant joue le Valet de Carreau pour mettre Ouest en main...

Note sur les enchères

L'enchère de « 2 Cœurs » était un Texas qui promettait au moins *cinq Piques. La réponse de* « 3 Trèfles » au lieu de « 2 Piques » garantissait un fort soutien à Pique et environ 18 points, ce qui explique l'audacieuse déclaration de « *6 Piques* ».

LA BELLE DE JUAN-LES-PIN

La plus belle donne du Festival de Juan-les-Pins de 1993 a été jouée dans le tournoi individuel par le Polonais Kowalski.

Nord : ♠ D 7 ♡ A 7 2 ◇ V 8 7 3 2 ♣ 10 7 4
Ouest : ♠ 9 4 ♡ V 9 8 6 4 3 ◇ D 9 ♣ 8 3 2
Est : ♠ 3 ♡ R 10 ◇ A R 10 6 ♣ R D V 9 6 5
Sud : ♠ A R V 10 8 6 5 2 ♡ D 5 ◇ 5 4 ♣ A

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	1 ♣	4 ♠
passe	passe	5 ♣	passe
passe	5 ♠	passe	passe...

Ouest entame le 2 de Trèfle pour le 4, le 9 d'Est et l'As sec du déclarant qui joue aussitôt le 5 de Carreau. Ouest prend avec la Dame et continue avec le 9 de Carreau pour le 10 d'Est qui rejoue le Roi de Trèfle coupé par le 10 de Pique. *Comment Kowalski, en Sud, a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sur l'ouverture adverse de « 1 Trèfle », Sud doit renoncer au chelem et déclarer « 4 Piques ». Ensuite il était normal de dire « *5 Piques* ».

COURRIER DES LECTEURS

« J'ai lu dans un livre récent, écrit R..., que de plus en plus de joueurs utilisent le deux faible et que le SEF (système d'enchères françaises) envisage de l'adopter et préconise une nouvelle enchère : l'ouverture de 2 Trèfles forte et indéterminée. Or je croyais que l'ouverture de 2 Carreaux forte et artificielle pouvait jouer ce rôle depuis longtemps. »

C'est exact, et la tranformation de l'ouverture de 2 Trèfles forcing de manche d'Albarran en ouverture moins forte et indéterminée n'a fait que compliquer la tâche de *la plupart des bridgeurs sans* qu'aucun expert ait pu scientifiquement et statistiquement en prouver l'avantage.

Philippe Brugnon

ANACROISÉS (R)
Problème n° 867

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées *par les lettres de mots à trouver. Les* chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. *Tous les mots figurent* dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AAINNRT (+1). – 2. ACILMNOR. – 3. AELNRTU. – 4. ABDEITT (+1). – 5. AAEGMRTU (+1). – 6. AIIIRST. – 7. EEFILRT (+4). – 8. EEENRST (+1). – 9. EE*GILLS*. – 10. *EEORST* (+2). – 11. EEEETT. – 12. AAHIRRSU. – 13. AABEISST (+1). – 14. AACEHNT (+2). – 15. AEIRTTV (+2). – 16. CEEILNSS (+1). – 17. AEEILNV (+3). – 18. BEIILNSU. – 19. AAEFIRR (+1). – 20. EEMNSYZ. – 21. DEENSTUX.

VERTICALEMENT

22. DEFGIINU. – 23. BEINNOS (+1). – 24. AIIINT. – 25. BEEILNSU. – 26. AEIILLZ (+1). – 27. EEEINSST. – 28. EIILNTTU. – 29. ABCEELS (+2). – 30. AEEIRTT (+3). – 31. AEELLSTT. – 32. EEEHRSS. – 33. ACEINRT (+8). – *34. AIORRV.* – 35. *AEELOST.* – 36. AACIINSU. – 37. AEIRRT (+6). – 38. AAEGIST. – 39. AEFISTTU (+1). – 40. EIILNTU. – 41. AEILMNNO (+1). – 42. AENRTTX.

SOLUTION DU N° 866

1. PERCHOIR. – 2. ALPACA. – 3. ONEREUSE (ENROUEES RENOUEES). – 4. JEUNEUR. – 5. OUVRABLE. – 6. DOLLARS. – 7. ILLUSION. – 8. LEMNACEE. – 9. *GENESES.* – 10. *AUDOISES.* – 11. STRICT. – 12. ANTIROL – 13. COURTIL, petit jardin. – 14. BUNRAKU, au Japon, spectacle de marionnettes. – 15. GUIGNES. – 16. LABIALE. – 17. COUGNOU, en Belgique, brioche de Noël. – 18. CROCHIR, tordre. – 19. INTIMITE. – 20. OSIERS (ROSIES). – 21. SELENES, relatifs à la Lune. – 22. POUDING. – 23. OMBILIC. – 24. ENTOLEES. – 25. CREDULE. – 26. HEXOSES. – 27. APACHE. – *28.* LIMERICK, pièce comique en vers. – 29. ISOLONS. – 30. ROUGEURS. – 31. CATIRAI (CARIAIT). – 32. AJUSTEUR (AJUSTURE). – 33. TIGRONS. – *34. EDI*TION. – 35. OCELLEE, tachetée. – 36. ANABOLITE, substance organique. – 37. ISTHME. – 38. CEBIDES. – 39. AULNAIES. – 40. CAGETTE. – 41. SABAYON.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS
Problème n° 1639

TOURNOI FERMÉ DES GRANDS MAÎTRES (Amsterdam, mai 1995)
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : J. Lautier.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	17. Cxç8+ (h)	Thxç8
2. Cf3	é6	18. é5	Cé8
3. d4	çxd4	19. Dh5 (i)	h6
4. Cxd4	Cç6	20. Ta-é1	f5! (j)
5. Cç3 (a)	Dç7	21. Tf3 (k)	ç4
6. Fé3 (b)	a6 (ç)	22. g4 (l)	fxg4
7. Fd3	Cf6	23. Dxg4	Ta5! (m)
8. 0-0	Cé5	24. Cé4	Dç8 (n)
9. h3 (d)	Fç5	25. Cd6	Cxd6
10. Rh1	d6	26. éxd6+ (o)	Rf8 (p)
11. f4	Cé-d7	27. Tg1 (q)	g5!! (r)
12. a3 (é)	b5 (f)	28. Tg-g3 (s)	Tf5!
13. Fxb5 (g)	axb5	29. Dh5	Cf6!
14. Cdxb5	Db6	30. Dxh6+	Rf7
15. Fxç5	dxç5	31. Rg1 (t)	Tg8!
16. Cd6+	Ré7	32. abandon	

NOTES

a) Face au *système Taimanov,* A. Karpov profite le plus souvent de l'absence du coup a7-a6 pour attaquer par 5. Cb5, d6 ; 6. ç4.

b) Ou 6. Fé2, a6 ; 7. 0-0, Cf6 ; *8. Fé3, Fb4 ; 9. Ca4. Ou 6. g3,* a6 ; 7. Fg2, Cf6 ; 8. 0-0, Fç5 (également 8..., Cxd4 ; 9. Dxd4, Fç5 ; 10. Ff4, d6 ; 11. Dd2, h6 ; 12. Ta-d1, é5 ; 13. Fé3, Fg4) ; 9. Cb3, Fa7 ; 10. Rh1 ou 10. Fg5. Ou encore 6. f4, a6 ; 7. Cxç6, Dxç6 ; 8. Fd3, b5 ; 9. *Dé2.*

ç) 8..., Cxd4 est jouable : 9. Fxd4, Fç5 ; 10. Fxç5, Dxç5 ; 11. Rh1, b5 (ou 11. d6) comme dans la partie Ivantchouk-Lju*boevic de Buenos Aires* (1994).

d) 9. Fé2 est solide : 9..., d6 ; 10. f4, Cç4 (et non 10..., Cg6? à cause de 11. f5!) ; 11. Fxç4, Dxç4 ; 12. Df3!, Dç7 ; 13. f5 avec avantage aux Blancs.

é) Une nouveauté de Kasparov, *jouée au tournoi de Novgorod en* 1994 contre Ivantchouk, par rapport aux suites connues 12. Df3, 12. a4 et 12. Dé2.

f) Dans la partie précitée, la suite 12..., 0-0 ; 13. Dé1, Db6?! ne semble pas claire. L'avance b7-b5 donne maintenant aux Blancs un désir de réfutation.

g) La correction de ce sacrifice est à démontrer. Commentant sa partie, avec les Noirs, contre Zeitline, le grand maître Dorfman *mentionnne brièvement ce sacri*fice après 12. Dé2, b5 ; 13. Fxb5, axb5 ; 14. Cdxb5, Db6 ; 15. Fxç5, dxç5.

h) On attendait plutôt la suite 17. é5, Cé8 ; 18. Cç-é4 menaçant 19. Dh5, mais les Noirs paraissent *disposer de la défense 18..., f5.*

i) 19. f5 est prématuré : 19..., Cxé5 ; 20. Ta-é1, f6 ou 20. fxé6, Dxé6 et les Noirs tiennent bon.

j) Avec sang-froid, les Noirs opposent la réaction opportune.

k) Après 21. éxf6+, Céxf6 ; 22. *Dg6, Rf8,* l'attaque des Blancs s'évanouit.

l) Essayant de trouver une voie d'accès au R noir.

m) S'opposant à la percée f4-f5.

n) Menace, entre autres possibilités, 25..., Cç5.

o) Et non 26. Dxg7+, Cf7 et la Tf3 est en prise.

p) La seule case.

q) Menace mat.

r) L'unique et étonnante parade du mat, apparemment absurde puisqu'elle permet aux Blancs d'ouvrir la colonne f avec échec par 28. fxg5+.

s) Après 28. fxg5+, Tf5!! ; 29. Tg-g3, Cé5 ; 30. Dh5, Txf3 ; 31. Dxh6+, Rg8 ; 32. Dxé6+, Tf7+ ; 33. Rg1, Té8, les Blancs peuvent abandonner.

t) Echapper au clouage de la D noire est nécessaire ; cependant, le coup du texte est immédiate*ment perdant.* Kasparov, *qui a ré*cupéré trois pions pour la pièce sacrifiée, est en crise de temps et omet la suite 31. Rh2, meilleure selon certains. Par exemple, 31..., Tg8 (*menaçant* 32..., Tg6) ; 32. d7!, Dxd7 (32..., g4 ; 33. hxg4, Cxg4+ ; 34. Txg4!) ; 33. fxg5!, Tgxg5 ; 34. Tgxg5 (si 34. Txf5, Dd2+! ; 35. *Rh1, Dé1+ avec gain),* Dd2+ ; 35. Rh1, Dxg5 (ou 35..., Dç1+ ; 36. Rh2, Dd2+ nulle par échec perpétuel) ; 36. Dxg5, Txg5 ; 37. Tç3 et les Blancs ne peuvent plus perdre. Cependant, sur 31. Rh2, les Noirs peuvent poursuivre par un autre *clouage,* 31..., Dxd6! (au lieu de 31..., Tg8) ; 32. Txg5 (si 32. fxg5?, Txf3), Txg5 ; 33. Dxg5, Tg8! (menaçant mat) ; 34. Dh4, Dd1 ; 35. Df2, Cé4 ; 36. Df1 (ou 36. Da7+, Rf6), Dd2+ ; 37. Rh1, Cg3+ ; 38. Txg3, Txg3 avec gain.

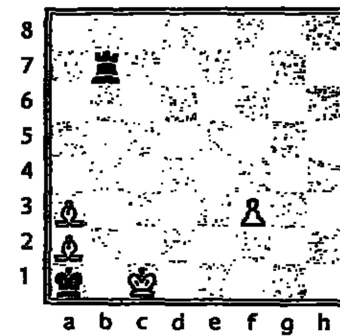
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1638
Y. AFEK (1972)

(Blancs : Rb2, Tb6, Cç4, Ff1, Pa3 et g4. Noirs : Rç5, Tf8, Ff3, Pa5, b5 et g5.)

Les Blancs perdent une pièce. Si 1. Cé5?, Rxb6 ; 2. Cd7+, Rç6 ; 3. Cxf8, Fxg4 nulle.

1. Txb5+!, Rxb5 ; 2. Cé5+, Ra4 (si 2..., Rb6 ou 2..., Rç5 ; 3. Cd7+ et 4. Cxf8 avec gain) ; 3. Cd7! menaçant *mat, Fé2! ; 4. Fxé2, Tb8+! ;* 5. Fb5+!! (et non 5. Cxb8 pat ni 5. Ra2, Tb2+!), Txb5+ (si 5..., Rxb5 ; 6. Cxb8 avec gain) ; 6. Ra2!! et les Blancs gagnent par zugzwang. La T est dominée par le C.

ÉTUDE N° 1639
V. HALBERSTADT (1951)



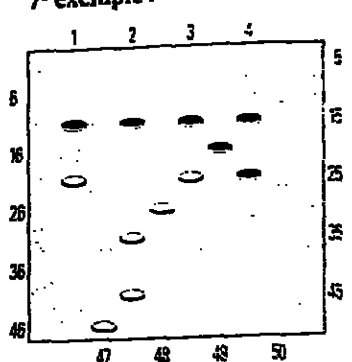
Blancs (4) : Rç1, Fa2 et a3, Pf3.
Noirs (2) : Ra1, Tb7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

DAMES
Problème n° 507

LE COIN DU DÉBUTANT
L'arme des collages (suite)

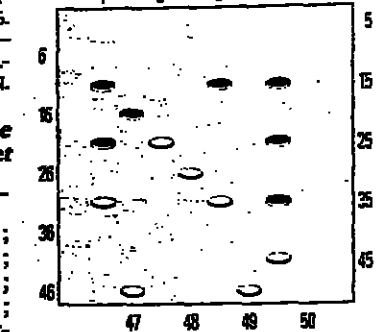
7ᵉ exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 21-17 (11 × 33) [et non (12 × 21) car *obligation de* prendre du côté du plus grand nombre] 42 - 38 ! [le collage] (19 × 37) 38 × 7, +.

8ᵉ exemple :



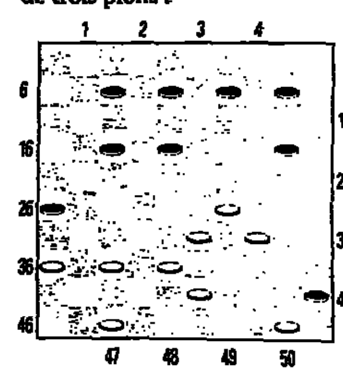
Les Blancs jouent et gagnent.

FAUSSE SOLUTION : 31-27 (21 × 23) 33-29 (24 × 33) 47-42 (17 × 28) 44-39 (33 × 44) 49 × 20 (28-33), =.

SOLUTION : 31-27 (21 × 23) 44-40! [le collage] (17 × 39) 40 × 29, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Les nouveaux amateurs ne soupçonnent par l'existence de *l'arme du gambit, qui* se caractérise par un sacrifice préalable d'une ou de plusieurs pièces, suivi d'une attaque imparable. Ainsi, dans la position ci-dessous, A. Lecocq, en 1937, avec les Blancs, plaça un gambit gagnant comportant un sacrifice préalable de trois pions !



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : *29-23!!* (18 × 40) 37-31!! (26 × 37) 43-39! et les Noirs ne peuvent contrer soit 38-32, soit 39-34, B+.

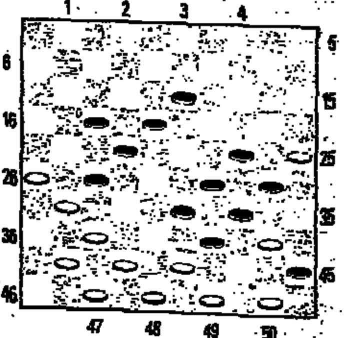
SOLUTION DU PROBLÈME N° 506
C. ROMON (1995)

Blancs : pions à 18, 22, 28, 31, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46.

Noirs : pions à 2, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 15, 17, 24, 27, 30.

40-35! (27 × 47) 28-23 (17 × 19) 39-33 (13 × 22) 33-28 (22 × 33) 38 × 20 (47 × 40) 35 × 4! (15 × 24) 4 × 45 (7-12) 45 × 16 (6-11) 16 × 7 (2 × 11) 46-41, + par opposition.

PROBLÈME N° 507
A. ROMM (Kharkov, 1975)



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique. Une composition très élaborée et orthodoxe dans le moindre détail.

Jean Chaze

Nuageux à l'Ouest soleil à l'Est

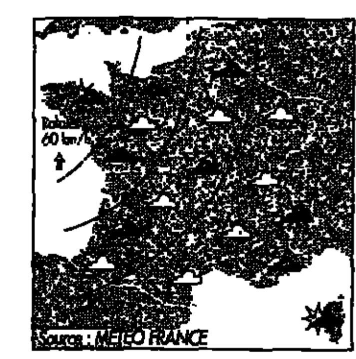
UNE PERTURBATION traversera samedi le nord du pays, mais elle sera de faible activité, ne donnant que peu de pluie. Les températures resteront douces sur l'ensemble des régions.

Samedi matin, des Pays-de-Loire à la Basse-Normandie, le temps sera couvert et il pleuvra faiblement. Sur la Bretagne, les quelques pluies du début de matinée laisseront place à un ciel nuageux avec des éclaircies. Du Poitou au Centre jusqu'à la Haute-Normandie, le ciel sera voilé puis les nuages deviendront de plus en plus nombreux au fil des heures. De la Lorraine à la Bourgogne jusqu'à la vallée du Rhône, le ciel restera très nuageux. De l'Alsace au Jura jusqu'aux Alpes, les nuages seront abondants avec un risque d'averse résiduelle. Sur le reste du pays, soit du Nord à l'Ile-de-France jusqu'au Massif Central, au Sud-Ouest et au pourtour méditerranéen, après dissipation de brumes ou de brouillards locaux, le soleil sera au rendez-vous. Sur la Côte d'Azur et la Corse, le ciel sera variable avec un faible risque d'averse sur le relief.

Samedi après midi, le temps sera très nuageux sur la Bretagne, les Pays-de-Loire et la Basse-Normandie. Quelques pluies faibles éparses gagneront la Haute-Normandie, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. Du Poitou au nord de l'Aquitaine jusqu'à l'Ile-de-France, les nuages deviendront plus nombreux au fil des heures. Du sud de l'Aquitaine jusqu'aux régions méditerranénnes, aux Alpes et au Nord-Est, l'après-midi sera bien ensoleillée. Quelques nuages plus menaçants se développeront en fin de journée près des frontières italiennes, sur le relief. Dans l'ensemble, les vents seront faibles, de sud dominant. Sur les côtes de la Manche, le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales.

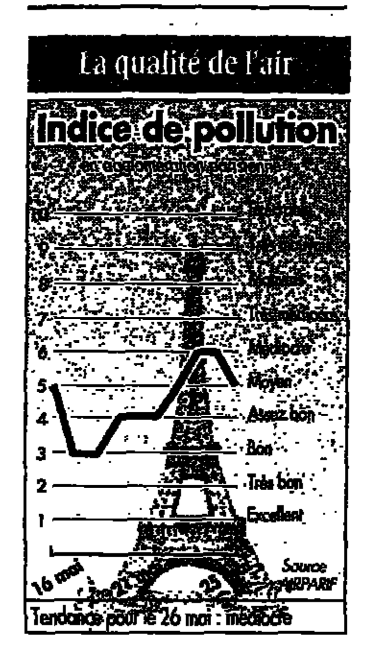
Les températures minimales iront de 9 à 12 degrés au Nord, et de 10 à 14 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 18 à 20 degrés sur la moitié nord et 21 à 23 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

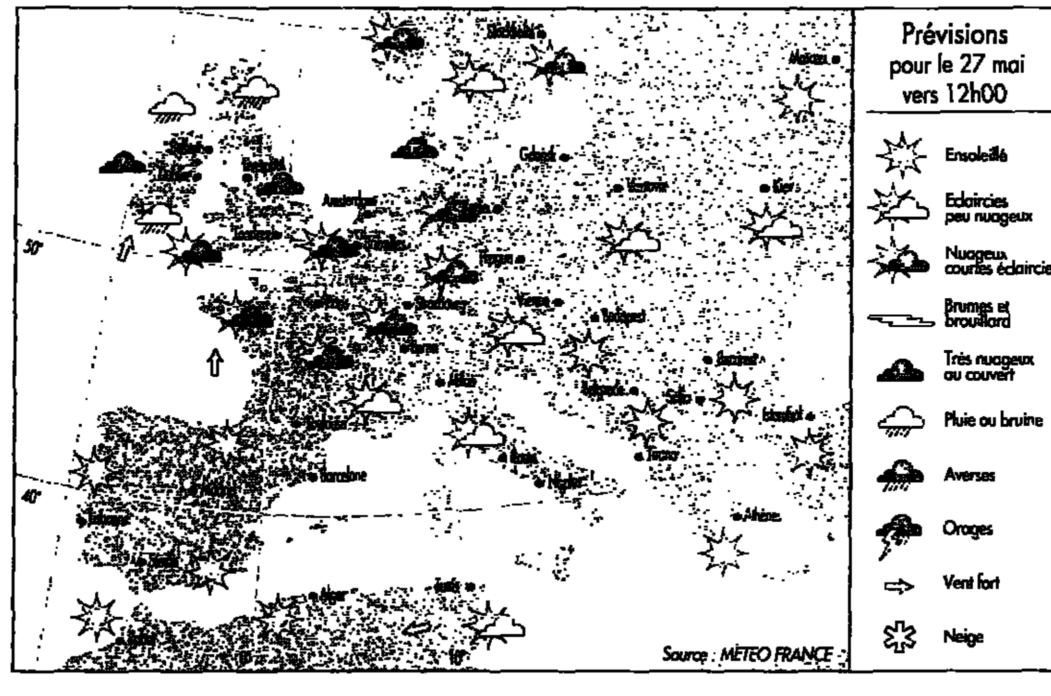


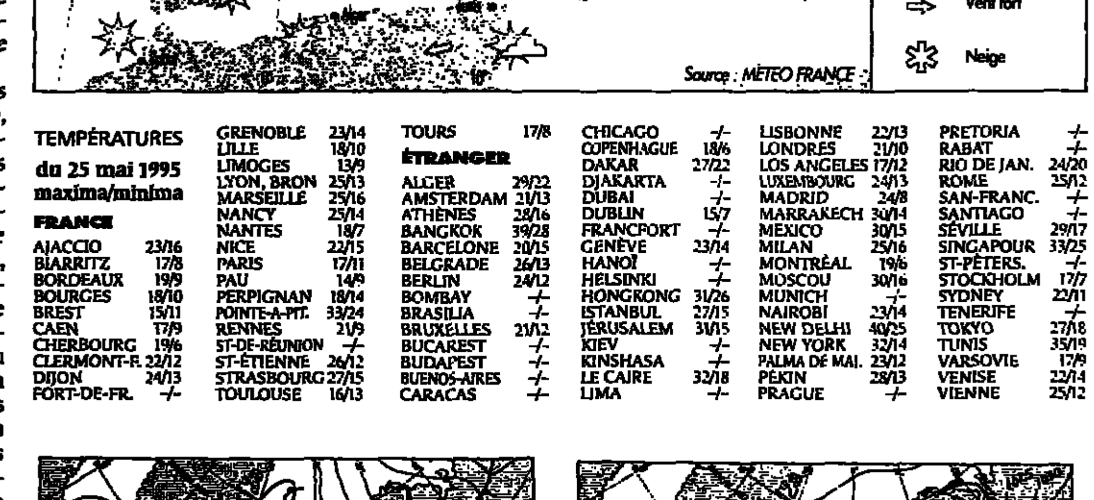
Prévisions pour le 27 mai vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 26 mai : médiocre



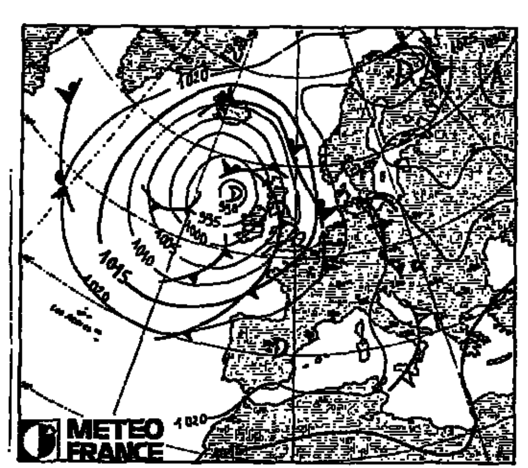


TEMPÉRATURES du 25 mai 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	23/14	TOURS	17/8	CHICAGO	-/-	LISBONNE	22/13	PRETORIA	-/-
AJACCIO	23/16	LILLE	18/10	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	18/6	LONDRES	21/10	RABAT	-/-
BIARRITZ	17/8	LIMOGES	13/9	ALGER	29/22	DAKAR	27/22	LOS ANGELES	17/12	RIO DE JAN.	24/20
BORDEAUX	19/9	LYON, BRON	25/13	AMSTERDAM	21/13	DJAKARTA	-/-	LUXEMBOURG	24/13	ROME	25/12
BOURGES	18/10	MARSEILLE	25/16	ATHÈNES	28/16	DUBAI	-/-	MADRID	24/8	SAN-FRANC.	-/-
BREST	15/11	NANCY	25/14	BANGKOK	39/28	DUBLIN	15/7	MARRAKECH	30/14	SANTIAGO	-/-
CAEN	17/9	NANTES	18/7	BARCELONE	20/15	FRANCFORT	-/-	MEXICO	30/15	SÉVILLE	29/17
CHERBOURG	19/6	NICE	22/15	BELGRADE	26/13	GENÈVE	23/14	MILAN	25/16	SINGAPOUR	33/25
CLERMONT-F.	22/12	PARIS	17/11	BERLIN	24/12	HANOÏ	-/-	MONTRÉAL	19/6	ST-PÉTERS.	-/-
DIJON	24/13	PAU	14/9	BOMBAY	-/-	HELSINKI	-/-	MOSCOU	30/16	STOCKHOLM	17/7
FORT-DE-FR.	-/-	PERPIGNAN	18/14	BRASILIA	-/-	HONGKONG	31/26	MUNICH	-/-	SYDNEY	22/11
		POINTE-A-PIT.	33/24	BRUXELLES	21/12	ISTANBUL	27/15	NAIROBI	23/14	TENERIFE	-/-
		RENNES	21/9	BUCAREST	-/-	JÉRUSALEM	31/15	NEW DELHI	40/25	TOKYO	27/18
		ST-DE-RÉUNION	-/-	BUDAPEST	-/-	KIEV	-/-	NEW YORK	32/14	TUNIS	35/19
		ST-ÉTIENNE	26/12	BUENOS-AIRES	-/-	KINSHASA	-/-	PALMA DE MAJ.	23/12	VARSOVIE	17/9
		STRASBOURG	27/15	CARACAS	-/-	LE CAIRE	32/18	PÉKIN	28/13	VENISE	22/14
		TOULOUSE	16/13			LIMA	-/-	PRAGUE	-/-	VIENNE	25/12



Situation le 26 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 28 mai, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde
Le procès de Pétain

LA DEUXIÈME PARTIE de l'interrogatoire que M. Béteille a fait subir, hier après-midi, au maréchal Pétain a porté sur l'affaire du CSAR et, de nouveau, le nom du commandant Lousteneau-Lacau a été prononcé par M. Béteille. Cet officier avait créé un service d'espionnage politique, le groupe « Navarre », et bien que le maréchal eût déclaré l'avoir renvoyé de son état-major, sous prétexte *« qu'il s'occupait de politique »*, il n'en garda pas moins d'étroits contacts avec lui.

On a, en effet, découvert des lettres que Lousteneau-Lacau adressait à Philippe Pétain, ambassadeur à Madrid, lettres où il le renseignait sur la situation politique de la France. En outre, il est établi qu'un officier d'ordonnance de Pétain, le colonel Bonhomme, se rendait fréquemment de Madrid à Saint-Sébastien, où il rencontrait Lousteneau-Lacau, qui lui remettait des rapports sur la vie politique de notre pays.

Hier, l'accusé a déclaré n'avoir conservé aucun souvenir de ces documents. Par la suite, Lousteneau-Lacau obtint des subventions importantes de Vichy, notamment de Peyrouton, pour constituer un noyau d'hommes de main, et le réseau « Navarre » connut alors un bel essor. Ajoutons que c'est lui qui, pour accréditer la thèse d'un putsch communiste toujours possible et renforcer les groupements dits anti-révolutionnaires, comme le CSAR, avait produit un document apocryphe où de soi-disant chefs du parti SFIC précisaient les détails d'un gigantesque coup de main, en particulier l'attaque nocturne des casernes et des officiers à leurs domiciles.

L'accusation en conclut que le maréchal Pétain avait partie liée avec la Cagoule, dont il connaissait tous les membres, et elle rappelle notamment qu'Eugène Deloncle était fort bien en cour à Vichy.

(27-28 mai 1945.)

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANCHE.** Au cours des quatre premiers mois de l'année, Sealink, pavillon exploité en association par la SNAT, filiale de la SNCF, et la compagnie suédoise Stena, a transporté sur la liaison Calais-Douvres 1,9 million de passagers, ce qui représente une augmentation de 3,1 %, et 316 000 voitures de tourisme, soit une hausse de 10,5 %. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** L'accord de coopération signé récemment par Scandinavian Airlines System (SAS) et Lufthansa, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1996, pourrait se révéler coûteux pour la compagnie aérienne scandinave obligée de mettre un terme à une alliance conclue précédemment avec Swissair et Austrian Airlines. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE.** Les toutes premières pluies ont commencé à tomber en début de semaine dans les Etats du nord et du centre du Mexique touchés par une sécheresse plus importante que d'habitude. La moyenne des précipitations de janvier à mai, qui est habituellement de 33,31 millimètres, n'a été en 1995 que de 27,07 millimètres. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE.** Dans le cadre du renouvellement de sa flotte, annoncé l'année dernière, la compagnie aérienne finlandaise Finnair a conclu un accord avec la société australienne Australian Aircraft Sales pour lui céder cinq de ses DC 9. – *(AFP.)*

■ **EGYPTE.** L'Egypte et le Turkménistan ont décidé d'ouvrir des ambassades au Caire et à Achkhabad. – *(AFP.)*

■ **PARIS.** La SNCF a mis en place un système d'information visuelle en temps réel sur le tronçon de la ligne B du RER qu'elle exploite, de la gare du Nord vers Roissy et Mitry. Ce système, identique à celui installé par la RATP sur le tronçon sud de la ligne B, donne les horaires des trains, recalculés en permanence en fonction de leur situation réelle. La ligne A et la ligne B du RER sont ainsi désormais totalement dotées de téléviseurs donnant aux voyageurs des informations précises sur le trafic. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 28 mai

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (55 F + prix d'entrée), 9 h 45, 25, avenue des Champs-Elysées (Mathilde Hager).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 10 h 30 et 15 heures (50 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern) ; 11 heures et 15 heures (60 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 10 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : parcours littéraire dans l'exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DU MONT** et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève (50 F), 14 h 30, devant le portail principal de l'église (Connaissance de Paris).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE**, 14 h 30 : (55 F), sortie du métro Jourdain (Europ explo) ; (50 F), sortie du métro Pyrénées devant Twenty (Christine Merle).

■ **L'ANCIENNE COUR DES MIRACLES** et la rue Montorgueil (50 F), 15 heures, sortie du métro Sentier (Résurrection du passé).

■ **LA BUTTE AUX CAILLES**, la cité Daviel et la villa Floréal (45 F), 15 heures, angle de la rue Gérard et de la rue Simonet (Didier Bouchard).

■ **LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE** (37 F), 15 heures, devant l'entrée côté avenue Rachel (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE SULLY** et la place des Vosges (37 F), 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **LES INVALIDES** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, dans la cour royale sous la statue de Napoléon (Monuments historiques).

■ **LE MARAIS ET VICTOR HUGO** (55 F), 15 heures, sortie du métro Rambuteau (Paris et son histoire).

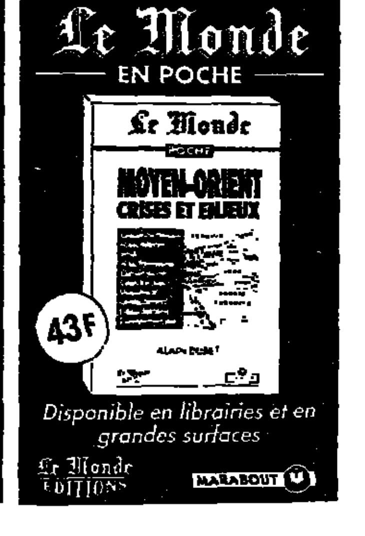
■ **NOTRE-DAME DE PARIS** : mystérieux symbolique (60 F), 15 heures, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).

■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** (45 F), 15 heures, 1, rue Stendhal (Découvrir Paris).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition Les peintres de la couleur en Provence (55 F + prix d'entrée), 15 h 30, 19, rue de Vaugirard (Mathilde Hager).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).



CANNES 95 Sur la boussole du festival, les trois films de compétition officielle projetés le 25 mai dessineraient aisément les trois lignes directrices de cette année : extrême liberté créative de Manoel de Oliveira, attention aiguë aux fractures contemporaines avec Xavier Beauvois, fastes de la reconstitution avec *La Folie du roi George*. Le jeudi de l'Ascension avait amené sur la Croisette la foule des grands jours pour cette dernière ligne droite de la sélection. ● DANS CETTE FOULE, bon nombre de festivaliers « amateurs », c'est-à-dire non accrédités officiellement. Boulimiques de pellicule souvent, grappilleurs de cocktails parfois, ils mènent chaque jour un combat sans merci pour satisfaire leur appétit. ● CE N'EST PAS, cette fois, dans la section parallèle *Semaine* de la critique que les cinéphiles, professionnels ou non, auront trouvé grand-chose à se mettre sous la dent.

COMPÉTITION OFFICIELLE

En toute disparité...

Par leurs différences, les trois films présentés le 25 mai résument les multiples tendances de la sélection officielle 1995

LE COUVENT, de Manoel de Oliveira (Portugal). *LA FOLIE DU ROI GEORGE*, de Nicholas Hytner (Grande-Bretagne). N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR, de Xavier Beauvois (France).

CANNES
de notre envoyé spécial

Un grand festival « généraliste » comme Cannes est fait pour rapprocher, sur le même écran et devant le même public, des films qui d'ordinaire connaissent des existences séparées. La sélection officielle du 25 mai portait à son paroxysme cette fonction, en présentant successivement trois titres parfaitement hétérogènes, qui traduisaient aussi l'éventail des intérêts thématiques et artistiques de cette sélection : *Le Couvent*, œuvre audacieuse jusqu'aux confins de l'abstraction, prête à déranger la majorité du public pour offrir à ceux qui l'acceptent d'étonnants bonheurs où se mêlent burlesque et métaphysique ; *La Folie du roi George*, reconstitution historique et britannique, c'est-à-dire avec costumes et humour soignés ; *N'oublie pas que tu vas mourir*, affrontant les grands thèmes de société contemporains, depuis le sida et la drogue jusqu'à la Bosnie.

Lorsque les deux vedettes qui occupent le haut de l'affiche du nouveau film d'Oliveira, Catherine Deneuve et John Malkovich, arrivent en voiture dans le couvent dont Luis Miguel Cintra est le gardien, tout paraît devoir s'inscrire dans un cadre repérable, entre culture, histoire et sentiments. Chercheur, Malkovich vient consulter les documents de la bibliothèque du couvent, le domaine de Leonor Silveira. Ses travaux cherchent à prouver que Shakespeare n'était pas anglais mais espagnol, et il compte trouver dans cet antique monastère portugais des documents probants. Le couple est désuni, le mari pourrait bien être attiré par la belle bibliothécaire, la femme par le séduisant gardien. Tous ces ingrédients, mis en place avec une rapidité et une élégance de grand conteur, vont d'ailleurs poursuivre leur existence romanesque au long du film.

RUPTURE DE RYTHMES

Mais voici que, au cours d'une visite du bizarre environnement – grottes, chapelles miraculeuses, antiques cellules d'ascètes, forêt datant de l'ère jurassique, plage hors du temps –, Oliveira plaque soudain sur la bande-son une tonitruante musique de film d'horreur, et c'est le premier « dérapage » d'un film qui désormais progresse en ruptures de rythmes et de ton, en collisions entre fantastique de série Z et méditations sur le bien et le mal, en vaudeville soudain porté par un souffle mythique, l'instant d'après barbouillé de farce carnavalesque. Il faut une souveraine liberté, et un culot monstre, pour composer ainsi cette partition qui évoque souvent celle de la musique « concrète » – et concret, à défaut d'être narratif, le film l'est étonnamment. Il faut aussi une supérieure puissance de mise en scène, dont témoigne l'impayable « séquence des portes », qui élève au génial un truc de boulevard, ou l'admirable jeu de mains de Deneuve et Cintra sur un tronc d'arbre.

En témoigne davantage encore la présence des interprètes, tous remarquables et remarquablement mis en valeur, alors que chacune de leur scène, hors contexte, risquerait d'osciller entre banalité et ridicule. Jongleur et moraliste, octogénaire malicieusement juvénile et profondément inquiet, Manoel de Oliveira trousse cette fable dissonante et sensuelle, où le Diable en sera pour ses frais, au terme d'une pirouette qui réconcilie Homère et Edgar Poe. Et c'est magique et dérangeant, comme le cinéma ne l'est pas assez souvent.

UNE SOLIDE RECONSTITUTION

Ni magie ni trouble dans l'adaptation de la pièce d'Alan Bennett, que Nicholas Hytner avait d'abord mise en scène au théâtre avant de la porter à l'écran. Mais une solide et allègre reconstitution des événements qui virent, en 1788, le souverain d'Angleterre saisi de comportements inexplicables, déclenchant les appétits de couronne de son fils et une âpre lutte parmi les puissants du royaume. *La Folie du roi George* s'inscrit dans une solide tradition du cinéma britannique, dont il utilise à fond les atouts. Pas un bouton ne manque à l'uniforme des officiers ni une circonvolution aux moumoutes arborées par les nobles ; une équipe de comédiens à toute épreuve est entraînée par un Nigel Hawthorne déchaîné, mais très « pro » dans l'interprétation du rôle-titre ; les arrière-plans (politiques, médicaux, diplomatiques, protocolaires) sont décrits avec soin.

Et les gammes de l'humour sont parcourues avec virtuosité, du gag explosivement absurde à l'*understatement* raffiné en passant par des trivialités revendiquées. Hytner, Bennett (également scénariste) et Hawthorne parviennent ainsi à dessiner un portrait complexe et plutôt attachant de ce monarque à la charnière entre l'ère des aristocrates et celle des bourgeois. Ils ne se privent pas non plus de souligner les résonances contemporaines de leur évocation d'époque, en jouant avec le statut de la famille royale dès lors que son propre comportement et les intérêts de l'entourage la font déroger à l'étiquette, et la distance respectueuse de ses sujets.

Le jeune réalisateur de *N'oublie pas que tu vas mourir* se situe à égale extrême distance de ces deux films. Son sujet le rapproche de la série de titres traitant de problèmes actuels déjà vus à Cannes, mais là où la plupart jouent la généralité sociologique, l'illustration romanesque, le tape-à-l'œil de mœurs agressivement excentriques ou encore l'ample méditation historique, Xavier Beauvois adopte un point de vue beaucoup plus singulier. Celui-ci se traduit d'emblée par le fait qu'il interprète lui-même le premier rôle, ensuite par sa manière très « à ras de terre » de raconter une histoire toute prête à se boursoufler de pathos, de morale et de généralisation abusive.

SUICIDE EN BOSNIE

Étudiant en histoire de l'art, conscrit malgré lui, Benoît magouille pour se faire réformer. A l'infirmerie de la caserne, il apprend qu'il est séropositif. Commence une dérive – arrestation, drogues dures, tentation de la prostitution, trafic – qui débouche sur un intermède de bonheur volé au destin, entre la beauté de Chiara Mastroianni et celle des fresques de Piero della Francesca, pour se terminer tragiquement, dans une obscure escarmouche de la guerre en Bosnie où il est allé s'engager, ou plutôt se suicider. L'essentiel du parcours devrait être une descente aux enfers, ce n'est ni une descente ni une montée, c'est le cours d'une jeune existence soudain marquée par la malédiction énoncée par le titre, et qui tente de se poursuivre dans la logique des enchaînements de situations, mais comme déliée de ces repères moraux et de ces investissements – matériels ou intellectuels – qui perdent leur sens lorsque disparaît l'avenir.

Benoît est dans une sorte d'apesanteur, il n'en devient pas cynique pour autant, même s'il commet des actes qui sont loin d'être tous dignes d'éloges. Et, sans effet mais avec une bonne dose d'humour, Beauvois le filme, se filme au long de ce périple qui ne cherche rien, sinon la moins mauvaise réponse à chaque instant d'un temps devenu compté. Sans prétendre jamais donner la moindre leçon. Comme dans son premier film, *Nord*, Xavier Beauvois a du mal à terminer son histoire, pour de bonnes raisons : c'est trop sa propre mort qu'il est supposé mettre en scène, paradoxe dont il ne se sort pas. Et en inscrivant *in extremis* ce cheminement soigneusement maintenu à échelle individuelle dans une tragédie collective, il se retrouve confronté à un problème insurmontable. L'artifice de l'ultime séquence prouve du moins qu'il en est conscient et, que, comme son personnage, il préfère échouer que tricher.

Jean-Michel Frodon

Catherine et Chiara sont en compétition

Vice-présidente du jury en 1994, Catherine Deneuve participe cette année à la compétition, avec *Le Couvent* de Manoel de Oliveira. *« La compétition n'est pas ce que je préfère, mais les acteurs doivent cette implication au film qu'ils ont fait. Cela dit, je préfère être jugée que juger. Je ne suis pas à l'origine du* Couvent, *plutôt à l'origine d'un désir – réciproque, je crois. » « Manoel de Oliveira et moi avions eu dans le passé quelques contacts très indirects. Cette fois, j'ai été plus directe, ce qui n'est pas mon habitude ; je lui ai fait savoir que, l'admirant énormément, j'aimerais bien un jour tourner avec lui. Le but d'un film est généralement de plaire. Mais ce n'est pas la préoccupation principale de Manoel de Oliveira. Il est un auteur, quelqu'un qui poursuit, de film en film, quelque chose de très personnel, qui n'est jamais entièrement révélé par les images. Tout est cependant très précis dans sa tête. Il a cela en commun avec Bunuel, l'obscurité. Et ça me convient. » « John Malkovich et moi avions parfois l'impression d'être dans un rébus, ce qui ne manque pas de charme. »*

La fille de Catherine Deneuve, Chiara Mastroianni, est sur les écrans le même jour, dans le film de Xavier Beauvois : *« Etre à Cannes, c'est formidable quand on en est à son troisième film. Bien sûr, j'ai le trac, mais certainement moins qu'elle. »*



Un vent frais s'était levé sur la plage - au palais du Festival, la séance de 18 h 30 débutait...

SEMAINE DE LA CRITIQUE

La chair des « Enfants du vent »

CANNES
de notre envoyé spécial

L'affiche retenue cette année par les organisateurs de la Semaine de la critique illustre bien la volonté de provocation qui a visiblement déterminé la plupart des choix : un œil énucléé, coincé entre deux morceaux de viande de boucherie, fixe stupidement le passant. C'est ainsi qu'apparaissent un certain nombre de films sélectionnés, semble-t-il, en fonction de l'effet de surprise qu'on leur prête plutôt que de leurs qualités esthétiques. L'humour potache de la plupart des courts-métrages présentés (hormis l'excellente adaptation de Bukowski, *An Evil Town*, de l'Américain Richard Sears) témoigne de cette attitude quelque peu infantile.

Montrer un film de genre (fantastique ou d'horreur) n'est pas une preuve d'audace suffisante, il faut encore qu'il soit bon, et qu'il dépasse l'exercice de style parodique, ce qui n'est pas le cas du *Mute Witness* d'Anthony Waller, caricature absurde du cinéma de Brian De Palma. Mais le pire a été atteint avec le film belge *Manneken Pis* de Frank Van Passel, insupportable par sa fausse naïveté poétique, sollicitant le spectateur avec une constante démagogie.

Denise Calls up, de Hal Swallen, a tiré bénéfice de son principe astucieux. Cette comédie de mœurs sur les jeunes Californiens d'aujourd'hui fait parfois mouche en racontant l'histoire de six personnages qui ne se rencontrent jamais, mais communiquent seulement à travers des prothèses électroniques (ordinateurs, télécopies et téléphones). Même si, comme souvent lorsque le Festival trouve enfin une occasion de rire, le film a été surestimé.

La Belle-fille, du Taïwanais Steve Wang, et *Madagascar Skin*, de l'Anglais Chris Newby parvenaient, à l'arraché et une fois dépassé tout un bric-à-brac encombrant (volonté de mélanger des genres pour le premier, ou attirail surréalisant pour le second) à intéresser à des personnages guidés par leur désirs, et qui tentent de composer, vaille que vaille, avec ceux-ci. Le développement de l'attirance d'un homme pour sa belle-fille ou d'un jeune homosexuel pour un compagnon rencontré par hasard redonne ainsi vie à des objets qui apparaissaient, de prime abord, assez artificiels.

L'AVOCAT ET LA RÉFUGIÉE

Mais le film le plus réussi de la sélection restera l'espagnol *Les Enfants du vent*, de Fernando Merinero. Un jeune avocat retrouve, aux Canaries, une réfugiée cubaine qu'il a autrefois défendue, Magaly. Entraîneuse dans une boîte de nuit, elle cultive la nostalgie de son pays natal, et transbahute un passé chargé de malheurs divers qu'elle tait et que l'on découvrira petit à petit. Magaly est une figure étonnante de vitalité et de destruction à la fois, emportant tout sur son passage, ivre en permanence, fortement érotisée et en même temps hors d'atteinte. Elle est peut-être le personnage le plus vivant de tous les films du Festival. Le rôle de l'avocat est tenu par le metteur en scène lui-même, et le regard qu'il pose donc doublement sur elle conjugue l'excitation sexuelle, la fascination, l'incompréhension parfois. Le film rend intimement tangibles les saouleries et les gueules de bois, la chaleur écrasante des plages, la laideur de Las Palmas. *Les Enfants du vent* est un film littéralement incarné, qualité rare dans une manifestation où l'on vit beaucoup d'œuvres puritaines, ou abusivement abstraites.

Jean-François Rauger

Les amoureux amateurs

CANNES
de notre envoyée spéciale

Elle s'appelait Lola et lui, c'était P'tit Tom, son bébé. Elle n'avait pas vingt ans, et il était à l'âge où l'on compte en mois. Elle avait les cheveux longs et raides, avec une drôle de frange au raz de ses sourcils. Il avait un houpet châtain et le regard serein. Comment les oublier ? Ils étaient à filmer.

Près du Palais des festivals, vers 13 heures, elle sortit de son petit sac à dos un biberon d'eau que le bébé vida rapidement. Elle fit un court câlin avant de le poser sur la veste de jean étendue sur le sol, et déploya devant elle le programme des projections du jour. Voyons... Elle avait vu le matin même *Trois Sublimes Canailles*, de la rétrospective John Ford, à l'Espace Miramar. Il lui restait une invitation pour *Canadian Bacon*, dans la catégorie « Un certain regard ». 14 h 30, épatant. Le moment de la sieste pour bébé, qui passera inaperçu. Elle présentera un ticket bleu et son joli minois au contrôle, P'tit Tom installé dans un sac kangourou et couvert par la veste.

« Il est tellement facile ! dit-elle. *Une seule fois j'ai dû m'éclipser rapidement, avant qu'on ne détecte d'où venait ce petit gémissement qu'il a fait en s'éveillant. »* Elle picore deux à trois films par jour depuis le début du Festival. Elle a le temps depuis que, *« pour l'avoir »*, elle a quitté l'école et s'est inscrite au chômage. Elle dort chez ses parents, qui *« désapprouvent »*, dit-elle, ses excursions *« irresponsables »* avec son petit clandestin. *« Mais j'en ferai un cinéphile ! Je lui prépare des joies, des rêves, des qui meublent toute une vie et que mes vieux ne soupçonnent même pas ! »*

FICELLES

Ces délices, Michèle, infirmière, les éprouve. Chaque année, elle quitte Lyon et prend deux semaines de vacances pour suivre le Festival. Celui-ci est son vingt-cinquième. Elle connaît les ficelles et s'y est prise très en avance pour obtenir la carte d'accréditation dispensée cette année aux cinéphiles. Un « sésame », promettait la ville, qui a fait de gros efforts pour rapprocher le grand public du Festival. Michèle sourit : un sésame oui, pour certaines salles, les sections parallèles, les cinématographies étrangères invitées. Mais pas pour la Sélection officielle, dont chaque séance exige des invitations. Or, c'est la compétition qui intéresse Michèle. Et elle veut la suivre en temps réel, au même rythme que le jury et la presse, *« si possible, dans la fête ! »*.

La fête, c'est le soir, quand les projecteurs se braquent sur les marches du palais, quand les gendarmes composent une haie d'honneur aux stars sorties des limousines, quand l'équipe d'un film s'enlace devant les photographes avant le verdict de la critique... Des billets, elle se débrouille donc pour en avoir, quitte à en quémander dans la foule des invités en smoking. Depuis le début du Festival, elle a réussi un sans-faute : vingt-cinq films, dont tous ceux de la principale sélection. *« Je vis mon rêve !,* disait-elle en riant. *Tout à l'heure, j'étais près de Catherine Deneuve et de Jean-Claude Brialy ! L'an passé, j'ai été prise en photo avec Clint Eastwood, par un fan. Figurez-vous qu'il m'a reconnu et offert la photo ce matin ! »*

Mais il y a tant de beaux souvenirs ! L'ovation, debout, de la salle à Gérard Depardieu pour *Cyrano de Bergerac* ; l'arrivée d'Alain Delon en bateau pour le film de Godard, et son « généreux » bain de foule ; la soirée *Cliffhanger* au profit de la lutte contre le sida. *« Il y avait Elizabeth Taylor et Sylvester Stallone, des flocons de neige artificielle sur la musique de Rocky, et la foule qui criait. C'est cela le cinéma ! »*

Plus de cinq mille cinéphiles ont reçu cette année la fameuse accréditation. Et plusieurs milliers d'autres passent la tête chaque jour au Forum Village, où ont lieu projections et rencontres. C'est là qu'on rencontre Myriam, qui a les cheveux rouges, une broche sur un coin de narine, une passion pour le cinéma expérimental, et qui est venue à Cannes pour voir *« un max de films »*. *« Les strass, les paillettes, très peu pour moi ! »* C'est là qu'on croise Georgette, couturière en retraite, qui estime qu'*« en tant que Cannoise »* elle a droit aux soirées habillées ; Jeff, qui rêve de créer un ciné-club ; des collégiens avec caméras vidéo ; et tout un groupe de Gennevilliers, ravi de son séjour à Cannes. Le Festival est le grand rendez-vous mondial des professionnels. Mais ne serait pas lui-même sans ses innombrables amateurs.

Annick Cojean

هكذا في الأصل



La chorégraphe Karine Saporta célèbre les grands duos d'amour du cinéma

L'irruption de la danse au Festival de Cannes

Avec *Le Bal du siècle*, Gilles Jacob, directeur du festival, introduit pour la première fois le spectacle vivant dans la programmation officielle. Karine Saporta lui avait envoyé un projet, qu'il a accepté le jour même où il le reçut. La chorégraphe avait eu l'idée de faire danser sa troupe sur quelques-unes des plus belles scènes d'amour du cinéma. Ne pas dépasser la durée d'une séance fut sa seule contrainte.

LE BAL DU SIÈCLE, par le Centre chorégraphique national de Caen, chorégraphie de Karine Saporta. Décors de Jean Bauer. Costumes de Hermès. Lumières d'Arièle Lange. Arrangements musicaux de Guy Cascalès.
SALLE DEBUSSY du Palais des festivals, le 24 mai. Ce spectacle sera présenté en décembre 1995 au Festival de films de Belfort et en janvier 1996 au Théâtre de la Ville, à Paris.

CANNES
de notre envoyée spéciale

Il y a un an, la chorégraphe Karine Saporta, qui aime le cinéma autant que la danse, disait : « *Dans deux ans maximum, je serai à Hollywood !* » En attendant l'Amérique, elle était à Cannes le 24 mai. Et ce n'était pas prévu.

Pour la première fois en quarante-huit ans, le Festival de Cannes programmait en effet de l'art vivant. Avec des êtres de chair et d'os sur scène, la danse rendait hommage au cinéma. *Le Bal du siècle* ne s'est pas tenu à la sauvette, mais à 22 h 30, salle Debussy, au Palais des festivals. « *J'ai esquissé un projet que j'ai envoyé à Gilles Jacob, directeur de la manifestation. Il m'a donné son accord le jour même où il recevait mon envoi* », se rappelle Karine Saporta, extrêmement tendue, juste quelques heures avant le spectacle. Au dernier moment, il lui a fallu, la mort dans l'âme, couper quarante minutes de sa chorégraphie : à savoir les séquences mises en danse sur *La Belle et la Bête* et sur *La Dolce Vita*. Gilles Jacob partage avec le chorégraphe américain Merce Cunningham la certitude que « *la durée d'une chorégraphie doit être celle d'une séance de cinéma* ». Soit une heure et dix minutes.

Karine Saporta s'est donc résolue à respecter cette durée. Elle a conservé *Vertigo* de Hitchcock, film au sujet duquel elle écrit : « *Je serai marquée du suicide simulé de* Vertigo *comme l'on est marqué d'une tache originelle* » ; *Le Mépris* de Jean-Luc Godard – les droits étant trop chers, la Cinémathèque de la danse, associée au projet, a conseillé le documentaire de Jacques Rozier, *Paparazzi*, pris sur le tournage à Capri, une merveille d'intelligence – ; *Le Guépard* de Luchino Visconti et *Duel au soleil* de King Vidor. Soit les couples Kim Novak-James Stewart, Brigitte Bardot-Michel Piccoli, Claudia Cardinale-Alain Delon, la torride Jennifer Jones-Gregory Peck : *Le Bal du siècle* est dédié à leurs passions amoureuses.

Le dispositif scénique qu'a construit Jean Bauer, grand écran compris, est d'un rouge pelucheux, profond, celui des salles de cinéma, celui du tissu sur lequel posait, nue, Marilyn Monroe. Tel le halo rougeoyant de la mémoire dans lequel se fondent les images, les corps des danseurs, les voix abyssales de la bande-son de Guy Cascalès. A la danse revient le rôle d'exprimer le tumulte abstrait des états d'âme des acteurs. Tout ce qui se cache derrière leurs mots. Pas toujours facile, pas toujours réussi non plus dans ce *Bal du siècle*. Car il en faut de la force, de l'inconscience aussi, pour oser lutter contre un gros plan de Bardot, contre Gregory Peck embrassant Jennifer Jones alors qu'il meurt de la main même de la femme qu'il aime...

FRAGILES SILHOUETTES

Qui sont-elles donc ces fragiles silhouettes de danseurs qui bougent au pied de l'écran comme au bord de l'abîme sur une scène étroite de 5 mètres de profondeur pour relever un telle gageure ? Elles sont les feux follets têtus des émois des acteurs, leurs ombres platoniciennes, « leur inconscient », dirait Daniel Sibony, présent dans la salle, tout comme Serge Toubiana, un des rares critiques de cinéma à s'être déplacés pour observer le challenge. Le duel Bardot-Piccoli du *Mépris* est simulé par une danse d'esprit tauromachique où la fameuse serviette orangée qui cache autant qu'elle ne le dévoile le corps de B. B. s'enroule et se déroule autour du corps de la danseuse, leurre écarlate contre lequel les amants achèvent de fracasser leur histoire d'amour. Magnifique cet instant de *Duel au soleil* où le danseur déplie en deux mouvements successifs la jambe de sa partenaire comme on arme une carabine, avant de la pointer sur une cible imaginaire : Gregory Peck reconnaît ainsi qu'il a provoqué sa propre mort, qu'il l'a peut-être même désirée.

Le rire vainqueur, monté en boucle, de Claudia Cardinale indique assez combien la passion naissante ne se doute jamais du sort qui l'attend. La danse de Karine Saporta, réputée pour ses pulsations obsessionnelles, répétitives, trouve son bonheur à s'emparer des scènes dont elle porte à jamais la mémoire émotive. A les passer, à les repasser à satiété, jusqu'à incarner ces corps mythiques dans ceux de ses danseurs. Faust manipulatrice, la chorégraphe s'approprie l'histoire de ces corps amoureux. Elle confronte l'olympe formel des images au désordre insaisissable des corps réels, soulignant ainsi les risques que la danse est obligée de prendre.

Le Bal du siècle est un essai sur la représentation des sentiments : il faudra le voir dans une salle véritablement équipée pour le spectacle vivant. Et ce sera bientôt le cas. Il faudra le juger quand il sera repris dans sa longueur initiale. Mais tel qu'il vient d'être montré, il a su, dans sa maladresse même, nous faire entendre, parfois très fort, les battements de cœur des héros. Ces mouvements fous, désordonnés, ces cris muets qui sur les lèvres des acteurs se transforment en mots d'amour.

Dominique Frétard

★ La réalisatrice Marie-Hélène Rebois a suivi le processus de création de ce *Bal du siècle* pour « Musiques au cœur ». Le film sera montré dans la nuit du dimanche 28 mai au lundi 29 mai, à 0 h 15, sur France 2.

Le cinéma interrogé par la danse

Avant même qu'elle ne monte sa compagnie au début des années 80, Karine Saporta avait déjà exposé des recherches photographiques au Musée d'art moderne de Paris, en compagnie de Bernard Plossu. Elle se sert de la photographie pour mettre en scène ses spectacles de danse. Ce travail est régulièrement montré en France par l'intermédiaire des FNAC. Depuis quatre ans, la chorégraphe est passée au court-métrage en filmant *Les Larmes de Nora*. Elle veut partir à Hollywood, rencontrer ce cinéma qui la fascine : « *Mais il faudra que je change ma vie. Il faudra que je me détache des responsabilités que j'ai au Centre chorégraphique national de Caen depuis 1988 ; (...) il faudra que je réussise à gagner ce temps.* »

★ Fnac-Nice, jusqu'au 28 juin 1995 : exposition des photos de* L'Or ou le Cirque de Marie*, l'avant-dernier spectacle de Karine Saporta.

Martial Solal ou la tentation de l'absolu

Le grand pianiste de jazz et la meilleure rythmique de l'heure s'apprêtent à enregistrer un disque. Ils produisent leur ultime élaboration au New Morning

MARTIAL SOLAL (piano), PETER ERSKINE (batterie), MARC JOHNSON (contrebasse), au New Morning, les 24 et 25 mai.

Martial Solal, né à Alger en 1927, Martial l'Africain, Solal le pianiste le plus respecté sur la planète du jazz, le mieux reconnu dans tous les mondes habités (pas un compositeur classique, pas un instrumentiste qui ne sache), Martial Solal vient de donner deux concerts en forme de mise au point. L'homme s'annonce avec une des meilleures rythmiques du monde. Se présenter au public en compagnie de deux rythmiciens américains de quarante ans, deux chapitres du jazz moderne, deux instrumentistes universellement connus sur leur machine – Peter Erskine, batteur, et Marc Johnson, contrebassiste, – s'annoncer dans cette formule-là, c'est jouer cartes sur table. On sait qu'il y aura de la musique, beaucoup de musique, l'oubli des égos et des mesquineries, une rencontre constante, des accidents heureux, quelques ratés savamment rattrapés, des hasards sidérants, un brusque élan de l'âme collective, énormément d'estime réciproque, le service du jazz dans son idée pure et la tentation de l'absolu.

C'est en tout point ce qui s'est passé deux soirs de suite. Le New Morning, ni hystériquement bondé, ni le moins du monde désert, habité avec un sens perfectionniste de l'écoute et du son, offrant ces deux soirs-là une étonnante densité de musiciens au mètre carré, le New Morning a été l'arène exacte de l'exploit. Par jeu, par pudeur, par amour et par obstination, Martial Solal donne du jazz l'image la moins « sentimentaire » qui soit, la moins tape-à-l'œil, la moins tape-à-l'oreille. C'est pour cela qu'on l'aime. C'est ce qui fonde son respect. Il atteint cet instant où la pensée se fond en jouissance, claire, violente, sans recours, le tout sous des titres et un maintien en scène pleins d'un humour volatile. C'est pour cela qu'on y revient.

Le jazz est la manière la plus crue de vivre sa vie. Quand Bernard Lubat explique comment il a choisi sa voie récente, son côté énergumène, son exil en terre natale, ces gaietés de voyou, il a des mots clairs, des mots de pinier, des mots de la campagne. Il dit : « *Je ne voulais pas finir comme un couillon du jazz.* » Le jazz est une façon très à part de vivre sa vie d'homme, d'accompagner les saisons et l'âge, de lui donner son poids. Le jazz ne triche pas, sauf au début, quand la jeunesse est impérieuse, puisque le jazz dit l'instant, s'écrit dans le mouvement naturel des morts, passe son temps à disparaître et va au plus sec.

Toute l'œuvre de Martial Solal, son énorme carrière de professionnel depuis 1945, cette exigence totale sont tendues vers cela sans le dire. C'est une carrière sans repos et sans restes. Elle a commencé ce soir au New Morning. Le regard d'Erskine ne trompe pas. Chaque phrase est saisie au vol, renversée, relancée. Cette spontanéité de l'intelligence dans l'échange, dans ce qui court entre les musiciens dans l'art d'anticiper, dans cette manière qu'a la percussion de devenir pianiste, est ce que l'on connaît de plus délié. A côté, toutes les mélodies simplettes dont on inonde les couloirs de la vie, tous ces rythmes militaires qui scandent la musique de variété, ont quelque chose de lourd, d'intentionnel et d'« intellectuel » au sens regrettable du terme. De Miles, on n'oublie jamais qu'il a, en un souffle de génie et au prix d'un brimborion de lèvre coincé dans l'embouchure, signé la musique d'*Ascenseur pour l'échafaud*.

Devant Martial, on n'éprouve jamais le besoin de rappeler qu'il créa la musique d'*A bout de souffle* et donna une certaine couleur à la Nouvelle Vague. Dans *JLG/JLG*, Godard fait entendre un air de jazz comme un air d'autrefois. Martial, lui, est en train de jouer demain. Il prend *A Night in Venezia*, détourne *Round Midnight*, ne joue plus, c'est dommage, *San Francisco sans Francis*, rend à la fraîcheur des chansons éculées qui semblent venues d'ailleurs (*Tea For Two*, *All The Things Your Are*) et crée les conditions idéales d'une conversation à trois dont la virtuosité se fait oublier, dont la maîtrise est en danger et où les rôles permutent en permanence : pour l'absolu de la musique et la saveur du jeu, en toute connaissance de cause.

Francis Marmande

Un pâle reflet de l'art autrichien présenté à Rouen

KLIMT, SCHIELE, KOKOSCHKA, PEINTURES ET DESSINS. AFFICHES ORIGINALES DE LA SÉCESSION VIENNOISE. Musée des beaux-arts, square Verdrel, Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 14 août. 25 F. Catalogue 176 pages. 160 F.
AUTOUR DE LASSNIG, GIRONCOLI, NITSCH. Ecole d'architecture de Normandie, usine - Fromage, Centre d'art contemporain, 27, rue Lucien-Fromage, Darnétal. Tél. : 32-08-09-92. Tous les jours de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin. Entrée libre.
ARNULF RAINER. Galerie de l'Ecole de beaux-arts, aître Saint-Maclou, Rouen. Tél. : 32-08-09-92. De 15 heures à 19 heures. Lundi de 14 heures à 17 heures. Fermé le dimanche. Jusqu'au 30 juin. Entrée libre.
AUTOPORTRAITS ET INTERROGATIONS SUR L'IMAGE DE LA FEMME. Frac de Basse-Normandie, abbaye aux Dames, Caen. Tél. : 31-06-98-75. Tous les jours de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 juin. Entrée libre.

Que les Autrichiens souhaitent marquer leur entrée dans l'Union européenne avec quelques atouts et atours culturels paraît bien naturel. Mais pourquoi aller se jeter à la Seine, à Rouen, qui n'est pas à proprement parler une ville-phare en matière de culture ? Parce que depuis vingt ans Rouen abrite un centre de recherches universitaires qui s'est fait de l'Autriche une spécialité, et dont la compétence est reconnue à travers *Austriaca*, la revue internationale qu'il publie.

Sachant cela, on est tenté de penser que cette compétence n'a pas tellement eu l'occasion de s'exercer à propos des expositions liées au festival Ouverture France-Autriche, qui déçoivent. D'autant plus que le programme était fourni : rien de moins que cinq manifestations (dont une à Caen) portant à la fois sur l'art du début du siècle et sur celui d'aujourd'hui.

Les expositions, éparpillées entre Rouen, Darnétal et Caen, sont en fait de petites entités, dont il ne sort pas grand-chose de neuf. Le pôle historique abordé au Musée des beaux-arts de Rouen est illustré par des dessins, des aquarelles et quelques peintures de Klimt, de Schiele et de Kokoschka, qu'on a plaisir à retrouver ensemble, mais dont les œuvres sur papier, en particulier celles du collectionneur Serge Sabarsky, présent à Rouen dans son rôle habituel de commissaire-prêteur, circulent décidément beaucoup trop pour surprendre, sauf peut-être les Rouennais. Ces œuvres bien connues sont heureusement assorties de deux ou trois raretés qui contribuent à souligner la personnalité de ces ténors de l' « *Apocalypse joyeuse* » : lascivité déterminée de la chair chez Klimt dont le trait coule la femme dans un corps désirant ; cassures et fêlures du corps décharné chez Schiele l'équarisseur, dont les étreintes blêmes sont des visions de mort en sursis ; violence et maigreur encore, mais un peu moins dramatique, chez Kokoschka, qui compose ostensiblement avec le vide de la feuille, et dont sont proposés des portraits peints particulièrement inspirés. Parmi les peintures exposées venues de collections lointaines, on peut remarquer cette façade de maison prise dans un tapis de verdure semée de fleurs comme Klimt a aimé en peindre, ou ce paysage désolé de Schiele : un arbre nu y fissure un ciel de béton gris.

FATRAS

Si l'exposition historique réunit des œuvres de qualité, elle reste néanmoins insuffisante pour faire événement. On attend donc beaucoup de la partie contemporaine, qui a été confiée à un jeune et talentueux critique autrichien, Robert Fleck, qui n'a peut-être pas eu les moyens de réaliser son ambition. La rétrospective Arnulf Rainer annoncée n'en est pas une. Quant à l'exposition de l'usine Fromage, le fatras est tel que rien n'émerge, moins encore les œuvres du peintre Maria Lassnig, du sculpteur Bruno Gironcoli et de l'ancien actionniste Herman Nitsch, autour desquelles elle a été organisée. Dommage, car le public français ignore tout de ces figures autrichiennes.

Geneviève Breerette

★ *« On peut bien sûr tout changer »,* **catalogue commun aux trois expositions contemporaines, 108 pages. 100 F.**

Vienne expose l'inhumain jusqu'à l'absurde

DIE MACHT DER BILDER. ANTISEMITISCHE VORURTEILE UND MYTHEN (« La puissance des images. Préjugés et mythes antisémites »).
Mairie de Vienne (Autriche). Jusqu'au 23 juillet. Ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures. Entrée gratuite. Catalogue : 442 pages. 180 F environ.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Pour le 50e anniversaire de la Deuxième République – la Première a brièvement vécu entre les deux guerres pour disparaître avec l'Anschluss –, l'Autriche se retourne sur son passé. Difficilement, douloureusement. Bien que l'exposition sur l'antisémitisme présentée dans le hall principal de la mairie de Vienne dépasse de loin par son objet l'histoire de ce pays, ce n'est pas par hasard si elle est organisée à ce moment précis. Les responsables du Musée juif de la ville de Vienne, qui sont à l'origine de la manifestation, insistent sur la nécessité de combattre les résurgences de l'antisémitisme dans l'Autriche d'aujourd'hui, que ce soit le racisme primaire et banal ou le révisionnisme des forces politiques relativisant la Shoah.

Les peintures, caricatures, pamphlets, tracts, affiches de propagande, publications en tout genre présentés à Vienne doivent illustrer la « puissance des images », la magie que celles-ci ont pu exercer au cours des siècles pour imposer le cliché du « mauvais juif », mais aussi la vision insupportable de la bêtise et du mensonge qui doit provoquer le réflexion du visiteur. Car il ne s'agit pas seulement de montrer, il faut faire comprendre comment un préjugé apparaît et s'inscrit dans les consciences. Les quelque cinq cents objets sont classés selon cinq thèmes principaux : le peuple juif « meurtier de Dieu », ou les racines chrétiennes de l'antisémitisme ; le juif comme usurier et spéculateur, ou les origines économiques et sociales de l'antisémitisme ; les juifs à la conquête de l'hégémonie mondiale ; le juif comme étranger ; le juif comme « sous-homme », où le mythe millénaire s'accomplit dans l'extermination des camps. On voit un tableau représentant Anderl von Rinn, un enfant de trois ans qui, selon la légende, aurait été victime d'un meurtre rituel de la part des juifs au quinzième siècle.

Ces restes, conservés dans l'autel principal d'une église de la région d'Innsbruck, étaient un but de pèlerinage jusque dans les années 80, bien que la fête ait été officiellement rayée du calendrier en 1953. L'année dernière, l'évêque d'Innsbruck a été l'objet de violentes attaques néonazies pour avoir interdit définitivement le culte d'Anderl von Rinn.

On peut voir aussi la lettre pastorale par laquelle l'évêque de Linz invitait, en janvier 1933, les fidèles à « *rejeter fermement la théorie raciale du national-socialisme,* [qui] *n'a rien à voir avec le christianisme* ». Ce qui n'empêchait pas Mgr Johannes Maria Gföllner de sacrifier à l'antisémitisme ambiant en appelant, dans le même souffle, à « *combattre l'influence dommageable du judaïsme* », qui ouvre la porte « *à la fange intellectuelle et à l'immoralité* ». Mais l'Eglise n'est pas seule en cause ; la gauche autrichienne n'est pas innocente, elle qui, après la guerre, eut beaucoup de mal à admettre le caractère irréductible du crime commis contre les juifs.

L'exposition de Vienne a suscité des discussions, y compris parmi ses organisateurs. Fallait-il donner à voir l'antisémitisme avec cette brutalité, au risque de renforcer les préjugés au lieu de les combattre ? Les responsables du Musée juif s'y sont résolus parce que les images soulignent la continuité des mythes et la poussent, selon l'expression de Paul Grosz, président de la communauté juive de Vienne, « *jusqu'à l'absurde* ». Ils soutiennent leur nécessaire entreprise de dévoilement par un catalogue qui est d'abord un gros livre d'histoire et par... une confiance dans l'intelligence humaine. Comme l'exposition, le catalogue se termine sur une citation du Viennois Sigmund Freud : « *Le primat de l'intellectuel s'imposera dans un avenir certainement lointain, lointain, mais sans doute pas indéfini.* » La phrase est tirée de *L'Avenir d'une illusion*.

Daniel Vernet

Le compositeur André Boucourechliev pratique l'ouverture

L'auteur des « Archipels », prototypes de « l'œuvre ouverte », est aussi un musicographe communicatif

TOUTE UNE ÉPOQUE... L'expression vient aux lèvres facilement lorsque l'on évoque la série des quatre *Archipels* d'André Boucourechliev et leur cadet en négatif, *Anarchipel*. Trois de ces singulières partitions furent, c'est vrai, créées au Festival de Royan, l'*Archipel III* aux Semaines musicales internationales de Paris, que dirigeait Maurice Fleuret, la dernière est le fruit d'une commande de Radio France pour l'Union européenne de radio et fut, à ce titre, exécutée simultanément dans plusieurs pays francophones. Le destin d'André Boucourechliev s'est ainsi scellé au tournant des *années 60-70 autour du concept de* « l'œuvre ouverte », qu'il fut le seul, en France, à illustrer avec un tel brio et dont il reste, à travers quelques-uns de ses écrits, le prophète.

L'artiste n'a, bien sûr, pas cessé de composer depuis. Mettre au monde des quatuors, un opéra (*Le Nom d'Œdipe*) ou un concerto ne signifie pas « fermeture » pour autant. Ce Bulgare arrivé à Paris en 1949, de nationalité française depuis quarante ans, pianiste et professeur de musicologie, est, de fait, l'honnête homme de notre musique contemporaine. L'un des rares compositeurs demeurés attentifs à ses confrères, morts ou vivants. La preuve se trouve dans le recueil qui vient de paraître de ses brefs essais et articles, classés par thèmes. Ils ont été publiés au long de ces trente dernières années. Une autre ouverture *s'y pratique* : l'ouverture d'esprit.

Mais qu'est-ce que « l'œuvre ouverte » ? *L'auteur a toujours pris soin de la différencier* de l'œuvre aléatoire, dont le tracé se décide, pour ainsi dire, à coups de dés au moment de la gestation. Dans le cas des *Archipels*, tout est écrit selon la volonté du compositeur. Mais – et c'est l'explication du titre de la série – la partition se présente sur de grandes feuilles de papier imprimées de groupes de notes ou de *signaux qui sont autant d'îlots*, de constellations : une toile de formules notées graphiquement *ou sur les cinq lignes de la portée* traditionnelle. Aux interprètes de déterminer dans l'instant le sens de leur circulation, de décider de leur traversée.

Les quatre *Archipels* et l'*Anarchipel* se sont retrouvés réunis lors d'un concert public donné à Radio France le 11 décembre 1993. C'est là qu'ils furent enregistrés. Non, ces œuvres trémulantes, gorgées d'énergie, tenues de bout en bout par un suspense parfois presque étouffant, non, ces parcours mallarméens *où toujours l'inattendu survient ne* sont pas seulement des documents sur une époque révolue. Ces années où s'inventaient le théâtre musical avec Kagel, où linguistique et inconscient flirtaient avec Schnebel, où Xenakis avançait en ascète vers l'abstraction mystique, où l'on retrouvait les grands fous du passé (Ives, Nancarrow), où musiques planantes, répétitives, concrètes cohabitaient joyeusement.

BARTOKIEN

Les *Archipels* ont tenu contre le temps. Le premier, quasiment bartokien, avec ses deux pianos et ses percussions virulentes. Le second, fait de matières plus labiles et plus molles : le quatuor à cordes. Le troisième, bâti sur le culte de la virtuosité, jeu de pouvoir ou *de mimétisme entre un clavier et six percussions*. Le dernier, avec ses moments de pure magie sonore, suspendu sur le fil de l'inspiration, celle de Georges Pludermacher, impérial au piano. L'*Anarchipel* pour un ensemble de six instruments, dont une harpe et un orgue, est pour l'essentiel une douce musique nocturne, qu'entache peut-être un immense et trop unanime crescendo.

Il faut lire en parallèle les courts essais réu*nis sous le titre Dire la musique* (et dans une collection prédestinée : « Musique ouverte »). L'anticonformisme intellectuel s'y manifeste sans agressivité, mais avec une telle sûreté de pensée et de plume qu'elle transforme au fil des lignes d'apparents paradoxes en évidentes vérités. Les *Variations Diabelli* de Beethoven, filles des *Variations Goldberg* de Bach, deviennent ainsi deux magistrales réponses à la question toujours évacuée de l'unité dans la forme (une forme pourtant ressentie d'emblée *dans ces œuvres comme éminemment* parcellisée). Ailleurs, des affirmations que l'on accepte : Stockhausen génial jusqu'à *Stimmung*, Boulez jusqu'à *Pli selon pli*, et un tournant après. Un article formidable, de science et de tolérance, sur ce serpent de mer : la série. Le retour à Schumann, à Stravinsky, à Beethoven, auxquels l'auteur a consacré de vrais volumes – mais il y a toujours matière à découvertes. *Enfin, réaffirmée avec la foi du* charbonnier, cette certitude du cœur, de l'esprit, de l'idéologie, cette leçon de modestie. L'auditeur bâtit l'œuvre en l'écoutant. L'interprète la fait naître en l'exécutant. Qu'il s'agisse des *Archipels*. Ou de *La Tétralogie* de Wagner.

Anne Rey

★ ***Archipels, Anarchipel*** **: 1 CD Musique française d'aujourd'hui - Radio France.**
★ ***Dire la musique,*** **recueils d'essais et d'articles réunis aux éditions Minerve, collection « Musique ouverte », 125 F.**



CLASSIQUE

LUDWIG VAN BEETHOVEN

Sonates pour violoncelle et piano. intégrale.
Arto Noras (violoncelle), Bruno Rigutto (piano).

FINLANDAIS, Arto Noras n'a pas fait que des disques très intéressants. Mais ce violoncelliste est poussé à l'excellence par sa complicité avec Bruno Rigutto, pianiste français que l'on n'avait plus entendu depuis longtemps à de tels sommets. La sonorité plutôt *féminine du premier*, sa souplesse d'archet trouvent un fairevaloir idéal dans le toucher aérien du second, sa vélocité ailée, son humour, sa science des transitions – et celle des ruptures aussi, car il y a beaucoup de surprises, de suspenses, de volte-face amusantes dans ces cinq sonates. Y compris dans la dernière, avec ses passages inattendus de la pédanterie fuguée à la *galanterie. Bref*, un enregistrement qui trouve sa place auprès des monuments signés par Richter et Rostropovitch, Perenyi et Ranki, Fournier et Kempff... par exemple. *A. Ry.*

★ *2 CD Finlandia 4509 98887-2. Distribué par Warner Classics.*

GIUSEPPE VERDI

Le Trouvère
Antonella Banaudi (Leonore), Shirley Verrett (Azucena), Luciano Pavarotti (Manrique), Leo Nucci (Le Comte), Orchestre et Chœur du Mai de Florence, Zubin Mehta (direction).

UN GÉNÉRIQUE de stars qui *ont déjà beaucoup donné* à l'opéra italien et qui trouvent encore les moyens de faire monter la tension dans une œuvre qui n'a plus de secrets pour le plus exposé d'entre eux : le catalogue recensait déjà deux fois l'increvable Pavarotti dans le rôle du Troubadour. L'intonation reste stupéfiante de préci*sion et les aigus fracassants mais* le tenorissimo chante aujourd'hui son rôle plutôt machinalement, attendant poliment son tour dans les dialogues (même dans le grand duo du second acte avec Azucena) et visiblement insensible à ce qui se passe en dehors de lui, dans la fosse en particulier. Leo Nuci incarne *sans vaillance ni vraie* grandeur un comte plus boudeur que passionné. Antonella Banaudi, la « petite jeune » du générique, attend son air de bravoure *D'amor sull'ali rose* pour sortir brillamment son épingle du jeu, jusqu'à la fin.
Mais personne ne possède dans la voix tant de nuances, d'expressivité tragique, personne n'arrive à la cheville de Shirley Verrett pour suggérer en demi-teintes les subtilités psychologiques d'un rôle fait pour elle : Azucena. *A. Ry.*

★ **Un coffret de 2 CD Decca 430 694-2.**

MAURICE RAVEL

Daphnis et Chloé, ballet intégral

CLAUDE DEBUSSY

Khamma
Orchestre royal du Concertgebouw, Grand Chœur européen, Riccardo Chailly (direction).

LA PLUS BELLE version moderne, peut-être le plus parfait enregistrement de tous les temps d'un cheval de bataille orchestral qui supporte mal les « flous artistiques » *qu'on lui inflige souvent*, sous prétexte d'impressionnisme. La première et la seconde partie de la musique qu'ont dansée les Ballets russes en 1912 ressemblent, il faut bien le dire, aux *Sirènes* d'un Debussy tirant un peu à la ligne.
Admirons tout de même ce que Chailly en fait : gestion de ces durées étirées, sans un point faible ; pas une once de ridicule dans l'intervention des chœurs, d'un modern style pourtant très daté. Plas*tique idéale d'un orchestre* retenant ses griffes, grand fauve nonchalant. *Puis* on entre dans le troisième mouvement, avec ce « Lever du jour » gazouillant qui ouvre la suite symphonique couramment donnée au concert. Eblouissante aurore. On a l'impression que l'orchestre s'étire et s'apprête *à bondir*. Ce qu'il fait dans l'épisode cinétique de « Pan et Syrinx ». *La bacchanale* finale est un déchaînement rythmiquement implacable, gammes de flûtes et de clarinettes fusant en lignes parfaitement parallèles, cors battant *pianissimo comme* des chronomètres, trompettes incandescentes, grâce absolue des cordes en demi-teintes, flûte solo délicieuse. Soit le numéro anthologique d'un orchestre briqué comme *un sou neuf*, concentré sur sa tâche, envoûté par son chef, ce dernier toujours en progrès dans ce répertoire depuis un excellent *Sacre du printemps. Khamma* complète le programme.
Debussy entreprit ce ballet en 1911, *puis il l'abandonna pour Le Martyre de saint Sébastien* après n'en avoir orchestré que sept mesures sur cent vingt quatre (Charles Koechlin prit le relais). Sur un argument « anglo-égyptien » (la commande venait de la danseuse britannique Maud Allan), c'est une œuvre hiératique et sombre qui, par bouffées, annonce peut-être les *Symphonies pour instruments à vent* de Stravinsky. *A. Ry.*

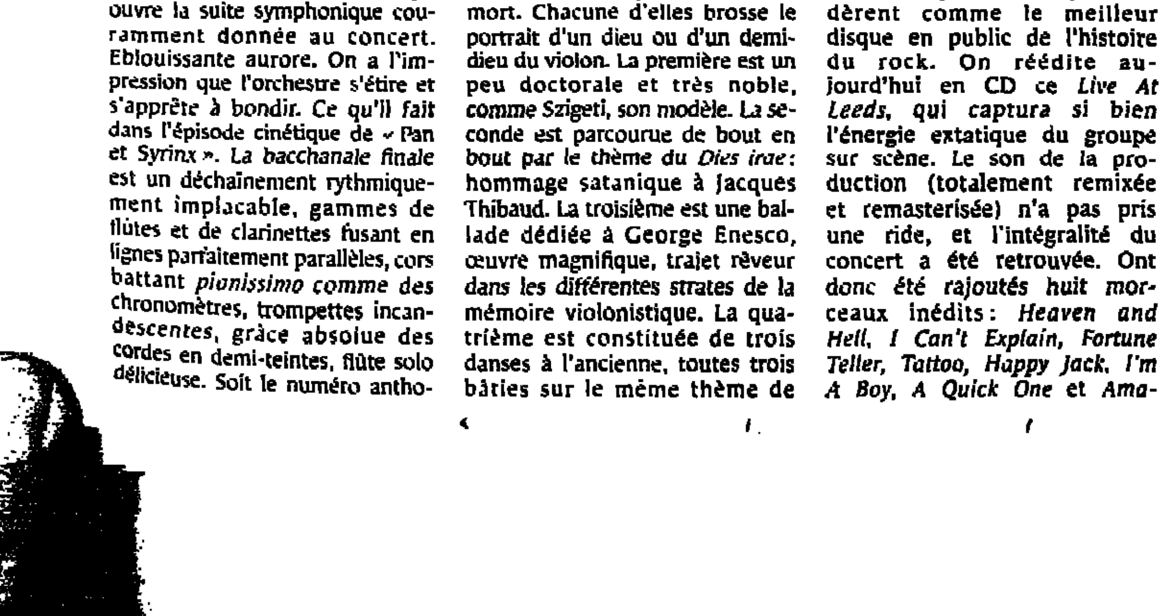
★ **1 CD Decca 443 934-2.**

EUGENE YSAYE

Les six sonates pour violon seul
Laurent Korcia (violon)

TOUT ! La plénitude sonore, l'immensité de l'archet, la générosité du geste expressif, la fierté des attaques, la couleur, les nuances tremblées. Et la virtuosité, stupéfiante. Mieux qu'une technique infaillible, le contrôle absolu de chaque seconde de musique, et à chaque seconde, tous les risques *pris.* Laurent *Korcia a les qualités* d'un nouvel Heifetz, ou peut-être d'un nouveau Kreisler – mais sans la sentimentalité et le vibrato. Comme dit notre consœur Arièle Buteaux, dans son joli portrait du jeune artiste joint au texte de pochette, *« puisse ce premier disque révéler à ceux qui l'ignorent encore qu'il y a enfin en France un grand, un immense violoniste »*.
Donc, un premier CD. Les six sonates d'Ysaye ont déjà été enregis*trées, et bien. La version Korcia* est d'un autre ordre : transcendant. La prise de son permet d'imaginer chaque geste, on a le violon « sous les yeux » et rarement ces quatre pauvres cordes, ce si petit instrument n'auront rempli avec autant d'autorité la totalité de l'espace sonore, n'auront couplé l'écoute intérieure et l'imaginaire, comme le ferait un orchestre de cent vingt musiciens. Comme quoi, ce qui passe en musique, c'est l'intensité *du jeu. Ysaye était lui-même violo*niste, belge, généreux, plein de vie, *impatient. Il* esquissa ses six sonates en une semaine pour les publier en 1924, sept ans avant sa mort. Chacune d'elles brosse le portrait d'un dieu ou d'un demidieu du violon. La première est un peu doctorale et très noble, comme Szigeti, son modèle. *La se*conde est parcourue de bout en bout par le thème du *Dies irae* : hommage satanique à Jacques Thibaud. La troisième est une ballade dédiée à George Enesco, œuvre magnifique, trajet rêveur dans les *différentes* strates de la mémoire violonistique. La quatrième est constituée de trois danses à l'ancienne, toutes trois bâties sur le même thème de quatre notes : noblesse, folie, goût des prouesses. *Le portrait est celui* de Fritz Kreisler.
Les deux derniers numéros, consacrés à des violonistes moins connus, n'atteignent pas ces hauteurs, malgré leur liberté de ton, leur fantaisie, leur chic. La série *dans sa totalité pourrait porter* cette dédicace : *« A mon maître vénéré, Jean-Sébastien Bach »*. *A. Ry.*

★ **1 CD Lyrinx Lyr 141. Distribué par Wotre Music**



CHANSON

JIMMY OIHID

Contest

IL A QUITTÉ l'Algérie à l'âge de six ans, touché par une forme grave de poliomyélite. Il sera sans-*papier, puis chanteur, première* partie de Carte de séjour, révélation du nouveau rythm'n'blues de la France croisée. Installés dans la banlieue lyonnaise, à Caluire, Jimmy Oihid et son groupe (Ali et Mohamed Zaghouani à la basse, guitare et chœurs) ont toujours navigué entre *chäâbi* algérois et musiques afro-américaines, avec un punch qui rappelle le lointain *raï. Contest* est le troisième album du chanteur à la voix âpre, qui n'a rien perdu de sa vigueur, de sa hargne. Des cuivres énergiques, un rythme binaire affirmé avec penchant reggae, donnent à cet album des allures de production des années 70. Ce serait assez réjouissant si la réalisation n'était qu'assez approximative – dommage pour qui a eu le bonheur de travailler avec *des producteurs doués comme* Denis Bovell – et les paroles d'une *simplicité touchante : plus de* haine, plus de drogue, de la pureté. *La revendication est légitime*, mais formulée sans nuances. *V. Mo.*

★ **1 CD Art Inédit A 1004. Distribué par Music Marketing Europe.**

DICK RIVERS

Plein Soleil

BOTTES À POINTES, lunettes noires, costume coupé tex-mex, Dick Rivers *remonte* l'histoire du mariage entre rock français et *chanson. Guitares fluides,* voilà de la variété menée rondement, d'une voix fermement tenue. Les musiciens sont, bien sûr, américains. Dans ses ballades folk empruntées à l'Ouest et au Sud, Dick Rivers a mis une pincée de violons, *une pincée de country*, une envolée angélique de voix en arrièreplan (*Je pense à toi*, entre Aznavour et Sinatra). Le blues n'est pas oublié (*Ho maman, merci (de m'avoir donné le blues)* : *« Tu m'as craché sur cette terre comme une balle perdue dans la misère, une valise à la main, pleine de colère »*), un blues de facture classique, qui côtoie des versions bal du rock, slows enlevés sur fond de Kink's (*Comme les dimanches, Pire que l'amour*), une touche d'accordéon, de mariachi, de castagnettes.

La voix descend en cascade dans les graves (c'est un tic, mais c'est aussi le charme) soulignant outrageusement les fins de mots et de phrases, mais la version latine de l'Amérique ici proposée, enregistrée à Austin (Texas) s'appuie sur une réalisation (Patrick Coutin) impeccable. *V. Mo.*

★ **1 CD WEA 063 010 474-2**

LES ELLES

Les Elles

QUATRE, elles sont quatre qui manient l'humour à la hussarde (au féminin), et le produit décape en créant un univers à part, un monde de filles aux confidences rieuses. Violoncelle, piano, accordéon et chant suffisent à créer le climat, dépouillé, malgré le renfort de quelques musiciens (trombonne, guitare, percussions, man*doline ou banjo). La voix est juvé*nile, l'accordéon esquisse les grands traits de la mélodie, à la truelle, contrebasse, rires ou clochettes font le reste. Histoires d'unijambiste (*« Orthopédia, jambe de bois, c'est comm'ça qu'on m'appelle »*, de travesti (*Simone*), drague en direct (*Roma*, avec trompettes, accent italo-espagnol, désir ardent et méditerranéen et parodie de *Ne me quitte pas* de Brel). Et si les Elles regardent les garçons en les détaillant, elles livrent la version féminine des his*toires et de l'histoire* (la femme du soldat américain libérateur restée au pays). *« Ah ! Si j'étais riche*, soupirent les Elles, originales et fières, troupières et joyeusement amères, *je m'ferais faire des gros seins, je n'ferais pas un boudin. »* *V. Mo.*

★ **1 CD Boucherie Productions BP 3211.**



MUSIQUE DU MONDE

KALI

Débranché

DÉBRANCHÉ, c'est-à-dire, acoustiquement nôtre, sans barrières de synthétiseur, sans nappes d'arrangements superfétatoires, avec, tout de même, un poil d'électricité – qui vivrait aujourd'hui sans Fender ni ampli ? Kali ne s'est *jamais écarté des chemins du reg*gae, même s'il avait pris son bâton de pèlerin de la culture antillaise, au seuil des années 90, le temps de se consacrer aux racines des musiques martiniquaises. Après un album très en retrait par rapport à la fraîcheur de *Racines*, Kali – joueur de banjo, chanteur à la voix claire *et charmeur invétéré* –, retrouve la veine poétique du bal populaire et l'engagement du reggae. *Débranché* est un exercice réussi sur tous les plans, entrelacs de guitares, de banjo, de percussions, de congas et de djembé africain, un disque terrien, où la tête reste dans les étoiles.

Langue bien pendue, balancements efficaces, voici *Reggae Dom-Tom*, chanté syllabe par syllabe : *« Papa Dom, Mama Dom, reggae Dom-Tom. Je suis vraiment d'une race très spéciale, j'suis un nègre départemental, passionné par le style colonial... Ils se sont penchés sur mon berceau et m'ont couvert de drapeaux, me prenant jusqu'à mon destin, j'aurais dû rester orphelin. Encore combien de générations subiront ces malédictions. »* *V. Mo.*

★ **1 CD Déclic Communication 8405 442.**

JAZZ

KEITH JARRETT TRIO

Standards in Norway

LE TRIO n'est plus un trio. Il est la communauté sans tête ou tricéphale dictée par la musique de Keith Jarrett. Ce qui lie les trois *hommes*, Gary Peacock (basse) et Jack DeJohnette (percussions) autour du *fin pianiste* alicantin, ce sont l'amitié, le respect mutuel, les intérêts bien compris, *une certaine* assurance, la joie de jouer et la certitude de compter parmi les meilleurs, parmi ceux que l'on attend, en tout cas. Qui n'a pas entendu, jamais, cette élégance partagée, la finesse d'expression de Gary Peacock, l'énergie féline de bête incontrôlée du batteur le plus contrôlé du *jazz moderne, qui n'a* pas connu cette évidence d'expression à hauteur des standards, même les pires *(Love Is a Many Splendored Thing)*, ne peut se douter du trésor renouvelé qu'est la production du trio de Keith Jarrett – *car il s'agit de son* trio. De ce point de vue, pour l'amateur de passage ou celui qui s'inquiète, on peut toujours commencer par là. Le trio de Keith Jarrett en Norvège est à la hauteur du désir moyen de l'homme moderne. Il y manque, mais cela n'advient pas sur commande, cet instant de grâce qui *fond parfois sur l'ensemble* (*une fin* de concert de quatre minutes et onze secondes, *il y a deux ans à* Pleyel), ce *duende* qui l'emporte, l'ombre de l'aile qui passe sur lui et qui le change littéralement en statue de musique. Même quand cela n'advient pas, le reste (standards, standards) est immense. *F. M.*

★ *1 CD ECM 1542.*

HAROLD LAND

A Lazy Afternoon

DANS LE TEMPS, ce genre était le disque type dont se méfiaient les demi-niais, que détestaient les névropathes et qu'aimaient à la folie les musiciens, les amateurs du premier cercle et le gros public. Aujourd'hui, itou. Harold Land est un saxophoniste ténor que l'on ne peut mettre à hauteur des plus grands (Dexter Gordon, Sonny Rollins, Coltrane) et qui le sait. Le fond du son vient de Houston, Texas. *Même dans un salon de coiffure de* Huê, Vietnam, même sous son déguisement en *Lawrence* d'Arabie, même assourdi par le son de la télévision que personne n'aurait baissé, même sur un mélodica rafistolé, on reconnaîtrait juste au son un *saxophoniste ténor* originaire de Houston, Texas. Le son vient du *Texas*, le *choc de* Coleman Hawkins. Quand il entend, corps et âme chavirés, le *Body and Soul* de Coleman Hawkins (ses parents viennent de lui offrir un ténor, il a dix-sept ans, on est en 1945), sa vie bascule. Harold Land est le ténor du quintette dirigé par Clifford *Brown et* Max Roach et joue avec la planète *entière. Ses partenaires* sont tous les musiciens vivants d'après guerre, avant-garde comprise, à qui il prête une sonorité fragile et une personnalité énorme. Tout le monde a voulu jouer avec Harold Land. Il n'y a aucun mystère. Ce disque avec violons, *arrangements* de soie et rythmique d'airain au*tour de Billy Higgins est une* pure merveille. Ecoutez comment jouaient les ténors du Texas. Ecoutez l'âme d'image du jazz quand elle ne se regarde pas. Ecoutez un homme modeste dont la présence fut essentielle au monde. Ecoutez Harold Land, il est le seul aujourd'hui à pouvoir redonner à *Round Midnight* une couleur *unique* (tant de pantins vides, à le colorier à *la palette électronique*). *Il* est le seul à retrouver sentimentalement l'*esprit qu'il* n'a jamais perdu *d'In a Sentimental Mood.* *F. M.*

★ **1 CD Postcards Post 1008.**

ROCK

■ **Le 14 février 1970, les Who** ont enregistré à l'université de Leeds ce que beaucoup considèrent comme le meilleur disque en public de l'histoire du rock. On réédite aujourd'hui en CD ce *Live At Leeds*, qui captura si bien l'énergie extatique du groupe sur scène. Le son de la production (totalement remixée et remasterisée) n'a pas pris une ride, et l'intégralité du concert a été retrouvée. Ont donc *été rajoutés huit morceaux inédits : Heaven and Hell, I Can't Explain, Fortune Teller, Tattoo, Happy Jack, I'm A Boy, A Quick One* et *Amazing Journey*. 1 CD Polydor 527 169-2.

MUSIQUE DU MONDE

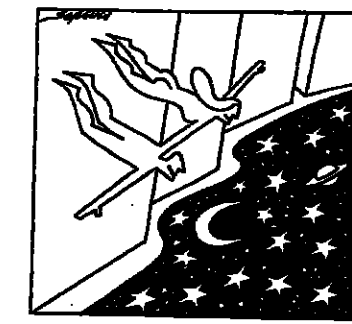
■ **Le troisième volume** de la collection « Tradition vivante de Bretagne », édité par la Dastum de Rennes, est consacré *au chant et veuze en* presqu'île guérandaise. Un excellent livret accompagne vingt-trois titres, de *J'ai planté un rosier* à *Derrière chez nous y'a un couvent*. 1 CD DAS 123, à commander à Dastum, 16, rue de Penhoët, 35065 Rennes Cedex.
■ **Ocora** continue de rééditer son fonds de catalogue en CD : de Centrafrique, un beau volume consacré à la musique gbaya, *Chants à penser*, volume 2, enregistré en 1977 et 1979 par Vincent Dehoux (1 CD Ocora C 560 079) ; de Java, le gamelan du palais royal de Yogyakarta, interprétant deux pièces, *Le Vénérable Serpent combattant* et *Le Vénérable Torrent de miel* (enregistrements effectués en 1970-1973 ; 1 CD Ocora C 560 079). Enfin, une nouveauté (1992), de Chine, *Fanbai*, chant liturgique bouddhique, *Leçon du matin à Shanghaï* (1 CD Ocora C 560 075). Distribué par Harmonia Mundi.
■ **La Maison des cultures du monde** a pris le parti d'enregistrer ses meilleurs concerts pour les publier sur disques. Nous arrive aujourd'hui un des quatre opéras chinois présentés l'an passé au Théâtre du Rond- Point, *Le Pavillon aux pivoines*, opéra classique kunqu, avec Hua Wen-Yi, Kao Hui-Lan et la troupe Lan Ting. Photos et argument dans le livret (1 coffret de 3 CD inédits W 260 060). En 1991, puis en 1994, s'installait, au Rond-Point toujours, la *musique* classique du Cambodge et son théâtre d'ombres, édifice délicat et sophistiqué (1 CD inédit W 260 002), à écouter aujourd'hui dans la même collection. Distribué par Auvidis.



Argenteuil voyage autour de la voix

Le Festival accueille durant un mois le chant classique, traditionnel, le jazz ou le rock dans toute la ville

AUTOUR de treize concerts, ce 6e Festival autour de la voix nous propose un voyage au cœur de toutes les musiques – ancienne, baroque, lyrique, musiques du monde, oratorio, jazz, blues. Le classique a ouvert le 16 mai, avec le contre-ténor James Bowman et l'ensemble orchestral Harmonia Nova, suivi de trois représentations de l'opéra *Didon et Enée*, de Purcell. Le baryton-basse Simon Estes propose, le 10 juin, un récital Mozart, Brahms et des negro spirituals. L'oratorio *Le Martyre de saint Sébastien*, de Debussy, avec l'Orchestre national d'Ile-de-France sous la direction de Jacques Mercier, sera joué le 16.



Le jazz sera notamment représenté par une création « contemporaine » du percussionniste Gérard Siracusa (28 mai), le duo Linda Sharrock et Eric Watson (30 mai) ou les *Histoires naturelles* de Mico Nissim (9 juin). Les enfants auront leur spectacle avec *Ah ! vos rondeurs...* par la Compagnie Acta (3 et 4 juin). Le rock convie le chant crépusculaire de Peter Hammill (6 juin), et les musiques du monde seront fêtées avec l'Italienne Giovanna Marini (20 juin). Fin de l'aventure le 21 juin, jour de la Fête de la musique, avec le blues du Bernard Allison Group.

Spectacles et concerts dans plusieurs lieux d'Argenteuil (95). Jusqu'au 21 juin. Tél : 34-23-44-70.

UNE SOIRÉE A PARIS

Toto la Monpesita
Toto la Monpesita est née sur l'île de Monpos, au milieu de la rivière Magdalena, qui va des Andes à la mer Caraïbe, en Colombie. Elle a été nourrie de l'héritage de cinq générations de musiciens et chanteurs populaires enracinés dans la culture rurale. Mélanges d'indianité et d'africanité, les cumbias et chalupas de la flamboyante Toto ont séduit Peter Gabriel, qui a inscrit pour la seconde fois la Colombienne et son groupe dans le catalogue de son label, Real-World.
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 21 heures, le 26. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Philip Catherine
Le guitariste belge Philip Catherine, invité il y a quelques jours lors de l'hommage au violoniste Zbigniew Seifert (*Le Monde* du 17 mai), revient au Duc des Lombards, cette fois avec son trio (Bert Joris et Philippe Aerts), une forme où ses phrases rapides et son expressivité s'épanouissent au mieux. Le jeune public qui fréquente le club saura lui faire fête.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mo Châtelet), 22 heures, les 26 et 27. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Motorhead
On a usé des tombereaux de métaphores guerrières pour décrire le rock barbare de Lemmy et ses hommes. Toujours sur la brèche après des années de déflagrations titanesques, le bassiste *biker* se fera un plaisir de briser les tympans de nouvelles générations.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 19 heures, le 27. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac, Virgin. 169 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
Dessin animé américain de Richard Rich, (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JEFFERSON A PARIS
Film américain de James Ivory, avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

KISS OF DEATH
Film américain de Barbet Schroeder, avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MOI, LA PIRE DE TOUTES
Film franco-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Assumpta Serna, Dominique Sanda, Hector Alterio, Lautaro Murua, Graciela Araujo, Alberto Segado (1 h 45).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SALAM CINÉMA
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Carmen
de Bizet. Avec Martine Olmeda (Carmen), Mario Carrara (don José), Catherine Dune (Micaela), Franck Ferrari (Escamillo), Chœur de l'Opéra d'Avignon, Orchestre lyrique de région Avignon-Provence, François-Xavier Bilger (direction), Robert Fortune (mise en scène).
Opéra, rue Racine, 14 h 30, le 28. Tél. : 90-82-23-44. Location Fnac. De 85 F à 340 F.

BORDEAUX
Dialogues des carmélites
de Poulenc. Avec Isabelle Poulenard (Blanche de La Force), Nadine Denize (la prieure), Isabelle Vernet (la nouvelle prieure), Béatrice Uria-Monzon (mère Marie), Brigitte Fournier (sœur Constance), Jean-Bernard Thomas (le chevalier de La Force), Alain Vernhes (le marquis de La Force), Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Mark Foster (direction), Pierre-François Heudin (mise en scène).
Grand Théâtre, 46, av. du Parc-de-Lescure, 20 heures, le 31 mai et les 2 et 6 juin ; 14 h 30, le 4 juin. Tél. : 56-48-58-54. De 100 F à 300 F.

DIJON
Quatuor Borodine
Borodine : *Quatuor à cordes n°XXX* Stravinsky : *Pièces pour quatuor à cordes.* Chostakovitch : *Quatuor à cordes op. 73.*
Grand Théâtre, place du Théâtre, 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 80-30-61-00. De 80 F à 140 F.

FESTIVAL D'EVIAN
Ensemble Les Pléiades
Britten : *Temporal Variations.* Schumann : *Romance pour hautbois et piano op. 94.* Brahms : *Trio pour piano, violon et cor.* Xenakis : *Pléiades, extraits.* Fauré : *Quatuor pour piano et trio à cordes op. 15.* Maurice Bourgue (hautbois), André Cazalet (cor), Jacques Ghestem (violon), Jean-Luc Bourre (violoncelle), Bruno Pasquier (alto), Jean-Bernard Pommier (piano), Sylvio Gualda (direction).
Auditorium Mstislav-Rostropovitch, 19 h 30, le 29. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.
Quatuor Borodine
Debussy : *Quatuor à cordes op. 10.* Webern : *Cinq mouvements pour quatuor à cordes.* Schubert : *Quintette pour deux violons, alto, et violoncelles op. 163.* Mstislav Rostropovitch (violoncelle).
Auditorium Mstislav-Rostropovitch, quai Baron-de-Blomay. 19 h 30, le 31. De 180 F à 300 F.
Orchestre symphonique du Festival
Saint-Saëns : *Concerto pour violoncelle et orchestre op. 33.* Franck : *Symphonie.* Han Na Chang (violoncelle). Mstislav Rostropovitch (direction).
La Grange-au-Lac, avenue des Mélèzes, 19 h 30, le 1er juin. De 180 F à 300 F.

GRENOBLE
Véronique Dietschy, Philippe Cassard
Fauré : *La Chanson d'Eve, Impromptus pour piano op. 91, 102, Nocturnes op. 107, 119.* Schumann : *Frauen Liebe und Leben.* Véronique Dietschy (soprano), Philippe Cassard (piano).
Auditorium du musée, 5, place Lavalette. 20 h 30, le 31. Tél. : 76-87-77-31. De 100 F à 150 F.

MARSEILLE
L'Italienne à Alger
de Rossini. Avec Lucia Valentini-Terrani (Isabella), Rockwell Blake (Lindoro), Renato Capecchi (Taddeo), Ruggero Raimondi (Mustafa), Inva Mula-Tchako (Elvira), Stefano Palatchi (Haly), Florence Katz (Zulma), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Marseille, Giuliano Carella (direction), Jean-Pierre Ponnelle (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 14 h 30, le 28 ; 20 h 30, le 31 mai et le 2 juin. Tél. : 91-55-00-70. De 55 F à 280 F.

TOULOUSE
Fedora
de Giordano. Galina Kalinina (Fedora Romanoff), Giorgio Merighi (Loris Ipanov), Rachele Stanisci (Olga Sukarev), Alexandru Agache (Giovanni de Siriex), Jean-Jacques Cubaynes (Gretch), Chœur du Capitole, Orchestre national du Capitole, Maurizio Arena (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, le 28 mai et le 4 juin ; 20 h 30, le 30 mai et le 2 juin. Tél. : 61-22-80-22. De 110 F à 350 F.

JAZZ

AMIENS
Musiques de jazz et d'ailleurs
Derniers jours du festival de jazz d'Amiens, avec Dominique Pifarély, le quintette Passagio de Jean-Paul Celea et François Couturier, Michel Donato, James Carter « ... et d'ailleurs », avec les Africains du Sud de Mahlathini ou Lucky Dube et le zaïrois Papa Wemba (le 27 mai)et « hors catégorie » Joe Cocker passé du stade Moulonguet au Cirque municipal (le 28 mai).
Jusqu'au 28 mai, 80 Amiens. Tél. : 22-97-79-77.

LILLE
XXX And his Orchestra
Le trio jazz du saxophoniste Daunik Lazro, avec Jean Bolcato (contrebasse) et Christian Rollet (batterie). Ils passent en revue leurs maîtres, Albert Ayler, Ornette Coleman, John Coltrane, Roland Kirk etc. *Le Biplan, 19, rue Colbert, 59 Lille. 22 heures, le 2 juin. Tél. : 20-40-10-90. De 40 F à 60 F.*

MARSEILLE
Bob Ostertag Say No More
Un trio contrebasse, voix, percussions improvise et Bob Ostertag y ajoute des sons enregistrés, des bruits, dont certains provenant de l'orchestre, et les propose, à nouveau au trio comme matériau d'improvisation.
Cité de la musique, auditorium, 4, rue Bernard-du-Bois, 13 Marseille. 21 h 30, le 30 mai. Tél. : 91-39-28-78. De 45 F à 70 F.

PESSAC
Roy Haynes Quartet
Organisé par l'association bordelaise Musiques de nuit
Salle le Royal, rue Jean-Cordier, 33 Pessac. 21 heures, le 1er juin. 100 F.

ROCK

BLOIS
Festival Tohu-Bohu
Durant deux jours, les nouveaux venus du rock. Au programme, Spicy Box, Dodge Veg-O-Matic, Distant Winter des bêtes de scène qui viennent chacun d'horizons musicaux divers, de la new wave à la fusion. Pour le dernier jour de ce festival, X Syndicate, un groupe féminin fan de punk-rock et hardcore, Sloy, un groupe originaire de Béziers et les Skippies, un groupe qui intègre rap, hardcore et pop.
Les 26 et 27 mai. Renseignements : 54 45 19 19.

CHANSON ET MUSIQUES DU MONDE

ANGOULÊME
Musiques Métisses 95
L'un des premiers festivals à avoir accordé au jazz des musiciens français une place de premier rang, Musiques métisses à Angoulême aura été aussi le premier à recevoir ces musiques du monde qui font aujourd'hui sa spécificité et la partie la plus spectaculaire de sa programmation. Pour son vingtième anniversaire, le festival démarre par le jazz avec quelques-uns de ses héros, François Jeanneau, Christian Escoudé, enfant de la ville, Michel Portal, Jacques Mahieux, Claude Nougaro, Sylvain Kassap, Louis Sclavis, Didier Levallet, aux origines du festival, Didier Lockwood avec Henri Texier et Gordon Beck. Le week-end, du 2 au 4 juin, sera découpé en trois nuits thématiques festives et métissées : « Musiques des îles » avec des Australiens autour de Kev Carmody, la Cap-Verdienne Cesaria Evora, les Antillais, Mario Canonge, Ralph Tamar, Jocelyne Beroard, Tony Chasseur ; « Africa fête » avec Papa Wemba, Habib Koite, Cheb Mami, Lucky Dube ; « Afrique du Sud » avec Soul Brothers, Phuzekhemisi et Johnny Clegg que le festival a amené en France dès 1986 avant que sa renommée grandisse.
Du 29 mai au 4 juin, 16 Angoulême. Tél. : 45-95-43-42.

MARSEILLE
La culture, la vie, l'Algérie
Une journée consacrée à la culture algérienne avec notamment des artistes renommés tels que Idir, Hourla Aïchi, Reda Doumaz, Chaba Zohra. La poésie, l'humour et deux expositions de photographies sont aussi au programme.
Le 28 mai. Renseignements : Ecume, palais du Pharo, 58, bd Charles-Livon. 13 Marseille. Tél : 91-90-27-06.

DANSE

BORDEAUX
Ballet-Théâtre de Bordeaux
Eric Vu-An : *Don Quijote.*
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 30 et 31 mai et le 1er juin. Tél. : 56-48-58-54. De 45 F à 140 F.

LYON
Lyon Opera Ballet
Bill T. Jones : *24 images seconde.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, les 2, 3, 7, 8, 9 et 10 juin ; 17 heures, les 4 et 11 juin ; 19 h 30, le 6 juin. Tél. : 72-00-45-45. De 75 F à 160 F.

LA ROCHELLE
Compagnie Maguy Marin
Waterzooi.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17 La Rochelle. 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 46-51-54-02. 145 F.

THÉÂTRE

DIJON
Théâtre en mai
Cirque ici
de et par Johann Le Guillerm.
Le Mail-Parc des expositions, rue du Général-Delaborde, 21 Dijon. Le samedi 27, à 22 h 30. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 heure. 50 F et 70 F.*
Epandages
de Cheng Wing et Hervé Collet, d'après Santoka, mise en scène de Catherine Baugué, avec Ulla Baugué et Alexandra Sciduna.
Hall no 3-Parc des expositions, rue du Général-Delaborde, 21 Dijon. Le samedi 27, à 21 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 15. 50 F et 70 F.*
Theater Meschugge
de et par Ilka Schönbein.
Rues de Dijon, 21 Dijon. Le samedi 27, à 15 h 30. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 30. Entrée libre.
Sonatine, études no 1 et 2
de Bruno Meyssat, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Cousin, Jean-Michel Rivinoff, Catherine Vallon et Christine Bertocchi.
Athénéum, boulevard Gabriel, 21 Dijon. Le samedi 27, à 17 h 30. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 0 h 50. 50 F et 70 F.*
Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer.
Théâtre des Feuillants, 9, rue Condorcet, 21 Dijon. Le samedi 27, à 19 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 30. 50 F et 70 F.*

LYON
Biennale du théâtre jeunes publics
La Famille Fenouillard
d'Agathe Melinand et Laurent Pelly, d'après Christophe, mise en scène de Laurent Pelly, avec Henri Boyer, Denis Cacheux, Christian Gaitch, Jean-Stéphane Lefèvre, Florence Pelly, Lydie Pruvot, Fabienne Rocaboy et Jean-Benoît Terral.
Maison de la danse-Théâtre du Huitieme, 8, av. Jean-Mermoz, 69 Lyon. Les lundi 29, mardi 30 mai, jeudi 1er, vendredi 2, mardi 6 juin, à 14 h 30 ; le mercredi 31, à 15 heures ; le dimanche 4, à 17 heures. Tél. : 78-64-14-24, puis 78-30-51-51. Durée : 1 h 15. 55 F et 80 F. Jusqu'au 9 juin.*
Les Lions de sable
de Maurice Yendt, mise en scène de Michel Dieuaide, avec Francine Abry, Sylvain Bolle-Reddat, Isabelle Cohadon, Alain Gandy, Corinne Meric, Yves Neff, Jacques Pabst et Vincent Puysségur.
Théâtre des Jeunes-Années, 23, rue de Bourgogne, 69 Lyon. Les lundi 29 mai, jeudi 1er, vendredi 2 juin, à 14 h 30 ; les mardi 30 et mardi 6, à 14 h 30 et 20 h 30 ; le samedi 3, à 20 h 30. Tél. : 78-64-14-24, puis 78-30-51-51. Durée : 1 h 20. 55 F et 80 F. Jusqu'au 9 juin.*
Moi, Paul Marie Verlaine, père et mère
de Philippe Faure, mise en scène de François Bourgeat et Philippe Faure, avec Philippe Faure.
Théâtre du Point-du-Jour, 7, rue des Aqueducs, 69 Lyon. Les lundi 29, mardi 30 mai, jeudi 1er, vendredi 2 juin, à 20 h 30. Tél. : 78-64-14-24, puis 78-30-51-51. Durée : 1 h 30. 55 F et 80 F.*
La Plage oubliée I et II
de Joëlle Rouland, mise en scène de l'auteur, avec Pat Uttley, Claude Bazin et Yann Lescop.
Théâtre de la Croix-Rousse, place Joannès-Ambre, 69 Lyon. Les lundi 29 et mardi 30, à 14 h 30 ; le mercredi 31, à 15 heures. Tél. : 78-64-14-24, puis 78-30-51-51. Durée : 1 heure. 55 F et 80 F.*
Tilimbom
mise en scène d'Ad De Bont, avec Gerrie De Vries et Vaugham Schlepp.
Opéra, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. Les lundi 29, mardi 30 mai, jeudi 1er juin, à 14 h 30 ; le mercredi 31, à 15 heures. Tél. : 78-64-14-24, puis 78-30-51-51. Durée : 1 heure. 55 F et 80 F.*
Enfin la plage !
de Joëlle Rouland, mise en scène de l'auteur, avec Pat Uttley, Claude Bazin et Yann Lescop.
Théâtre de la Croix-Rousse, place Joannès-Ambre, 69 Lyon. Le vendredi 2, à 14 h 30 ; les samedi 3 et dimanche 4, à 15 heures. Tél. : 78-64-14-24, puis 78-30-51-51. Durée : 1 heure. 55 F et 80 F.*

MARSEILLE
Encore une histoire d'amour
de Tom Kempinski, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin et Jacques Frantz.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Les samedi 27, mardi 30 mai, jeudi 1er, vendredi 2, samedi 3, mardi 6 juin, à 20 h 30 ; le dimanche 28, à 17 heures ; le mercredi 31, à 19 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 heures. 95 F et 105 F. Jusqu'au 13 juin.*

STRASBOURG-SCHILTIGHEIM
Festival Turbulences
Entendu des soupirs (aventure)
de Jean Magnan, mise en scène de Christophe Greilsammer, avec Anne Klippstiehl.
Ancienne coopérative des bouchers, 15, rue Principale, 67 Schiltigheim. Le jeudi 1er, à 22 heures ; les vendredi 2, samedi 3, dimanche 4, à 21 h 30. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F.*

STRASBOURG-HAUTEPIERRE
Eclipse
de Christian Caro, mise en scène de l'auteur, avec Dominique Charpentier, Odile Cohen, Théo Kailer, Philippe Bérodot, Thierry Bosc, Marc Slemiatycki, Emmanuelle Baillot et Francis Leplay.
Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg-Hautepierre. Le jeudi 1er, à 19 heures. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 1 h 45. 60 F et 90 F.*

STRASBOURG-KŒNIGSHOFFEN
Preparadise Sorry Now
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Pierre Maillet, avec Paola Comis, Laurent Javaloyes, Mélanie Leray, Pierre Maillet, Philippe Marteau, Valérie Schwarcz et Elise Vigier.
CREPS, 4, allée du Sommerhof, 67 Strasbourg-Kœnigshoffen. Le vendredi 2, à 21 h 30 ; le samedi 3, à 15 heures. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 1 h 45. 60 F et 90 F.*

STRASBOURG-MEINAU
Ay Carmela
de José Sanchis Sinisterra, mise en scène d'Isabelle Tanguy, avec Martine Dupé et Isabelle Tanguy.
Pôle-Sud, 1, rue de Bourgogne, 67 Strasbourg-Meinau. Le vendredi 2, à 18 heures. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 2 h 15. 60 F et 90 F.*

TOULOUSE
L'Odyssée
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Théâtre, avec Agnieszka Bihel, Christophe Bihel, Joe Cunningham, Paddy Fletcher, Paddy Haytem Shaji Karyat, K. Kaladharan, Sophie Lascelles, Heinzi Lorenzen, D. Regoothaman, S. Sreeletha et quatre musiciens.
Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31 Toulouse. Les lundi 29, mardi 30 mai, jeudi 1er, vendredi 2 juin, à 21 heures ; le mercredi 31, à 19 h 30. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 2 h 15. 80 F et 100 F.*

ART

AMIENS
Philippe Cognée
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 septembre. 35 F.

ANGERS
Daniel Tremblay
Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 12 juin.

ARLES
Marino Marini
Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13 Arles. Tél. : 90-49-37-58. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.
Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13 Arles. Tél. : 90-49-37-02. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin.

AVIGNON
Picasso au Palais des papes, 25 ans après
Palais des papes 84 Avignon. Tél. : 90-27-50-00. De 9 heures à 19 heures ; visite conférence tous les jours à 14 heures. Jusqu'au 1er octobre.

BEAUMONT-DU-LAC
Vladimir Skoda, Annabelle D'Huart, Bruno Rousselot, Thibaut Cuisset
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 juin.

CAMBRAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 9 juillet.

CHÂTELLERAULT
Sean Scully
Ecole municipale d'arts plastiques, galerie de l'Ancien-Collège, 8, rue de la Taupanne, 86 Châtellerault. Tél. : 49-93-03-12. De 14 heures à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 3 juin.

DELME
Marthe Wery, Christian Kieckens
Synagogue, espace d'art contemporain, rue Poincaré, 57 Delme. Tél. : 87-01-37-19. De 14 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 2 juillet.

DIJON
Balthasar Burkhard, Sophie Ristelhueber
Le Consortium, centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 juin.

ÉVREUX
Christian Bonnefoi
Musée d'Evreux-ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27 Evreux. Tél. : 32-31-52-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 18 juin.

FRÉJUS
Seton Smith
Le Capitou-Centre d'art contemporain, 21 du Capitou, 83 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

MARSEILLE
L'Esprit Fluxus
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

MEYMAC
Patrice Carré, Eric Duyckaerts
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures a 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 juin.

NANCY
La peinture espagnole de 1874 à 1906
Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54 Nancy. Tél. : 83-85-30-72. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi matin, mardi. Jusqu'au 27 juin.

NANTES
Per Kirkeby
Musée des beaux-arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 septembre. 30 F.

NICE
Denis Castellas, Hubert Duprat, Dominique Figarella
Villa Arson, galerie de la villa, 20, avenue Stephen-Liégard, 06 Nice. Tél. : 92-07-73-80. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 11 juin.
Robert Malaval
Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 juin.

NÎMES
Pablo Picasso, premier regard sur une collection
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 septembre.

QUIMPER
Léa Lublin
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août.

ROCHECHOUART
Bustamante, Balkenhol, Kuntzel, Schütte, Gonzalez-Torres, Ruff
Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé lun et mardi. Jusqu'au 30 juin.

SAINT-ÉTIENNE
Tony Smith
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 19 juillet. 26 F.

THIERS
Miroslaw Balka, Eric Poitevin
Centre d'art contemporain Creux de l'enfer, vallée des Usines, 63 Thiers. Tél. : 73-80-26-56. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 juin.

TOULOUSE
Le corps de la mémoire
Musée d'art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Parganinières, 31 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin. 15 F.

(*) Tarifs réduits.

Le quotidien moscovite « Nezavissimaïa Gazeta » suspend sa parution

MOSCOU
de notre correspondant

La *Nezavissimaïa Gazeta*, « le journal indépendant », le premier et unique quotidien de cette sorte en Russie, le symbole de la Glasnost, a suspendu jeudi 25 mai sa parution. *« Les raisons en sont banales »*, explique dans le dernier numéro son rédacteur en chef et fondateur, Vitali Tretiakov : les caisses du journal sont vides. *« Maintenant c'est le moment du choix : soit mourir, soit trouver des moyens de financement qui ne modifieraient pas notre visage professionnel et politique »*, poursuit-il. La *Nezavissimaïa* a besoin de 10 millions de dollars (50 millions de francs). Elle a lancé un appel aux lecteurs, aux entreprises et aux banques. Vitali Tretiakov espère redémarrer d'ici un mois.

Beaucoup d'observateurs sont, cependant, plus pessimistes. Après avoir perdu la plupart de ses lecteurs, le journal risque de disparaître ou de perdre sa raison d'être : l'indépendance. Lancé en décembre 1990 par un groupe de journalistes libéraux, le quotidien était devenu le symbole de la liberté de parole. Face aux autres journaux officiels de masse, il était devenu populaire grâce à son ton insolent et avait atteint des tirages de 240 000 exemplaires. Mais la baisse des subventions et l'augmentation des coûts de fabrication, ainsi que l'intransigeance de son fondateur (qui a, jusque-là, refusé tout soutien financier) l'ont mis dans une position délicate.

En 1993, un groupe d'une trentaine de journalistes ont quitté la *Nezavissimaïa Gazeta* pour fonder un concurrent, *Sevodnia* (« Aujourd'hui »), subventionné par le puissant groupe financier MOST-Bank. *« Nous avions compris que la* Nezavissimaïa *ne tiendrait pas financièrement, sans capital et sans investissements »*, explique l'un des transfuges. Vitali Tretiakov, estiment-ils, *« est un formidable journaliste, un bon analyste, mais pas un manager »*.

Faute de moyens, le quotidien a peu à peu perdu beaucoup de son intérêt, devenant essentiellement un journal d'analyse politique, au moment même où il cessait d'être une exception. Après avoir réduit en décembre sa pagination de moitié (de huit à quatre pages), la *Nezavissimaïa* n'était plus imprimée officiellement qu'à 50 000 exemplaires, contre, à titre de comparaison, près d'un million pour le quotidien populaire *Moskovski Komsomolets*.

J.-B. N.

■ **PRESSE : une grève des ouvriers du livre-CGT a empêché,** jeudi 25 mai, la parution de *Paris-Normandie*, quotidien régional appartenant au groupe de Robert Hersant. Pour des motifs d'organisation du travail, un conflit larvé oppose les salariés de l'imprimerie de Rouen à la direction du quotidien, mise en place au mois de janvier 1993. Ces dernières semaines, deux grèves partielles, menées à l'initiative du syndicat CGT, ont déjà bloqué la sortie de quelques-unes des dix éditions de *Paris-Normandie*.

Les négociations s'ouvrent entre Silvio Berlusconi et Rupert Murdoch

Tout ou partie de la Fininvest est à vendre

LE GÉANT AUSTRALIEN de la communication, Rupert Murdoch, dispose d'argent frais. On évoque le chiffre de 2 milliards de dollars (environ 11 milliards de francs) récemment apportés par la compagnie de téléphone MCI en échange d'une participation dans la holding du groupe qu'il dirige : Newscorp. Silvio Berlusconi est, lui, obligé de vendre au moins l'une de ses trois chaînes de télévision pour se mettre en conformité avec une future législation qui risque d'être adoptée par les Italiens. Il était donc fatal que les deux hommes se rencontrent.

C'est ce qui est arrivé le jour de l'Ascension dans la capitale italienne. La Fininvest, groupe de communication dont Silvio Berlusconi est propriétaire, a confirmé que ce dernier avait rencontré, jeudi 25 mai à Rome, le magnat de la communication australien, Rupert Murdoch. Les deux hommes ont eu un déjeuner de travail au domicile romain de l'ex-chef de gouvernement italien. Selon une porte-parole du groupe, le PDG de la Fininvest, Fedele Gonfalonieri, a déclaré, le sourire aux lèvres, qu'il s'était agi d'une *« rencontre exploratoire »*, une parmi d'autres, sans prise de décision. Selon l'agence de presse Ansa, M. Gonfalonieri participait au déjeuner.

La presse italienne avait fait état, il y a une dizaine de jours, d'une offre de Rupert Murdoch pour racheter les trois chaînes de télévision et la régie Publitalia pour 2,8 milliards de dollars (14 milliards de francs). Le magnat australien avait indirectement confirmé cette information en indiquant que les chiffres cités par les journaux italiens n'étaient pas corrects.

Nul ne peut dire si ce géant de la presse fera affaire. Mais la vente finira bien par avoir lieu, dans la mesure ou tout ou partie de la Fininvest doit changer de propriétaire. Les Italiens doivent en effet se prononcer dimanche 11 juin sur l'avenir du système audiovisuel en Italie, à l'occasion d'un référendum qui menace directement les intérêts du magnat Silvio Berlusconi.

ULTIME TENTATIVE

Au cours des derniers jours, alors que le gouvernement et les partis politiques italiens tentaient une négociation pour trouver une solution législative permettant d'éviter l'épreuve électorale sur le système audiovisuel, Silvio Berlusconi a répété qu'il était disposé à vendre une partie de son groupe. Il avait évoqué alors le nom de Rupert Murdoch et aussi ceux d'autres acheteurs étrangers.

Le propriétaire de la Fininvest n'a d'ailleurs pas le choix. Même si les Italiens votaient « non » au référendum qui leur propose de limiter le droit de propriété des chaînes de télévision à une seule par individu, Silvio Berlusconi serait tout de même contraint de céder au moins une chaîne, en raison d'une décision de la Cour constitutionnelle de décembre dernier qui annule certaines dispositions de la loi Mammì.

Les autres questions qui seront posées aux électeurs italiens concernent la limitation du nombre de chaînes clientes de la même régie publicitaire. Là encore, les intérêts de Silvio Berlusconi sont directement concernés. Publitalia, filiale de la Fininvest, contrôle le marché publicitaire de ses trois chaînes. Les électeurs italiens devront également dire s'il convient de limiter à une seule le nombre de coupures publicitaires autorisées pendant la diffusion d'un film. Ils devront également se prononcer sur la privatisation de la RAI ainsi que sur une foule de sujets allant du pouvoir des syndicats aux horaires d'ouverture des magasins. Pas moins de douze référendums (dont quatre seulement concernent Silvio Berlusconi) leur seront proposés le même jour.

Une chose est sûre cependant : la fin du duopole RAI-Fininvest en Italie est de nature à changer en profondeur la donne de l'audiovisuel européen (*Le Monde* du 23 mai). S'il prenait pied en Italie, Rupert Murdoch, qui paraissait cantonné au Royaume-Uni avec BSkyB, deviendrait un joueur européen à part entière. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et l'ensemble Canal Plus-Bertelsmann auraient donc affaire à forte partie. Quant à savoir ce que fera Silvio Berlusconi avec le produit de la vente de tout ou partie de son empire, cela demeure encore du domaine de la spéculation.

Y. M.

Les nouvelles couleurs d'Eric Cantona



QUAND IL ÉVOLUE pour le club de football anglais Manchester United, l'attaquant français Eric Cantona porte un maillot rouge et noir. Ses fans ne le reverront pas sous ces couleurs avant qu'il n'ait purgé une suspension pour avoir agressé un spectateur. En attendant de faire sa réapparition sur les stades, le joueur est devenu la vedette de spots publicitaires vantant les mérites d'un rasoir jetable. Dans une première série de messages, il était associé à son frère, footballeur à Marseille, et faisait la promotion de l'objet orange dans un style « macho ». Les films, diffusés à partir du 31 mai sur le petit écran, le présentent à contre-emploi, une charlotte rose sur la tête, dans une douche du même ton, exhibant un tatouage de chef indien sur le pectoral. Il s'agit, cette foi, de louer le dernier-né de la série des jetables, un rasoir destiné aux femmes, qui est, bien sûr, de couleur rose.

VENDREDI 26 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.45 Sport : Rugby. *En direct de Pretoria.* Match de Coupe du monde : France-Tonga ; 18.00, coup d'envoi ; 18.40, mi-temps ; 18.45, 2e période.
19.35 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.50).
20.00 Journal, Rugby, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Scarlett. De John Erman, avec Joanne Whalley-Kilmer, Timothy Dalton [3/3].
22.40 Magazine : Tout est possible. Présenté par Jean-Marc Morandini.
0.05 Téléfilm : Meurtre à Atlantic City. De Sandor Stern, avec Jimmy Smits.
1.55 Journal et Météo.
2.05 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.45 Cinéma : Butch Cassidy et le Kid. ■ *Film américain de George Roy Hill* (1969).
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 3.50).
19.50 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Série : RG. Simon mène l'enquête, de Philippe Lefebvre.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Banlieues : l'amour et la haine.
23.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Spécial Reggae.
0.50 Les Films Lumière (rediff.).
0.55 Journal, Météo, Journal des courses.
1.25 Magazine : Signé Croisette.
1.35 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Cinéma : Le Prince Donegal. ■ ■ *Film britannique de Michael O'Herlihy* (1966).
15.30 Série : Simon et Simon.
16.25 Félix le chat.
16.40 Les Minikeums.
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Haïti, Dieu seul me voit*, de Charles Najman.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. En direct du Grau-du-Roi.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier.
22.50 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Les boîtes à outils des bébés. Le fœtus n'est pas un ermite ; Marcher avec sa tête ; Le Monde au bout des doigts ; De babil en syllabes ; Aime-moi, je grandirai.
0.15 Magazine : L'Heure du golf.
0.45 Musique Graffiti. *Concerto pour violon n° 1*, de Paganini, par l'Orchestre de Rio, sol. Sarah Chang, dir. John Demain (15 min).

M 6

13.50 Série : Equalizer. Menace sur la ville, d'Alan Metzger, avec Edward Woodward, Telly Savalas (en deux épisodes diffusés à la suite).
15.30 Cinéma : Coplan FX 18 casse tout. ■ Film français de Ricardo Freda (1965).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Vu par Laurent Boyer. Magazine de l'actualité culturelle.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. *Présenté par Emmanuel Chain.*

20.45 Téléfilm : Mannequins sur liste rouge. De William A. Graham.
22.40 Aux frontières du réel. Le Message.
23.35 Magazine : Secrets de femme. La Voyageuse.
0.05 Dance Machine Club. *Présenté par Ophélie Winter.*
1.15 Boulevard des clips (et 6.35, rediff.).
3.00 Rediffusions.

CANAL +

13.35 Cinéma : Cliffhanger. □ Film américain de Renny Harlin (1992).
15.20 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.
15.45 Sport : Rugby. En direct. Coupe du monde : Ecosse/Côte-d'Ivoire. 16.00, coup d'envoi.
17.40 Documentaire : Les Allumés.
18.00 Canaille peluche.

— *EN CLAIR JUSQU'À 20.35* —

18.25 Magazine : Nulle part ailleurs. Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.

20.35 Téléfilm : Le Magicien. De Terry Winsor, avec Jay Acovone, Clive Owen.
22.15 Magazine : Courants d'air. Estelle Hallyday à Miami.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Sauvez Willy. □ Film américain de Simon Wincer (1993).
0.48 Pin-up (rediff.).
0.50 Cinéma : True Romance. ■ ■ Film américain de Tony Scott (1993).
2.45 Cinéma : Il Grande Cocomero. ■ Film italien de Francesca Archi-Bugi (1993, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Avec Anana, modiste, et Lydia Kamitsis.
14.00 Détours de France. La Chasse en Corse (rediff.).
15.00 Pas normal (rediff.). Magazine de l'exclusion.
15.30 Qui vive. Le tabac (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. Le Feu [5/5].
16.00 La Preuve par cinq. (rediff.).
16.35 Inventer demain.
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps. Le temps en six lieux.
18.15 Ma souris bien-aimée.
18.30 Le Monde des animaux.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Confetti. *Magazine présenté par Annette* Gerlach et Alex Taylor. *L'Europe dans tous ses états.*
19.30 Documentaire : Highway n° 3. Le Long de la côte est de Malaisie, d'Ebbo Demant. *L'irruption de l'industrialisation sur la côte orientale de la Malaisie.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Les Enfants de Satan. De Bernd Schadewald.
22.05 ▶ Documentaire : 100 ans de cinéma. Le cinéma français, par Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville, avec Michel Piccoli.
23.00 Cinéma : Le Vent (Finye). ■ ■ Film malien de Souleymane Cissé (1982, v.o.).
0.40 Magazine : Algérie maintenant. Proposé par Patrice Barrat, réalisé avec des journalistes algériens.

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 19 mai. 0.00 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.35 Fès, promenade dans la Médina. D'Olivier Descamps. 20.30 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [2/3]. Les *Chiffonniers du rire*. 21.20 *Crise de* confiance à Hongkong. D'Agnès et Jean-*Claude Bartoll. 21.45 Le Cuba de Fidel* Castro. De Marc de Beaufort et Yezid *Campos. 22.40 Le Rêve irlandais. De* Mark Halliley. 23.35 ▶ La Mort en face. De William Karel [1/3]. *L'univers concentrationnaire*. 0.30 Ballerina. De Derek Bailey [1/4]. Du corps à l'esprit (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Premiere infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 *Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en* scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 L'Italienne à Alger. Opéra en deux actes de Gioacchino Rossini. Enregistré au festival de Schwetzingen en 1987 (155 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 *Soirée Domino*. 17.55, C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois *les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25*, Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes *pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20*, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Bob Hope. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Le Livre, le voleur, son patron. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Top bab. 23.55 Série : New York Police Blues. 0.45 Série : Michel Vaillant (30 min).

SÉRIE CLUB *19.00 Série : Docteur* Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. *20.15 Série :* Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Lune sanglante. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Le pantin (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 *MCM Mag. 20.40 MCM découvertes.* 21.00 Concert : Mission Hispana. Enregistré le 2 février 1995, à Cannes. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV *20.00 Greatest Hits. 21.00 Most* Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. *0.00 Party* Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie : 13e étape : Pieve di Cento-Rovereto (205 km). 20.00 Golf. En différé. Le PGA Championship 1er tour. 22.00 International Motorsports. 23.00 Rugby. Coupe du monde . les temps forts des matchs du jour. 0.30 Course de camions. Résumé. Coupe d'Europe. 2e manche. A Dijon. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Quatre hommes et une prière. ■ ■ Film américain de John Ford (1938, N., v.o.). 20.30 Golgotha. ■ ■ Film français de Julien Duvivier (1935, N.). 22.05 Miquette et sa mère. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1934, N.). 23.15 Fantômes en croisière. ■ ■ Film américain de Norman Z. McLeod (1939, N., v.o.). 0.35 Le Capitaine Fracasse. ■ ■ *Film franco-italien* d'Abel Gance (1942, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Documentaire. 19.05 Téléfilm : La Fille du roi. De Philippe Triboit. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Rocky 2 : La Revanche. ■ Film américain de Sylvester Stallone (1979). 22.55 Le Mystère *von Bülow.* ■ ■ *Film américain de Barbet* Schroeder (1990, v.o.). 0.45 Histoire de *fantômes chinois 2.* ■ *Film chinois* (Hongkong) de de Ching Siu Tung (1990).

RADIO

FRANCE-CULTURE *19.00 Agora. Pascal* Charvet (La Prière - Les Hymnes d'Orphée). *19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et* médecine : les greffes (2). 20.00 Musique : *Le Rythme et la Raison. Les musiques du* cinéma muet. 5. Réalisme et fantastique. *Œuvres de Zygel, Girard, Westbrook.* 20.30 Le Banquet. L'aventure. 21.28 Poésie sur *parole. Poèmes burlesques* (rediff.). 21.32 Musique : Black and Blue. Herbie Hancock. *Avec Laurent de Wilde.* 22.40 Les Nuits magnétiques. Histoires et contre-histoires *du cinéma. 4. Vers un deuxième siècle.* 0.05 Du jour au lendemain. Baptiste Marrey (*Les Papiers de Walter Jonas ou le solstice d'été*). 0.50 Coda. Les chansons de Topor, ou Pavé *aux fines herbes* (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk et Hessicher Rundfunk). Concert donné le 14 mai, à la salle des Congrès de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Paavo Berglund : Rêverie op. 24, de Scriabine ; Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Prokofiev, Olli Mustonen, piano ; Symphonie n° 6 Sinfonia semplice, de Nielsen. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Symphonie n° 102, de Haydn, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Guastavino, Galgne, Martins. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dvorak, Brahms. 0.00 Jazz club. Concert donné le 31 mars, au club Manhattan, à Eurodisneyland, par le trio de la pianiste Eliane Elias. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Spécial municipales 95 », en direct de Nice (« Le Téléphone sonne »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le financement des films par la télévision a eu des effets pervers

Une « logique de préfinancement » a pris le pas sur une « logique d'amortissement ». Avec le dispositif en place, les producteurs peuvent se passer des entrées en salles pour rentabiliser leur film. La qualité en a souffert

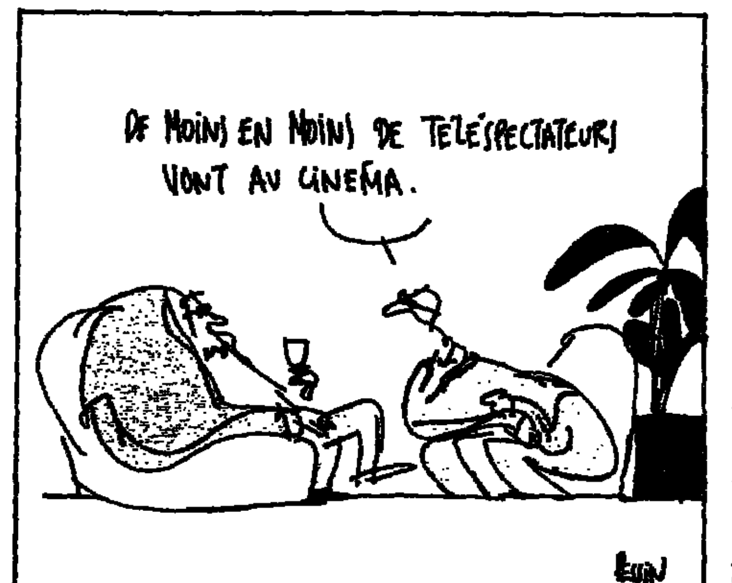
CANNES
de notre envoyé spécial

Faut-il *« tout laisser pourrir »*, comme l'affirme avec violence Guillaume de Vergès, président de TF 1 Film Productions ? Ou bien faut-il réformer progressivement, comme le souhaitent les pouvoirs publics ? Quel que soit le parti pris, le constat est le même pour tous : malgré une embellie – *Un indien dans la ville*, *Gazon maudit* et *Elisa* – au premier trimestre (+ 62,3 % sur les entrées en salles), la situation économique du cinéma national est proche de la catastrophe. En 1994, pour la première fois de son histoire, la part de marché du film tricolore dans l'Hexagone est inférieure à 30 %. Le marché de la vidéo ne se porte guère mieux : alors que les ventes de cassettes explosent – 2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires l'an dernier contre 1,2 milliard en 1990 –, la part du film français est passée de 10 % en 1992 à 6,5 % l'an dernier contre 44,5 % pour les films américains.

Enfin, et c'est le plus grave, l'audience du film français à la télévision s'érode chaque année davantage. *Téléciné Indice*, une publication que Téléscoop Conseil consacre aux audiences de films à la télévision (*Le Monde* du 4 avril), révélait que sur toutes les chaînes – France 2 exceptée – les films français, année après année, connaissaient une situation d'*« échec d'audience »* croissante. Sur TF 1, 35 % des films français diffusés avaient obtenu des audiences inférieures à la moyenne d'audience de l'ensemble des films diffusés en 1994 – compte tenu d'une marge de fluctuation de 15 %. Cette proportion était de 22 % seulement en 1990. Sur France 3, le taux d'échec est passé de 37 % en 1990 à 49 % l'an dernier, soit un film sur deux. Sur M 6, l'écart a atteint 56 % en 1994 contre 42 % en 1990. Sur cette même période, les films américains montraient, en revanche, une remarquable stabilité d'audience.

LA DÉSAFFECTION DU PUBLIC

Cette désaffection du public vis-à-vis du film français serait un effet pervers de la politique de transfert financier massif de la télévision vers le cinéma. Telle était la thèse exposée pour la première fois en 1992 par Jean-Paul Cluzel, un inspecteur des finances chargé par Jack Lang, ancien ministre de la culture, d'une mission *« de réflexion et de proposition »* sur le cinéma français. *« Là est à la fois la force et la principale faiblesse du dispositif d'aide au cinéma français : le choix essentiel d'adosser peu à peu le financement du cinéma à la télévision a permis de trouver une source de substitution aux recettes auparavant tirées de la salle, mais il n'a pu reconstituer le lien entre le cinéma français et son public. »* Sur les 2,2 milliards de francs investis dans la production cinématographique en 1994 – non compris les apports étrangers –, la part des diffuseurs a représenté 854 millions. Si l'on y ajoute le compte de soutien géré par le Centre national de la cinématographie – alimenté pour plus de la moitié par une taxe sur le chiffre d'affaires de la télévision –, il n'est pas faux de prétendre que les diffuseurs financent aux deux tiers le cinéma.



Cet adossement à la télévision n'aurait rien de critiquable si une *« logique de préfinancement »* n'avait pris le pas sur une *« logique d'amortissement »*. En clair, indique le rapport Cluzel, *« le dispositif de soutien »* mis en place a amené les producteurs à se passer des entrées en salles pour amortir leur film. D'où l'énervement de Guillaume de Vergès qui, obligé par la réglementation d'investir dans la production cinématographique (129 millions en 1994 pour TF 1), se voit accablé par trop de scénarios bâclés proposés par *« des producteurs incultes »* peu soucieux de la *« demande »* du public, français et européen. Cet énervement ne tient toutefois pas compte de l'évolution réelle des mentalités. Les producteurs français sont aujourd'hui sous le choc.

PRISE DE CONSCIENCE

Deux événements ont créé les conditions d'une prise de conscience. Le premier tient à l'indéniable succès d'audience de la fiction télévisée. Alors qu'une comédie cinématographique plutôt bien ficelée comme *Promotion canapé*, rediffusée mardi 23 mai sur TF 1, ne recueillait l'adhésion que de 7,7 millions de téléspectateurs (12 millions deux ans et demi auparavant), des séries comme *Navarro*, *Julie Lescaut*, *l'Instit*... enregistrent des audiences souvent supérieures à 10 millions de téléspectateurs. Auparavant méprisée, la fiction audiovisuelle concurrence sans vergogne le film. *« C'est la collaboration entre chaîne et producteurs audiovisuels sur le scénario qui finit par donner des fruits »*, affirme Guillaume de Vergès.

Le second ébranlement est venu d'un cinéma que l'on croyait moribond : le cinéma anglais. Grâce au travail accompli sur le scénario de cinéma et de télévision par deux chaînes de télévision, la BBC et Channel Four, toute une génération de scénaristes et de réalisateurs britanniques occupe aujourd'hui le devant de la scène européenne. Ce n'est donc pas un hasard si, mardi 23 mai à Cannes, Vera Belmont (Stephan Films), Alain Rocca (Productions Lazennec)... et tous les membres du bureau du Syndicat des producteurs indépendants (SPI) ont inclus dans une plate-forme de revendications une réforme des aides au *« développement »* de scénario.

Cette prise en considération du scénario se manifeste de manière multiple : *« Il n'est pas rare qu'un projet soit retravaillé à plusieurs reprises »* avant de déclencher un financement, indique Anne Fleischl, directeur de la filiale cinéma de France 2. Canal Plus a, de son côté, mis en place une cellule chargée de développer des scénarios et TF 1 a commencé d'en faire autant. Tous, producteurs comme diffuseurs, se posent également la question d'investir en Angleterre. *« Le Studio Canal Plus »* a commencé d'y poser quelques jalons, mais Alain de Greef, directeur général adjoint de Canal Plus, refuse de commenter plus avant. *« Une réflexion a commencé au sein de la chaîne, des décisions sont à prendre, le tout ne prendra forme qu'à la rentrée »*, indique André Bonnel directeur du cinéma sur Canal Plus.

UN ÉQUILIBRE DÉLICAT

En fait, un équilibre délicat a commencé de s'instaurer entre les chaînes de télévision et les producteurs. Cessant de saupoudrer leurs financements sur une kyrielle de films *« moyens »* (10 à 20 millions de francs), les télévisions ont préféré augmenter la mise sur un plus petit nombre de films. Quatre-vingt-neuf films ont été produits en 1994 contre cent six en moyenne les années précédentes, indiquait à Cannes, lundi 22 mai, Dominique Wallon, patron du CNC. Longtemps accusés de ne coproduire des films que pour les besoins de leur antenne, les chaînes, de TF 1 à M 6, accordent une importance croissante au succès en salles. Pour éviter que les films qu'elle coproduit ne soient jamais exploités en salles (5 en 1993), Anne Fleischl conditionne le financement de France 2 à un point crucial : un contrat avec un distributeur.

Yves Mamou

SAMEDI 27 MAI

TF 1

13.55 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.50 Série : Agence tous risques.
15.45 Série : Cannon.
16.35 Série : Super Boy.
17.05 Série : Police 2000.
18.00 Trente millions d'amis.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 ▶ Série : Melrose Place. Amour et amitié, de Daniel Attias, avec Josie Bissett, Thomas Calabro.
20.00 Journal, Formule 1, Rugby, Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Divertissement : Super nanas et super mecs. Emission présentée par Patrick Sébastien. La finale.
22.50 Magazine : Ushuaïa. Mer Rouge, le joyau du Sinaï ; Les Cigognes de Bouddha ; Peluches australes ; L'Emblème sauvé.
23.55 Magazine : Formule F 1. Spécial Grand Prix de Formule 1 de Monaco.
0.30 Magazine : Formule foot.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.35, Peter Ströhm ; 2.20, TF 1 nuit (et 3.25, 4.00) 2.30, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.35, Côté cœur ; 4.10, Passions ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

13.40 Savoir plus santé. Magazine présenté par Martine Allain-Regnault et François de Closets. Comment traiter la chute des cheveux.
14.40 Histoires sauvages. Perroquets : de beaux parleurs.
15.35 Magazine : Samedi sport. Cyclisme : Tour d'Italie, 14e étape, Trento-Val Senales (et 17.00) ; 15.40, Tiercé à Enghien ; 15.50, Cyclisme : Midi libre, 4e étape, Carcasonne-Sète.
18.10 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 Magazine : J'ai un problème... et alors ? Présenté par Christine Bravo.
19.50 Tirage du Loto (et 20.45).
19.55 Les Films Lumière (et 0.30).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Présenté par Georges Beller et Marcel Béliveau.
22.30 Magazine : Chela ouate. La Prise de risques chez les jeunes.
0.35 Journal, Météo, Journal des courses.
0.50 Programmes de nuit. Mic Nuit ; 3.55, Bouillon de culture (rediff.) ; 5.10, Safari Namibie ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
17.45 Jeu : Questions pour un champion (et 18.20).
18.50 Un livre, un jour. *L'Aiguille creuse*, de Maurice Leblanc ; *Bandits et détectives*, de Michel Dobransky.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : L'Enfant du mal. De Jesus Delgado.
22.35 Magazine : Ah ! Quels titres ! Justice et injustice. Invités : Antoine Comte (*La Défaite-la gauche, la raison d'Etat et le citoyen*) ; Dominique Conil (*Notre Justice*) ; Alain Vogelweith (*Mains propres mains liees-France-Italie : la raison des affaires*) ; Daniel Soulez-Larivière (*L'Avocature*) ; Dominique Matagrin, magistrat. Les Coups de cœur : *Journées de lecture*, de Roger Nimier ; *Les Carnets*, d'Henry de Montherlant ; *Les Enfants de la Balle*, de John Irving.
23.40 Météo, Journal.
0.05 Musique et compagnie. Alain Fondary, souffler n'est pas chanter, de Jean-François Claire.
1.05 Musique Graffiti. *Harmonie du soir*, de Liszt, par Josef Villa, piano (15 min).

M 6

13.00 Série : Un flic dans la Mafia.
14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.15 Série : Poigne de fer et séduction.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.05 Série : Amicalement vôtre.
19.05 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur : la Donkervoort ; L'enquête : la vogue du cabriolet ; L'express-info ; Le comparatif : la Suzuki Bandit face à la Kawazaki Zéphyr 550, la Yamaha 600 Diversion face à la Ducati Monstro 600 ; Technologique : les bruits ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Présenté par Isabelle Heurtaux. Brigitte Fossey. Nilda Fernandez.

20.45 Téléfilm : Trahisons en série. De Stephen Gyllenlaal, avec Powers Booth, Lesley Ann Warren (en deux parties diffusées à la suite).
0.20 Série : Les Professionnels. Un week-end à la campagne.
1.15 Boulevard des clips (et 6.30).
3.00 Rediffusions. E=M 6 ; 3.25, Culture pub ; 3.50, Jazz 6 ; 4.45, Coup de griffes (Chantal Thomass) ; 5.10, Fanzine ; 5.35, Fréquenstar.

CANAL +

14.00 Sport : Volley-ball. En direct. France-Slovénie. Match de qualification pour le championnat d'Europe.
15.45 Surprises (et 3.50).
15.55 Les Superstars du catch.
16.45 Sport : Rugby. En direct. Coupe du monde : Angleterre-Argentine. 17.00, coup d'envoi. Commenté par Thierry Gilardi et Serge Blanco.

— *EN CLAIR JUSQU'À 20.00* —

18.40 Documentaire : La Cité des enfants perdus.
19.25 Flash d'informations.
19.30 Magazine : Jour de foot. Présenté par Thierry Gilardi. Multiplex pour la 37e journée du championnat de France de D1.

20.00 Sport : Football. Coups d'envoi des matches. Flash d'informations à la mi-temps.
22.30 Sport : Rugby. Résumés des matches de la Coupe du Monde : Canada-Roumanie, Samoa-Italie, Angleterre-Argentine, Pays de Galles-Japon, Nouvelle-Zélande-Irlande.
23.30 Cinéma : Les Ecorchés 3 : L'Enfer sur Terre (Hellraiser 3). ☐ Film américain d'Anthony Hickox (1992).
1.03 Pin-up. Star hollywodienne : Jane Russel.
1.05 Cinéma : Naked. ■■ Film britannique de Mike Leigh (1992, v.o.).
3.10 Série : Babylon 5 [6/22] Guerre mentale.
4.00 Sport : Boxe. En direct de Fort Lauderdale (Floride).

LA CINQUIÈME

13.30 A tous vents.
14.30 Les Yeux de la découverte. Les reptiles.
15.00 A l'aube des temps. Une voile étrange.
15.30 Arts musique. Mon opéra préféré : Les Capulet et les Montaigu, de Bellini par Katia Ricciarelli.
16.30 Magazine : Fête des bébés !
17.00 Les Grandes Séductrices. Grace Kelly (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images.
18.55 Le Journal du temps (rediff.).

ARTE

19.00 Série : Paris. De Liddy Oldroyd. [3/6] Les Gimmiques. Avec Alexei Sayle, Neil Morrissey.
19.30 Le Dessous des cartes. Russie : Azerbaïdjan, de Jean-Loïc Portron (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Actualités allemandes (sous contrôle américain) et françaises de la semaine du 27 mai 1945, commentées par Marc Ferro et Rainer Hudemann.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : La Nuit bengali. De Nicolas Klotz [3/3]. Avec Hugh Grant, Suprya Pathak.
21.35 Documentaire : Chroniques d'un village tzotzil. De Thierry Zéno. *La vie quotidienne dans une communauté maya vivant dans les monts Chiapas au Mexique.*
23.10 Magazine : Velvet Jungle. Top Live : Cracker ; Reportage : Hard Rock Café.
0.30 Série : Johnny Staccato. 21 Solomon, de et avec John Cassavetes (v.o.). *Un avocat, persuadé de l'innocence de sa cliente malgré l'absence de preuve, fait appel à Johnny...*
0.55 Téléfilm : L'Affaire Dreyfus. D'Yves Boisset [2/2]. Avec Thierry Frémont, Philippe Volter (rediff., 100 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Secrets de famille. D'Hervé Baslé [3/3]. Avec Véronique Genest. 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Théâtre : Le Canard à l'orange. De William-Douglas Home, mise en scène de Pierre Mondy. 0.55 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.45 Au-dessus des volcans. D'Alain Tixier. 20.35 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [29/38]. SR 71 Blackbird. 21.30 Fès, promenade dans la Médina. D'Olivier Descamps. 22.20 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [2/3]. Les Chiffonniers du rire. 23.15 15 jours sur Planète. 23.40 Peuples du Kamtchatka. De Jean Afanassieff. 0.10 Le Cuba de Fidel Castro. De Marc de Beaufort et Yezid Campos (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Tennis. 2e challenge des enfants de la Terre. Au Palais des sports de Paris. 22.30 Embouteillage. 23.35 Cannes 95. 0.35 A bout portant (45 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Graine de champion. Sébastien et les avions [3/26]. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Ivanhoé (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Verdun, septembre 1916. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Nonante. 23.15 Série : Private Eye. 0.05 Quatre en un. 0.35 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Joséphine, ou la comédie des ambitions. 22.10 Série : Les Têtes brûlées. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'invité de marque. Cannes 95. 20.00 MCM Mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. Carlos Santana. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Elton John Unplugged. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps.

EUROSPORT 14.50 Rugby. En direct. Coupe du monde : groupe C. Pays de Galles-Japon ; 16.50, groupe B. Angleterre-Argentine. 19.30 Formule 3. En différé. Grand Prix de Monaco. 19.55 Cyclisme. Tour d'Italie : 14e étape : Trento-Val Senales (240 km). 20.00 Golf. En différé. le PGA Championship. 2e tour. 22.00 Pole position. 23.00 Rugby. Coupe du monde. Les temps forts des matchs du jour. 0.30 Automobilisme. Résumé. Serie internationale de GT : 7e manche. Les 1000 km de Paris. 1.00 International Motorsports (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. 22.05 Le Meilleur du cinéma britannique. Grands romans au cinéma (25 min). Les Femmes dans le cinéma britannique. 23.00 Quatre hommes et une prière. ■■ Film américain de John Ford (1938, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 19.40 Le Nouveau Bazar. 20.30 Téléfilm : Le Procès de Jackie Robinson. De Larry Peerce, avec André Braugher. 22.05 Documentaire. 23.00 Loin de Berlin. ■■ Film franco-allemand de Keith McNally (1992, v.o.). 0.30 Rêves de cuir. Téléfilm classé X (100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Michel Deguy. 20.00 Le Temps de la danse. Regard sur deux créations. Entretiens avec Yorkos Loukos et Jean Djemad. 20.30 Photo-portrait. Anthony Palliser, peintre. 20.45 Fiction. 13305 Helena Drive, la fin du film, de Virginie Laval. 22.00 Nouvelle. Mick le diable, de Bram Stoker. 22.35 Musique : L'Air du temps. La Louisiane. Réflexions sur la culture et l'identité acadiennes aujourd'hui, à l'occasion du Festival de Louisiane, à La Fayette. Avec Warren A. Perrin et Michèle Leblanc. 0.05 Clair de nuit. Léon Arditti (Vouloir vivre - Deux frères à Auschwitz). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Patrice Coirault (1875-1959), un théoricien de la chanson traditionnelle ; 1.57, 1916, l'enfer de Verdun ; 2.58, Marceline Desbordes Valmore ou la transparence de la voix ; 4.22, Le Jardin de Flore (1) ; 4.32, Nancy Huston (Cantique des plaines) ; 4.59, Les Architectes du temps ou la folie horlogère ; 5.58, Entretiens avec Aldo Naouri (2).

FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Symphonie no 103 Roulement de timbales, de Haydn ; Les Boréades : contredance en rondeau, de Rameau, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 20.05 Soirée lyrique. Donnée les 20 et 23 mars, à l'Opéra national de Paris. Un bal masqué, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Antonello Allemandi, sol. Gegam Grigorian (Riccardo), Gaetan Leperrière (Renato), Jane Eaglen (Amelia)... 23.00 Musique pluriel. Concert enregistré à la Tribune internationale des compositeurs, en 1994 : The Time of Mirrors I (The Wind Horizon), de Kanno, par le studio de musique électronique de la NHK. 0.05 Auto-portrait. Jean-Yves Bosseur. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Rodrigo, Turina, Wolf-Ferrari, Debussy, Saint-Saëns, Bruch, Beethoven, Vivaldi, Storace, Monteverdi, Balbastre, Vieuxtemps, Franck, Taneïev, Tchaïkovski, Brahms.

Le Monde

SAMEDI 27 MAI 1995

L'Ordre de Dracula

par Pierre Georges

PENDANT QUE le Festival s'amuse à Cannes, sida, violence, guerre, les gens sérieux travaillent. Les draculistes, par exemple, tiennent congrès à Bucarest. Un vrai congrès, le premier, sur le comte Dracula, ses vies et ses pompes, si l'on peut dire.

Comme le rapporte l'AFP, le ministre du tourisme roumain a accueilli les participants, plusieurs centaines, la canine déjà gourmande : « *La fascination que suscite le mythe de Dracula est un billet gagnant pour le tourisme roumain* », a-t-il affirmé de manière cynique et peu conforme à la grandeur du moment.

C'est qu'on ne plaisante pas avec ces choses-là. Le draculisme, voire la draculomania, sont choses sérieuses et qui ont fait leurs preuves. Cinq siècles que cela dure. Cinq siècles que le défunt comte, pour s'être abreuvé du sang de ses semblables, nourrit la légende. Cinq siècles qu'il n'est pas conseillé de se promener par des nuits sans lune dans les montagnes et manoirs transylvaniens.

Cinq siècles et 150 films après, record toutes catégories, Dracula est vivant, *Dracula is alive*. Il suffit, une fois pour toutes, d'y croire. Et la Société transylvanienne de Dracula, organisatrice du congrès, a décidé d'y croire selon sa devise volontariste : « *Chaque chose que nous pensons existe.* » Penser Dracula, c'est le faire vivre. Penser à Dracula, c'est prouver qu'il a bien existé.

Il suffisait d'y penser ! Donc ladite société a bien fait les choses. Pour que le congrès s'amuse un peu lui aussi, avant de s'en aller errer en Transylvanie pour voir si Dracula n'y est pas, différentes festivités ont été prévues. Un baptême de promotion sera arrosé à la Draculina, boisson rouge vif, au sang de cerise. Ce nectar des vampires sera offert dans un service aux armes funestes de la chauve-souris. Et l'on procédera, comme dans une tastevinesque cérémonie du Beaujolais, à l'élévation des plus « mordus » et méritoires adeptes au rang envié de chevaliers du comte Dracula, ordre rouge.

N'y manquera guère que l'élection d'une miss Transylvanie, pâle et languissante, à consommer sur place. On ne va pas s'embêter un instant en Draculie ! Peut-être même qu'entre deux hoquets, on dissertera savamment sur ce thème éternel, façon salle Pleyel : « Dracula, mythe ou réalité ? »

Car voilà bien le hic. S'il y a des draculistes, rien ne prouve qu'il y eut un Dracula. Et s'il y en eut un, fut-il prince ? Fut-il comte ? Question jamais tranchée. Deux écoles de la Transylvanie nocturne s'affrontent sur le sujet. Pour les uns, Dracula exista bien, mais sous un nom et un titre d'emprunt, le prince Vlad Tepes, plus connu sous l'aimable surnom de Vlad l'Empaleur. Ce prince, héros de la résistance anti-turque et réputé, son sobriquet l'atteste, pour ne pas lésiner sur les moyens, finit maudit et décapité.

Pour les autres, Dracula n'exista pas. Pas autrement que dans la légende du folklore roumain, reprise à compte d'auteur par l'écrivain irlandais Bram Stoker, le père du comte et du conte. Exista ? N'exista pas ? Retenons simplement que, sous Ceaucescu, en tout cas, il n'exista plus. Interdit de légende et d'antenne pour concurrence illégale !

« El Pais » publie une lettre de M. Chirac en faveur du mobilier Decaux à Madrid

JACQUES CHIRAC, alors maire de Paris, a adressé, en 1992 et 1993, quatre lettres au chef du Parti populaire espagnol (PPE), José Maria Aznar, lui demandant d'intervenir en faveur de l'entreprise française de mobilier urbain J.-C. Decaux, selon une enquête publiée vendredi 26 mai par le quotidien espagnol *El Pais*.

Le journal madrilène publie le fac similé d'une lettre datée du 28 février 1992, signée par M. Chirac. Le maire de Paris rappelle à M. Aznar une correspondance antérieure dans laquelle il attirait « *à nouveau* » son attention sur « *les difficultés que rencontre la société J.-C. Decaux* » à Madrid. La filiale espagnole de cette société tentait d'obtenir, dans la capitale espagnole, un marché de mobilier urbain qui lui a été adjugé deux ans plus tard, pour un montant de quinze milliards de pesetas (environ 600 millions de francs).

Dans cette lettre, M. Chirac soulignait que la société J.-C. Decaux « *occupe incontestablement la première place en Europe dans son secteur* » et qu'elle a « *toujours donné satisfaction dans l'accomplissement des missions de service public qui lui ont été confiées* ». Ces révélations ont suscité une polémique en Espagne, à la veille des élections régionales et municipales du 28 mai, M. Aznar affirmant n'être pas intervenu en faveur de ce marché et accusant le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez d'« *espionnage* », les lettres de M. Chirac lui étant parvenues par la valise diplomatique.

La société J.-C. Decaux avait été autorisée par le préfet de Paris, en janvier 1977, avant l'élection de M. Chirac à la mairie, à installer 900 panneaux d'information dans la ville. Ce nombre est passé depuis à 1 900 et cette société a été chargée par la ville de la construction et de l'entretien de 1 800 abribus. Elle s'occupe également des sanisettes et des poubelles destinées à la récupération du verre, ainsi que de la location des motocyclettes ramasseuses de déjections canines. La société J.-C. Decaux gère des supports publicitaires urbains dans un millier de villes du monde entier, dont la moitié en Europe et une vingtaine en Espagne.

Jean-Claude Decaux, accusé d'avoir financé illégalement la campagne électorale municipale d'un ancien maire de Liège, en Belgique, a été condamné pour corruption, le 15 juillet 1992, à un an de prison avec sursis par le tribunal de cette ville. En octobre 1993, le Conseil constitutionnel avait jugé que l'aide apportée, la même année, par M. Decaux à la campagne électorale législative d'Alain Juppé à Paris, était restée dans les limites légales. Un livre du secrétaire général du *RPR*, *La Tentation de Venise*, avait bénéficié d'une promotion sur treize panneaux Decaux, pendant la campagne de mars 1993.

Le ministère de la culture s'approprie la communication

APRÈS quelques tergiversations, le premier ministre a finalement tranché : le Service juridique et technique de l'information (SJTI), une administration placée sous l'autorité du premier ministre et généralement rattachée au ministère de la communication, sera mis à disposition du ministère de la culture. En l'absence de ministère de la communication, le SJTI ne sera pas, comme certains le souhaitaient, une administration interministérielle, mais dépendra de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture. Le ministre des technologies de l'information et de la poste, François Fillon, reste chargé des « *tuyaux* » (développement des nouvelles technologies, multimédia, etc) et, à ce titre, pourra faire appel aux compétences du SJTI.

Le rattachement du SJTI au ministère de la culture soulève un certain nombre de questions. N'assiste-t-on pas là à la reconstitution discrète du ministère de la culture et de la communication tel qu'il existait avec Jack Lang ? En outre, le ministère de la culture, qui est par nature le porte-voix des lobbys culturels (auteurs, cinéastes), saura-t-il mener une politique équilibrée entre les industriels de la *communication* (*chaînes de télévision* et groupes de communication) et les groupes de pression de la culture, alors que leurs intérêts sont souvent antagonistes ?

Ces interrogations montrent que l'absence d'un ministère de la communication au sein du gouvernement n'est pas sans conséquences. A court terme, Alain Juppé a voulu signifier à l'opinion que son gouvernement ne souhaitait plus intervenir dans les structures de la télévision, ni se bâtir une image à coups de réformes de l'audiovisuel. Mais ce gage de sérieux pourrait se révéler source de problèmes. En privant les diffuseurs publics et privés d'interlocuteur, en refusant de réunir les industries de contenu (cinéma, production audiovisuelle...) et celles de contenant (câble, téléphone...) sous l'égide d'un unique ministère, le gouvernement fait peut-être aussi la preuve de son manque d'imagination.

Ar. Ch. et Y. M.

Controverse sur le déminage de la France après guerre

Les médias britanniques s'étonnent du recours aux prisonniers allemands

LA MÉMOIRE collective n'a guère conservé de traces de l'immense chantier de déminage ouvert en France entre 1944 et 1947. Quand les champs, les forêts et les côtes où l'on avait combattu regorgeaient de mines. Quand chacun rêvait au jour où « *nos troupeaux regagneront les prairies désertes et nos charrues ouvriront les sillons abandonnés* », ainsi qu'on l'écrivait dans *Le Monde* du 25 août 1945.

Plusieurs médias britanniques, dont Channel Four News et le quotidien *The Independent*, ravivent ces jours-ci nos souvenirs, non sans une secrète jubilation. Ils rappellent *une vérité oubliée* : les démineurs chargés de neutraliser en France les millions de mines terrestres accumulées sur le territoire furent pour l'essentiel des prisonniers allemands, et beaucoup périrent. Voilà donc, après les cérémonies du cinquantenaire de la Libération et celles de la capitulation du III[e] Reich, une image moins glorieuse pour l'ego français.

Le recours aux prisonniers allemands contrevenait aux règles internationales. L'article 32 de la convention de Genève de 1929 est explicite : « *Il est interdit d'employer des prisonniers de guerre à des travaux insalubres ou dangereux.* » Aussi le ministère de la reconstruction confié à Raoul Dautry eut-il du mal à obtenir l'acceptation des Alliés, qui détenaient les rescapés de l'armée allemande.

Paris avançait alors comme principal argument juridique que Berlin n'avait pas procédé autrement avec les prisonniers de guerre français en 1940. Raymond Aubrac, figure héroïque de la Résistance et directeur du déminage en France après guerre, se souvient que la France parvint à arracher l'accord des Alliés en mai 1945, en marge de la première conférence des Nations unies, à San Francisco. « *Les prisonniers ont eu la mission de détecter les mines jusqu'en mai 1946, et les spécialistes français les neutralisaient*, déclare Raymond Aubrac. *C'était la meilleure solution.* »

DES MILLIERS DE MORTS

Ou la moins mauvaise. Car le nombre des victimes est saisissant, qu'il soit de trois mille, selon les autorités françaises, ou de vingt mille, selon le rapport du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) publié en mai 1948. L'organisation internationale se référait aux statistiques admises à l'époque : « *On comptait chaque mois, parmi les prisonniers allemands employés à ce travail, deux mille victimes d'accidents mortels. Ce chiffre correspondait à un décès pour cinq mille mines (...).* » Des données réfutées par Raymond Aubrac. « *C'est tout simplement impossible*, remarque-t-il. *Il y a eu deux mille cinq cents Allemands tués et cinq cents Français. C'est déjà énorme ! Cela représente tous les jours une dizaine de morts, sans compter les blessés.* »

Les représentants du CICR, comme William Michel, ont probablement accordé trop de crédit aux premières estimations du ministère de la guerre établies en décembre 1944. L'armée affirmait alors devoir neutraliser cent millions de mines terrestres. Mais, dès octobre 1945, les autorités françaises révisaient à la baisse ces chiffres pour parler officiellement de vingt millions de mines, et l'on considère aujourd'hui plus sérieux d'évaluer les mines éparpillées à la Libération dans les campagnes françaises à douze millions.

Il reste que la mission assignée à ces artificiers était périlleuse. Longtemps munis de « baleines de parapluie » pour sonder le sol, les soldats enrôlés ont travaillé sur mille deux cents chantiers. Au plus fort des opérations, le service de déminage disposait d'un contingent de quarante-huit mille cinq cents prisonniers allemands et de cinq mille militaires français.

Ces prisonniers de guerre, en retour, espéraient une libération anticipée. Ce qui surprend ou choque aujourd'hui paraissait naturel, voire moral. Libérée, la France devait se remettre au travail, reconstruire ses ponts et ses lignes de chemin de fer. Elle manquait cruellement de spécialistes du déminage. Exsangue, elle jugea normal d'exiger des soldats allemands prisonniers qu'ils participent à la détection de mines que leur armée avait posées.

Laurent Greilsamer

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Bosnie : le défi serbe à l'ONU 2
Géorgie : l'homme malade du Caucase 3
Monde arabe : un préjugé favorable à l'égard du nouveau président français 4

FRANCE
Élections municipales : la coopération intercommunale est l'un des enjeux 5
Le scrutin et les « affaires » à Fréjus, Strasbourg et Narbonne 6
Salaires : les syndicats demandent des contreparties à la baisse des charges 7

SOCIÉTÉ
Exclusion : le gouvernement laisse sceptiques les associations de solidarité 8
Éducation nationale : le référendum sur l'école provoque un « couac » ministériel 9

HORIZONS
Enquête : La folie Monaco 10
Débats : Ne pas se tromper d'urgence en Europe, par Timothy Garton Ash ; Pour des archives ouvertes, par Odile Krakovitch et Caroline Obert ; Une curieuse « Affaire Dreyfus », par Madeleine Rebérioux 11
Éditoriaux : Tensions nigérianes ; La déraison du football 12

ENTREPRISES
Charges : les mesures Juppé sont diversement appréciées 13
Conjoncture : le ralentissement de l'économie américaine provoque une forte baisse du dollar 14

AUJOURD'HUI
Coupe du monde de rugby : le retour dans l'élite des Sud-Africains 17
Tennis : entretien avec André Agassi 18
Sciences : les premiers empereurs d'Amérique centrale sortent de l'ombre 19

CULTURE
Cannes 95 : en toute disparité 22
Jazz : Martial Solal ou la tentation de l'absolu 23

COMMUNICATION
Audiovisuel : Les négociations s'ouvrent entre Silvio Berlusconi et Rupert Murdoch 26

SERVICES

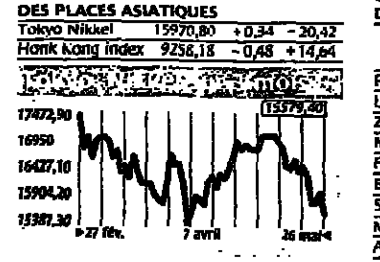
Carnet 9
Finances et marchés 15-16
Jeux 20
Agenda 21
Météorologie 21
Abonnements 21
Guide culturel 25
Radio-Télévision 26-27

BOURSE

Cours relevés le vendredi 26 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15970,80	+0,34	−20,42
Honk Kong index	9258,18	−0,48	+14,64



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/05	Var. en % 23/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1960,67	−0,24	+4,23
Londres FT 100	3327,30	+1,08	+8,54
Zurich	1297,45	+0,76	+4,60
Milan MIB 30	...	...	−2,34
Francfort Dax 30	2105,12	+1,19	−0,06
Bruxelles	1458,59	−0,25	+4,96
Suisse SBS	1113,60	+0,81	+7,26
Madrid Ibex 35	302,20	+0,56	+6,03
Amsterdam CBS	288,90	+0,94	+3,92

DEMAIN dans « Le Monde »

UN ENTRETIEN AVEC PAUL VALADIER : jésuite, professeur au centre Sèvres à Paris et à la faculté de théologie de Lyon, Paul Valadier s'explique sur les différentes crises de l'Eglise catholique, notamment dans sa relation avec la société moderne.

Tirage du Monde daté vendredi 26 mai 1995 : 440 960 exemplaires 3

DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

Réserves sur le programme Juppé

FINANCIAL TIMES

Le nouveau programme économique est profondément décevant. Le premier ministre a annoncé la guerre contre le chômage de masse « *gangrène de la société* ». Malheureusement, il n'offre aucun remède. Il ne propose pas de traitement crédible contre cette gangrène, pas même un placebo. La combinaison d'une hausse des impôts et d'une augmentation du salaire minimum vise plus à camoufler la maladie qu'à la soigner vraiment. Le gouvernement Juppé devra revoir sa copie.

THE ECONOMIST

Ainsi donc, le candidat Jacques Chirac n'avait pas menti au peuple français. Il tiendra la plupart des promesses faites pendant la campagne électorale. Grâce à quel argent ? M. Juppé ne s'est pas soucié de le dire. Il a commencé par annoncer les bonnes choses. Le temps des sacrifices viendra plus tard, après les élections municipales. M. Juppé a en tout cas réussi une chose : il a convaincu chacun de sa détermination à gagner la guerre contre le chômage. Il a aussi tenté de rassurer les marchés en les persuadant que cette guerre n'est pas incompatible avec le maintien d'un franc fort.

HERALD TRIBUNE

La présidence de Jacques Chirac n'a pas pris un grand départ. C'est la baisse des coûts de la main-d'œuvre qui a remis les Américains au travail. La France en a également besoin. Mais en France, pareille baisse serait politiquement explosive et ne conduirait pas M. Chirac très loin, parce qu'elle suppose une réduction du niveau de vie et serait difficilement acceptée par les syndicats.

THE INDEPENDENT

On assiste en France à un étrange renversement des rôles : un gouvernement de droite qui propose un ensemble de mesures contre le chômage généreuses, une opposition de gauche qui l'interroge sur la manière dont il entend financer ces mesures. C'est une erreur d'attendre la fin du mois de juin pour mettre au point le collectif budgétaire, alors que d'ici là les marchés se rongeront les ongles d'inquiétude.